Initiatives : l'aristocratie ouvrière


# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15341 – 7 F

MERCREDI 25 MAI 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## La République kohlienne

**LES sociaux-démocrates allemands sont prévenus. L'élection aisée du conservateur Roman Herzog à la présidence de la République fédérale vient leur rappeler, s'il le fallait, qu'on ne vend pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué. A cinq mois des élections législatives, le chancelier Helmut Kohl, dont on annonçait – une nouvelle fois –, l'année dernière, la fin de règne, fait la preuve de sa capacité à rassembler ses troupes quand les choses deviennent sérieuses.**

**Le choix de M. Herzog, inconnu du grand public, comme candidat à la succession de Richard von Weizsäcker, n'était pas sans risque. Sa réputation de conservateur posait problème, aussi bien avec l'aile gauche de la CDU qu'avec le Parti libéral FDP, appoint indispensable de la coalition. Pur produit de la société ouest-allemande, M. Herzog n'avait pas dans les Länder de l'Est la popularité de son adversaire du SPD Johannes Rau.**

**MAIS la rébellion attendue par l'opposition n'a pas eu lieu. Au contraire, la CDU a fait bloc autour du chancelier, et Klaus Kinkel, le ministre des affaires étrangères, a convaincu la majorité de son parti, les libéraux, de suivre le mouvement. La défaite du candidat chrétien-démocrate, aurait laissé supposer une stratégie de changement d'alliance des libéraux et semé une tempête politique dont les dirigeants du FDP n'étaient pas sûrs de sortir gagnants. Avec des états d'âme, certes, le FDP a plié le genou devant Helmut Kohl.**

**Le chancelier, qui bénéficie d'un regain de popularité dont attestent les sondages, est, plus que jamais, seul maître à bord ; seul à incarner cette nouvelle Allemagne réunifiée, au cœur de l'Europe, vers laquelle convergent tous les regards. Le président de la République n'a pas de pouvoirs réels, mais le président von Weizsacker avait su tirer parti de son prestige : aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger, il avait souvent réussi à gommer les aspects les plus abrupts de la politique du chancelier, à l'obliger parfois à plus de retenue.**

**L'ÉLECTION de M. Herzog, un homme à l'image du chancelier, consacre la république « kohlienne ». L'Allemagne «décrispée», dénuée de complexe, qu'appelle de ses vœux le nouveau président est typiquement celle que M. Kohl construit avec constance depuis douze ans. Une Allemagne démocratique, européenne, qui veut désormais parler d'égal à égal avec les grands de ce monde.**

**Mais cela suppose aussi qu'elle assume sa part de responsabilités, et celles-ci sont d'autant plus grandes pour l'Allemagne qu'elle sera longtemps encore jugée à l'aune de son passé. Les « oublis » malheureux de Roman Herzog dans son discours d'inauguration ne sauraient devenir la règle.**

page 4

M 0147 - 0525 - 7,00 F

Ne parvenant pas à réunir une force de paix suffisante

# L'ONU dénonce « l'apathie » des Etats face au Rwanda

*Une semaine après le vote d'une résolution du Conseil de sécurité autorisant le déploiement de 5 500 hommes dans le cadre de la nouvelle mission « humanitaire » des Nations unies, seul le Ghana s'est formellement engagé à envoyer des troupes au Rwanda. L'« apathie » de la communauté internationale provoque l'indignation de Kofi Annan, secrétaire général adjoint de l'ONU, chargé des opérations de maintien de la paix. Ce diplomate ghanéen constate que « le monde n'a pas le courage de s'impliquer » dans une telle opération au Rwanda, et il considère que les gouvernements « se cachent » derrière leurs opinions publiques. Un émissaire de l'ONU était attendu mardi 24 mai à Kigali, théâtre d'une trêve précaire.*

## « Comme si nous étions devenus insensibles »

NEW-YORK (Nations unies)

*de notre correspondante*

Le monde a abandonné le Rwanda. Tel est le sentiment de Kofi Annan. Le secrétaire général adjoint de l'ONU, chargé des opérations de maintien de la paix, est déprimé depuis une réunion à laquelle ont participé, la semaine dernière, quarante-deux pays susceptibles d'envoyer des troupes au Rwanda. Kofi Annan n'a en effet reçu *« aucune offre ferme »*. Seul son propre pays, le Ghana, a accepté, *« par écrit »*, l'envoi d'un contingent de 700 hommes, *« non équipés »*, au Rwanda.

Washington, qui avait fait part de son intention de fournir des véhicules blindés aux forces de l'ONU qui interviendraient au Rwanda, n'a toujours pas annoncé l'envoi des cinquante engins nécessaires au déploiement des Ghanéens. Et les quarante et un autres pays sollicités ? *« Ils m'assurent tous que la demande urgente de l'ONU est* « en examen », *mais pendant qu'ils* « examinent », *des milliers de gens meurent. »* Kofi Annan, dans un état d'agitation peu habituel, s'en prend au monde entier : *« Personne ne devrait avoir la conscience tranquille dans cette affaire »*, nous dit-il, en dénonçant aussi bien les pays africains, qui *« ont probablement besoin de leurs armées pour intimider leurs propres populations »*, que l'absence de leadership occidental, notamment américain. *« Comment voulez-vous que je trouve les 5 500 hommes autorisés par le Conseil de sécurité pour le Rwanda,* souligne-t-il, *quand il n'y a ni enthousiasme ni volonté politique ? »*

Il s'emporte : *« Si les images de dizaines de milliers de cadavres humains pourrissants et dévorés par les animaux ou flottant à la surface du lac Victoria ne nous font pas sortir de notre apathie, je ne sais ce qui peut le faire. C'est comme si nous étions devenus totalement insensibles, comme si cela nous était devenu indifférent. »* M. Annan assure que le déploiement d'une force bien équipée et très mobile à Kigali – et aux alentours de la capitale – pourrait sauver des milliers de vies immédiatement. *« Je ne dis pas que cette force serait capable de mettre fin aux combats,* remarque-t-il, *mais si on arrive à sauver ne serait-ce qu'un enfant, c'est déjà pas mal. »* Selon Kofi Annan, une force convenablement équipée et déterminée à sauver des vies intimiderait *« cette bande de lâches qui égorgent les femmes et les enfants sans défense »*. Se démarquant des Américains, qui estiment que la mission de l'ONU devrait être déployée à la frontière du pays pour protéger les réfugiés, M. Annan donne la priorité a l'intérieur du pays, *« là où les combats sont intenses »*. Les réfugiés, qui sont près d'un million selon le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), ont besoin d'être nourris et *« cela est bien plus facile »*, mais, ajoute-t-il, *« il faut aller là où les gens se font massacrer »*.

De toute façon, concède Kofi Annan, la question ne se pose même pas, puisqu'il n'y a pas d'hommes à déployer. L'envoi de certains des dix-huit mille soldats qui se trouvent en Somalie ne serait-il pas envisageable ? Le chef des opérations de maintien de la paix répond par la négative : les pays concernés estiment la situation au Rwanda trop dangereuse.

AFSANÉ BASSIR POUR

*Lire la suite page 5*



## Palme d'or américaine à Cannes




**En dépit de la faible présence américaine en compétition cette année au Festival de Cannes, c'est tout de même un film venu des Etats-Unis, *le Grand Saut* des frères Coen, qui a ouvert les festivités, un autre, *Serial Mother* de John Waters qui les a closes. Et c'est *Pulp Fiction*, de l'Américain Quentin Tarantino, qui s'est vu attribuer la Palme d'or. Le lauréat concilie les atouts d'un savoir-faire américain souvent prêt aux facilités aguicheuses et un label culturel fourni par une production indépendante.**

page 16

## Les socialistes espagnols minés par les scandales

**Abasourdis par l'avalanche de scandales qui ternit l'image des socialistes espagnols, au pouvoir depuis 1982, les citoyens ordinaires sont reconnaissants à la presse d'avoir révélé les multiples « affaires ». Les militants du PSOE, eux, se sentent trahis. Personne ne met en cause l'intégrité personnelle de Felipe Gonzalez, le charismatique président du gouvernement, mais les socialistes se voient reprocher de ne pas avoir su écarter les profiteurs qui se sont imposés dans le sillage du pouvoir. Au point qu'une certaine nostalgie de l'ordre franquiste se manifeste ici ou là.**

page 26

## Les vétérans du jour J

*8. – Jess Weiss débarque sur Omaha « la sanglante »*

page 13

POINT DE VUE : L'Europe et le sort de la Bosnie

# Les frères ennemis

*Le projet d'une liste « Sarajevo » aux élections européennes oppose le pouvoir médiatique, qu'incarne, parmi d'autres, Bernard-Henri Lévy, au pouvoir politique, qu'il soit de droite ou de gauche. Selon le philosophe Régis Debray, « l'Etat séducteur » est piégé sur son propre terrain par les séducteurs de métier.*

par Régis Debray

POUR être l'un des derniers à n'avoir pas fait le voyage de Sarajevo, je suis sans doute, au sein de ma caste (chanteurs, acteurs, philosophes et ministres, selon l'ordre décroissant des préséances), le moins qualifié pour « prendre position ». Je ne peux donc que m'en tenir à l'Hexagone et à une sobre médiologie des derniers progrès de l'Etat séducteur.

On a donc vu, lors d'un meeting, la classe politique comparaître corde au cou devant la classe médiatique, juridiction suprême du « télÉtat ». Morcelée, souterraine et besogneuse, notre tribu intellectuelle paraît unanime à soutenir l'idée d'une Bosnie indépendante et multiconfessionnelle (ce qu'elle était hier, grâce à Tito et à son communisme éclairé, et qu'elle n'est plus, hélas !, mais les idées survivent aux réalités). Il est rare qu'un intellectuel vante les camps de concentration. Il ne s'en déduit pas, quoi qu'en disent chroniqueurs et ministres pressés, que « les » intellectuels puissent être tous identifiés à une liste issue du Festival de Cannes et de ses contrecoups.

Hormis les progrès d'une négociation où le gouvernement bosniaque discute en personne de pourcentages territoriaux et un film intéressant, on ne voit pas, en effet, d'autre fait nouveau justifiant un tel tournant dans l'indignation.

L'écho démesuré donné à l'épisode par télés, radios et gazettes montre cependant que les médias font bloc derrière les champions audiovisuels du droit. Ces leaders d'opinion ont – à de rares et remarquables exceptions près comme Alain Joxe – médium sur rue, deux ou trois à la fois. Ils apparaissent dans leur ensemble comme les délégués du collectif médiateur auprès du collectif « partidaire ».

Témoin d'un singulier abaissement du personnel politique, le spectacle de démagogues passant devant un tribunal de démagogues (au sens originel de « conducteurs du peuple ») pourrait exciter une verve socratique. Le Prince nouveau est arrivé : il fait le beau devant les « chiens ». Le scribe nouveau aussi : rédacteur en chef du Journal unique, il dirige les dirigeants.

*Lire la suite page 2*

## Les faiblesses du Parlement européen

**Eclipsée en France par la controverse sur la Bosnie, la question du rôle futur du Parlement européen est aussi l'un des enjeux du scrutin du 12 juin. En dépit des pouvoirs nouveaux qui lui ont été reconnus, l'Assemblée de Strasbourg, paralysée notamment par sa volonté de parvenir, sur tous les sujets, à un large consensus, n'a pas réussi à acquérir l'autorité dont elle a besoin pour peser sur les décisions communautaires. Dernier acte de l'Assemblée sortante, le vote sur l'élargissement de l'Union a donné aux députés européens l'impression qu'ils étaient mis devant le fait accompli et qu'ils ne comptaient pour rien. Ceux qui souhaitent voir le Parlement de Strasbourg jouer enfin son rôle attendent des nouveaux élus qu'ils acceptent de définir et de conduire une politique claire sur les grands dossiers de l'Union.**

page 8

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$ ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2 50 $ (N.Y. 2 $).

# Les frères ennemis

*Suite de la première page*

Le politique voit son miroir lui faire soudain la grimace. Le médiatique, son promoteur se dérober à l'appel du Bien. La main gauche mord la main droite, souffrances partagées. En clair, la Bosnie brouille le trait d'union au sein de la «classe politico-médiatique». Un s'est divisé en deux, l'establishment fait sécession d'avec lui-même.

Etrange inconséquence et rancœurs fratricides. Car enfin, entre directeurs de l'esprit public et dirigeants de la chose publique, ce sont le même credo et les mêmes pratiques.

Identité des convictions. Procureurs et inculpés ont toujours communié dans la «construction européenne» et la «s olidarité atlantique». Ils ont appelé lors de Maastricht à voter pour cette Europe marchande parce que la France est ma petite patrie et Bruxelles notre grand avenir. Ils ont soutenu l'alignement sur Washington durant la guerre du Golfe, parce que le monde libre ne peut avoir qu'une seule tête. Après le triomphe du bon droit pétrolier, dirigeants et directeurs ont chanté de concert l'avènement d'un nouvel ordre mondial de paix et de justice, sous l'égide de l'ONU, enfin rendu, à son rôle premier de soldat incontestable du droit. Ils ont applaudi ensemble lorsque la France plaçait ses forces d'intervention sous commandement onusien, sans dépister dans ce que de Gaulle appelait cette *«organisation ou désorganisation»* l'alibi juridique d'une abdication politique.

Cette inconsistance nous a déjà valu 1939, *via* la SDN. Les mêmes causes produisent les mêmes effets, cinquante ans plus tard, *via* l'ONU. Les uns et les autres ont présenté les Etats les plus riches et puissants de la planète, seuls habilités à dire la loi pour tous, et en particulier pour les plus pauvres qu'ils appauvrissent, *via* le FMI, avec constance, comme incarnation de la «communauté internationale». Ils ont habillé en conscience du monde le *Conseil de sécurité*, directoire de comparses, dont nous sommes, répondant aux directives d'un seul directeur effectif, les Etats-Unis. Ils ont encensé et organisé, avant de s'en distancer bien tardivement, la substitution du show humanitaire à l'engagement stratégique. Nous récoltons sur le tard en Bosnie et ailleurs les effets fort antipathiques de ces conformismes vendeurs et sympathiques.

### *L'idéologie du parti unique*

Priorité hier à Maastricht. Donc on emboîte le pas à l'Allemagne pour reconnaître la Croatie, mais sans statut des minorités ni garanties pour la suite des opérations. Priorité au consensus puisque est article de foi pour tous nos responsables que «la France ne peut plus rien faire seule», ni même penser par elle-même. Donc pas de couac dans le troupeau occidental, mais subtiles manœuvres et billard à quatre bandes. Et nos troupes se retrouvent sur place ligotées par une ligne de commandement meurtrière et irresponsable, mais onusienne et donc légitime. Ces faux-semblants, vrais scandales, expliquent les demi-mesures d'aujourd'hui. Pourquoi ne pas retourner en amont? Vers l'idéologie du parti unique qui dirige ce pays?

Identité des méthodes. En vidéosphère, la visibilité sociale fait loi et vaut impunité. La notoriété fait autorité, elle vaut l'autorité. L'autorité ex-supérieure naviguant elle-même à l'image et à l'opinion, tous dans le même bain. Le publicitaire qui lance son livre ou son film suit les mêmes procédures que le publicitaire qui lance sa campagne ou sa binette. La rubrique classe le premier comme «intellectuel» et le second comme «politique», mais quelle différence d'essence? But du bruiteur, chaque matin : animer le «JT» du soir. Monter un coup, créer la surprise, préempter la nouvelle (ne perdez pas votre temps avec l'Angola, Haïti ou la Birmanie : les zones d'ombre rendent mal). Qui ne voit qu'aujourd'hui l'officialité n'est plus dans les palais mais dans les studios? Les partis politiques, dinosaures verbeux et patauds, gardent une fonction utile de repoussoirs et de *faire-valoir*. En s'attaquant à ces spectres, les nouveaux officiels peuvent même se faire passer pour d'intrépides francs-tireurs.

Comment expliquer, sans cette profonde identité de bévues et de savoir-faire, que les princes du «télEtat», socialiste ou libéral – quel Dieu verrait la différence? –, aient depuis des années sous-traité à la fraction écumeuse et branchée-image de *l'intelligensia*, celle qui le condamne aujourd'hui, ses meilleures institutions culturelles et l'orchestration idéologique de son agenda? Offert palais et amphithéâtres pour ses raouts avec le *beautiful people* qui fera événement, sous parrainage du président et du ministre? Et maintes mondanités qui fixaient la règle du jeu, l'orthodoxie du jour?

*La rébellion des séducteurs de* métier contre l'Etat séducteur piège ce dernier sur son propre terrain. En effets de consensus, les chevau-légers surclassent les fonctionnaires. D'abord, au pôle intellectuel de l'hégémonie, la communication est un *full-time job*. Le pôle ministériel n'a droit qu'à un mi-temps – il faut bien que les ministres administrent, un peu. Ensuite, l'Etat est toujours gouvernemental, et donc partisan. Il est de droite ou de gauche. Ce qui diminue de moitié sa surface médiatique acquise. Le communicateur professionnel qu'est le penseur public (qui est à la pensée dans la cité électronique ce que l'écrivain public était dans les villages d'antan à la littérature : un premier barreau indispensable) couvre la droite et la gauche, *le Fig-Mag* et *le Nouvel Obs*, TF1 et ARTE. Face au tranche-montagne, tenant d'une politique imaginaire, le politicien réel est un manchot unijambiste.

### *L'Etat, tâche impossible*

L'Etat sympa ne le sera jamais autant que le penseur sympa. Hubert Védrine l'observait récemment : coincé entre la mondialisation au-dehors et la médiatisation au-dedans, c'est l'Etat, séducteur ou non, qui devient une tâche impossible. La transmission instantanée et chaque jour rebondissante, sans précédent historique, des exactions, guerres, scandales, génocides tous azimuts accroît la demande sociale d'interventions efficaces, au moment où diminuent les capacités d'intervention des Etats sur le cours des choses (des monnaies comme des attentats, de l'économie-monde comme des guerres locales). Cet écart entre une émotivité accrue et une marge de décision réduite, entre ce qu'on voit et ce qu'on peut, fait de tout pouvoir en place un incapable et bientôt un infâme. Coupable mais non responsable. Ce *hiatus ouvre* une autoroute aux experts du coup de cœur et du coup de gueule : sentiments sincères, en eux-mêmes justifiés, d'autant plus communicatifs. Les émissaires de justice et vérité, naguère dissidents et traqués par la foule, comme au temps de Dreyfus, sont désormais fêtés de tous, assurés d'un écho immédiat et maximal.

L'intellectuel-journaliste ne représente pas seulement la quasi-totalité des journalistes intellectuels. Caisse de résonance majoritaire et terrorisante, il devient le porte-parole, éphémère il est vrai, de la mauvaise conscience du public téléspectateur de l'instant «T», écœuré de voir au petit écran 1) l'abominable et 2) l'impuissance des prétendus puissants à l'arrêter. Soit quatre Français sur cinq. En comparaison, les pseudo-décideurs du pouvoir, droite ou gauche, resteront en dessous des espérances, précautionneux ou zigzagants. Ils ne retrouvent leur âme que dans l'opposition, la perdent aussitôt après. En vidéosphère, l'Etat doit plaire à tout instant et ne peut que déplaire à la longue. Le «direct» informatif fait monter la tension, stimule la réactivité, mais l'indirect gouvernemental ne peut répondre à l'urgence.

### *Le simplificateur au grand cœur*

Face au «pouvoir médiatique», le pouvoir politique, le faible du tandem, courra en vain après le beau rôle. Pour le principe de *plaisir (moteur de la machine* médiatique et, paradoxalement, aussi de l'indignation morale), l'Etat postmoderne n'est plus concurrentiel. C'est un séducteur empêché par la réalité face à des séducteurs portés par l'image. Le manichéisme est moins facile et naturel au diplomate, au général, au ministre, mieux informés de la complexité des situations, qu'au simplificateur au grand cœur. N'importe quel pays doit prévoir les contrecoups de ses décisions à moyen ou long terme, escalade ou représailles. Le frémissant peu porté au discernement et au calcul stratégique ne les aperçoit guère. Non sans raison. Il n'y a pas d'images *live* du possible, du probable ou de l'aléatoire : alors qu'il y en a de Gorazde sous les bombes. Gouverner, c'est vouloir les conséquences de ce qu'on veut.

Bombarder les positions serbes? Bien sûr, applaudissements garantis dans l'instant. On est fondé à défendre cette option, mais en avertissant ses concitoyens des retombées éventuelles : regrouper tous les Serbes derrière Milosevic; coaguler les pays orthodoxes voisins; exposer les «casques bleus» à un massacre; attirer un terrorisme à domicile; s'aliéner la Russie, partenaire serviable. Or annoncer du sang et des larmes n'est pas l'effet d'annonce préféré du publicitaire. Ni une levée des corps aux Invalides, un exercice très électoral. Si les avantages espérés d'un bombardement sérieux étaient très évidemment supérieurs aux inconvénients, je ne crois pas que les états-majors seraient à ce point perplexes.

Reste la levée de l'embargo, aux moindres effets pervers, demande à laquelle tout un chacun souscrit sans frais. Voté par le Conseil de sécurité, il faudrait un deuxième vote pour le lever. Russes et Chinois mettront leur veto? Il faudrait alors s'affranchir de la loi internationale tant vantée jusqu'ici (et si commode pour l'Irak), pour le violer ouvertement, à son compte. Soit ! *«Si on ne peut défendre les Bosniaques, laissons-les au moins se défendre eux-mêmes.»* C'est le bon sens. Je le fais volontiers mien. J'avoue néanmoins, à ma courte honte, que les objections de l'Elysée et du Quai d'Orsay ne sentent pas l'infâme.

Outre que l'armée bosniaque est déjà largement équipée, en ce moment même, par Américains, Saoudiens et Pakistanais, comme l'armée serbe l'est par les Russes et le trafic, et les Croates par d'autres, on peut se demander, au vu du rapport des forces, si les Musulmans auraient finalement avantage à une mêlée générale sur le terrain. Les Serbes ont les moyens de la déclencher, pour prendre de vitesse toute course à l'arme lourde. Une reprise des hostilités à grande échelle, après le retrait obligé des forces de l'ONU, permettrait-elle à la défense bosniaque de reprendre autant de territoires que n'en prévoit l'accord négocié? En dernière instance, c'est aux Musulmans de Bosnie de répondre, et à nous de les écouter. Mais la question n'a rien en soi de déshonorant.

### *Politique et morale*

Pascal Bruckner aurait, au cours de ce procès populaire, jugé «obscènes» nos hommes politiques. Cette sentence ne l'exposera pas à l'impopularité : telle est, depuis Aristophane, la *vox populi*. Je m'y suis moi-même rallié, avec un coupable retard, mais pour d'autres raisons. Elles m'ont conduit à rompre avec un socialisme audimatique et boursier (lorsque le président de la République, tout juste réélu, chevauchait la renommée, et qu'il y avait plus de rats pour monter sur le navire que pour le quitter). Puis à démissionner du Conseil d'Etat. Mais reconnaissons-le : l'obscénité, aujourd'hui, semble *assez équitablement* partagée. S'engager sans rien risquer, se sacrifier sans autres conséquences que gratifiantes pour soi-même, son image et son travail, cette posture avantageuse ne paraît pas vraiment sainte. Revêtir l'aura de la victime quand on détient tous les outils de la puissance en vidéosphère – centres de production d'opinion et réseaux d'influence – n'est-ce pas une assez bonne définition de l'obscène?

J'aurais le plus grand respect pour ceux qui, joignant la décision à la posture, iraient, individuellement ou en brigades internationales, se battre en Bosnie pour une juste cause. Après tout, un mois d'entraînement intensif suffit, à tout âge, pour faire un fantassin ou un guérillero utiles. *D'un naturel trop timoré, je ne* m'engagerais pas dans cette belle aventure mais je saluerais quiconque ferait ainsi de la Bosnie son universel concret. Ce qui semble moins estimable, ce n'est pas de vouloir se battre à Paris jusqu'au dernier Bosniaque. C'est de demander à nos politiques de faire ce que nous seuls pourrions faire et ce qu'ils sont les seuls, eux, à ne pouvoir faire : mettre de l'absolu dans le relatif.

Si la Bosnie est un problème moral, il faut le traiter moralement, par des actes silencieux, à la première personne du singulier. Si c'est un problème politique, on ne peut que le traiter politiquement, par à-peu-près et compromis honorables avec un réel aussi compliqué qu'une guerre civile. Soit trouver la moins mauvaise solution possible pour permettre aux trois communautés bosniaques qui, depuis toujours, ont cohabité, de vivre côte à côte. Mais ne mélangeons pas les genres, s'il vous plaît. Avoir l'œil, et même deux, sur nos politiques, oui. Leur tirer, le moment venu, les oreilles, certes. Et les renvoyer chez eux par notre vote, chacun son tour, s'ils exagèrent dans le mensonge, mille fois «oui». Mais bomber le torse en professeurs de morale, non, mes amis. Pas cela et pas nous.

RÉGIS DEBRAY

**DIAGONALES** — BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

## *Là-bas*

LA France qui écrit est nombrilique aux trois quarts. En politique et en bon cœur, comme en sujets de roman, moi d'abord et toujours! Proust a fait du tort. Il a son Combray et son Balbec, ses madeleines et ses aubépines; pourquoi, se dit-on, lui seulement?

Reste un petit quart d'écrivains aventureux, pour qui *là-bas* a un sens, et qui *s'émerveillent d'y aller voir. Saint-Malo* a rassemblé ces «étonnants voyageurs», l'autre week-end. On les reconnaît à ce que la seule vue des passes de Cézembre met du vent sous leurs semelles, et du sel au bout de leur plume.

Stevenson est un de leurs pilotes. Il y a un siècle cette année qu'est mort l'auteur de *l'Ile au trésor*. Michel Le Bris incite à partir sur ses traces, en écrivant passionnément sur lui, et en le célébrant dans son congrès malouin. Michel Chaillou, aussi, chante l'appareillage. *L'Astrée* est sa capsule, la langue du XVII[e] siècle est sa fusée; mais aux sensuels aucun lointain n'est étranger. Que l'on quitte le Forez ou la Cornouaille, un départ, ça se hume. Pour Chaillou, le trésor de Stevenson ne se trouve pas dans l'île, il est dans l'envie d'évasion du petit Jim Hawkins, dans des odeurs de vieux cuir, de pommes sûries.

Donc, les narines ouvertes, les paumes offertes au *grain* des choses : première condition pour décoller du vieil *ici*. L'autre secret : aimer palper la chance, en joueur, en amoureux. Ella Maillart a été de ces belles toquées des années 30 qui sentaient venir la fin des terres vierges. Il fallait faire vite si on voulait traverser le Tibet sac à dos sans risque d'y croiser son voisin de palier tombé d'un charter tout compris Roissy-Roissy.

Les curieux se comptaient une poignée, alors. Aux escales, ils s'échangeaient les bons trucs, les sésames. Monod et Monfreid hantaient les déserts incandescents. Ella, elle, courait la Chine, celle des seigneurs de la guerre chantés à perdre le souffle par Lucien Bodard. L'œil de l'exploratrice a la couleur des mers à marée. Il vrille de malice, à évoquer la veine et comment on l'apprivoise. Rien ne va plus au bord de la route, et soudain une gourde d'eau se tend, le cheval fourbu se relève, d'un coup de rein, on rencontre le Père Teilhard à Pékin, l'archéologue Seyrig, Gerbault. Les gens de culot sont tous un peu blasonnés et cousins, comme les héroïnes de d'Ormesson.

Gerbault : c'est entre les bouées de Dinard et chez les Renault, châtelains des îles Chausey, qu'il a tiré ses premiers bords, aux années folles. La région se prête aux apprentissages, avec ses courants vicieux dont Jacques Perret tirera les plus grands éclats de rire de *Rôle de plaisance*. Gerbault le ronchon! Partir, c'est quand même fuir un malaise. Les parapets d'Europe sentent mauvais, déjà.

Cela ne s'est pas arrangé. La nouveauté, c'est qu'en cinquante ans les *là-bas* ont disparu. Les Marquises se visitent «sur option». La technique a borné les océans et les risques, au point de tuer la joie de courir les uns et les autres. Dans la descente du bateau de Surcouf reconstitué par le chantier malouin de Raymond Labbé, des cadrans réduisent l'aventure minimale – celle de ne plus savoir au juste où l'on est – à une panne de batterie. En peu d'années, le tour du continent antarctique a remplacé celui du Fastnet (Irlande), pour les voiliers courant au large. La compétition entre des bravoures oppose désormais des matériaux, des budgets, des mécènes. Même les tirs spatiaux, les Etats en deviennent économes.

Restent les virages des circuits automobiles, la mort au bout du compte-tours. L'aventure fin de siècle pue l'huile de ricin, l'autocollant, le pognon. Tandis que des écrivains échangent leurs recettes de rêverie, sous les remparts de Saint-Malo, un nouveau ferry à turbines met à moins d'une heure Jersey, hier pur exil. Le temps galvaude l'espace : l'île n'est plus une île si elle n'est pas défendue par un anneau d'attente, d'incertitude quant à son existence même. Le tunnel sous la Manche relève moins de l'ingénierie que de la manipulation biologique, du lavage de cerveau.

*Par chance, l'espace du dedans résiste* aux viols de la mécanique. L'acteur Alain Cuny, autre Malouin, avait l'air tombé du Moyen Age, cathédralesque, parce que l'indifféraient les progrès qui ne sont pas intérieurs. Ses cheveux en brosse, ses mains *énormes* – un mot pour lui, *énorme*, grondant, essoufflé, nasal – le faisaient ressembler à ces troncs lissés par un long séjour dans l'eau et que la marée roule en haut des dunes, sémaphores torturés, glorieusement indéchiffrables.

Qu'il créât *Tête d'or* de Claudel, qu'il résumât une conférence de Lacan (étonnant, le résumé, sans rapport avec les propos du psychiatre, mais tire-bouchonné comme ses concepts et ses cigares), qu'il parlât d'un parfum ou d'une réplique de *l'Annonce faite à Marie*, rien ne gênait plus Cuny que de passer pour avoir proféré quoi que ce fût. La voix s'assourdissait, le corps massif reculait, de sa démarche de scaphandre, et se fondait dans le décor : mettons qu'il n'avait rien dit. Enoncer à coup sûr : *telle était à ses yeux* l'audace suprême, exorbitante, obscène.

Naviguer dans les mots, voilà la randonnée primordiale, et que l'étrécissement de la planète ne compromettra jamais. On se lance, voile haute, et déjà des grains montent du large, un corsaire se pose dans les haubans, béquille à la main et perroquet sur l'épaule, le soir sent la vanille des antipodes; où relâcher? comment faire le point? où poser l'autre point fatal, celui des ponctuations? pourquoi conclure? pourquoi s'être lancé? *Là-bas* est toujours un peu plus bas sous l'horizon, sous la page imprimée. La phrase, aventure ultime.

هكذا من الأصل



## YÉMEN

# Les sudistes ont du mal à rallier les tribus

**Le missile sol-sol qui est tombé, lundi 23 mai, sur un quartier résidentiel de Sanaa, à environ 200 mètres du palais du président Ali Abdallah Saleh, a fait quinze morts et plus de quatre-vingt blessés, selon les équipes de secours. C'est, selon les autorités de Sanaa, le vingt-deuxième missile sol-sol tiré par les troupes sudistes contre des villes du Nord depuis le déclenchement des hostilités, le 5 mai.**

**Les Etats-Unis ont dénoncé, lundi, la déclaration unilatérale d'indépendance des sudistes et appelé au « dialogue politique ». *« Le résultat immédiat* [de cette sécession] *sera de prolonger les combats, et d'augmenter le nombre des victimes et les souffrances de la population civile »*, a indiqué le porte-parole du département d'Etat.**

MUKALLA (Hadramaout)

*de notre envoyée spéciale*

Assis au soleil, devant une mer d'huile, quelques « soldats » discutent... de la meilleure facon de résister aux forces nordistes du président Ali Abdallah Saleh. Venus de la province de Shabwa pour *« voir »* avec le président Ali Salem El Bid comment *s'organiser, ces membres de la* tribu Awlaki, la plus importante de la province (20 000 hommes), côtoient quelques militaires épuisés, rentrés, dans la nuit, d'Atak, la capitale du gouvernorat de Shabwa, tombée, lundi 23 mai, aux mains des troupes loyalistes.

Keffieh bariolé, la taille prise dans un *fouta* multicolore, ces hommes qui, contrairement à la plupart de leurs compatriotes sudistes, portent la *jambia*, ce poignard recourbé que glissent dans leur ceinture les nordistes, ressemblent plus à des miliciens venus marchander leur ralliement qu'à une troupe prête au combat.

Débouché de l'oléoduc des champs pétroliers de Massilah, exploités par la compagnie Canoxy, Mukalla, sur l'océan Indien, est, depuis près d'une semaine, le siège du nouveau pouvoir sudiste et c'est dans sa villa ou le palais du gouverneur que M. El Bid, président de la République démocratique du Yémen, reçoit ses hôtes. Dans les rues de ce très vieux port, bordées de hautes maisons aux fenêtres en arceaux, les pick-up sur lesquels sont montés des mitrailleuses vont et viennent.

Apparemment toujours aussi confiant, malgré une situation militaire difficile, M. El Bid est officiellement à Mukalla pour réorganiser les fronts. *« Les nordistes n'ont rien pu réaliser,* a-t-il affirmé, lundi, au cours d'une conférence de presse, *et le temps ne joue pas en leur faveur. »* Sans reconnaître la chute d'Atak, carrefour stratégique important et siège d'une base aérienne, il admet toutefois *« une percée nordiste venue de Marib »*. *« Les nordistes savent que la population de Shabwa est contre eux et ils n'atteindront jamais les gisements pétroliers qu'ils visent »*, assure M. El Bid. Pour le moment, ceux-ci, situés à 300 kilomètres plus à l'ouest, sont en effet hors de portée et – les responsables de Canoxy le confirment – *« la production continue à son rythme, soit 150 000 barils par jour »*.

### Besoin de reconnaissance internationale

Conscient des effets d'une sécession qui n'a encore été reconnue par personne, M. El Bid s'est montré soucieux de souligner la volonté d'union de son régime, *« quand un nouveau gouvernement démocratique siégera à Sanaa ». « Nous combattrons, nous imposerons notre régime, notre système de gouvernement et nous organiserons nos institutions non pas sur les lignes du Parti socialiste (PSY),* a-t-il dit, *mais dans l'intérêt de tout le pays et dans le respect du multipartisme et des libertés. Nous sommes le noyau du futur Yémen unifié. »*

Les sudistes auront-ils le temps d'asseoir leur pouvoir alors que l'avancée nordiste se confirme sur tous les fronts ? *« Nous avons besoin de temps,* avoue le nouveau vice-premier ministre, secrétaire général de la Ligue des fils du Yémen, Mohsen Mohamed Farid. *La plus grande confusion règne en ce moment et nous devons d'abord stopper les nordistes, puis rassembler nos forces pour repenser toute notre stratégie, avant de lancer une contre-offensive. »* A son avis, *« le PSY s'est mal conduit dans le passé avec les tribus et aujourd'hui celles-ci sont peu enclines à lui venir en aide ». « Il nous faut du temps pour expliquer à nos gens la nouvelle situation politique et leur faire comprendre le sens de notre lutte »,* ajoute cet opposant dont le parti s'est allié au nouveau régime.

M. Farid l'avoue aussi : *« Nous avons besoin de reconnaissance internationale car cela nous aidera à convaincre la population. »* Mais, pour l'heure, seule la république autoproclamée du Somaliland a reconnu le nouvel Etat. *« Nous avons déclaré l'indépendance à la veille de l'Aïd et pendant le week-end »*, a expliqué M. El Bid pour justifier le silence des pays arabes et de la communauté internationale. Mais, a-t-il ajouté, *« certains pays arabes sont sensibles à notre position et nos conversations avec eux continuent »*.

A l'Hôtel Hadramaout où soldats et membres des tribus ont remplacé les touristes, ces considérations pèsent de peu de poids. Visiblement la guerre ne fait pas encore recette. Il faudra plus que des bonnes paroles pour convaincre ces hommes, qui n'ont qu'une vague idée de ce qu'est un Etat, que la lutte engagée est la leur.

FRANÇOISE CHIPAUX

200 km
Mer Rouge
Atak
Mukalla
Aden
Golfe d'Aden
ancienne frontière
YÉMEN

La mise en œuvre de l'autonomie palestinienne à Gaza et à Jéricho

# Itzhak Rabin somme Yasser Arafat de confirmer son engagement dans le processus de paix

**Sensible aux critiques de la droite et profondément irrité par la lenteur avec laquelle les Palestiniens assument leurs premières responsabilités dans les enclaves autonomes de Gaza et de Jéricho, s'appuyant en outre sur une interprétation théologique de propos tenus par Yasser Arafat, le gouvernement israélien a décidé, lundi 23 mai, d'exercer davantage de pression sur le chef de l'OLP.**

JÉRUSALEM

*de notre correspondant*

Les médias israéliens ayant publié le texte intégral d'une déclaration faite, le 10 mai, par M. Arafat dans une mosquée sud-africaine – déclaration interprétée ici comme la preuve irréfutable que l'intéressé n'aurait aucune intention de se conformer aux accords sur l'autonomie, signés le 4 mai au Caire –, le premier ministre, Itzhak Rabin, a sommé son partenaire palestinien de réitérer publiquement tous les engagements pris depuis plus de neuf mois. Selon Oded Ben Ami, porte-parole de M. Rabin, l'exigence a été transmise, lundi, au principal conseiller du chef de l'OLP, Nabil Chaath.

Selon une cassette enregistrée à son insu lors de son voyage pour l'investiture de Nelson Mandela, le chef de l'OLP ne se contentait pas d'appeler les fidèles musulmans au *djihad* (guerre sainte) pour *« la libération de Jérusalem »*, il comparait aussi l'accord du Caire à celui conclu, en 628, par Mahomet avec la tribu des Qoraychites, qui contrôlait alors La Mecque. Théoriquement valable pour dix ans, cet accord, qui réglementait les visites du Prophète *dans la cité, alors polythéiste*, avait été violé deux ans après, ses fidèles prenant finalement le contrôle de La Mecque.

Les médias d'Israël ont multiplié les entretiens avec tous les savants orientalistes du pays. La plupart affirment que c'est Mahomet qui a délibérément ignoré ses promesses et qu'en conséquence c'est bien la même stratégie que M. Arafat entend mettre en œuvre. Que le chef de l'OLP ainsi que d'autres orientalistes, notamment arabes, soulignent, à l'instar de l'encyclopédie Hachette, que c'est la tribu qoraychite qui viola la première les accords conclus ne change rien à l'affaire. Le débat théologique intéresse moins l'opinion israélienne que l'idée, sous-jacente dans toute la presse locale, *qu'il est impossible de faire* confiance au chef de l'OLP.

Comme si les accords du Caire ne dépendaient que de la signature d'un homme, par ailleurs connu pour sa rhétorique fleurie et ses affirmations approximatives, comme si la réaffirmation des grands principes par ce même homme pouvait changer quoi que ce soit à la nature éminemment délicate de ces accords, le gouvernement a choisi la voie de la sommation. Cette tactique, qui peut en partie s'expliquer par la pression politique à laquelle M. Rabin est lui-même soumis dans la rue comme au Parlement – où cinq motions de censure ont été présentées et rejetées, lundi –, ne fait cependant pas l'unanimité du cabinet.

Soucieux d'inscrire l'injonction du premier ministre dans un problème autrement plus sérieux que cette tempête dans un verre d'eau, le ministre de la police, Moshe Shahal, a déclaré, lundi, à la Knesset que si l'OLP ne réussissait pas à contrôler la situation sur le terrain, *« si les attentats terroristes et les dérapages verbaux de Yasser Arafat »* continuaient, alors Israël pourrait suspendre le processus en cours et *« ne pas mettre en œuvre la prochaine phase »*. Même si parfois *« les mots entrent dans l'Histoire,* a-t-il cependant ajouté, *ce sont les faits qui la construisent »*.

PATRICE CLAUDE

**Les Palestiniens rejettent les exigences israéliennes.** – Plusieurs dirigeants palestiniens ont rejeté, lundi 23 mai, l'exigence du premier ministre israélien sommant le chef de l'OLP de confirmer publiquement son engagement dans le processus de paix. *« Le vrai danger* (...) *ce ne sont pas les déclarations de M. Arafat, mais les actes de M. Rabin, les faits accomplis qu'il multiplie sur le terrain, à Jérusalem »*, a déclaré Saeb Erakat, membre de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie. *« Selon la Déclaration de principes* (signée à Washington), *l'accord « Gaza, Jéricho d'abord » est temporaire,* a souligné Ahmed Tibi, conseiller politique de M. Arafat, *et il y en aura un autre sur le statut définitif, dans lequel nous demanderons Jérusalem-Est comme capitale de l'Etat palestinien. » – (AFP.)*

## « Djihad » pour « libérer » Jérusalem

Lors de son déplacement en Afrique du Sud, où il avait assisté, le 10 mai, à l'investiture du président Nelson Mandela, Yasser Arafat avait prononcé un discours à la mosquée de Johannesburg, et ses propos ont été enregistrés sur cassette.

S'agissant de l'avenir de Jérusalem, il avait notamment déclaré : *« Notre bataille principale, c'est Jérusalem ! (...) Venez prier à Jérusalem ! Venez nous aider à déclencher le* djihad (guerre sainte) *pour la libération de notre capitale historique. (...) J'ai insisté auprès des Israéliens pour avoir une lettre précisant que Jérusalem est l'un des points à discuter. (...) Jérusalem n'est pas la capitale permanente d'Israël, elle est la capitale de la Palestine. »*

Au sujet de l'accord sur l'autonomie à Gaza et à Jéricho d'abord, signé, le 4 mai, au Caire, le chef de l'OLP, faisant allusion à un pacte de non-agression conclu, en 628, par Mahomet, avait notamment dit : *« Cet accord ne représente pour moi pas plus que l'accord signé par notre prophète avec les Qoraychites. (...) Il s'agit d'un accord de dernière catégorie. »*

## LIBAN

# Le Hezbollah menacé d'agir dans l'ensemble du pays

BEYROUTH

*de notre correspondant*

Le Hezbollah, mouvement islamiste pro-iranien, a haussé le ton après l'enlèvement d'un de ses dirigeants, Moustapha Abou Ali Dirani, par un commando israélien, dans la plaine de la Bekaa, à près de 100 kilomètres à l'intérieur du territoire libanais. Dans un communiqué, cette organisation intégriste souligne que *« ce crime met en évidence le fait qu'aucun lieu au Liban n'est sûr et à l'abri du danger sioniste qui nous menace tous. Il est nécessaire de considérer désormais toutes les régions libanaises comme des zones d'affrontement »*. Et d'ajouter : *« L'ennemi a choisi d'élargir l'aire de la confrontation, nous ferons de même »*.

Ancien secrétaire général de ce mouvement et chef de file de l'aile dure, Cheikh Sobhi Toufayli a mis en cause l'Etat libanais, l'accusant d'être *« entièrement responsable dans cette affaire qui intervient dans le cadre de la normalisation des relations avec Israël. (...) Il a participé au rapt de Dirani. Les sionistes ne l'ont pas enlevé, il leur a été remis. »* Moins catégorique, le guide spirituel du Hezbollah, Cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, a néanmoins accusé de « laxisme » le gouvernement qui prétend *« désarmer ceux qui veulent faire face à l'ennemi sioniste alors qu'Israël agit en toute impunité dans le pays »*.

Cet enlèvement embarrasse le gouvernement libanais qui, par la voix du ministre de la défense, a dénoncé cet *« acte de piraterie »* et demandé la *« libération immédiate »* de M. Dirani. Il s'inquiète aussi de l'intention du parti intégriste de considérer tout le Liban comme zone d'affrontement, et non pas seulement le sud du pays.

LUCIEN GEORGE

**Nouveau raid israélien.** – Un porte-parole militaire israélien a confirmé, mardi 24 mai, que l'armée de l'air avait fait un raid contre des positions du Hezbollah, au sud-est de Saïda, dans le sud du Liban. *« Nos appareils ont attaqué des positions du Hezbollah qui servaient de camps d'entraînement et de bases de départ à des attaques contre Israël »*, a ajouté le porte-parole. *– (AFP.)*

## ÉGYPTE

# Le gouvernement déclare la guerre des mosquées aux islamistes

LE CAIRE

*de notre correspondant*

Entre le gouvernement et les islamistes, la guerre des mosquées est déclarée. Lors de la fête de l'Adha, commémorant le sacrifice d'Abraham, les autorités égyptiennes ont interdit, samedi *21 mai, au cheikh Ghazali* de s'adresser à plus de cent mille fidèles, massés devant la mosquée Moustafa-Mahmoud, au Caire. Considéré comme un religieux modéré pendant des années, malgré son activisme en Algérie, le cheikh Ghazali est aujourd'hui *persona non grata*. Une autre personnalité proche des islamistes, le cheikh Abdel Kafi, a aussi été interdite de prêche à la mosquée cairote Assad-Ibn-el-Forat.

Début mai, neuf personnes, dont trois policiers, avaient été blessées lors d'une manifestation autour de la mosquée de Wardayan, située dans un des quartiers les plus pauvres d'Alexandrie. Plusieurs centaines d'islamistes s'étaient enfermés dans le bâtiment pour empêcher que celui-ci ne soit confiée au ministère des Waqfs (biens religieux), et 350 personnes avaient été interpellées. Ce sont là quelques exemples de la sourde bataille que se livrent, depuis un peu plus d'un an, le gouvernement et les islamistes pour le contrôle des mosquées.

On estime à plus de cent cinquante mille le nombre de mosquées dans le pays, sans compter les innombrables *zaouyas*, ces mini-mosquées situées souvent au bas des immeubles et dont la multiplication a été favorisée par un arrêté des années 70 qui exemptait d'impôts les propriétaires d'édifices incluant un tel lieu de culte. Devant la montée *de l'islamisme, qui s'en sert de* centres de propagande, le gouvernement avait décidé, à la fin des années 80, de réglementer la construction des mosquées.

La première mesure adoptée fut le rattachement des mosquées « indépendantes » au ministère des Waqfs. Encore fallait-il disposer de moyens financiers pour les « nationaliser ». Le ministère ne contrôlait alors qu'un peu plus du quart des mosquées. Ce n'est qu'au cours des dix-huit derniers mois, après le début du terrorisme, que le gouvernement commença à doter le ministère de moyens pour appliquer les nouvelles dispositions. Plusieurs mosquées connues pour être des bastions des extrémistes musulmans furent investies, souvent avec l'appui de la police, et un grand nombre de zaouyas fermées, notamment dans la région d'Assiout, en Haute-Egypte.

Le gouvernement a lancé une autre offensive pour neutraliser les mosquées islamistes. Le ministre des Waqfs a annoncé, début mai, que dorénavant seuls les cheikhs qui ont son aval avaient le droit de prêcher, afin d'écarter *« ceux qui ignorent les vrais préceptes de l'islam »*. Cette mesure a été prise après les confessions, diffusées par la télévision, d'un extrémiste musulman repenti qui avait critiqué le laisser-faire des autorités.

ALEXANDRE BUCCIANTI

## ARABIE SAOUDITE

# Plus de 800 personnes ont trouvé la mort lors du pèlerinage à La Mecque

Les autorités saoudiennes ont confirmé qu'une bousculade meurtrière avait eu lieu, lundi 23 mai, pendant le pèlerinage à La Mecque, sans préciser le nombre de victimes, qui, d'après des témoins, pourrait s'élever à au moins 250 dont environ 180 Turcs. Selon un communiqué du ministère de la santé, *« huit cent vingt-neuf personnes au total ont trouvé la mort, cette année, pendant toute la période du pèlerinage »*, qui a commencé le 20 mai. Différentes raisons ont été avancées : bousculades, arrêts cardiaques, vieillesse. Selon le ministère, *« six mille quatre cents autres pèlerins ont été hospitalisés à la suite d'insolations et d'évanouissements »*. Plus de deux millions de musulmans, venus des quatre coins du monde, ont accompli, cette année, le pèlerinage. En juillet 1990, plus de mille quatre cents personnes avaient trouvé la mort à La Mecque, piétinées dans un tunnel, lors d'un mouvement de panique. – *(AFP, AP.)*

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

# Le maintien des Serbes à Gorazde bloque toujours les négociations sur un cessez-le-feu en Bosnie

**SARAJEVO**

*de notre envoyé spécial*

Les négociations sur un cessez-le-feu général en Bosnie – préalable à la reprise des discussions politiques exigées par une partie de la communauté internationale – sont toujours dans l'impasse. Sur le terrain, les forces serbes de Bosnie continuent de dicter leurs conditions et les autorités bosniaques jugent inacceptables les propositions de la communauté internationale (49 % de la Bosnie pour les Serbes, 51 % pour les Croates et les Musulmans bosniaques).

*« Nous sommes pour une paix juste, mais ce que l'on nous offre n'est pas équitable. Le monde nous pousse objectivement vers la guerre en ne nous offrant aucune solution alternative »*, a déclaré, lundi 23 mai, de Paris à la télévision bosniaque le président Alija Izetbegovic, qui a dit ne pouvoir abandonner les *« territoires occupés »* par les Serbes. De plus, avant d'entamer toute discussion sur le cessez-le-feu, le gouvernement bosniaque demande que les termes de l'ultimatum lancé par l'OTAN en avril aux forces serbes qui envahissaient Gorazde soient, un mois plus tard, au moins respectés dans les formes.

Or, malgré un accord supplémentaire avec la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), signé samedi, près de 150 Serbes en armes étaient toujours présents lundi dans la zone d'exclusion de 3 kilomètres décrétée par l'OTAN dans l'enclave musulmane de Bosnie orientale. Selon l'accord, les Serbes auraient dû partir dimanche. Mais, lundi, la FORPRONU a dû reconnaître qu'elle était *« déçue que les forces serbes n'aient pas réagi »*, qu'elles soient toujours présentes dans la zone.

*« Le succès des négociations de paix dépend d'un cessez-le-feu général, qui dépend du retrait de la zone des 3 kilomètres »*, a souligné le directeur des affaires civiles de l'ONU en ex-Yougoslavie, Sergio Vieira de Mello. *« L'ONU doit agir très rapidement pour assurer un retrait total »*, a-t-il dit, sans plus de précision.

Non contentes d'avoir ignoré l'accord conclu avec l'ONU, les forces serbes ont posé des conditions avant de respecter un autre terme de l'ultimatum : la liberté de mouvement pour les observateurs militaires de l'ONU dans la zone d'exclusion de 20 kilomètres – des armes lourdes – imposée par l'OTAN autour de Gorazde. Avant de laisser des « casques bleus » inspecter la zone (où, malgré les affirmations de l'ONU, il resterait des armes), les forces serbes exigent maintenant que 570 Serbes soient *« libérés »* de Gorazde et que l'armée bosniaque se retire de l'une des collines de l'enclave.

Les Serbes auraient justifié leur présence dans la zone d'exclusion de l'OTAN par le fait que l'armée bosniaque reste sur cette colline, selon l'ONU. Pourtant, l'armée bosniaque n'a pas pris part à l'accord de samedi sur le retrait et, toujours selon l'ONU, les deux choses n'ont pas été liées. Bref, on semblait une fois de plus s'enliser dans des palabres sans fin sur des points de détail imposés par les forces serbes. *« Si la FORPRONU n'est pas en mesure de faire quelque chose à Gorazde, comment pourrait-elle le faire sur un plan plus large ? »*, s'est interrogé le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic.

**JEAN-BAPTISTE NAUDET**

RUSSIE

# La montée en puissance de Pavel Gratchev

**Le ministre de la défense de Russie, Pavel Gratchev, qui devait exposer mardi 24 mai à Bruxelles sa conception des rapports entre l'OTAN et son pays, semble jouer un rôle déterminant dans la conduite de la politique russe.**

**MOSCOU**

*de notre correspondant*

C'était en septembre 1993. Boris Eltsine, flanqué du ministre de l'intérieur Viktor Erine, se tenait à l'entrée de l'un des palais du Kremlin. L'épreuve de force contre le Parlement avait tout juste été engagée, et il s'agissait de montrer au pays, par caméras interposées, que la police et l'armée soutenaient le président. Le ministre de la défense, Pavel Gratchev, arriva à son tour, avec un sourire vaguement goguenard, regardant sa montre comme pour signifier que, non, il n'était pas en retard. Pourtant, il s'était fait attendre.

Dix jours plus tard, avant l'assaut final contre la Maison Blanche, il se fera une fois de plus attendre, et prier, exigera un ordre écrit du président. Après quoi, il fera le travail, au canon.

Le surlendemain, Boris Eltsine annonçait la prochaine adoption d'une nouvelle « doctrine militaire », entérinée peu après. Toujours en partie mystérieuse (le général Gratchev doit enfin en préciser la teneur à Bruxelles), elle accroît notablement le rôle des forces armées russes tant à l'intérieur qu'au *« proche étranger »*.

Les hésitations, les lenteurs, du général Gratchev pouvaient bien susciter d'aigres réflexions chez les « démocrates », tandis qu'à l'inverse nombre d'officiers, y compris au plus haut niveau, avaient des états d'âme, regrettaient que l'armée fût sortie de



sa neutralité proclamée pour trancher ce conflit politique. Loin d'être sanctionné ou sacrifié, Pavel Gratchev allait poursuivre sa montée en puissance. Certes, Boris Eltsine ne lui a pas vraiment pardonné d'avoir ainsi marchandé son soutien – ses Mémoires en témoignent.

De leur côté, certains responsables du haut état-major considèrent toujours avec condescendance l'ancien officier de parachutistes si rapidement propulsé au sommet de la hiérarchie militaire. De même, personne n'a oublié que en août 1991, Pavel Gratchev avait commencé par obéir aux ordres des putschistes, avant de changer de camp. Au besoin, on pourrait même ressortir les accusations formulées contre lui au printemps dernier dans une enquête du parquet général sur la corruption et les avantages indus au sein du commandement militaire.

Mais, aujourd'hui, Pavel Gratchev semble intouchable. Le porte-parole de M. Eltsine vient de lui réitérer l'appui *« politique et moral »* du président, réprouvant même *« les jeux de coulisses »* de ceux qui tentent *« de dresser l'armée contre le président »*. Le général Gratchev, après avoir plaidé sa cause avec insistance auprès de M. Eltsine, est désormais assuré que la part du budget consacrée aux forces armées sera considérablement augmentée par rapport au projet initial du gouvernement.

### *« La CEI, c'est la Russie »*

Surtout, c'est dans la définition de la politique extérieure de la Russie que le général Gratchev fait désormais entendre sa voix, de plus en plus distinctement. Qu'il s'agisse de la Yougoslavie, de la Géorgie, du conflit du Karabakh, de la sécurité en Europe ou des relations avec l'OTAN, c'est très souvent lui qui donne le ton, ou du moins exprime le premier clairement, voire brutalement, ce qui jusque là restait entouré de brouillard. L'hiver dernier, il refuse publiquement l'aide réclamée par Edouard Chevardnadze, dont les forces sont en train de perdre la guerre d'Abkhazie, et quand l'armée russe sauve au contraire le président géorgien d'une offensive de son rival Zviad Gamsakhourdia, ce n'est qu'après avoir imposé ses conditions, sa présence permanente en Géorgie.

En février, il annonce subitement que la Russie disposera de cinq bases militaires dans le Caucase, y compris en Azerbaïdjan : les dirigeants de Bakou ont beau s'y opposer avec la dernière énergie, le général Gratchev est décidé à leur imposer sa volonté.

C'est donc lui qui, il y a une semaine, a mené à la baguette la conclusion d'un accord entre la Russie, l'Arménie, le Haut-Karabakh et l'Azerbaïdjan, qui prévoit un cessez-le-feu sur l'actuelle ligne de front et l'introduction (sur le territoire azéri) de troupes russes d'interposition. Là encore, il tient à ce que cette démonstration d'autorité ait lieu en public, assénant au passage quelques vérités bien senties du genre : *« La CEI, c'est la Russie »*, et révélant le peu de cas qu'il fait de la CSCE.

En réalité, il y va tellement fort que l'Azerbaïdjan, pourtant acculé, refuse *in extremis* de signer l'accord tel quel et, selon toute apparence attire l'attention des Etats-Unis sur ce diktat. Depuis, Washington a discrètement rappelé que l'introduction de forces russes sur le terrain devait se faire avec l'accord de l'ONU et de la CSCE – tandis qu'Alain Juppé faisait une remarque similaire lors de sa récente visite à Moscou.

Cette diplomatie trop ostentatoire risquerait-elle de se retourner contre lui ? Le général Gratchev ne s'en préoccupe guère, tout souci de discrétion lui semble étranger. Au plus fort de la crise de Gorazde, il invite une chaîne de télévision russe à assister à sa conversation téléphonique avec le secrétaire au Pentagone, fait état de garanties que lui aurait apporté William Perry...

### *Les premiers violons*

A la mi-avril, il annonce soudain qu'il a *« changé d'avis »* sur le Partenariat pour la paix proposé par l'OTAN, que tout cela est désormais sans intérêt.

Ni le ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev, qui à l'époque venait de reporter une visite à Bruxelles au cours de laquelle il devait précisément signer l'accord, ni Boris Eltsine lui-même ne sont allés aussi loin. Mais ensuite, une fois que le « message » a été bien compris à l'Ouest, et quand il s'agit de définir les nouvelles conditions posées par la Russie à l'adhésion au Partenariat, et plus généralement le statut privilégié qu'elle revendique dans toutes les questions de sécurité en Europe, c'est à nouveau Pavel Gratchev qui joue les premiers violons. Très logiquement, c'est donc lui qui devait exposer, mardi à Bruxelles, la version définitive du plan russe.

Jamais, même à l'époque soviétique, un simple ministre de la défense n'avait démontré pareille assurance. Pavel Gratchev finira-t-il par se faire taper sur les doigts, ou joue-t-il simplement le rôle qui lui est dévolu, à un moment où la Russie se refait une identité en reprenant son rôle de grande puisssance ?

Il y a un peu plus de deux ans, des démocrates eltsiniens expliquaient qu'en Russie, comme dans toute démocratie « normale », le ministère de la défense devait être confié à un civil, et pourquoi pas à une femme. Il y avait même une candidate déclarée, Galina Staravoïtova, alors proche conseillère du président. Qui s'en souvient encore ?

**JAN KRAUZE**

ALLEMAGNE

# *Roman Herzog, patriote, démocrate et conservateur*

**Le nouveau président de la République fédérale, élu lundi 23 mai au troisième tour de scrutin par l'Assemblée fédérale, incarne – à l'image du chancelier Kohl – une Allemagne sans états d'âme.**

**BERLIN**

*de notre envoyé spécial*

Roman Herzog, candidat des Unions chrétiennes (CDU/CSU) du chancelier Helmut Kohl, a été élu au troisième tour septième président de l'Allemagne fédérale, lundi 23 mai, par l'Assemblée fédérale réunie pour la première fois depuis la réunification allemande au Reichstag de Berlin. Son élection a été largement décidée par le Parti libéral, partenaire minoritaire de la coalition de M. Kohl.

Les Allemands ont pour nouveau président de la République un *Herr Professor Doktor* de soixante ans, aux accents roulants de sa Bavière natale, Roman Herzog, qui présidait ces dernières années la Cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe. Après son élection, le successeur de Richard von Weizsacker a déclaré qu'il représenterait une Allemagne *« prête à jouer son rôle dans le monde, mais décrispée et en desserrant la mâchoire »*.

Le déroulement de son élection, à cinq mois des prochaines législatives, a montré que le chancelier Helmut Kohl pouvait compter sur la cohésion de sa majorité gouvernementale. Le candidat du Parti social-démocrate, Johannes Rau, indéboulonnable ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, était le plus populaire de tous les candidats en lice. Dans les sondages, ce protestant débonnaire et chaleureux était le favori de l'opinion, notamment dans les Lander de l'Est, où il donnait l'impression de pouvoir comprendre les problèmes des gens. Il a réuni sur son nom au troisième tour les voix des Verts, des anciens dissidents, et des communistes réformateurs de l'Est, enfin celles d'une frange du Parti libéral.

Cela n'a pas suffi, contre un Parti chrétien-démocrate qui avait serré les rangs dès le premier tour autour de son candidat et a pu compter sur l'appui de la direction du Parti libéral (FDP). Ceux qui avaient fait miroiter une possible défection de l'aile gauche de la CDU et des libéraux en ont été pour leurs illusions. Le président du Parti libéral, Klaus Kinkel, ministre des affaires étrangères, qui défend le maintien de la coalition, a été fidèle à ses alliés.



### *L'antithèse de M. von Weizsäcker*

Avec 696 voix contre 605 à Johannes Rau et 11 au candidat du Parti républicain d'extrême droite, Hans Hirzel, Roman Herzog était élu sous les acclamations de ses troupes, pour le plus grand plaisir d'un chancelier Kohl rayonnant. Seul candidat de l'Est, le biologiste Jens Reich, ancien du mouvement Neues Forum et grande figure de l'opposition au moment de la chute du régime communiste, avait, au premier tour, recueilli 62 voix, venant principalement des Verts et des communistes réformateurs. 132 voix s'étaient également portées sur la « grande dame » du FDP, Hildegard Hamm-Brücher, soixante et onze ans.

Roman Herzog est donc le premier président élu au nom de cette nouvelle Allemagne portée sur les fonts baptismaux en ce même Reichstag, au soir du 3 octobre 1990, un an après la chute du mur de Berlin. Son élection apparaît pourtant comme une sorte de consécration de cette Allemagne « kohlienne » qui a confisqué à son profit la réunification, une Allemagne ancrée dans les régions de l'Ouest, cossue et conservatrice, européenne mais rêvant de conformer l'Europe à son provincialisme.

Roman Herzog est l'antithèse de ce qu'était Richard von Weizsacker, aristocrate patriote et cosmopolite, conservateur mais éclairé. Il appartient au monde d'un Helmut Kohl, dont il est d'ailleurs une découverte. Il incarne, lui aussi, une sorte de bon sens pratique, démocratique et sûr de ses valeurs.

Ses premiers mots pour accepter son élection ont fait se gausser l'aile libérale de la société allemande et ont immédiatement suscité de vives critiques des sociaux-démocrates : le président Herzog se souhaite une Allemagne *« décrispée »*, *« aimant la paix, la liberté, travailleuse, soucieuse de justice, tolérante et ouverte au monde »*. A peine une référence, en passant, à l'Europe, pas un mot sur les violences, sur les attaques racistes de ces dernières années, de ces derniers jours encore, et un discours à la limite de la condescendance pour les Allemands de l'Est, *« qui ne sont pas pour nous une charge, mais un gain »*.

Cette première intervention spontanée du nouveau président en dit sans doute plus long sur ce qu'il incarne que les portraits lénifiants publiés ces derniers mois par la presse allemande, partie elle aussi à la découverte d'un personnage qui se confondait jusque-là avec la toge rouge du premier juge de la Cour constitutionnelle. Massif et robuste comme les paysans bavarois parmi lesquels il est né, à Landshut, le 5 avril 1934, Roman Herzog a la conscience tranquille de l'honnête homme parvenu, sans devoir rien à personne, au summum de ce qu'il pouvait espérer ; la conscience tranquille aussi de ces notables qui ont construit la démocratie de l'après-guerre, fiers d'une Allemagne ayant retrouvé le chemin du bon droit et qui n'a plus de comptes à rendre à personne.

### *Les mains propres*

*Roman Herzog n'a pas été* pour rien le gardien de la Constitution. Il incarne un patriotisme constitutionnel ancré dans les valeurs de la démocratie occidentale et de la culture allemande. Mais surtout, il appartient, comme le chancelier Kohl, à une génération de responsables qui se sentent les mains propres. Richard von Weizsacker a envahi la Pologne comme jeune soldat de vingt ans ; il s'est battu sur tous les fronts de l'Est. Premier président élu de l'Allemagne réunifiée, Roman Herzog est aussi le premier à n'avoir connu le nazisme que comme enfant, à n'avoir pas porté les armes. Il fait typiquement partie de ceux pour lesquels Helmut Kohl revendiquait, lors d'une visite en Israël, en 1984, *« la grâce de la naissance tardive »*.

Richard von Weizsacker a passé toute sa présidence à essayer de réconcilier l'avenir et le passé de l'Allemagne, demandant à ses concitoyens de regarder devant eux sans oublier les crimes commis en leur nom. Roman Herzog n'a pas évoqué une seule fois lundi dans son discours le nazisme. Parlant de la réunification, il a au contraire parlé de *« l'injustice de l'Histoire »* qui a *« par hasard »* placé sur l'Elbe, au milieu de l'Allemagne, la frontière de l'après-guerre entre les deux blocs. Les sacrifices demandés aux Allemands de l'Ouest pour venir en aide à l'ex-RDA sont *« le prix »* de cette injustice. *« Aidés par les Américains que nous ne voulons pas oublier à cette heure »*, a déclaré M. Herzog, les Allemands de l'Ouest ont maintenant *« le devoir moral de réparer l'inégalité »*.

Professeur de droit de son état, Roman Herzog, dont le père avait dirigé le musée de la ville de Landshut, doit sa carrière politique à une rencontre inopinée avec M. Kohl à l'université de Spire, où il enseignait. Le futur chancelier, à l'époque ministre-président de Rhénanie-Palatinat, l'envoie en 1973 diriger la représentation de son Land à Bonn, avec rang de secrétaire d'État. Il y restera cinq ans, avant de rejoindre le gouvernement du Bade-Wurtemberg, d'abord comme ministre de la culture, *puis à l'intérieur*. Il s'y fera connaître par sa poigne de fer dans la répression des manifestations pacifistes.

Nommé en 1983 juge à la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, il en devient en 1988 le président. Son bilan est celui d'un juge conservateur, mais défenseur strict de la démocratie constitutionnelle. Sous sa présidence, la cour défendra le droit de manifestation, mais refusera en revanche de reconnaître l'avortement comme un droit des femmes.

**HENRI DE BRESSON**

هكذا من الأصل

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

# L'ancien gouvernement aurait offert 1,2 million d'hectares de terres au roi des Zoulous avant les élections

**Le gouvernement sud-africain, réuni lundi 23 mai au Cap, a constitué un comité ministériel pour examiner un accord foncier, signé par le précédent cabinet, qui aurait attribué 1,2 million d'hectares de terres au roi des Zoulous, Goodwill Zwelithini. Cet accord, révélé vendredi par l'hebdomadaire libéral *The Weekly Mail and Guardian*, suscite une vive polémique en Afrique du Sud.**

JOHANNESBURG

*de notre envoyé spécial*

Frederik De Klerk aurait cédé secrètement le contrôle d'un cinquième de la nouvelle région du Kwazoulou-Natal au roi des Zoulous, Goodwill Zwelithini, à la veille des premières élections multiraciales de l'histoire du pays. Le Kwazoulou n'existant plus, comme tous les autres homelands « indépendants » ou autonomes, la Constitution intérimaire entrée en vigueur au terme du processus électoral prévoit sa réintégration pleine et entière dans l'Afrique du Sud.

Il semblerait, écrit *The Weekly Mail and Guardian*, que Frederik De Klerk ait voulu empêcher les territoires précédemment administrés par le Kwazoulou de tomber sous le contrôle direct de l'Etat. Ces terres – 1,2 million d'hectares appartenant à l'Etat, que le gouvernement de Nelson Mandela comptait redistribuer à des paysans noirs – viendraient s'ajouter aux possessions du roi des Zoulous et de la chefferie traditionnelle, qui pourraient en disposer selon un droit coutumier de type féodal.

*The Weekly Mail and Guardian* précise qu'une source proche de l'ancien ministère des affaires régionales et foncières aurait affirmé que cette *« transaction secrète »* avait été au cœur des négociations entre le gouvernement du Parti national (NP) de l'ancien président De Klerk, le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela et l'Inkatha du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi, pour inciter ce dernier à participer aux élections. D'autres sources, au sein de l'Inkatha, présentent cet *« arrangement »* entre MM. Buthelezi et De Klerk comme un moyen de protéger le royaume et la monarchie zoulous en cas de succès électoral de l'ANC dans la région, comme le prévoyaient tous les sondages et les experts avant le scrutin.

Le journal cite le nouveau ministre des affaires foncières, Derek Hanekom, qui s'est déclaré *« choqué »* et a reconnu que *« les terres autrefois gérées par le Kwazoulou sont maintenant la propriété privée d'un fonds dépendant du roi »* Goodwill Zwelithini. *« Mon ministère mènera une enquête approfondie afin de déterminer sous l'autorité de qui un transfert de nouvelles terres aurait pu s'effectuer »*, a indiqué M. Hanekom, un ancien fermier blanc, membre de l'ANC, pour qui cette affaire *« peut avoir de graves implications politiques »*.

### *Démentis et indignations*

M. Mandela *« souhaite déclarer catégoriquement qu'il n'a appris l'existence de ce marché que par la presse »*, a indiqué un communiqué publié vendredi par le cabinet du chef de l'Etat, soulignant que ni l'ANC, ni aucun de ses responsables *« n'ont été impliqués dans ces tractations »*. Le vice-président De Klerk a affirmé qu'aucune nouvelle concession n'avait été attribuée au roi des Zoulous. De son côté, le président de l'Inkatha, M. Buthelezi, a qualifié ces informations de *« basse manœuvre politicienne et de pure méchanceté, de la part de gens qui ne veulent pas la paix »*.

Il semble en réalité que l'amendement apporté à la Constitution intérimaire, avant les élections, pour garantir l'existence du royaume et de la monarchie zoulous ait impliqué le transfert des terres composant l'ancien homeland du Kwazoulou sous l'autorité du roi Goodwill Zwelithini. Ce qui n'avait jamais été annoncé publiquement. Le gouvernement de Nelson Mandela, dont le projet était de redistribuer ces terres à des paysans spoliés de leurs droits par l'apartheid, ne disposerait plus, dans la région, que de 300 000 hectares attribuables, si l'on en croit *The Weekly Mail and Guardian*.

Le comité ministériel mis en place lundi doit étudier *« l'impact possible* [de l'accord] *sur un programme de réforme foncière à venir »* et formulera ses recommandations en donnant la priorité *« aux intérêts des Africains dépossédés »*, a indiqué un communiqué. M. Buthelezi, désormais ministre de l'intérieur, a fustigé la presse, qui avait suggéré que cet accord faisait l'objet d'un différend entre lui et le gouvernement. Cette disposition a été ouvertement débattue par l'assemblée de l'ex-bantoustan du Kwazoulou, a-t-il assuré.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

**L'Afrique du Sud, cinquante-troisième membre de l'OUA.** – L'Afrique du Sud a été officiellement admise comme cinquante-troisième membre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), lundi 23 mai, sa candidature ayant obtenu le soutien de la majorité des Etats membres. Le ministère sud-africain des affaires étrangères a indiqué que Nelson Mandela effectuera son premier voyage présidentiel à l'étranger, le mois prochain, à l'occasion du sommet de l'OUA à Tunis. – *(AFP.)*

RWANDA

# Trêve précaire dans l'attente d'un émissaire de l'ONU

Les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont marqué une pause, lundi 23 mai, dans leur offensive contre les forces gouvernementales, à l'occasion de la visite au Rwanda d'un émissaire de l'ONU, Iqbal Riza, qui doit préparer avec les belligérants le déploiement des renforts de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR).

M. Riza a rencontré les dirigeants du FPR dans leur quartier général de Mulindi, dans le nord du pays, mais au lieu de poursuivre sa route jusqu'à Kigali il est retourné jusqu'à la frontière ougandaise, après avoir estimé que sa sécurité n'avait pas été expressément garantie par les deux parties. Il devait prendre mardi un avion pour Kigali.

Alors que la trêve de deux jours demandée par l'ONU aux belligérants avait pour but d'assurer la sécurité de l'envoyé de l'ONU, le secrétaire général du FPR, Théogène Rudasingwa, a affirmé, lundi, au cours d'une conférence de presse à Nairobi : *« Il n'y a pas de trêve, les Nations unies exagèrent. » « Nous continuerons de nous battre jusqu'à ce que la machinerie militaire qui a transformé le Rwanda en cimetière soit mise hors d'état de nuire »*, a-t-il ajouté. Le FPR a affirmé qu'il ne s'opposerait pas à l'acheminement de l'aide humanitaire internationale *via* l'aéroport de Kigali. Pour la première fois en cinq jours, un avion de l'ONU a pu atterrir lundi à Kigali, avec à son bord de l'aide humanitaire et une dizaine d'observateurs militaires de la MINUAR.

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a fait savoir lundi à Addis-Abeba que huit pays d'Afrique ont indiqué être prêts à envoyer des troupes au Rwanda. Un porte-parole de l'OUA a précisé que le Zimbabwe, la Tanzanie, le Ghana, le Nigéria, la Namibie, le Sénégal, la Zambie et le Congo avaient manifesté *« leur soutien et leur engagement clair en faveur de l'opération des Nations unies au Rwanda »*.

D'autre part, Amnesty International a accusé lundi les forces armées rwandaises et le gouvernement à propos des massacres. *« Les forces armées rwandaises et le gouvernement semblent être responsables d'avoir incité, commis et trouvé des excuses aux tueries de masse, particulièrement de membres du groupe ethnique tutsi (minoritaire) »*, écrit l'organisation dans un rapport dont une copie a été distribuée au siège de l'ONU.

Selon l'organisation, *« des déclarations faites par le gouvernement* (rwandais) *et d'autres responsables depuis octobre 1990 visaient de toute évidence à inciter les Hutus à tuer tous les Tutsis, avec une intention apparente de génocide »*. Amnesty déclare cependant disposer d'informations sur des tueries *« délibérées et arbitraires »* dont auraient été victimes des partisans gouvernementaux et commises par des combattants du FPR ou par des civils dans des régions sous leur contrôle, *« bien que cela n'ait pas atteint du tout la même échelle »*. – *(AFP, Reuter.)*

## « L'apathie » des Etats

*Suite de la première page*

Le fait que le mandat de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) ne relève pas du chapitre VII de la charte de l'ONU – et donc que les troupes n'ont pas le droit d'utiliser la force – ne dissuade-t-il pas les pays qui pourraient fournir des contingents ? *« Au contraire*, affirme M. Annan, *le monde n'a pas le courage de s'impliquer dans une opération pour imposer la paix. »* Selon lui, les gouvernements *« se cachent »* derrière leurs *« opinions publiques »*.

Autant M. Annan semble déprimé, autant les diplomates, au sein du Conseil de sécurité, semblent résignés. *« De toute façon le gros des massacres est passé, il faut attendre la suite »*, disent-ils, tout en étant conscients qu'une victoire militaire des Tutsis, très minoritaires, ne mettrait pas fin à la guerre et *« ne ferait que renverser les rôles »*, puisque les Hutus deviendraient à leur tour des rebelles. Le Conseil de sécurité n'ignore pas non plus que, malgré l'embargo sur les armes qu'il a décrété la semaine dernière, l'Ouganda continue à envoyer des armes dans le pays. *« On ne veut pas le savoir, parce qu'on ne saurait pas comment y répondre »*, disent tout simplement les membres du Conseil de sécurité.

AFSANÉ BASSIR POUR

**ALGÉRIE : le préfet de Batna relevé de ses fonctions.** – Le préfet de Batna et quatre hauts fonctionnaires ont été relevés de leurs fonctions, a-t-on appris, lundi 23 mai, à Alger, de source officielle. Ces sanctions ont été prises à la suite *« des résultats de l'enquête sur l'évasion de Tazult »*, au cours de laquelle un millier de détenus avaient réussi à s'échapper, le 10 mars dernier. – *(AFP.)*

**LESOTHO : des policiers en grève ont arrêté un ministre.** – Des policiers en grève ont arrêté, lundi 23 mai, le ministre de l'information et l'ont enlevé pour *« interrogatoire »*, ont déclaré des témoins et des diplomates, à Maseru. La veille, le ministre, Mpho Malie, avait fermement condamné à la radio nationale la grève des policiers et des gardiens de prison, qui entre dans sa troisième semaine. Le ministre des mines, Monyane Moleleki, s'est enfui en Afrique du Sud jeudi, craignant apparemment pour sa vie, ont ajouté des diplomates. – *(Reuter.)*

**TCHAD : le fils de l'ancien président Tombalbaye refuse d'entrer au gouvernement.** – Dans une lettre rendue publique lundi 23 mai, Salomon Ngarbaye Tombalbaye, fils de l'ancien président Ngarta Tombalbaye, a indiqué qu'il refusait de faire partie du gouvernement, alors qu'il avait été nommé ministre de la santé (*le Monde* du 19 mai). Le Mouvement pour la démocratie et le socialisme au Tchad (MDST), parti d'opposition qu'il dirige, a déclaré qu'il *« n'entend pas cautionner un gouvernement qui ne pourra qu'aggraver les souffrances du peuple tchadien »*. – *(AFP.)*

OCÉANIE

AUSTRALIE

# Les « jeunes turcs » à l'assaut de l'opposition libérale

**Au terme d'une semaine de valse-hésitation, le Parti libéral australien a choisi, lundi 23 mai, une nouvelle équipe dirigeante, plus jeune et plus déterminée, avec l'espoir de casser la logique de défaite forgée par onze années d'opposition. Alexander Downer, quarante-deux ans, et Paul Costello, trente-six ans, sont respectivement devenus chef de file et « numéro 2 » des libéraux en défaisant l'ancienne équipe dirigeante de John Hewson.**

SYDNEY

*correspondance*

Depuis quelques semaines, déclarations insidieuses et rumeurs de mutinerie se multipliaient dans les rangs libéraux, tandis qu'officiellement chacun continuait de jurer fidélité à M. Hewson, *« plus déterminé que jamais à rester le chef du parti »*. Jeudi dernier, l'ancien premier ministre, Malcolm Fraser, se déclarait en faveur d'un changement à la tête du parti. Le même jour, le premier de l'Etat du Victoria, Jeff Kennett, affirmait que M. Hewson était *« encore en poste parce qu'il n'y avait pas de successeur naturel au sein du parti »*.

C'en fut assez pour que M. Hewson qui, geste héroïque – ou inconscient étant donné sa cote record d'impopularité –, remette en jeu son poste. Les cartes sont alors tombées, sanctionnant *a posteriori* M. Hewson pour la défaite des libéraux aux élections de mars 1993 et pour sa direction peu glorieuse depuis. La première surprise vint de l'alliance des deux « jeunes turcs » – comme les a baptisés la presse australienne – que l'on pensait rivaux.

M. Downer, originaire d'Adélaïde, capitale de l'Australie-Méridionale, fort d'un père ministre de Robert Menzies (fondateur du Parti libéral) et d'un grand-père cosignataire de la Constitution australienne, offre, après dix ans au Parlement, un « pedigree » exceptionnel. M. Costello présente un profil plus moderne et plus agressif. Avocat originaire de Melbourne, il se fit remarquer pour avoir défendu la cause de petites entreprises contre les syndicats. Mais sa jeunesse en politique fédérale et son image d'ultralibéral l'empêchaient de briguer dès à présent le poste dirigeant.

Dans l'immédiat, le duo Downer-Costello offre aux libéraux ce dont ils ont le plus besoin : la possibilité d'un nouveau départ. Ils semblent en outre beaucoup plus acquis au savoir-faire politique que ne l'étaient leurs prédécesseurs et leur élection aura eu le mérite de casser la rivalité traditionnelle entre les deux « vieux chefs », Andrew Peacock et John Howard, qui ont cautionné leur candidature. Reste que l'arrivée des deux « jeunes turcs » ferme de fait la porte à la vieille garde libérale et affaiblit le rôle des modérés.

Le premier ministre travailliste, Paul Keating, a déclaré lundi que *« ce résultat est le triomphe des riches Australiens, dont les intérêts contrastent totalement avec ceux du pays »*. Une chose est sûre : le jeu politique va se corser pour le Labor, habitué depuis quatre ans à un adversaire « facile ».

FLORENCE DE CHANGY

**VANUATU : formation d'un gouvernement de coalition.** – Le nouveau Parti démocratique populaire (PDP) de Vanuatu a signé, mardi 24 mai, un accord avec l'Union des partis modérés (UPM, majoritaire au pouvoir), formant ainsi le troisième gouvernement de coalition de l'archipel depuis décembre 1991, dirigé par le premier ministre francophone, Maxime Carlot. MM. Regenvanu (vice-premier ministre), Sinker (télécommunications), Tabisari (santé), qui ont quitté le Parti national unifié (PNU) de l'ancien premier ministre Walter Lini pour créer le PDP le 18 mai dernier restent au gouvernement. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

# L'Amérique conteste les Mémoires du maître-espion russe Soudoplatov

WASHINGTON

*de notre correspondante*

Quel crédit faut-il apporter – quarante, cinquante, voire soixante ans après les faits – au témoignage d'un homme de quatre-vingt-sept ans dont le métier, sa vie durant, a été de désinformer et de tuer? Depuis la parution des Mémoires de Pavel Soudoplatov, maître-espion soviétique et acolyte de Beria (*le Monde* du 6 mai), la question agite, dans les colonnes des grands journaux américains, historiens, éditorialistes, savants et lecteurs.

*« Le monde de l'espionnage semble s'être enrichi d'une nouvelle maxime*, ironise le *Wall Street Journal : les vieux espions soviétiques ne meurent jamais, ils écrivent des livres pleins de révélations sensationnelles dans l'espoir de gagner beaucoup d'argent. »* Dans le *Washington Post*, Roald Sagdeev, un membre de la nomenklatura gorbatchévienne qui vit aujourd'hui aux Etats-Unis, relève cette phrase significative de Soudoplatov : *« Mon jugement des gens et de leurs actes est toujours en accord avec la ligne du parti. »* Au sommet de sa carrière, *« essentiellement consacrée à planifier et à exécuter des enlèvements ou des assassinats »*, souligne Sagdeev, Soudoplatov avait vingt mille hommes de main à son service.

Le chapitre qui, évidemment, a le plus choqué les Américains est celui qui accuse les grands savants nucléaires de ce pays – Robert Oppenheimer, en particulier – de trahison : ils auraient, selon Soudoplatov, sciemment contribué à *transmettre* à l'URSS de précieuses informations qui permirent à Moscou d'accélérer sa propre production de la bombe atomique. Or aucun document, aucun recoupement, aucune source complémentaire, ne viennent étayer ces graves accusations.

Les experts américains font le reproche unanime aux coauteurs du livre, Jerrold et Leona Schecter, de donner ainsi foi, *« sans même les commenter, à des accusations gratuites et insultantes contre de grands et honorables savants »*, qui peuvent d'autant moins se défendre qu'ils ne sont *plus de ce monde*. Dans un éditorial, le *Washington Post* demande qu'on ne laisse pas ainsi *« couvrir d'opprobre de tels savants par quelqu'un qui a un intérêt personnel évident à répandre la version de l'Histoire qui le sert et qui, jusqu'à ce jour, reste fidèle à une idéologie stalinienne le dispensant de tout respect de la vérité »*.

Les erreurs factuelles relevées çà et là n'aident pas à renforcer la crédibilité (tel savant accusé n'a jamais travaillé dans le laboratoire que lui attribue Soudoplatov), pas plus que des contresens manifestes sur d'autres épisodes *mieux connus des historiens* : ainsi, écrit dans le *New York Times* Adam Ulam, ex-directeur du Russian Research Center à Harvard, le traitement réservé à Edvard Benes, président tchécoslovaque avant et après la guerre, *« n'est pas seulement diffamatoire, il est absurde »*.

De même, poursuit le *New York Times*, Soudoplatov reprend *« la justification soviétique inlassable et absurde du pacte germano-soviétique de 1939 : que les puissances occidentales cherchaient à pousser Hitler vers l'Est »*. Finalement, relèvent les critiques, le maître-espion excelle surtout dans la description minutieuse des assassinats, comme celui de Trotski, qu'il *supervisa personnellement*. Bref, il y a quelque logique à ce que Pavel Soudoplatov se montre *« plutôt généreux dans son évaluation de Beria, le plus féroce complice de Staline, même s'il fut aussi probablement le plus capable »*.

SYLVIE KAUFFMANN

# *Le dernier hommage à Jacqueline Kennedy*

WASHINGTON

*de notre correspondant*

*« Grâce, dignité, courage »*. Ces mots étaient dans la bouche de *tous ceux* qui ont rendu un dernier hommage à Jacqueline Kennedy-Onassis *inhumée*, lundi 23 *mai*, au cimetière national d'Arlington, aux côtés du président John Kennedy. Décédée jeudi dernier à soixante-quatre ans des suites d'un cancer, c'est elle qui avait choisi de reposer dans ce lieu qui, sur la rive sud du Potomac, en Virginie, en face de la Washington des *palais officiels, abrite* quelques-uns des souvenirs les plus douloureux de la République américaine.

C'est elle qui avait décidé que son cortège funéraire *emprunterait le même itinéraire* que celui du trente-cinquième président des Etats-Unis. C'était il y a trente et un ans, au lendemain de l'attentat de Dallas, et c'était elle qui avait allumé la flamme qui, depuis, brille en permanence devant la tombe de son premier mari. Non loin, sous une simple croix de bois blanc, est enterré Robert Kennedy, assassiné cinq ans après son frère John.

Ce fut une brève cérémonie privée – tout de même retransmise par les télévisions – au cours de laquelle le président Clinton a salué la mémoire d'une *« femme remarquable » qui avait su faire face* avec *« dignité, courage et un bon sens peu commun »* à l'horreur de cette journée du 22 novembre 1963 qui vit son époux assassiné à ses côtés.

### *Recueillement et nostalgie*

Comme alors, l'Amérique a regardé lundi les enfants de « Jackie » et de John Kennedy, John Jr. et Caroline Kennedy-Schlossberg, enterrer l'un de leurs parents. Une centaine de membres du « clan » Kennedy étaient présents, ainsi que le compagnon des dernières années de Jacqueline Kennedy, l'homme d'affaires sud-africain Maurice Tempelsman.

La dépouille de la veuve de JFK avait été transportée de New-York où avait été célébrée, dans la matinée, une messe en l'*église* Saint-Ignace-de-Loyola. Prononçant l'éloge funèbre de sa belle-sœur, le sénateur Edward Kennedy a dit : *« Elle était trop jeune pour être veuve en 1963 et trop jeune pour mourir maintenant. »*

Partout aux Etats-Unis, sa mort a suscité une vive émotion, *tout à* la fois moment de recueillement et de nostalgie. Quotidiens, magazines, télévisions ont multiplié les reportages. Sur fond de films et de photos en noir et blanc, ils ont évoqué ce tout début des années 60 qui virent un couple digne de *Gatsby le Magnifique* – il avait quarante-trois ans, elle trente-et-un – à *la Maison* Blanche incarner une Amérique débordant de confiance et de puissance.

Pour autant, celle qui n'a jamais parlé à la presse intrigue plus que jamais. *« Cette femme élégante, indépendante, qui savait ce qu'elle voulait, reste une femme mystérieuse »*, selon le *Washington Post*. *« Nous vous connaissions à peine »*, écrit *USA Today*, qui s'interroge sur ce que *« cachaient ces yeux inoubliables »*.

ALAIN FRACHON

ASIE

# *Les filières impénétrables de la drogue*

### *Du Triangle d'or aux Amériques, du producteur au consommateur le réseau de la drogue – barons et trafiquants, protection et blanchiment – fonctionne à plein*

BANGKOK

*de notre correspondant en Asie du Sud-Est*

Khun Sa, seigneur de guerre et *roi de la drogue* en Asie du Sud-Est, continue de narguer le reste de la planète. Voilà deux mois, les généraux au pouvoir à Rangoun avaient envisagé de réduire le fief que son Armée Mong Tai (AMT) défend à quelques heures de marche de la frontière thaïlandaise, dans l'Etat shan. Parce que *« le moment n'en est pas encore venu »*, ils y ont provisoirement renoncé, encore que de violents combats soient signalés ces derniers jours dans le secteur.

Khun Sa – ce qui veut dire « prince la prospérité » – avait auparavant, en décembre 1993, célébré *son soixantième* anniversaire avec faste et en toute quiétude dans sa « capitale » de Ho Mong, reliée au reste du monde par un système de communications par satellite. Il a profité de l'occasion pour déclarer l'*« indépendance »* de l'Etat *et pour* rappeler au président Bill Clinton qu'il demeurait disposé à vendre aux Etats-Unis sa récolte d'opium.

Khun Sa a peut-être, pour l'instant, les moyens de se défendre : l'AMT (au moins dix mille hommes entraînés, dit-on) dispose d'un bel arsenal, y compris des missiles SAM-7 anti-aériens chinois. En outre, les voies d'accès à son territoire sont minées. Un *modus vivendi* avec Rangoun est également concevable, puisque la junte tire tout autant profit des *narcodollars* et *qu'elle a signé*, l'an dernier, un cessez-le-feu provisoire avec les Was, ethnie de cultivateurs de pavot sur la frontière chinoise.

Troisième possibilité, plus probable : Rangoun s'accommoderait pour l'instant de l'autonomie dont jouit Khun Sa et que les attaques lancées en décembre dernier – et qui ont repris ces derniers jours – n'aient été qu'un peu de poudre aux yeux des Américains, qui ont mis à prix la tête du rebelle. Quatrième hypothèse, la plus probable : Rangoun aurait choisi une guerre d'attrition afin d'affaiblir économiquement son adversaire avant de songer à lancer une véritable offensive.

### *Complicités thaïlandaises*

Khun Sa et les Was fournissent 70 % de l'opium du fameux Triangle d'or, première région de production asiatique (2 500 tonnes en 1993 et peut-être 3 500 cette année) devant l'Afghanistan (2 000 tonnes en 1992). A partir de là, l'opium ou l'héroïne descendent vers les golfes du Bengale et de Siam. Le Bureau international de contrôle des stupéfiants a indiqué, en mars, que pas moins de 350 kilos d'héroïne avaient été saisis, en 1992, à l'aéroport de Bangkok.

La Chine et le Vietnam sont également devenus des centres de culture ou des voies de passage en direction de l'Australie, du Canada ou des Etats-Unis. Les Thaïlandais ont saisi 1 431 kilos d'héroïne en 1992 et 727 pendant le premier semestre de 1993. Taïwan a annoncé, vendredi 20 mai, la saisie de 100 kilos d'héroïne introduits dans l'île, en fraude, par des pêcheurs thaïlandais au service d'un réseau local. En février, dans *la province vietnamienne* de Laï-Chau, 126 kilos d'opium ont été brûlés en public.

*La lutte contre ce trafic* se heurte, cependant, à des obstacles quasi insurmontables. Le premier : le kilo d'héroïne, évalué à 10 000 dollars sur le marché de Bangkok, ne se revend pas à moins de 200 000 aux Etats-Unis. Les puissants syndicats chargés d'acheminer la drogue sont donc devenus de plus en plus impénétrables et jouissent de nombreuses complicités. Il est tout aussi difficile de savoir de quelle façon les bénéfices sont blanchis. La Thaïlande compterait, à elle seule, plus de vingt-cinq syndicats. Khun Sa y disposerait de son propre réseau de financiers et de vendeurs.

Tout récemment, un tribunal de Californie a gelé les avoirs d'un député thaïlandais accusé d'avoir tenté de faire passer en fraude 45 tonnes de marijuana en 1977 et 1987. Thanong Siriprechapong a eu beau clamer son innocence, il a perdu *le soutien de la formation* d'opposition à laquelle il appartient, le Chat thaï, et perdu ainsi, aux termes de la Constitution, son siège au Parlement. En décembre dernier, un général thaïlandais avait été arrêté à Hongkong lors du démantèlement d'un réseau international. Début 1992, un des barons de la politique thaïlandaise, *Narong Wongwan, avait dû renoncer* à devenir premier ministre lorsque l'on avait appris que les Etats-Unis, le soupçonnant de trafic de stupéfiants, lui avaient refusé un visa d'entrée. M. Narong est encore député, mais les efforts *pour retirer son nom* de la liste noire américaine n'ont toujours pas abouti.

*Enfin, le ministre thaïlandais* des affaires étrangères a eu beau revenir, depuis, sur ses accusations contre dix députés et sept anciens parlementaires, les milieux politiques se retrouvent au cœur d'une polémique sur les trafics de stupéfiants. *Les Etats-Unis ont, en effet*, admis qu'un visa avait été refusé à un autre député thaïlandais en attendant les résultats d'une enquête. Que quatre-vingt-six personnalités, dont un député, aient été interpellées, dans la nuit du 19 *au 20 mai à Bangkok, lors d'un* raid sur une salle de jeux clandestine, n'a guère contribué à rehausser l'opinion que se font les Thaïlandais de certains de leurs dirigeants.

En Thaïlande, où prévaut un système de clientélisme, le débat sur les liens entre réseaux de trafiquants, milieux d'affaires et poli*ticiens est ouvert depuis long*temps. Il a d'autant plus rebondi avec l'« affaire » Thanong qu'un rapport non publié d'un universitaire estime que huit autre députés, non cités mais originaires du Nord-Est, sont également impli*qués dans le trafic de la mari*juana.

Du coup, le projet d'une loi sur le blanchiment de l'argent est revenu à l'ordre du jour. Certains souhaitent également que la loi dicte la « transparence » des fonds reçus par les partis, surtout en période électorale. En Birmanie, en revanche, la lutte contre la drogue est une tout autre affaire : la junte a beau afficher la coopération, la production birmane d'opium a augmenté quatre fois depuis que les militaires ont repris le pouvoir en 1988.

JEAN-CLAUDE POMONTI



NICARAGUA

# La victoire des « orthodoxes » aggrave les divisions au sein du Front sandiniste

La réunion extraordinaire du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) à Managua, du vendredi 20 au lundi 23 mai, a ratifié la domination de l'aile « orthodoxe » de l'ancien président de la République, le « commandant » Daniel Ortega, au détriment des « rénovateurs » animés par l'écrivain Sergio Ramirez, chef du groupe sandiniste au Parlement.

MANAGUA

*de notre envoyé spécial*

*« L'aile radicale détient désormais le contrôle absolu des instances du parti, en particulier l'Assemblée sandiniste et la direction nationale : ce n'est pas démocratique »*, a regretté M. Ramirez. La déception de celui qui fut vice-président dans le régime de Daniel Ortega jusqu'en 1990 est d'autant plus profonde qu'il a été écarté de la direction nationale (bureau politique) du FSLN.

Six des « commandants » issus de la révolution de 1979 ont été réélus à la direction, qui aura désormais quinze membres au lieu de neuf. A la suite de la décision d'attribuer 30 % des postes aux femmes, cinq d'entre elles font leur entrée au sein de cet organisme.

### *Contre la politique néolibérale*

Les deux « rénovateurs » réélus, les « commandants » Henry Ruiz et Luis Carrion, seront d'autant plus facilement neutralisés qu'ils ne pourront plus compter sur la présence de Sergio Ramirez, seul dirigeant sandiniste en mesure de faire de l'ombre à l'ancien chef de l'Etat. M. Ramirez, dont les ambitions présidentielles pour 1996 sont désormais sérieusement menacées, a cependant été réélu à l'Assemblée sandiniste (comité central) où les « orthodoxes » ont remporté 65 % des sièges.

La réunion avait pour objectif de consolider l'*« unité sandiniste »*, menacée par l'opposition entre l'aile révolutionnaire et le secteur démocratique. L'un des principaux animateurs de cette tendance, Luis Carrion, s'était prononcé contre la candidature de Daniel Ortega au poste de secrétaire général, estimant qu'il représentait un *« facteur de polarisation »* au sein du FSLN.

M. Ortega a finalement été réélu haut la main face à Henry Ruiz. Ce dernier proposait d'ou*vrir le parti à une alliance* avec les démocrates-chrétiens en prévision des élections de 1996. Le « commandant » Ruiz, formé à Moscou et converti aux bienfaits de la démocratie, estime que *« la lutte armée reste malheureusement ancrée encore dans bien des esprits, même si elle n'est plus dans le programme du parti »*. Dans une allusion aux méthodes des partisans de Daniel Ortega, il condamne les *« combats de rue »*, qu'il veut remplacer par une *« opposition constructive »*.

Les délégués n'ont pas tenu compte des propositions des « rénovateurs ». En fait, le FSLN n'a guère changé depuis sa défaite de 1990, même si le discours anti-impérialiste a été en partie remplacé par une croisade contre le nouveau *« grand Satan »*, la politique néo-libérale : la langue de bois reste largement *pratiquée et les militants* sont très disciplinés. Toutefois, le seul survivant des fondateurs du FSLN, Tomas Borge, n'a pas réussi à se faire élire président du parti, dont il sera simplement secrétaire général adjoint.

Cette défaite constitue la seule satisfaction des « rénovateurs » : *« Borge a sans doute eu un rôle historique important, mais c'est aussi le plus grand démagogue du Nicaragua »*, lâche Sofia Montenegro, de *Barricada*, qui redoute les effets de la victoire des « orthodoxes » sur l'avenir du journal sandiniste. Les intellectuels sont en effet préoccupés par l'intolérance de l'aile dure : comme le souligne un ancien ambassadeur sandiniste, *« l'expression d'une opinion différente constitue désormais un délit »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

هكذا من الأصل





La campagne électorale et la pression des défenseurs de la Bosnie

# Le débat sur l'avenir de l'Union est éludé par les porte-parole des principales listes

**La majorité et le PS n'avaient préparé les élections européennes que dans une optique de politique *intérieure*, et les « petites » listes n'avaient pas réussi à faire naître un débat véritablement européen. Les amis de Bernard-Henri Lévy ont su profiter de ce vide pour mettre la cause bosniaque au cœur de la campagne.**

**■ VERTS. – Cinq ans après les élections de 1989, qui leur avaient permis d'entrer au Parlement européen, les écologistes se présentent divisés devant les électeurs. Conduite par une vice-présidente de l'Assemblée sortante, Marie-Anne Isler-Béguin, la liste des Verts peine à mobiliser les militants et, selon les sondages, à attirer les électeurs, alors qu'elle subit la concurrence de Brice Lalonde et qu'Antoine Waechter se tient à l'écart de la campagne.**

**■ BILAN. – L'Assemblée de Strasbourg bénéficie de nouveaux pouvoirs, qui lui ont été attribués en 1986 avant d'être confirmés par le traité de Maastricht, mais elle n'a pas su les utiliser pour affirmer son autorité. Le bilan de son activité fait apparaître plus de faiblesses que de réussites.**

Alija Izetbegovic a quitté Paris, mais la Bosnie reste au cœur de la campagne européenne française. Comment pourrait-il en être autrement ? Celle-ci a été, pour l'instant, si anodine, si loin des centres d'intérêts des Français, si vide de réflexions et de propositions, que ce soit sur les dossiers européens ou sur les dossiers français, que Bernard-Henri Lévy et ses amis n'ont eu aucun mal à polariser l'attention sur la cause qu'ils défendent.

Les « politiques », qui s'inquiètent de voir des « amateurs » pénétrer sur leur terrain, ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Tétanisés par l'apparent désintérêt des Français pour l'Europe, obsédés par la préparation des présidentielles, ils ont tout fait, volontairement ou non, pour que le débat ne s'ouvre pas. Et ils s'étonnent, aujourd'hui, que d'autres se soient précipités pour combler ce vide !

A gauche, le principal souci de Michel Rocard était de préserver l'unité du Parti socialiste derrière lui. Plutôt que de bâtir une liste ouverte aux différentes forces sociales que le PS veut attirer à lui (jeunes, banlieusards, syndicalistes...), il a donné la priorité à une « équitable » représentation des « courants », croyant que la seule présence de Bernard Kouchner suffirait à lui attirer les bonnes grâces des partisans du droit d'ingérence humanitaire. Se désintéressant complètement du fonctionnement du Parlement européen, il a préféré sélectionner des candidats aptes à lui assurer une maîtrise de son parti, plutôt que ceux qui auraient été armés pour remplir leur rôle de députés de l'Union.

Les socialistes qui, lors du *débat sur la ratification du* traité de Maastricht, s'étaient présentés comme les meilleurs artisans de la construction de l'Europe paraissent cette fois avoir mis leur drapeau dans leur poche. Que l'Europe soit, aujourd'hui, dominée par des gouvernements conservateurs semble, à leurs yeux, avoir plus d'inconvénients que son union n'a d'avantages. Comme si le vote négatif de bien des départements de gauche au référendum du 21 septembre 1992 obligeait à ne plus brandir fièrement la bannière bleue aux étoiles d'or.

A droite, l'ambiguïté est tout aussi grande. Obsédée par la préservation de son unité, la majorité a mêlé l'eau et le feu . Oubliant que depuis le traité de Rome, la construction de l'Europe et ses modalités sont ce qui distinguent le plus clairement les familles « gaullistes » et « centristes », le RPR et l'UDF ont bâti un « programme commun » européen aussi fade qu'inconsistant. Certes les pro-Maastricht dominent dans la liste conduite par Dominique Baudis, mais le maire de Toulouse, longtemps si fier d'être surnommé le *« fils spirituel de Jean Lecanuet »*, abjure aujourd'hui *« le fédéralisme »* et fait expressément référence à la liste que menait Jacques Chirac contre celle de Simone Veil aux élections européennes de 1979.

### *La profusion des candidats*

Comment les électeurs pourraient-ils s'y retrouver ? Le seul souci des dirigeants du RPR et de l'UDF paraît, là aussi, de récupérer, dans l'optique de la présidentielle, tous leurs électeurs qui avaient refusé la ratification de Maastricht. En fait, les deux grandes forces politiques françaises ont transformé les européennes en « référendum » de politique intérieure : Michel Rocard y recherche l'assurance qu'un espoir lui reste *d'entrer à l'Elysée en mai 1995* ; la majorité en attend la confirmation que l'action d'Edouard Balladur lui permettra de transformer, l'an prochain, l'essai marqué en mars 1993.

Nul n'était venu, jusqu'alors, sérieusement perturber ce petit jeu. Certes Jean-Pierre Chevènement et Philippe de Villiers escomptaient bien profiter du rejet de l'Europe manifesté par les électeurs en septembre 1992. Mais la défense d'une économie étatique par le premier, la croisade réactionnaire, au sens exact du terme, du second ne peuvent que noyer le débat européen. Les écologistes empêtrés dans leurs querelles internes et les ambitions personnelles de bien de leurs dirigeants, n'ont pu être les perturbateurs de la tranquilité des « grands », comme ils l'avaient été il y a cinq ans. Bernard Tapie aurait pu, cette fois, être celui-là, ne serait-ce que parce que lui a une position claire sur la nécessité d'une Europe fédérale, mais sa personnalité et ses ennuis financiers et judiciaires ne peuvent que l'empêcher d'avoir une image nette. La profusion de « petites » listes, défendant des intérêts catégoriels, ne peut que compliquer encore un peu plus la campagne électorale. Certes, c'est là le produit, presque mécanique, d'un scrutin proportionnel à l'échelon national, mais la France aurait pu en limiter les effets en imposant aux postulants, comme la plupart des autres pays de l'Union, le parrainage de quelques élus ou de nombreux électeurs avant d'être admis à concourrir.

Devant cette confusion des idées et la prolifération des équipes en lice, les Français ne pouvaient que se désintéresser du débat. Comme il est de bon ton, en France, d'assurer que le Parlement européen n'a aucune utilité, ne joue aucun rôle dans le fonctionnement de l'Union – c'est pourtant lui, par exemple, qui a imposé un effort substantiel du budget communautaire en faveur des régions les plus pauvres –, comment s'étonner que la campagne pour son *renouvellement soit atone* ?

Les « intellectuels » auront eu le mérite de la réveiller, mais il ne faudrait pas que, cette fois encore, la seule vraie question soit « oubliée » par refus d'y répondre clairement. L'essentiel n'est pas tant de savoir si la France doit aider ou non les Bosniaques à s'armer. L'important est de mettre en place les moyens permettant que ce conflit cesse et que d'autres équivalents ne réaparaissent pas en Europe. Un de ceux-ci est le renforcement de son Union et donc la mise en place d'une véritable politique extérieure et de sécurité commune, comme Maastricht le prévoit. Cela impose à la France et à ses partenaires d'autres abandons de souveraineté. Les trois dernières semaines de la campagne électorale permettront-elles de savoir si les électeurs français le souhaitent vraiment ?

**THIERRY BRÉHIER**

# Marie-Anne Isler-Béguin (Verts), des crapauds de Lorraine au marigot écologiste

*« Tu es bien de Lorraine ? »* A peine installés dans la voiture *qui les conduit*, ce 18 mai, de Clermont-Ferrand à Tulle, les deux militants écologistes, venus chercher à l'aéroport Marie-Anne Isler-Béguin, la mettent devant son principal problème : bien que vice-présidente du Parlement européen et membre du conseil national des Verts, la tête de la liste d'Union des écologistes pour l'Europe est mal connue, au sein même de son propre mouvement.

Pour la énième fois au cours de cette campagne électorale, M[me] Isler-Béguin raconte une enfance où le français et le patois allemand se mêlaient indifféremment, car son village natal, en Moselle, n'était distant de la frontière que d'une vingtaine de kilomètres. A l'époque, dit-elle, le riche était le mineur du bassin houiller. Les petits agriculteurs, comme son père, tiraient le diable par la queue. Tandis que les autres jeunes partaient en colonies de vacances, Marie-Anne et ses cinq frères et sœurs devaient participer aux travaux de la ferme, *« une inégalité que je refusais »*, se souvient-elle.

La défense de la nature fut son premier engagement. L'aumônier au lycée Georges-de-la-Tour à Metz, où elle était pensionnaire, lui fit découvrir le combat pour la protection des espèces, en l'occurrence les... crapauds, particulièrement nombreux au col de Lessy. Plus tard, sous l'influence des Grünen, dont elle suivait le cheminement à la télévision allemande, elle comprit que l'action politique pouvait servir sa lutte pour l'environnement.

### *Les élections de 1986*

A l'université, le souci du busard cendré remplaça celui du crapaud. Surveillante dans un internat la nuit, elle était, le jour, étudiante en géographie, spécialisée en aménagement du territoire, et, pendant ses temps libres, elle parcourait la campagne en compagnie de celui qui devint son mari, Daniel Béguin, pour défendre les rapaces et, aussi, pour persuader les commissions de remembrement de préserver les talus.

Tous deux ont fréquenté l'Institut européen d'écologie, où, à la fin des années 70, les étudiants se pressaient aux cours de Jean-Marie Pelt. Alors que beaucoup se tournaient vers les Amis de la Terre, les Béguin préférèrent le World Wildlife Fund international. Ils avaient à peine vingt ans. *« Nous étions maladroits, jeunes et vindicatifs »*, dit-elle avec une pointe de nostalgie. Le couple a appris à devenir plus « professionnel » en créant dès 1981, comme Antoine Waechter en Alsace, un bureau d'études spécialisé dans les opérations de remembrement, l'aménagement des rivières et le suivi des chantiers, puis en installant, parallèlement, le Conservatoire des sites lorrains. *« Ce n'était pas facile*, raconte-t-elle. *Les directeurs départementaux de l'agriculture acceptaient mal qu'une écologiste, femme de surcroît, se mêle de leur travail ! »*

L'engagement dans l'écologie politique est venu ensuite. A force de se heurter aux résistances des élus, à force, aussi, de voir que leurs compétences de responsables d'associations ne les aidaient pas beaucoup à être reçus dans les préfectures, M. et M[me] Béguin ont décidé d'adhérer, dès sa fondation, en 1984, au mouvement des Verts, issu de multiples courants plus ou moins concurrents.

Deux ans plus tard, en mars 1986, Daniel se présentait aux élections régionales, tandis que Marie-Anne conduisait la liste écologiste de Moselle pour les législatives. Ils avaient obtenu des scores médiocres (4,11 % aux régionales, 3,36 % aux législatives) et avaient passé, ensuite, trois ans à rembourser les frais des deux campagnes.

1989 avait été une meilleure année : la liste des Verts obtenait neuf sièges au Parlement européen, mais, le mouvement ayant opté pour le principe de la rotation à mi-mandat, dix-huit personnes s'étaient présentées à l'ouverture de la session. Parmi elles, M[me] Isler-Béguin, seizième de la liste, était présente. *« Nous avions décidé que tous participeraient à la vie parlementaire pendant les cinq années de mandat,* explique-t-elle. *Nous avons donc, tous, laissé notre travail pour nous installer à Strasbourg. Nous nous partagions les neuf salaires et indemnités auxquels nous avions droit. »* De 1989 à la fin 1991, les neuf premiers de la liste siégeaient, tandis que les autres, les « codéputés », essayaient de se faire une place dans une structure où rien n'était prévu pour eux.

M[me] Isler-Béguin s'anime quand elle évoque les débuts. C'était la première fois que des Verts français étaient élus. Il fallait donc tout faire, s'installer, comprendre le fonctionnement du Parlement et, en même temps, *« travailler pour le national »*, car les principaux animateurs des Verts – Didier Anger, Yves Cochet, Dominique Voynet et Antoine Waechter – se trouvaient rassemblés à Strasbourg. Après bien des discussions, les écologistes français étaient parvenus à former, avec les représentants de six autres pays (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Belgique, Espagne, et Danemark), un groupe Verts.

### *« Codéputé » de M. Waechter*

Fort de vingt-huit députés, il est le quatrième, par ordre d'importance, au Parlement. « Codéputé » de M. Waechter, M[me] Isler-Béguin avait toutes les compétences requises pour seconder celui-ci dans ses fonctions de président de la commission politique régionale et aménagement du territoire.

Fin 1991, changement des rôles : l'élue lorraine devient député à part entière. Quelques semaines plus tard, à trente-cinq ans, elle est élue à l'une des quatorze vice-présidences du Parlement européen. En peu de temps, affirme-t-elle, les Verts ont apposé leur empreinte. M[me] Isler-Béguin aime à rappeler que le projet KONVER, qui attribue des aides de reconversion aux zones industrielles d'armement, a trouvé son inspiration dans un autre projet, appelé RECAM et proposé en 1989 par un député des Verts, Solange Fernex. Elle souligne aussi, que le groupe n'avait pas manqué de faire entendre sa voix lors des débats sur le GATT, en faisant voter une motion de censure, ou au sujet de la Bosnie, pour déplorer l'inexistence d'une véritable politique européenne. *« Nous n'avons pas attendu Bernard-Henri Lévy ! »* lance-t-elle avec véhémence. *« Petit à petit*, dit-elle, *nous sommes parvenus a être crédibles et à rompre avec l'image défavorable que les « coups » médiatiques des Grünen avaient forgée. »*

Le manque de débats de fond, au cours de la présente campagne électorale, sur l'Europe et son avenir chagrine particulièrement M[me] Isler-Béguin. L'Europe d'aujourd'hui a montré ses insuffisances : il faudra que 1996 soit la date de sa reconstruction. *« Maastricht, c'est l'Europe en panne*, estime-t-elle, *une Europe économique et monétaire, qui, au lieu de créer des emplois, a engendré le chômage et l'exclusion. Nous dénonçons le trop peu d'Europe ; nous voulons une Union qui soit également sociale et politique, une union fédérale, basée sur les régions. Nous avons trois priorités : l'environnement, la démocratie et la solidarité, avec l'Est comme avec le Sud. »*

M[me] Isler-Béguin espère bien pouvoir participer, à Strasbourg, aux futurs débats. Reste que l'optimisme n'est pas de mise dans les sondages comme chez les militants écologistes, désorientés par les querelles de chefs au sein du parti des Verts comme par les dissensions avec Génération Ecologie. *Ils rêvaient d'une seule liste avec les poids lourds de l'écologie, ils héritent de deux listes sans* compter le départ de Noël Mamère (Génération Ecologie) pour la liste de Bernard Tapie. Tout cela fait quelque peu désordre.

### *Les luttes « concrètes »*

Antoine Waechter ne semble pas avoir encore accepté sa mise en minorité lors de l'assemblée générale de Lille, en novembre dernier. Bien qu'ayant favorisé la désignation de M[me] Isler-Béguin comme tête de file, liste, en janvier dernier, il a refusé de figurer sur sa liste. M[me] Isler-Beguin préfère dire que le Parlement européen ne l'intéresse pas vraiment. Pour ce qui concerne la liste commune, elle affirme que tout a été fait pour convaincre Brice Lalonde. En vain. Les Verts n'ont gardé auprès d'eux que les représentants de l'Ecologie autrement, une tendance de Génération Ecologie en conflit avec M. Lalonde.

*« Nous sommes la seule liste d'union écologiste »*, plaide, pourtant, la députée sortante, mais comment insuffler l'enthousiasme ? Le courant passe, finalement, en évoquant les luttes locales. Ici, il s'agit d'un incinérateur que l'on voulait construire tout près de la ville. Là, c'est la nationale 89 que l'on veut doubler d'une autoroute, alors qu'elle est très peu fréquentée dans la région. Le repli sur les luttes « concrètes » permet aux militants de se retrouver. Il n'est pas sûr que cela suffise aux électeurs.

**CHRISTIANE CHOMBEAU**

## La campagne électorale et la pression des défenseurs de la Bosnie

### M. Baudis (UDF-CDS) déclare que la majorité pourra « partager équitablement » son score

Dominique Baudis (UDF-CDS), tête de la liste UDF-RPR pour les élections européennes, a déclaré, lundi 23 mai, au « Club de la presse d'Europe 1 », qu'il *« offrira son score à toute la majorité, et qu'elle pourra le partager équitablement »* le 12 juin. *« Moi, je partirai faire mon travail de maire de Toulouse et de député européen »*, a-t-il ajouté. M. Baudis a précisé que son *« objectif »* est *« d'arriver en tête le plus largement possible et avec l'écart le plus large sur la liste du PS »*.

Le maire de Toulouse s'en est pris au PS, accusé de *« prétendre réintroduire, par la fenêtre européenne, la politique socialiste dont les Français se sont débarrassés »* en 1993. Lançant un appel à la mobilisation des électeurs *« s'ils veulent une Europe plus démocratique »*, M. Baudis a déclaré : *« On ne peut pas, à la fois, reprocher à l'Europe d'être sourde et rester muet lorsqu'on vous donne la parole. »* Auparavant, au cours d'un déplacement, à Poitiers, sur le site du Futuroscope, en présence de plusieurs de ses colistiers, M. Baudis avait affirmé qu'il conduit *« la seule liste de la majorité »*.

# M. Dumas estime que « la levée de l'embargo ne mènera pas à la paix »

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », lundi 23 mai, Roland Dumas s'est interrogé sur l'opportunité de lever l'embargo sur les armes en direction de la Bosnie. *« La seule question qui mérite d'être examinée est : est-ce que c'est un chemin qui conduirait à la paix ? Brutalement posée en ces termes, je ne le crois pas. Maintenant, il faut quand même y réfléchir »*, a déclaré l'ancien ministre des affaires étrangères.

La levée de l'embargo est *« un raisonnement séduisant, qui consiste à dire qu'on ne peut pas laisser une population se faire massacrer »*, a admis M. Dumas, *« mais*, a-t-il ajouté, *l'embargo résulte d'une décision des Nations unies, et personne ne peut prétendre aller contre une décision de l'ONU »*. *« Est-ce qu'aujourd'hui le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale sont en mesure de lever cet embargo ?* a-t-il demandé. *Je ne le pense pas. Il y aurait tout de suite un veto russe. »* Pour M. Dumas, *« la situation est telle qu'il existe un consensus international sur le plan de paix »*. *« Si, demain, on décidait de lever l'embargo*, a-t-il observé, *le consensus se briserait, et chacun reprendrait sa clientèle. Nous irions donc vers une aggravation de la situation. »*

A propos de la démarche des intellectuels regroupés autour de Bernard-Henri Lévy et qui envisagent de constituer une liste « Sarajevo » aux élections européennes du 12 juin, M. Dumas estime que *« tout le monde a le droit de s'exprimer »* et que *« la question est de savoir si ces initiatives ont quelque chance de réussir »*. *« Je trouve tout à fait normal*, a-t-il ajouté, *que des têtes de liste aient des entretiens avec « BHL », c'est dans l'ordre des choses, puisqu'il s'agit de listes pour les européennes et que le problème bosniaque est au cœur de ces élections. »* M. Dumas a stigmatisé, en revanche, la *« cacophonie gouvernementale »* de la semaine dernière entre les ministres des affaires étrangères et de la défense sur un éventuel retrait partiel des « casques bleus » français de Bosnie.

Commentant la présence de ministres néofascistes dans le gouvernement italien, M. Dumas, tout en rappelant qu'il *« hait tout ce qui, de près ou de loin, touche au fascisme »*, a indiqué qu'il ne pense pas que *« l'Italie tournera le dos à la construction européenne »*.

Interrogé sur le cas de Bernard Tapie, M. Dumas a déclaré : *« Je le connais bien, je l'estime. Je suis quand même un peu surpris de l'acharnement qui se renouvelle, contre lui, à cadence régulière. (...) Bernard Tapie mène un combat qui n'est pas sans mérite sur le plan personnel, car cela doit être très éprouvant. Il me rappelle un peu celui qu'au dix-huitième siècle on dénommait le gentilhomme de fortune. »*

M. Dumas a ironisé sur la présence de Thierry Jean-Pierre sur la liste de Philippe de Villiers. *« Ce personnage a baissé le masque et s'est inscrit sur une liste européenne qui est ce qu'elle est. (...) Aujourd'hui*, a-t-il dit, *il se révèle comme un partisan, ce qu'il était forcément à l'époque* [où il instruisait le dossier du financement du PS]. *La seule question que je me pose, à son sujet, est de savoir comment il s'accommode, aujourd'hui, des principes qui l'animaient hier, se trouvant sur une liste conduite par une personnalité politique, M. de Villier appartenant à un parti politique* [le PR] *qui défraie la chronique judiciaire. »*

### M. Rocard dénonce le « procès injuste » fait à M. Mitterrand

Dans un entretien publié mardi 24 mai par *InfoMatin*, Michel Rocard déclare que l'on *« fait un procès à retardement, particulièrement injuste »* à François Mitterrand quand on l'accuse d'avoir su, dès juin 1992, qu'il existait des camps de concentration serbes en Bosnie. Ceux qui font ce procès *« n'ont pas tous l'excuse de l'erreur de bonne foi »*, ajoute le premier secrétaire du PS.

Cependant, M. Rocard ne partage pas le point de vue de Jack Lang, présent sur sa liste pour les élections européennes, qui, *lui*, rend hommage à la politique de M. Mitterrand en Bosnie (*le Monde* du 21 mai). Pour M. Rocard, *« ce que demandent les Bosniaques, ce ne sont pas des hommes (...), ce sont des armes pour faire face à des agresseurs qui disposent d'armements lourds »*. A ses yeux, *« la levée de l'embargo est la seule « alternative » pour favoriser une issue politique »*.

**M. CHEVÈNEMENT : *« manipulations médiatiques »*.** – Dans un entretien que publie le quotidien marseillais *le Provençal*, mardi 24 mai, Jean-Pierre Chevènement, chef de file de la liste L'autre politique aux élections européennes, dénonce *« les manipulations médiatiques »* qui entourent, selon lui, l'éventuelle présence d'une liste « Sarajevo » à ce scrutin. L'ancien ministre de la défense estime que cette liste, inspirée par Bernard-Henri Lévy, *« paraît refléter un manque d'esprit critique et de sens des responsabilités »*.

**M. LALONDE : *« front commun »* contre les *« montées nationalistes »*.** – Brice Lalonde, tête de la liste de Génération Ecologie pour les élections européennes, a appelé, lundi 23 mai dans les Bouches-du-Rhône, les candidats à ce scrutin à faire *« front commun »* face *« aux menaces des montées nationalistes »* et à *« la remontée des idéologies que nos parents ont vaincues »*. *« N'oublions pas que la peste brune est bien pire que la marée noire ! »*, a ajouté M. Lalonde, qui s'était entretenu auparavant, par téléphone, avec le président bosniaque, Alija Izetbegovic.

# Les faiblesses d'un Parlement touche-à-tout

*Paralysée par les manœuvres internes autant que par la recherche permanente du consensus, l'Assemblée de Strasbourg n'a pas encore acquis l'autorité qu'elle revendique*

**STRASBOURG (Union européenne)**
*de notre correspondant*

Le Parlement européen a terminé sa législature (la troisième depuis qu'il est élu au suffrage universel direct), par un acte qui lui confère, en principe, une autorité dont il n'avait jusqu'ici jamais disposé : il a autorisé l'élargissement de l'Union. Il agissait en vertu des pouvoirs nouveaux qui lui ont été attribués en 1986 et qui ont été confirmés par le traité de Maastricht. Mais les applaudissements nourris qui ont salué le vote massif en faveur des adhésions de l'Autriche, de la Finlande, de la Norvège et la Suède reflètent une euphorie qui n'est qu'apparence. Encore une fois, les eurodéputés sont sortis de l'opération frustrés et meurtris, avec le même sentiment qu'ils endurent depuis quinze ans : celui de compter pour rien. Est-ce seulement la faute des gouvernements, avant tout soucieux de garder l'Assemblée sous contrôle ? Ou l'hémicycle de Strasbourg doit-il s'en prendre d'abord à lui-même, à son organisation et à son fonctionnement ?

*« On s'est fait marcher sur la tête »*, disait Catherine Trautmann (PS) après cet épisode sur l'élargissement de l'Union. Comme la plupart des trois cent quatre-vingts parlementaires, le maire de Strasbourg avait dû accepter ce marché de dupes et approuver les traités d'adhésion. Les députés européens avaient auparavant vigoureusement protesté contre la méthode arrêtée par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze en juin 1992, consistant à négocier l'entrée de quatre nouveaux pays avant d'avoir réformé les institutions de l'Union, c'est-à-dire à mettre la charrue devant les bœufs, l'élargissement avant l'« approfondissement ». Ils avaient vivement critiqué aussi l'ajustement des règles de fonctionnement de l'Union élargie arrêté par les Douze et qui risque de rendre plus difficile la prise de décision à seize. Mais pour ces députés, comme pour le président de la Commission de Bruxelles, Jacques Delors, et la plupart des chefs de file du Parlement, la priorité était d'éviter une crise et de favoriser le passage à l'Europe des Seize. Il fallait donc se montrer *« responsables »*.

Le jour même où il *« se couchait »*, comme dit le Mouvement européen, à propos de l'élargissement, le Parlement de Strasbourg prétendait donner une leçon de démocratie à l'Italie : il votait une résolution demandant au président de la République italienne et à son gouvernement de rester fidèles *« aux valeurs fondamentales qui ont présidé à la fondation de la Communauté »*. Cette ingérence – voulue par Jean-Pierre Cot, président du groupe des socialistes européens dont font partie les représentants de l'ex-PCI d'Achille Occhetto – n'était pas sans lien, déjà, avec la course au perchoir de l'Assemblée qui sortira des urnes le 12 juin prochain.

### *La voie de la facilité*

Ces deux épisodes simultanés, sur l'élargissement et sur la constitution du cabinet italien, résument à eux seuls l'état d'esprit du Parlement. Une assemblée touche-à-tout qui, au fil des années, s'est engagée sur la voie de la facilité, s'abandonnant plus que nécessaire aux manœuvres internes, à la « cuisine ». A sa décharge, elle souffre de lourds handicaps qui ne sont pas de son fait : plusieurs lieux de travail, neuf langues officielles et peut-être trois de plus bientôt, peu de ténors susceptibles de faire entendre leur voix au-delà du Palais de l'Europe de Strasbourg, une matière communautaire le plus souvent aride, des pouvoirs législatifs limités, etc. Curieusement, Strasbourg n'a pas su prendre la mesure de ces inconvénients, ni jamais réellement tenté d'en éliminer au moins les effets les plus pervers.

La dérive du Parlement commence par la faiblesse, à quelques exceptions près, de son administration par rapport à celle de la Commission, par exemple. Aucun président, depuis 1979, n'a même essayé de réorganiser des services qui somnolaient depuis des lustres afin de leur donner un dynamisme à la hauteur des ambitions affichées par une assemblée désormais élue au suffrage direct. Au contraire, les groupes politiques se sont lancés dans le développement de leur propre administration, travaillant parallèlement à la fonction publique européenne. Aujourd'hui, le nombre de ces fonctionnaires « politiques » est pléthorique et sert surtout à monter des « coups », notamment médiatiques, pas toujours d'un goût heureux.

L'existence d'une double administration conduit fatalement à des couacs dont l'exemple récent le plus spectaculaire est cette recommandation faite au chef de l'Etat italien, Oscar Luigi Scalfaro : seule la version en langue italienne de la résolution fait référence *« aux horreurs du fascisme et du nazisme »*. Sans même parler de la réaction, que l'on peut comprendre, de certains responsables politiques italiens, cela signifie que les parlementaires n'ont pas voté sur le même texte ni donc approuvé la même chose. Le président sortant, Egon Klepsch (CDU), a diligenté une enquête...

L'affaire du siège (la bagarre entre partisans de Strasbourg et partisans de Bruxelles) est aussi symptomatique de la capacité du Parlement à consommer une grande partie de son énergie sur des dossiers qui, sur le fond, ne sont pas d'importance cruciale et, pour finir, à se prendre les pieds dans le tapis. Ainsi, parce que les partisans de Bruxelles voulaient éviter que Bill Clinton ne vienne s'exprimer à Strasbourg en janvier, le Parlement européen a finalement réussi à ce que le président des Etats-Unis renonce, tout simplement, à lui rendre la visite qu'il prévoyait.

### *Le dogme du consensus*

Mais la principale raison des ratés à répétition du Parlement tient sans doute à sa volonté d'être, envers et contre tout, *« consensuel »*. Même les parlementaires les plus lucides, tels que Jean-Louis Bourlanges (UDF), tiennent à cette particularité, qui, dans leur esprit, constitue l'identité même de « leur » Parlement. Le *« consensus »* à Strasbourg commence par le partage des fonctions : présidence, vice-présidences (14 postes) et présidents des commissions parlementaires, etc. Ainsi, le perchoir a été attribué jusqu'ici en alternance tous les deux ans et demi à des représentants de la droite et la gauche, chaque mandat correspondant à une demi-législature. L'Acte unique de 1986 et la nécessité de rassembler deux cent soixante suffrages pour approuver les directives communautaires ont renforcé l'accord entre les deux formations les plus importantes en nombre dans l'hémicycle, à savoir les démocrates-chrétiens réunis dans le Parti populaire européen (162 sièges actuellement) et les socialistes (198 sièges).

De compromis en compromis, le Parlement a été conduit à voter des textes qui, à force de se vouloir nuancés et équilibrés, n'avaient plus guère de signification ni de « punch ».

Cette politique n'a pas eu, évidemment, que des effets négatifs. Dans les affaires budgétaires, qui ont permis à l'Assemblée d'affirmer au début de son élection au suffrage direct son autorité face au conseil des ministres, les eurodéputés ont toujours su gérer avec maîtrise leur bras de fer avec les Etats membres. Récemment encore, il ont eu gain de cause sur le financement de la recherche dans l'Union. Ils ont aussi utilisé à bon escient l'*« avis conforme »* pour les relations des Douze avec les pays méditerranéens. Au nom de la défense des droits de l'homme, ils ont différé, pour le Maroc et la Syrie, leur feu vert à l'aide financière à ces pays prévue par l'Union.

Mais le *« consensus »* à tout prix a également des effets pervers sur l'organisation des travaux parlementaires. L'objectif étant de faire plaisir à tout le monde, sauf aux représentants de l'extrême droite européenne, il n'est généralement pas question de refuser que tel ou tel parlementaire puisse présenter son rapport en plénière. Ce laxisme fait qu'en quatre jours une cinquantaine de rapports en moyenne sont « débattus » et votés. Ainsi, le Parlement est-il amené à se prononcer aussi bien sur la guerre en Bosnie que sur le bruit des tondeuses à gazon.

Depuis des années, on parle d'évacuer nombre de dossiers en commissions parlementaires, qui seraient compétentes pour les adopter mais, à ce jour, cette idée n'a pas eu de portée réelle. A cela s'ajoute le poids des groupes de pression qui vient singulièrement compliquer la situation. Un exemple parmi tant d'autres : le Parlement a rejeté une directive, somme toute justifiée, visant à limiter à cent chevaux la puissance des motocyclettes. Au total, le Parlement, tel qu'il a fonctionné jusqu'à présent, a eu des comportements souvent plus politiciens que politiques, la « cuisine » prenant trop fréquemment le pas sur tout le reste.

Depuis une année, depuis que les membres de l'ex-Parti communiste italien ont rejoint le groupe socialiste et les conservateurs britanniques celui des démocrates-chrétiens (PPE), les compromis sont devenus de plus en plus difficiles à concocter. Les deux camps espèrent que la prochaine assemblée leur donnera une majorité nette. A gauche, on compte sur les victoires annoncées des travaillistes en Grande-Bretagne et du SPD en Allemagne. A droite, on mise sur les sièges supplémentaires que devraient apporter la France et l'Espagne. De ce côté de l'hémicycle, on n'ose pas trop évoquer le score que pourraient faire les élus des mouvements qui viennent de constituer le nouveau gouvernement italien.

A ce stade, personne ne s'aventure à faire un pronostic sur la configuration du prochain hémicycle. En supposant qu'une majorité se dégage, et en dehors de la question de la présidence, le Parlement sera-t-il en mesure de dépasser sa tendance à défendre de manière quelque peu paranoïaque la « maison » contre l'extérieur, à conduire une politique claire sur les grands dossiers de l'Union et, pourquoi pas, sur quelques sujets internationaux d'une importance vitale pour la construction européenne ? Pour cela, il faudrait qu'il accepte d'être une vraie assemblée, c'est-à-dire réellement politique, et qu'il cesse de trop jouer à « retenez-moi ou je fais un malheur ». Il y va de son crédit.

**MARCEL SCOTTO**







هكذا من الأصل



(Publicité)



La fraîcheur du parfum au cœur d'un diamant.



Contrairement à l'Académie nationale de médecine

# Le rapport du docteur René ne préconise pas de modification des règles du secret médical

**Demandé par Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire, un rapport sur le secret médical a été remis il y a quelques jours à Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé. *Réunis dans une commission* présidée par le docteur Louis René, ancien président du Conseil national de l'ordre des médecins, les auteurs de ce rapport estiment que la lutte contre l'épidémie de sida ne justifie pas, en l'état actuel des connaissances, la modification *des règles relatives au secret* médical.**

Le rapport du docteur Louis René (1) fournit, en quarante-quatre pages, une synthèse actualisée de l'ensemble des questions que soulèvent aujourd'hui le respect, les violations et les tentatives récurrentes de modifications législatives du cadre complexe dans lequel s'inscrit aujourd'hui, en France, le concept de secret médical. Ce document, accompagné de nombreuses annexes, a été remis le 6 mai dernier à Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. *« L'évolution scientifique, sociologique, technologique, économique, ainsi que les impératifs sanitaires et épidémiologiques me paraissent devoir justifier une analyse approfondie et pluri-disciplinaire sur la notion de secret professionnel appliquée aux acteurs du système de soins »*, écrivait Bernard Kouchner au docteur René lorsqu'il lui avait demandé, en février 1993, de réunir autour de lui un groupe composé des meilleurs spécialistes de cette question.

*« Nous nous sommes limités aux situations suscitant des controverses graves ou aboutissant à des insuffisances en matière de protection de l'individu ou de la santé publique »*, précisent les rapporteurs en liminaire, avant de rappeler ce que disait Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, lors du Congrès international d'éthique de 1991 : le secret médical *« doit rester une garantie fondamentale pour le patient et le médecin. Mais l'intérêt général de la santé publique ne doit pas permettre qu'il soit un refuge derrière lequel on s'abrite alors que l'intérêt de la personne n'est pas véritablement en cause »*.

Une telle opposition entre l'intérêt particulier (disposer de la garantie de ne pas être « trahi » par le médecin à qui l'on se confie) et celui de la collectivité – qu'il s'agisse de santé publique, de recherche médicale ou du respect des institutions – a donné naissance à deux conceptions du secret médical. La première défend le caractère absolu de ce droit essentiel de l'individu, respect de la sphère d'intimité qui ne saurait, en aucune manière, être violée. La seconde se caractérise par une certaine relativité, soulignant notamment qu'une interprétation trop restrictive peut, dans certains cas, constituer *« un obstacle à la manifestation de la vérité, une entrave à la juste évaluation des dommages, voire un obstacle à l'application satisfaisante des lois sociales »*. En France, ce secret est fondé sur une obligation générale (articles 226-13 et 226-14 du code pénal, articles 12, 13, et 81 du code de déontologie médicale, et article L-162-2 du code de la Sécurité sociale), assortie de dérogations légales. Ces dérogations sont justifiées par le maintien de l'ordre public (des exceptions de peine sont prévues pour les médecins qui dénoncent un viol, des sévices sur un mineur de quinze ans, sur une personne vulnérable du fait de son âge, ou de son état physique ou psychique) et par la nécesité d'une protection sanitaire.

### *Dérogations « justifiées »*

Pour le groupe d'experts présidé par le docteur René, *« l'obligation générale du secret professionnel, appliquée aux acteurs du système de santé, doit être maintenue. Même si l'on considère que la qualification de « générale et absolue », souvent appliquée au secret, mérite d'être nuancée, compte tenu de la jurisprudence récente. Dans une société respectueuse des droits de la personne, la garantie du secret reste nécessaire à la confiance des patients dans leur médecin. Les progrès considérables en matière de décryptage du génome (et donc de médecine de prédiction) incitent à maintenir encore plus fermement les règles du secret professionnel, quelle que soit la fonction du médecin »*.

Au chapitre des dérogations, qui, *« nécessaires »*, doivent être *« précises, circonstanciées, et justifiées par la nécessité d'établir une communication maîtrisée d'informations médicales »*, les experts notent, pour le regretter, que le médecin *« connaît mal les différentes obligations et dérogations définissant le secret médical. Celles-ci sont trop souvent mal respectées par ignorance »*. Ils soulignent également *« la fréquence des problèmes soulevés par la présence de la police judiciaire dans les établissements hospitaliers »*.

Le rapport consacre une large place aux maladies contagieuses à déclaration obligatoire, que celle-ci soit nominative ou pas. Se démarquant ainsi des conclusions adoptées à l'unanimité par l'Académie nationale de médecine et qui avaient, il y a peu, déclenché une vive controverse (*le Monde* du 7 et du 12 avril), le groupe présidé par le docteur René estime que, dans le contexte actuel, *« une dérogation spécifique n'apparaît pas comme le moyen le plus efficace de lutter contre les épidémies à virus hautement pathogènes et sexuellement transmissibles, comme le virus du sida. La révélation à un tiers, par le médecin traitant, ou par un membre de l'équipe soignante, de l'état de santé de la personne examinée serait susceptible d'entraîner des effets pervers. Il n'y a donc pas lieu à dérogations. Toute modification radicale des modes actuels de transmission du virus amènerait toutefois à modifier cette proposition »*.

Le concept de secret médical se trouve aussi confronté aux différentes lois, en particulier celle du 19 janvier 1994 qui prévoit la remise au malade d'un *« carnet de liaison »*, *« propriété du patient et couvert par le secret médical »*. *« Le souci d'améliorer la gestion de la santé et de la protection sociale est à la base de dérogations légales. L'extension inconsidérée de telles mesures ne doit pas aboutir à la production d'une masse de documents informatisés d'efficacité minime. L'intérêt légitime du malade et sa sauvegarde doivent rester le fondement de pareilles dérogations »*, estiment les auteurs du rapport. *« Malgré les rappels à l'ordre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, des négligences en matière de confidentialité, de sécurité ou de déclaration de dossiers ont été constatées. »*

Plusieurs cas particuliers sont abordés, soulevant des problèmes à la fois fréquents et graves : ceux des compagnies d'assurances, de la médecine du travail et de la médecine pénitentiaire. Dans les deux premiers cas, les auteurs du rapport estiment qu'en dépit – ou à cause – des pressions et des enjeux aucune dérogation n'est aujourd'hui justifiée. Pour ce qui est de la médecine pénitentiaire, le rapport souligne que *« les dossiers médicaux doivent être inaccessibles à toute personne n'appartenant pas au service médical, les différentes attestations ou certificats devant être remis, dans la mesure du possible, au détenu »*. Plus généralement, le rapport relève *« un décalage certain entre le discours habituel sur le secret médical et sa pratique »*. *« Il serait utopique de croire que, notamment dans les grands établissements de soins, les soins couverts par le secret médical ne sont connus que des médecins soignant le patient et des autres personnes tenues au secret. »*

**J.-Y. N.**

(1) *« Rapport de la Commission de reflexion sur le secret professionnel appliqué aux acteurs du système de soins »* (mars 1994).

COMMENTAIRE

## *Transgressions*

LE secret médical est au centre de nombreux malentendus ou quiproquos. Contrairement à ce que l'on imagine généralement, ce secret a une histoire récente. Dans les pays occidentaux, il n'est devenu une obligation légale – assortie de différentes dérogations – qu'à la fin du XIX[e] siècle. Il n'est la manifestation d'aucune expression, fût-elle perverse, du pouvoir médical. Un tel secret n'est nullement un droit mais bien un devoir du médecin à l'égard de ceux qui, en confiance, viennent à sa rencontre. Comme le rappelle le rapport du docteur Louis René, *« ce secret ne saurait servir ni à la défense d'intérêts médicaux, ni à favoriser l'octroi d'avantages illicites. Le secret a été institué dans le seul intérêt légitime des malades »*. Ces principes étant posés, on ne peut manquer de constater les failles du système, qui, pour beaucoup, tiennent aux faiblesses de la formation initiale et continue en médecine légale.

L'Université, pas plus que le conseil de l'ordre, ne semble avoir encore pris la mesure de ce problème, qui ira grandissant avec le développement de l'informatique, de la biologie moléculaire et de la génétique prédictive. Là est la véritable urgence. Elle est, pour l'heure, masquée par l'épidémie de sida, qui réactualise l'éternel conflit entre l'intérêt individuel et les impératifs sanitaires collectifs. Les menaces que fait planer l'épidémie de sida sont-elles si lourdes qu'il faille dès aujourd'hui ajouter une nouvelle dérogation au principe du secret médical ? Fort heureusement, les auteurs du rapport ne le pensent pas, rejoignant en cela l'opinion et les convictions de Simone Veil.

Le débat est donc, pour l'heure, clos. Le dilemme pourtant demeure. Certains médecins se sentent en effet coupables de ne pas rompre le silence vis-à-vis d'une personne dont la santé peut être mise en danger à cause du mutisme obstiné de son partenaire sexuel quant à son état sérologique. *« Transgresser après mûre réflexion ne reste pas moins profondément insatisfaisant, voire douloureux »*, écrivent les auteurs du rapport. Cette transgression demeure pourtant aujourd'hui la seule solution. Après avoir tout fait pour convaincre le patient et son entourage du danger que fait courir à autrui son état de santé, et si possible après avoir pris l'avis de ses confrères, il revient au médecin de prendre en conscience sa décision et d'assumer les conséquences d'une liberté qu'il revendique. Si elle est saisie, la justice alors appréciera.

**JEAN-YVES NAU**



ÉDUCATION

Après l'expulsion d'un conférencier allemand par des étudiants

# L'« affaire Watzal » agite l'université de Nanterre

***L'expulsion, le 28 avril, d'un* conférencier allemand de l'université de Nanterre par des étudiants qui l'accusaient d'être un représentant de l'extrême droite provoque une polémique.**

L'université de Nanterre, qui compte 37 000 étudiants, serait-elle devenue l'otage d'une poignée d'entre eux ? Cette question agite le campus, à la suite d'un incident que des tracts affichés dans la faculté résument sous le titre d'« affaire Watzal ». Elle se double aussi d'interrogations sur la capacité de l'équipe de direction actuelle à faire vivre le débat démocratique au sein de l'université.

L'« affaire » remonte au 28 avril : une table ronde intitulée « Germanophilie, germanophobie, l'Allemagne en question », organisée par Michel Korinman, directeur de l'UFR de langues, est interrompue par une vingtaine d'étudiants. Ils s'opposent à la présence à la tribune de Ludwig Watzal, un conférencier allemand qu'ils accusent de connivence avec la nouvelle droite allemande. Cible impuissante d'insultes, de crachats et de coups de pied, M. Watzal, entouré de quelques universitaires, est pourchassé jusqu'à la gare du RER qui borde le campus, où il trouve finalement refuge.

Les étudiants de la Confédération nationale du travail (CNT), qui se proclament eux-mêmes « anarcho-révolutionnaires » et revendiquent ce coup d'éclat, voient dans ces *« quelques bousculades »* une *« sévère claque à l'extrême droite et à la gauche bien-pensante »* qui accepte de dialoguer avec elle. Ils prétendent détenir un « dossier » sur M. Watzal et sa collusion avec Manfred Brunner, chef de file de la nouvelle droite outre-Rhin, mais ils n'ont jusqu'alors produit aucune pièce probante.

Ludwig Watzal, haut fonctionnaire, membre du Centre national d'éducation civique d'Allemagne (1), ne cache ni son opposition au traité de Maastricht ni ses prises de position libérales, mais se défend de tout lien avec les ultranationalistes allemands. Et il ne comprend toujours pas ce qui a pu lui valoir pareille mésaventure. M. Korinman, qui dénonce cette atteinte à la liberté d'expression, a présenté au président de l'université, Michel Imberty, divers témoignages pour attester des convictions démocrates de M. Watzal. Il a également demandé à la présidence de traduire les fauteurs de troubles *« en tant qu'organisation »* devant la commission de discipline, de supprimer les locaux de la CNT et de bannir ce syndicat de l'université.

### *Renvoyés dos à dos*

Placé en position d'arbitrage, Michel Imberty s'est hâté de ne pas statuer, renvoyant dos à dos à fins d'enquête – sur les violences et la personnalité de M. Watzal – les conférenciers et leurs auditeurs irascibles. Dans un courrier adressé aux enseignants de l'UFR de langues, il indiquait, le 12 mai, que la commission disciplinaire de l'université devrait poursuivre les auteurs des violences. Mais il estimait aussi que, si l'*« université doit offrir toutes les garanties concernant la liberté d'expression »*, le thème du débat *« n'était pas sans risques dans le contexte actuel »*.

Considérant qu'à ce titre il deviendrait sans doute « risqué » d'organiser tout débat contradictoire scientifique sur des sujets plus brûlants encore, comme l'Algérie ou l'Italie, M. Korinman a démissionné de son poste de directeur d'UFR : *« Là où il n'y a pas de gouvernement*, dit-il, *je ne veux pas être sous-secrétaire d'Etat. »* Un désavœu pour la présidence de l'université, dont le conseil d'administration a attendu le 16 mai pour condamner les « incidents » et exprimer ses regrets aux enseignants malmenés.

M. Imberty, qui a été réélu en février à Nanterre après l'avoir présidée entre 1983 et 1988, explique pour sa part que *« la voie de la modération était la seule possible »*. *« La priorité absolue »*, durant la période des examens, et à quelques semaines des inscriptions universitaires, qui s'annoncent problématiques, est, dit-il *« de sauvegarder la quiétude de l'institution »*. Il souligne, en outre, que les moyens dont il dispose pour maintenir l'ordre dans l'université ne lui permettent pas de s'opposer à des interventions ponctuelles, difficilement prévisibles.

Cette position attentiste, comprise comme une forme de pacte de non-agression passé avec les bouillants étudiants de la CNT, est de moins en moins acceptée par la communauté universitaire. Celle-ci n'avait pas forcément vu d'un mauvais œil l'annulation, début 1993, des élections de l'UFR de droit – où figurait une liste du Front national – après l'intervention musclée d'étudiants. Elle avait toléré l'occupation des locaux administratifs en octobre et décembre 1993 par ces mêmes étudiants pour réclamer l'intégration par équivalence d'étudiants étrangers. Mais elle prend conscience que le retentissement que connaît l'« affaire Watzal » dans les milieux universitaires allemands n'est sans doute pas du meilleur effet pour la réputation de Nanterre.

Si bien qu'au-delà du débat sur la liberté d'expression cette affaire sert aujourd'hui d'exutoire à des règlements de comptes internes sur la gestion de l'université. Les étudiants de la CNT reconnaissent d'ailleurs que la polémique qui s'engage les dépasse largement et qu'une déstabilisation de Nanterre pourrait notamment servir l'université privée « Pasqua », qui doit ouvrir ses portes à la Défense à la rentrée 1995. En tout état de cause, leurs ennuis ne font que commencer : l'un des conférenciers allemands se serait proposé pour identifier les fauteurs de troubles devant la commission de discipline de l'université.

**HERVÉ MORIN**

(1) Ce centre, animé par l'ensemble des partis démocrates allemands et placé sous la tutelle du ministère de l'intérieur, diffuse de l'information sur l'histoire contemporaine allemande dans les établissements scolaires.

Réunie en congrès à Blagnac (Haute-Garonne)

# La Fédération des conseils de parents d'élèves rejette la politique éducative du gouvernement

**Réunie en congrès national à Blagnac, du 21 au 23 mai, la *Fédération des conseils de* parents d'élèves (FCPE, proche de la gauche) a rejeté la politique éducative et sociale du gouvernement en se montrant déterminée à lui opposer un *« pôle permanent laïque, social et progressiste »*.**

La première fédération de parents d'élèves du public (56,33 % des voix aux élections des représentants aux conseils d'établissements dans le second degré, 300 000 adhérents) a ainsi appelé à la mobilisation contre le « nouveau contrat pour l'école » du ministre de l'éducation nationale et ses 155 propositions, qu'elle qualifie d'*« élitisme déguisé »*. La FCPE a réclamé des moyens pour le service public – collectif budgétaire et loi de programmation – et rappelé son refus de voir *« le privé recevoir un argent public qui ne lui est pas dû »*.

Les parents de la FCPE ont aussi mis en accusation la semaine de quatre jours libérant à la fois le mercredi et le samedi et resserrant les 26 heures hebdomadaires sur quatre fois 6 heures et 30 minutes les seuls lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ils ont reproché au *« ministre du week-end libéré »* de ne tenir aucunement compte des avis des médecins et des chronobiologistes, dont l'un d'eux, François Testu, a rappelé à Blagnac que les enfants *« sont physiquement incapables des autorégulations, des compensations et des récupérations pratiquées par les adultes »*, provoquées par une semaine au rythme aussi haché.

هكذا من الأصل



DROGUE

Malgré la «lutte sans merci» déclarée en 1992 par Hassan II

# Les cultures de cannabis se sont encore étendues au Maroc

**Premier fournisseur de la France en haschisch, et premier exportateur mondial, le Maroc s'était engagé en octobre 1992 à lutter contre le trafic de cette vieille culture locale. Dans son rapport annuel à paraître (1), l'Observatoire géopolitique des drogues émet les plus grandes réserves sur les résultats de la politique annoncée par le pouvoir chérifien.**

J'AI ENCORE ARRACHÉ DES SUBVENTIONS.

PESSIN

Le roi Hassan II avait créé la surprise, le 7 octobre 1992 lors d'un «divan» réunissant ses principaux ministres, en annonçant une lutte sans merci contre la drogue. La «surprise» a depuis fait long feu, selon les experts de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) : *«Les superficies consacrées à la culture du cannabis restent à un niveau record et les réseaux bénéficiant de hautes protections au sein de l'appareil d'Etat ne paraissent guère affectés par une répression qui a surtout touché les sans-grade du trafic»*, note dans son rapport annuel cette organisation non gouvernementale travaillant pour diverses institutions internationales.

Prenant le relais de la Régie marocaine des kifs et tabacs, mise en place par le colonisateur français en 1926, le ministère de l'agriculture marocain relève chaque année l'étendue des surfaces utilisées pour chaque culture. Y compris pour le kif, comme on appelle localement le cannabis. Se fondant sur ces statistiques officielles, le souverain chérifien avait pu révéler que les cultures illicites s'étendaient, à l'automne 1992, sur 50 000 hectares.

Quoi qu'en ait dit Rabat depuis, leur destruction n'a pas eu lieu. En 1993, *«le cannabis couvre au moins 65 000 hectares dans le nord du Maroc»*, note l'OGD, qui a pu accéder aux données établies par le Service des statistiques économiques du ministère marocain de l'agriculture. Encore ce total ne prend-il pas en compte l'éventuel développement de cultures sous serre, que le département d'Etat américain a discerné dans la région d'Agadir. Le décollage économique du kif va, en tendance, bien au-delà d'une culture traditionnelle puisqu'en 1980 les plantations illicites n'occupaient que 5 000 à 10 000 hectares du pays.

### *Un zèle de courte durée*

Dans leur *«lutte sans merci»* contre la drogue, les autorités marocaines auront donc fait preuve d'un zèle de courte durée. Quelque cinq mille soldats ont certes été déployés entre la frontière algérienne et Tanger, tandis que des hauts fonctionnaires corrompus étaient limogés ou mutés. Le premier semestre 1993 a aussi vu fleurir les contrôles sur les réseaux routiers du nord du pays. L'ensemble a été ponctué par quelques opérations répressives et spectaculaires, visant notamment des Européens souvent en d'une faible quantité de possession de drogue.

*«Mais le zèle répressif s'est relâché dès l'été, au moment des récoltes»*, note l'OGD en soulignant que *«la répression a visé avant tout les petits réseaux de trafiquants (...). Dans le même temps, un certain nombre de trafiquants notoires étaient traduits en justice pour être acquittés à la surprise générale.»* Conclusion : non seulement *«des réseaux marocains de mieux en mieux structurés interviennent dans le commerce international des dérivés du cannabis fabriqués au Maroc»*, mais *«le développement du trafic n'a été possible qu'au prix d'une corruption généralisée à tous les échelons de l'administration»*.

Rompant avec l'habituelle passivité des autorités marocaines sur la question, les promesses royales de l'automne 1992 étaient adressées à la communauté internationale, et plus spécialement à l'Union européenne. Rabat en attendait d'importants crédits de coopération, versés à la fois pour lutter contre la drogue et pour développer ces provinces du Nord où la *monoculture* du kif a indéniablement amélioré les conditions de vie des paysans. Aussi le Maroc, revenu à une position plus traditionnelle, paraît-il à présent décidé à rester le premier exportateur mondial de cannabis. Le ministre de l'intérieur ne fait-il pas remarquer à ses interlocuteurs européens que, au rythme où vont les choses, alors que l'Italie et l'Allemagne semblent vouloir imiter les Pays-Bas en *dépénalisant le haschisch*, le Maroc aurait tort d'éradiquer des cultures qui seront peut-être, un jour, licites en Europe...

(1) *Etat des drogues, drogues des Etats*, de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD), Collection Pluriel, Hachette, 120 francs, 1994.

REPÈRES

JUSTICE

## Reconstitution du meurtre de Jacques Roseau

La reconstitution du meurtre de Jacques Roseau, le porte parole du Recours-France assassiné le 5 mars 1993 à Montpellier, qui a eu lieu, vendredi 19 mai, n'a pas permis de lever les contradictions qui existaient jusqu'ici dans les témoignages des trois meurtriers présumés : Gérald Huntz, Marcel Navarro et Jean-Claude Lozano. Si tous trois admettent avoir participé à l'assassinat, aucun d'eux n'a voulu reconnaître qu'il était le meurtrier. – *(Corresp.)*

## Bernard Tapie dénonce le «prétexte» utilisé contre lui par le Crédit lyonnais

Bernard Tapie conteste l'interprétation faite par le Crédit lyonnais du protocole d'accord passé le 13 mars entre la banque, lui-même et son épouse, protocole dont le non-respect de la clause suspensive a motivé la demande de saisie conservatoire de ses meubles (*le Monde* du 21 mai). Commentant le texte de cette clause publié par *le Parisien* du 24 mai, le député (MRG) des Bouches-du-Rhône affirme que la convention ne précisait pas à laquelle des deux parties incombait l'obligation de fournir la confirmation de l'expertise de ses biens, et celle d'obtenir du commissaire-priseur un engagement écrit de vente publique des biens. *«On me reproche de ne pas m'être soumis à des obligations qui étaient faites à d'autres que moi»*, déclare M. Tapie dans *le Parisien*. Le non-respect de ces obligations avait justifié, pour le Crédit lyonnais, la demande de saisie.

CARTE D'IDENTITÉ INFORMATISÉE

## Dix nouveaux départements concernés en juin

La nouvelle carte nationale d'identité informatisée, dite «infalsifiable», remplacera le traditionnel document en papier, en cas de première délivrance ou de renouvellement, dans dix nouveaux départements dans le courant du mois de juin, indiquent des arrêtés du ministère de l'intérieur publiés au *Journal officiel* du dimanche 22 mai. La Drôme, l'Isère, l'Ariège, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, l'Aveyron, le Gers, le Maine-et-Loire, la Haute-Savoie et les Vosges rejoindront ainsi les Hauts-de-Seine, l'Essonne, la Mayenne et la Moselle.

RELIGIONS

En visite dans l'île pour le 150e anniversaire de son évangélisation

# Le cardinal Lustiger appelle la Nouvelle-Calédonie à la réconciliation

NOUMÉA

*de notre correspondant*

Le traditionnel pèlerinage de Pentecôte à Téné (à 150 kilomètres de Nouméa) a marqué la fin des cérémonies du 150e anniversaire de la première messe catholique en Nouvelle-Calédonie. Huit à dix mille fidèles se sont rassemblés, dimanche 22 mai, sur un hippodrome de la «brousse» calédonienne pour assister à la messe concélébrée par les cardinaux Jean Margéot, évêque émérite de Port-Louis (île Maurice), légat du pape, et Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, par une vingtaine d'évêques venus de France ou de toute la région Pacifique, ainsi que par la totalité des quarante-deux prêtres du territoire.

Le délégué du pape a été accueilli par le représentant des chefferies de la région. Mgr Margéot devait revenir avec force sur le thème de l'«inculturation» dans son homélie. *«Si l'Evangile ne pénètre pas la culture de l'homme*, devait-il affirmer, *le salut ne pourra pas l'atteindre au cœur de son humanité* (...). *Mais* [cet Evangile] *n'est lié à aucune culture.»*

Ces propos venaient après ceux tenus il y a cinq mois par l'archevêque de Nouméa, Mgr Michel Calvet. Lors de la grand-messe de Noël, célébrée à Mahamate, sur la côte est de l'île, là même où Guillaume Douarre et ses quatre compagnons avaient débarqué et célébré leur premier office le 25 décembre 1843, le chef de l'Eglise calédonienne avait demandé pardon aux Mélanésiens, reconnaissant *«les torts faits* [à ce peuple] *dans les souffrances et les injustices dont furent victimes leurs ancêtres, contraints à abandonner, de fait, une part de leur culture»* (*le Monde* daté 2-3 janvier).

Mgr Lustiger, qui venait pour la première fois sur l'île, a, de son côté, rappelé le destin exceptionnel d'un petit territoire de 19 000 kilomètres carrés peuplé d'à peine 170 000 habitants, dont 100 000 catholiques. *«Ce pays est une page d'histoire concentrée : le souvenir de la première annonce de l'Evangile, la Commune de Paris* (1), *la révolte de Kabylie et la déportation de ses chefs, le bagne ensuite, et toute l'histoire du peuple kanak* (...). *Tous les drames de l'Europe venaient se déverser ici. Il faut que les Calédoniens soient des gens extraordinaires pour vivre cela avec espérance. Ils sont un tout petit peuple qui doit faire œuvre de réconciliation et de paix pour que tous s'entendent, se découvrent, s'acceptent, avec la force du christianisme, qui est désormais leur patrimoine.»*

FRANCK MADŒUF

(1) De 1872 à 1880, quatre mille communards furent déportés en Nouvelle-Calédonie.

SOCIÉTÉ

Grâce à un toilettage des codes existants

# M. Barnier veut accroître les pouvoirs des citoyens et des départements en matière d'environnement

**Michel Barnier devait présenter au conseil des ministres, mercredi 25 mai, un projet de loi « pour le renforcement de la protection de l'environnement ». Au fil des négociations interministérielles, le texte, qui devait procéder à une nouvelle répartition des compétences, a été ramené à un simple toilettage des codes existants. Avec un rôle accru pour les départements.**

Dès son arrivée au ministère, Michel Barnier avait annoncé son intention d'en finir avec le chevauchement des compétences en matière d'environnement (*le Monde* du 7 juillet 1993). Comme président du conseil général de Savoie et comme citoyen sincèrement soucieux de protection de la nature, le ministre est bien placé pour se rendre compte qu'il est difficile de savoir qui fait quoi et où, lorsque l'environnement est menacé. Il avait donc décidé de s'atteler à un grand chantier pour *clarifier les rôles et définir les* missions de chacun en la matière. Las, son collègue de l'intérieur, le ministre d'Etat Charles Pasqua, avait lui aussi un grand projet de loi *en chantier* pour réorganiser l'aménagement du territoire. Michel Barnier a donc dû en rabattre et se contenter d'un texte de mise à jour de certains aspects dépassés des codes en vigueur (code rural surtout, mais aussi de santé publique, des douanes, etc.).

L'article premier du projet, véritable préambule de Constitution, énonce le principe suivant lequel *« les espaces, ressources et milieux naturels (...) font partie du patrimoine commun de la nation »*. Leur protection relève désormais de trois principes clés largement répandus dans le monde depuis la conférence de Rio : le principe de précaution qui fait obligation d'agir lorsqu'il y a des *« motifs sérieux »* de le faire, c'est-à-dire même en l'absence de certitudes scientifiques ou techniques confirmées ; le principe de prévention et de correction à la source, lorsque le coût est *« économiquement acceptable »* ; enfin le principe pollueur-payeur, mis en pratique en France dès 1964 avec la loi créant les agences financières de bassin. Le texte propose même *« le droit de chacun à un environnement sain »*, formulation qui évoque un des droits fondamentaux de l'homme.

Au-delà de ces principes, le projet porte sur quatre thèmes bien distincts : la participation des citoyens aux décisions, la prévention des risques naturels majeurs, la protection des espaces naturels et la gestion des déchets.

Il est d'abord créé une *« commission nationale du débat public »* qui pourra être saisie avant chaque projet d'équipement lourd susceptible de susciter des oppositions importantes. La saisine en est facultative et réservée au gouvernement. Lorsqu'elle aura lieu, *« elle retardera avant et non après le début des travaux »*, dit-on au ministère, qui envisage entre cinq et dix débats éventuels par an. Conformément aux propositions d'Huguette Bouchardeau, sollicitée par Michel Barnier pour passer en revue sa loi de 1983 sur les enquêtes publiques, le commissaire enquêteur serait désormais désigné par le tribunal administratif et payé par le maître d'ouvrage, afin que sa liberté de jugement soit garantie. D'autre part, la possibilité d'action des associations agréées pour la protection de l'environnement est étendue, notamment aux déchets nucléaires et aux paysages.

Il est créé un *« conseil départemental de l'environnement et de la qualité de la vie »*, présidé par le préfet, secondé par le président du conseil général. Ce conseil, qui travaillera en cinq sections spécialisées, se substituera aux anciennes instances éclatées (hygiène, site, chasse et pêche, carrières, etc.), afin de réunir en un même lieu toutes les commissions chargées d'un problème d'environnement.

Aux anciennes dispositions (plan d'exposition aux risques et article 111-3 du code de l'urbanisme) est substitué un *« plan de prévention des risques naturels prévisibles »* ou PPR, qui unifie les différentes procédures naguère en vigueur. Il est aussi créé un *« fonds de prévention des risques naturels majeurs imminents »* destiné à financer l'éviction des occupants d'imeubles menacés – et donc promis à la destruction. Cette disposition vise des situations limites du type de Séchilienne (un hameau menacé par un glissement de terrain dans l'Isère) ou de Vaison-la-Romaine (maisons construites en zone inondable par des crues torrentielles). Cette fois donc, ce n'est plus le département qui prend le relais, mais l'Etat, confirmé dans son rôle de garant de la sécurité publique.

Les parcs nationaux auront désormais un droit de préemption pour l'acquisition de terrains dans leur zone centrale. Le Conservatoire du littoral, autre institution d'Etat, verra sa compétence étendue aux estuaires. Quant au département, il pourra étendre la taxe qu'il prélève actuellement pour les espaces naturels sensibles (qui remonte à 1959 sous l'appellation de taxe « espaces verts ») à des terrains comme les pistes de motocross ou les parcs de stationnement. Le département se verra aussi accorder le droit d'interdire les constructions là où il n'existe pas de plan d'occupation des sols, prérogative *jusque-là détenue* par les préfets et quasiment jamais utilisée.

Il est aussi institué un *« schéma départemental des espaces et du patrimoine naturels »*, chargé de porter sur une seule carte les différentes protections de l'espace (parc national ou régional, réserve naturelle, réserve volontaire, arrêté de biotope, ZNIEFF, etc.). Cet inventaire, qui n'implique aucune contrainte juridique nouvelle, vise seulement à instaurer une véritable lisibilité du territoire, protégé ou non.

### Gestion des déchets et prévention des pollutions

La responsabilité des déchets passe du préfet au conseil général et de l'Etat au conseil régional, sauf pour les déchets spéciaux, qui peuvent faire l'objet d'un plan national. Le ministère Barnier envisageait une péréquation nationale pour les déchets industriels entre communes dotées d'industries et communes recevant les déchets. Finalement, il s'est rabattu sur une augmentation de la taxe de mise en décharge des ordures ménagères, qui passerait *de 20 à 50 francs la tonne*, comme il était déjà prévu du temps du ministère Lalonde.

Pour renforcer la prévention des pollutions, il va être institué un contrôle triennal des *installations classées* (établissements industriels, agricoles ou commerciaux soumis à déclaration ou autorisation). Quant à la « police verte », les services du ministère renoncent, pour l'instant, à unifier les corps de l'Etat. Ils comptent s'occuper en priorité du statut des gardes-chasses, qui sont actuellement payés par les fédérations de chasseurs – donc sur budget privé – mais exercent une fonction publique sous le contrôle de l'Etat, en même temps que les agents de l'Office national de la chasse.

ROGER CANS



SPORTS

TENNIS

Les Internationaux de France à Roland-Garros

# Partir, revenir




**Anciens vainqueurs des Internationaux de France et ex-numéros un mondiaux, l'Américaine Martina Navratilova et le Suédois Mats Wilander ont été éliminés lundi 23 mai respectivement par la Néerlandaise Miriam Oremans et l'Américain Andre Agassi au premier tour de *l'édition 1994 des championnats* de Roland-Garros.**

**■ Le Français Henri Leconte, qui disputait le match inaugural sur *le nouveau court A*, a été sorti en trois sets par le Néerlandais Paul Haarhuis. En revanche, Fabrice Santoro, Thierry Champion, Mary Pierce et Alexandra Fusai se sont qualifiés pour le deuxième tour.**

**■ Victime d'une blessure au dos *à l'échauffement*, l'Allemand Boris Becker, tête de série numéro 10, a déclaré forfait avant le match contre Stark.**

[redacted]

Il y a, dans leur voix, tous les regrets du monde, quelque chose qui s'abîme, qui ne sera plus. Cela semble dérisoire puisqu'il s'agit de sport, mais, il y va de leur vie à eux. Martina Navratilova a les yeux encore gonflés des larmes de sa défaite. Elle s'en veut d'avoir brisé sa raquette à la fin du match : *« Je n'ai pas donné un bon exemple. »* Mats Wilander parle, dans un souffle sourd, de tous ces points gâchés. A Paris, où ils sont si piteux aujourd'hui, tous deux furent rois. Elle remporta le trophée en 1982 et 1984, il fut champion des Internationaux de France en 1982, 1985, 1988. Et les voilà qui s'en vont, sans gloire. Tout juste leur reste-t-il un peu de leur panache d'antan.

Elle a trente-sept ans. Elle est revenue à Roland-Garros après cinq ans d'absence pour tirer sa révérence avant de prendre sa retraite, à la fin de la saison. Elle raconte que *« c'est si dur de se dire que c'est la dernière année, la dernière fois. J'avais promis que j'annoncerai la date de ma retraite mais j'aurais préféré partir sans crier gare »*. Ses proches lui avaient conseillé de ne pas revenir à Paris, de ne pas ouvrir à nouveau le livre de l'une de ses vies, avec ces victoires, avec cette légendaire lutte contre Chris Evert ponctuée en 1984 par une finale qui fut mainte fois rêvée et une fois offerte.

Dix ans. Martina se souvient : *« Ce fut l'un des matches les plus solides de ma carrière. Nous y avons tant donné pour le tennis. »* Depuis cinq ans, elle boudait la terre battue, jugée trop fatigante pour ses artères, elle, l'attaquante, l'ogresse du gazon et de toutes les surfaces rapides du monde. Lundi, sur un court que l'on pourra désormais qualifié d'annexe, elle a couru sur toutes les balles de son adversaire, Miriam Oremans, une solide Néerlandaise de vingt-deux ans, tonitruante de santé, de cette insolente jeunesse.

### Un jeu fossilisé

L'ancienne numéro un mondiale est vieille, sportivement, s'entend. Pourquoi est-elle restée quand sa rivale Chris Evert a quitté le circuit il y a bientôt cinq ans ? Martina Navratilova gagne encore des tournois et des dollars. Elle continue surtout à défendre son sacerdoce, gardienne du temple vouée au culte du tennis d'attaque, le service et la volée, le baroud et le risque. Elle tance, elle intime à ses consœurs de l'imiter pour *« sauver le tennis féminin »*, tonne-t-elle. C'est l'une de ses dernières batailles. *« Mes projets, l'année prochaine, consistent à ne pas avoir de projet »*, laisse-t-elle tomber en baissant le nez.

Mats Wilander aura bientôt trente ans. Lui, a quitté la scène pendant quelques années, le temps de se rendre compte qu'il ne ferait pas un bon rocker. A son portrait affiché dans la galerie de Roland-Garros, il a tenté quelques retouches en ajoutant ces coups de pinceaux qui font de lui qu'il n'est plus tout à fait ce qu'il était, un limeur de fond de court au toucher de fée.

Mats Wilander a troqué sa bouille d'angelot assassin contre un faciès décapé. Il était calme. Son jeu s'est fait un brin attaquant, parfois bouillant. Pourquoi est-il revenu ? *« Pour m'amuser, pour éprouver ce nouveau désir de jouer. Lorsque j'étais numéro un mondial, je « travaillais » en fonction de mon classement, de façon presque fonctionnelle. Je frappais où je devais gagner. Aujourd'hui, j'aime ressentir mes coups. Seulement, les jeunes jouent plus dur et moi, je n'ai pas leur puissance »*. Il y a six ans, Mats Wilander battait André Agassi *en cinq sets* en demi-finale des Internationaux de France avant de battre, en finale, Henri Leconte, pour décrocher son dernier titre à Paris avant de partir, *sur une ultime victoire* dans un tournoi du grand chelem, à Flushing-Meadows, à la fin de l'été.

Bien que plus offensif, son tennis du fond du court ressemble à une ammonite, ce fossile ramassé au hasard de la grève. Celui de Martina Navratilova serait plutôt une philosophie oubliée, qui aurait prôné le spectacle au prix du suicide. Martina Navratilova s'en va avec ses principes et l'on aimerait qu'elle reste encore un peu pour enseigner encore ce désir de l'attaque. Mats Wilander est revenu jouer dans un monde qui ne lui appartient plus, comme fantôme de ses gestes disparus. Peut-être aurait-on voulu qu'il ne revienne jamais, pour devoir disparaître si vite.

BÉNÉDICTE MATHIEU

## Henri, l'imprécateur

Un nouveau court de tennis *est une manière de navire*. Avant d'affronter la haute mer, il faut le baptiser. C'est ainsi que les organisateurs des Internationaux de France pensèrent qu'il *n'y aurait pas meilleur parrain* pour mettre à l'eau le court A, dernier et somptueux bâtiment de la flotte Roland-Garros, qu'un Henri Leconte, capitaine d'un jeu *au long cours, ni trop chenu ni* trop décati, dernier héros de la génération Noah, une lignée de flibustiers en voie d'extinction.

Dix mille personnes furent donc conviées à cette parabole de la bouteille de champagne qui se fracasse sur une coque, cette parenthèse de fierté et d'angoisse solennisées, le match inaugural. Tout avait été méticuleusement prévu pour mettre dignement en scène l'événement en ce lundi de Pentecôte. A un détail près : le partenaire de Henri Leconte ignorait qu'il s'agissait d'une cérémonie quasi protocolaire, qu'il n'avait à y tenir qu'un rôle convenu de faire-valoir. Indifférent sinon insensible au lieu et à l'atmosphère, Paul Haarhuis, matelot hollandais sans état d'âme, joueur à gages impavide, n'était là que pour abattre sa besogne.

Effroyable ouvrage. Consternante situation. Entre rire et larmes. Comme l'échappée du fiancé au moment de dire oui à la promise. Comme l'effondrement *du château de cartes* construit patiemment. L'inauguration tourna au naufrage dans une tempête de nostalgie. C'était dix belles années de tennis et d'émotions fortes *qui* étaient soldées, bradées, dispersées. La fin d'une relation « je t'aime moi non plus » entre le plus franchouillard des champions et le plus snobinard des publics, ce moment terrible où le regard des autres devient compatissant, cet instant fatidique où demain ne pourra plus être le recommencement d'hier.

Sans préavis, Henri Leconte a été mis à la retraite, avec ni plus ni moins de ménagement que le *salarié d'une entreprise délocalisée*. Il aurait pu protester, faire un drame. Il a pris la chose comme elle venait, avec la philosophie fataliste du bidasse qui a *perdu la clé du champ de tir*. Il serait bon pour les arrêts de rigueur. Ainsi consigné, il n'en a pas perdu pour autant sa liberté de parole. Il pouvait bien le dire *maintenant, rien n'allait plus* dans le tennis français, c'était n'importe quoi, il fallait de la rigueur, surtout pour les jeunes. On en trembla d'effroi. Henri *Leconte venait de pantoufler* dans un nouvel emploi, imprécateur.

ALAIN GIRAUDO



## Les résultats

**SIMPLE MESSIEURS**

**Premier tour**

*Premier quart du tableau*

Sampras (EU, n° 1) b. Costa (Esp) 6-3, 6-4, 6-4 ; Rios (Chi) b. Eagle (Aus) 6-2, 6-3, 6-2 ; Jonsson (Suè) b. Pernfors (Suè) 7-5, 6-2, ab. ; Haarhuis (PB) b. Leconte (Fra) 6-4, 6-4, 6-2 ; Tillstroem (Suè) b. Zoecke (All) 6-4, 3-6, 6-3 6-4 ; Olhovskiy (Rus) b. Bryan (EU) 6-3, 6-3 6-3 ; Champion (Fra) b. Morgan (Aus) 4-6, 7-5 3-6, 7-6, 9-7 ; Krajicek (PB, n° 16) b. Novacek (Rép. tch.) 6-1, 7-5, 7-5 ; Stark (EU) b. Larkham (Aus) 6-2, 6-3, 6-7, 6-3 ; Santoro (Fra) b Carlsen (Dan) 7-6, 6-3, 6-4 ; Dosedel (Rép. tch.) b. Antonitsch (Aut) 6-3, 6-4, 6-4 ; Bjorkman (Suè) b. Arnold (Arg) 6-7, 7-6, 6-1, 3-6, 9-7.

*Deuxième quart du tableau*

Medvedev (Ukr, n° 4) b. Masur (Aus) 6-2, 6-4, 6-2 ; Kulti (Suè) b. Fontang (Fra) 6-3, 6-4, 6-7, 3-6, 6-1 ; Rusedski (Can) b. Goellner (All) 7-6, 6-3, 7-6 ; Volkov (Rus) b. Ondruska (RSA) 6-7, 6-3, 6-2, 6-3 ; Eltingh (PB) b. Steeb (All) 7-6, 6-2, 6-3 ; Wheaton (EU) b. Enqvist (Suè) 7-6, 6-0, 6-3 ; Muster (Aut, n° 11) b. Cherkasov (Rus) 6-0, 7-5, 6-1 ; Agassi (EU) b. Wilander (Suè) 6-2, 7-5, 6-1 ; Prinosil (All) b. E. Sanchez (Esp) 2-6, 7-6, 6-3, 7-6 ; Agenor (Hai) b. Barthez (Fra) 2-6, 1-6, 6-2, 6-4, 6-2.

*Troisième quart du tableau*

Ivanisevic (Cro, n° 5) b. Renzenbrink (All) 7-6, 7-6, 6-2 ; Shelton (EU) b. Blackman (EU) 4-6, 6-3, 7-6, 6-3 ; Corretja (Esp) b. Meligeni (Bré) 6-3, 6-1, 1-6, 5-7, 6-3.

*Quatrième quart du tableau*

Tarango (EU) b. Adams (EU) 6-4, 3-6, 6-2, 6-1 ; Larsson (Suè) b. Steven (NZ) 6-2, 6-2, 6-2 ; Clavet (Esp) b. Cahill (Aus) 4-6, 4-6, 6-4, 6-4, 6-1 ; Martin (EU, n° 9) b. Simian (Fra) 6-2, 7-6, 3-6, 6-1.

**SIMPLE DAMES**

*Premier quart du tableau*

S. Graf (All, n° 1) b. K. Studenikova (Slo) 6-2, 6-2 ; S. Rottier (PB) b. N. Medvedeva (Ukr) 6-2, 3-6, 6-3 ; R. Zrubakova (Slo) b. N. Herreman (Fra) 6-0, 6-1 ; J. Kruger (RSA) b. E. Maniokova (Rus) 4-6, 6-0, 6-3 ; I. Spirlea (Rou) b. K. Kroupova (Rép. Tch.) 6-3, 6-1 ; A. Gavaldon (Mex) b. C. Singer (All) 7-5, 6-0 ; C. Wood (GB) b. G. Fernandez (EU) 6-3, 2-6, 6-2 ; N. Sawamatsu (Jap) b. L. Garrone (Ita) 4-6, 6-4, 6-0 ; K. Kschwendt (All) b. A. Olivier (Fra) 5-7, 6-4, 9-7 ; K. Po (EU) b. C. Mothes (Fra) 6-3, 6-1.

*Deuxième quart du tableau*

M. Oremans (PB) b. M. Navratilova (EU, n° 4) 6-4, 6-4 ; S. Appelmans (Bel) b. A. Castera (Fra) 6-4, 6-1 ; L. Richterova (Rép. Tch.) b. B. Schett (Aut) 6-1, 7-6 ; T. Whitlinger (EU) b. K. Nagatsuka (Jap) 6-4, 2-6, 8-3 ; R. Dragomir (Rou) b. M. Maleeva (Bul, n° 13) 6-3, 7-5 ; M. Pierce (Fra, n° 12) b. N. Provis (Aus) 6-1, 6-0 ; M.-F. Bentivoglio (Ita) b. P. Hy (Can) 4-6, 4-2, ab ; K. Boogert (PB) b. I. Demongeot (Fra) 6-2, 6-2 ; K. Maleeva (Bul) b. L. Harvey-Wild (EU) 6-1, 6-4.

*Troisième quart du tableau*

A. Grossman (EU) b. M.-A. Montolio (Esp) 6-2, 6-1 ; F. Li (Chi) b. H. Kelesi (Can) 6-7, 6-1, 6-3 ; A. Fusai (Fra) b. N. Muns-Jaegerman (PB) 6-3, 7-5 ; E. Brioukhovets (Ukr) b. M. Bolegraf (PB) 6-4, 6-3 ; M. Grossi (Ita) b. C. Kuhlman (EU) 6-4, 6-4 ; W. Probst (All) b. C. Lucarelli (Fra) 6-4, 6-1 ; C. Martinez (Esp, n° 3) b. L. Neiland (Lit) 6-2 6-3.

*Quatrième quart du tableau*

S. Cacic (EU) b. M. Endo (Jap) 6-3, 6-4 ; B. Rittner (All) b. K. Radford (Aus) 6-1, 6-2 ; S. Dopfer (Aut) b. L. Golarsa (Ita) 6-3, 3-6, 6-1.

*Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, le numéro de tête de série.*

FOOTBALL

Sanctionné par la direction du contrôle de gestion

# Le Paris-SG fait appel de son interdiction de recruter

*La direction nationale* du contrôle de gestion (DNCG) a créé la surprise en annonçant, lundi 23 mai, qu'elle avait décidé d'interdire au PSG le recrutement de nouveaux joueurs sous contrat, en raison de la mauvaise situation *des comptes du club. Les dirigeants* du club, qui vient de remporter le championnat de France de football, ont immédiatement fait connaître leur intention de *faire appel de cette décision*. Michel Denisot, le président délégué, a regretté que cette annonce remette en cause *« la crédibilité financière du PSG »*.

Le déficit du club est estimé à plus de 40 millions de francs. Il a été creusé en grande partie par les achats de joueurs effectués par le PSG en vue de la saison 1993-1994, non compensés par des ventes, et par le gonflement d'une masse salariale qui pèse lourdement sur ses comptes. Pour rétablir sa situation financière d'ici au 30 juin, qui marque la fin de l'exercice budgétaire en cours, le club parisien avait d'ores et déjà annoncé son intention de vendre quelques-uns de ses footballeurs vedettes – les noms les plus couramment cités étant ceux de David Ginola et du Brésilien Raï. Ni Canal Plus ni la Mairie de Paris, partenaires au sein du club, ne semblent en effet disposés à combler ce nouveau trou.

Lors du sauvetage du club, en 1991, la ville s'était déjà engagée à éponger les dettes du club, estimées à 50 millions de francs. Elle a signé, le 18 mai, une convention qui prolonge pour trois nouvelles *saisons l'aide* qu'elle accorde depuis trois ans au club, en augmentant légèrement sa contribution annuelle, qui passe à 32 millions de francs. La chaîne cryptée avait, elle, *comblé le déficit de la* saison 1992-1993 par un prêt de 43 millions de francs, converti en don exceptionnel.

### « Un club sans souci »

Noël Le Graët, président de la Ligue nationale de football dont dépend la DNCG, a tenu à minimiser, lundi 23 mai, les conséquences de cette décision, nouveau signe de la volonté d'assainir les finances du football français. *« Le Paris-SG a pris du retard dans la transmission de documents que la DNCG attend*, a-t-il déclaré. *Mais je suis certain que, d'ici trois jours, le Paris-SG, qui a beaucoup investi, lui donnera satisfaction et pourra donc recruter. Le Paris-SG est un club sans souci. »* La DNCG, qui étudie actuellement les comptes de tous les clubs et devrait annoncer prochainement de nouvelles décisions, concernant notamment l'Olympique de Marseille, a en outre interdit de recrutement pour *la saison prochaine* Lille (première division), l'AS Nancy-Lorraine (deuxième division) et Roubaix (National 1).

LES VÉTÉRANS DU JOUR J 8

# 7 h 15. Jess Weiss débarque sur Omaha « la sanglante »

***6 juin 1944, 7 h 15.*** **L'heure H n'a sonné que depuis une heure mais la longue plage de sable blond comprise entre Vierville et Colleville-sur-Mer est déjà jonchée de blessés et de cadavres. La première vague de débarquement a été fauchée par les mines et les tirs allemands dès le sortir de l'eau. Dans la mémoire américaine et dans tous les livres d'histoire, cette plage funeste restera à jamais « Bloody Omaha » : Omaha « la sanglante ». Jess Weiss, qui s'apprête à débarquer dans la deuxième vague, ne sait pas encore que le souvenir de ce jour l'obsédera toute sa vie.**



COLLECTION ROGER VIOLLET

**Vers 10 h 30, plus d'un millier de blessés et de morts jonchent le rivage d'Omaha. L'hécatombe est telle que, à bord de l'*Augusta*, le général Bradley envisage de détourner les péniches suivantes vers les autres secteurs. Malgré quelques avancées, la situation reste précaire à la fin de la journée, où l'on recense près de 3 000 victimes.**

« J'avais si peur. Si peur... On allait mourir. Vous comprenez ? Mourir là-bas, sur cette plage à laquelle on avait donné un nom américain et qui était française, mais qu'importe. Mourir ce jour-là. Dans quelques minutes ou bien dans une heure. Mourir pour de bon ! On y pensait si fort sur le bateau. Tous, je crois. On disait même : « Si seulement je pouvais me choper la blessure à 1 million de dollars »... Autrement dit : *si seulement je pouvais perdre* une jambe, perdre un bras, perdre une oreille, perdre quelque chose, n'importe quoi qui me fasse rentrer chez moi. Il est de précieuses blessures qui peuvent vous sauver la vie...

» Mais il n'y avait rien à faire. Le processus était enclenché et le piège refermé sur nous. Impossible de fuir. On allait à la mort. Conscients. Malheureux. C'était un combat de trop, nous le sentions, après les batailles d'Afrique et de Sicile auxquelles nous avions participé avec la 1re division. Nous pensions tous alors avoir mérité de rentrer chez nous en Amérique. Nous y croyions encore en embarquant dans un port de Sicile, en janvier 1944. La vérité ne nous apparut qu'à l'arrivée dans un port anglais : l'état-major voulait des soldats d'expérience pour préparer le D-Day. Leurs pertes, disait-il, devraient être de 50 % inférieures à celles occasionnées chez des gamins dont ce serait le baptême du feu. Nous serions donc ces hommes-là.

» A cette époque, on ne se révoltait pas. Le pays était en guerre, on lui devait loyauté. Sans se poser de question. Et c'était un honneur que de pouvoir le servir. J'ignorais tout des camps et des persécutions nazis ; je ne lisais que le journal de l'armée américaine *Stars and Stripes* ; mais cette guerre, je le savais, était juste... Ce n'était pas le Vietnam.

» Nos embarcations se rapprochaient de la plage. Les rampes, à l'avant des chalands, cognaient violemment chaque vague et l'eau glacée retombait sur nous en averse. *Mais peu nous importait, le mal de* mer clouait au plancher la plupart d'entre nous. Les vagues, au moins, balayaient le vomi sur les uniformes, sur le pont, dans les casques. Je me sentais vidé, anéanti, misérable. Et c'est à la bataille que nous allions ! Le tonnerre s'amplifiait. Nous n'étions plus qu'à 1 mile de la côte. Des milliers de fusées sifflaient au-dessus du bateau, les canons allemands crachaient leur acier, les obus paraissaient même s'entrechoquer, et l'odeur de la poudre brûlait déjà nos gorges. *Des souvenirs de combats dans le désert africain me revenaient* ; des automatismes aussi. La recherche d'une protection contre les tirs ennemis, la sensation d'un obus très proche...

» Mes hommes s'étaient plaqués au sol. Nous étions désormais la cible d'une mitrailleuse allemande dont les balles crépitaient contre la coque d'acier du chaland. Nous n'avions pas besoin de regarder par-dessus bord pour savoir ce qui se passait. Notre expérience parlait. Il ne faisait ni jour ni nuit ; la fumée dressait comme un rideau, nous plongeant hors du temps, hors du monde. Dans la guerre. Dans l'enfer.

## Trop peu de gens peuvent comprendre

» Excitées, de jeunes recrues se sont levées pour mieux jouir du spectacle qui valait sûrement tous les 4-juillet. Leur uniforme ne portait pas l'insigne de la 1re division, je savais que c'était leur premier combat. Deux hommes se sont même hissés sur l'une des Jeep alignées dans le centre du chaland. Je leur ai crié de descendre sur le pont, vite. Trop tard. Un tir d'artillerie allemand les décapita tous les deux et blessa grièvement plusieurs autres. J'ai rampé et tâché de soulager certains, tandis que l'un mourait dans mes bras. L'une de mes médailles, la Bronze Star, fait référence à ce moment-là.

» On a atteint le bord de l'eau. La rampe de la barge s'est abattue d'un coup et là... Dans un enchevêtrement d'épaves fumantes et de rouleaux de fil de fer barbelé, il y avait, pointées vers le ciel, des barres, des croix, des chevalets d'acier *auxquels étaient accrochés ou pendus* des GI's de la première vague, démembrés, criblés de balles. Et puis, près du rivage, des centaines d'hommes flottaient, la tête dans l'eau, le sac à dos oscillant doucement dans le ressac. Il n'y avait ni arbres, ni buissons, ni dunes de sable pour offrir une quelconque couverture. Aucun de ces trous d'obus que l'aviation alliée était censée avoir causés lors du bombardement matinal. Juste une longue plage de sable fin qui s'étendait sur quelque 300 mètres avant un surplomb assez raide. C'était de là que *tiraient les mitrailleuses, piquetant la mer*, giflant la coque des embarcations et trouant les peaux. Je me suis aplati instinctivement, incapable de bouger, cherchant la triste couverture que pouvaient m'offrir les corps de mes camarades tués. Et je suis resté là un moment, la tête contre un cadavre, pétrifié.

» Ces minutes-là m'ont marqué à vie. Cette image-là me hante, m'obsède. Comme une vision d'hypnose. Depuis cinquante ans j'essaie d'en balayer le souvenir, *l'effacer une fois pour toutes, tourner* enfin la page. Je n'y arrive pas. Et je n'ai même jamais pu en parler. Trop peu de gens peuvent comprendre. D'ailleurs, je ne le leur demande pas. Seul un camarade de combat pourrait savoir ce que je ressens.

» Et puis soudain, il y a eu cet ordre, hurlé par un commandant : « *Si nous devons mourir, mourons donc* à terre, *mais pas sur la plage !* » Je suis comme sorti d'une torpeur. Et tandis que d'autres hommes tombaient, que des cris de douleur traversaient la canonnade, que des mines explosaient sous des barges transformées en torches, que les balles des tireurs lacéraient sacs et uniformes, j'ai couru en zigzaguant vers le haut de la plage. Survivre. Je voulais survivre. Mais mon cœur, à l'intérieur, était déjà une plaie. *J'ai atteint le muret. Les rafales, au moins*, ne pouvaient plus m'atteindre. Et je pouvais souffler. Il n'y avait plus d'officiers, plus de direction. Des amis étaient morts, amputés comme des bêtes. Ce n'était pas une bataille, cela ne ressemblait à rien. Moi, je fuyais la mort.

» Il a fallu du temps, presque six heures, pour qu'une faille se perce, que les tirs provenant des collines faiblissent sous le feu venu de la mer, et que nous nous risquions vers les dunes pleines de mines. C'est là que j'ai fait prisonnier un tireur allemand. Il avait un agenda dans la poche. L'agenda 1944 du soldat occupant Paris, avec guide et plan de métro, manuel de conversation franco-allemand, alphabet en morse, liste des records sportifs et conseils pour bien boire, dans le « pays du bon vin ». Ce carnet deviendra mon meilleur compagnon. Tous les soirs, je lui confierai sans crainte ma peur, mes prières, la douleur devant la perte de camarades – « *killed in action* », « *missing in action* » – avec lesquels, dans le bivouac de Dorchester, j'avais fait tant de projets ; les lettres de ma femme, les moments de désespoir, le réconfort de nouvelles amitiés. Et puis je lui dirai plus simplement la pluie de ce mois de juin tragique, l'inconfort des trous de renard que nous creusions chaque soir, la surprise de découvrir le ton de propagande de notre propre presse, la bravoure d'un jeune Français devenu mon petit complice, la traque des soldats allemands déguisés en paysans, l'accueil presque hostile d'une poignée de civils et la stupéfaction d'essuyer par deux fois les tirs de « snipers » femmes. Ça, c'était incroyable.

» On nous avait pourtant prévenus : il fallait bien survivre, sous l'Occupation ! Et nous nous doutions bien que des Français, peut-être poussés par la faim ou le souci de protéger leur famille, avaient sans doute noué des relations étroites avec les Allemands. Des relations qui pouvaient les amener à trahir et à tout redouter de la Libération. Cela n'était guère glorieux, mais pouvait se comprendre. Quant à nous tirer dessus... J'ai dû abattre une femme. Et c'est encore plus dur.

» De la France à la Belgique et à l'Allemagne, la mort et la peur de la mort ne m'ont point quitté. J'ai vu des crimes et des destructions au-delà de l'entendement, moi qui, avant la guerre, n'avais même jamais vu un cadavre. J'ai perdu la plupart de mes bons potes, frôlé cent fois la balle fatale, pensé à provoquer moi-même la blessure à 1 million de dollars... et préféré prier pour qu'elle vienne d'elle-même. Ce qu'elle fit, le 28 septembre 1944, sur la ligne Siegfried, par un tir de mortier.

» De la guerre, jamais je ne me suis remis. »

∴

*Jess Weiss est rentré bouleversé de la guerre. Transformé aussi. Ses graves blessures au bras et à la jambe l'ont handicapé de nombreuses années – il compte encore dix-sept éclats d'obus dans son corps – et les images d'Omaha ont continué de le hanter malgré sa décision de ne jamais évoquer devant quiconque les années de combat. Il a repris ses études, créé sa propre entreprise d'assurances et élevé ses deux enfants. Mais sa quête mystique l'a très vite poussé à entreprendre parallèlement des recherches sur la foi, les religions, la mort, un sujet auquel il a déjà consacré deux ouvrages. En 1989, un voyage en Normandie l'a immergé très violemment dans ses souvenirs et contraint, pour la première fois depuis quarante-cinq ans, d'en parler en public. Il s'est alors replongé dans l'agenda allemand de 1944, a ressorti son vieil uniforme, écrit au gouvernement américain pour réclamer les médailles qu'il avait jadis dédaignées et lancé des appels pour retrouver deux hommes – un Américain et un Français – perdus de vue depuis la guerre et auxquels il ne cessait de penser. Leurs retrouvailles ont eu lieu à Bayeux, au début du mois de mai. Ils ont entre soixante-neuf et soixante-dix-huit ans, habitent New-York, la Floride et le Jura et sont en bonne santé.*

**ANNICK COJEAN**

**Demain**

7 h 20. L'Allemande Eva Bojack découvre que les messages en morse de la nuit annonçaient l'« invasion ».

# Querelle de langage chez les sourds

*Les partisans de la langue des signes s'inquiètent des implantations de prothèses auditives chez les enfants mal-entendants*

PRÈS de quatre millions de personnes, en France, ont des difficultés d'audition et, chaque année, environ deux cents enfants naissent sourds. Passé le traumatisme du diagnostic de surdité, les parents sont désemparés. Plusieurs *voies s'offrent à eux*, qui opposent aujourd'hui les tenants de l'oralisation (appareillage et/ou lecture labiale) et les défenseurs de la langue des signes.

Un groupe de vingt personnes comprenant des médecins, des sociologues, des linguistes, des psychologues, des éducateurs spécialisés et des parents d'enfants sourds (1) s'est ému récemment de la *« banalisation »* des implants cochléaires, ces prothèses auditives implantées dans la boîte crânienne, notamment chez les jeunes enfants frappés de surdité dans la période dite pré-linguale, c'est-à-dire avant qu'ils aient pu acquérir les bases du langage. Ils ont annoncé, mercredi 18 mai, qu'ils avaient saisi le comité consultatif national d'éthique *« à propos des conditions dans lesquelles peut être pratiquée l'implantation cochléaire des jeunes enfants sourds »*.

L'implant cochléaire est, schématiquement, un dispositif comprenant un récepteur interne, un émetteur et un capteur externes *(voir schémas ci-contre)*. Une petite antenne dissimulée dans les cheveux, tenue en place sur l'oreille par un aimant implanté, capte les sons. Un boîtier émetteur, porté dans la poche, amplifie les informations sonores et les transforme en signaux électriques. L'appareil récepteur est placé chirurgicalement sous le cuir chevelu, dans la boîte cranienne, et il est relié au voisinage des fibres auditives par une ou plusieurs électrodes insérées dans l'oreille interne au niveau de la cochlée.

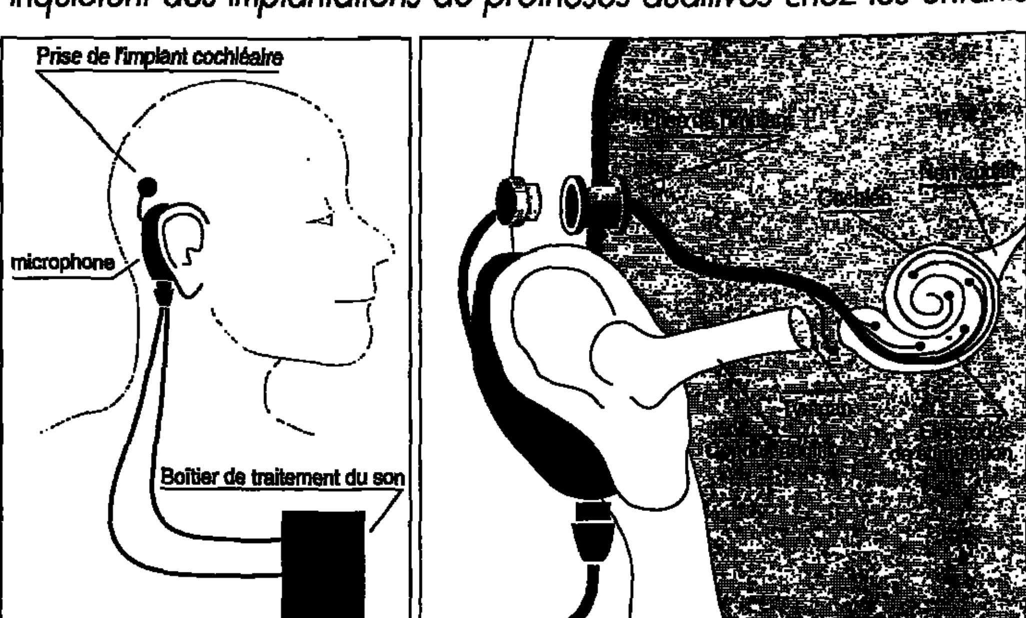
### 6 800 enfants implantés dans le monde

Cette technique de stimulation artificielle de la cochlée avait été réalisée pour la première fois en 1957 par deux médecins parisiens, les docteurs Eyriès et Djorno. Le professeur Claude-Henri Chouard (hôpital Saint-Antoine, Paris) a, depuis, sophistiqué ces implants et précisé leurs indications. Quand le port d'une prothèse externe conventionnelle est inefficace, un consensus existe pour la pose d'implants cochléaires chez les personnes atteintes de surdités post-linguales, l'enfant ou l'adulte concerné ayant, dans ce cas, une mémoire auditive de la sensation sonore et de la perception des mots.

Le professeur Chouard insiste, d'autre part, sur *« l'urgence »* de l'implantation *« précoce »* chez le jeune enfant sourd profond, notamment dans les cas de surdités congénitales ou néonatales. *« Quand l'implant est placé avant l'âge où s'élabore le langage,* dit-il, *on obtient immédiatemment une perception auditive et une ouverture au monde sonore. »* Ainsi, selon ce spécialiste, *« plus la surdité est ancienne, moins bons seront les résultats. »* (2) *« Cette urgence est particulièrement évidente après une méningite*, précise le professeur Chouard. *Dans les suites de cette maladie apparaît souvent en quelques mois une obstruction avec calcification progressive de l'oreille interne empêchant d'introduire suffisamment d'électrodes. »* Le suivi postopératoire au long cours est une dimension capitale de l'implantation. Des réglages techniques sont régulièrement effectués dans les semaines suivant l'opération, une rééducation orthophonique – qui passe souvent par l'apprentissage de la lecture labiale – et un soutien psychologique s'imposent.

Près de 6 800 enfants à travers le monde ont subi cette opération. Aux Etats-Unis, environ 1 000 poses d'implants chez l'enfant ou l'adulte sont réalisées chaque année, 300 en Allemagne, 200 en Grande-Bretagne et 132 en France (en 1993). Quatre fabricants se partagent le marché. Dans l'Hexagone, une dizaine d'hôpitaux publics pratiquent cette technique. Le prix élevé des implants (autour de 150 000 francs l'appareil) est pris en charge, à hauteur de 6 millions de francs par an, dans six établissements (Hôpitaux Saint-Antoine et Necker-Enfants malades à Paris, CHR de Bordeaux, Lyon, Grenoble et Montpellier) au titre d'une évaluation nationale de la technique.

Sollicité à plusieurs reprises par les Sourds en colère, une jeune association qui revendique l'existence d'une minorité sourde et dont le président a cosigné la lettre de saisine du comité d'éthique, le ministère des affaires sociales et de la santé a publié, en février dernier, un communiqué dans lequel il précisait qu'il allait demander un *« bilan complet »* de l'implantation cochléaire chez l'enfant à l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (ANDEM). Ce bilan est en cours.



Source : Fonds National Suisse de la recherche scientifique

### Une homologation tardive

Le ministère des affaires sociales et de la santé précisait par ailleurs que *« les implants cochléaires ne sont plus des matériels expérimentaux* [et qu'ils] *sont soumis à une procédure d'homologation qui garantit la sécurité physique des patients »*. La procédure d'homologation de ces matériels est en effet obligatoire en France depuis le 1er février 1992. Entre 1957, date des premières implantations, et les premiers mois de 1992, ces appareils étaient donc commercialisés et utilisés en dehors de tout cadre réglementaire ou juridique.

Après les expertises technologiques de rigueur, explique le professeur Bernard Meyer, chef adjoint du service du professeur Chouard et président de la sous-commission sur la suppléance fonctionnelle auditive de la commission nationale d'homologation, les essais cliniques prévus par la procédure portent sur la *« tolérance chirurgicale »* des implants cochléaires, et non sur leur efficacité. *« Les performances nous importaient peu,* affirme le professeur Meyer, *elles dépendent des capacités intellectuelles du patient et de sa rééducation. »* Une homologation européenne a été instaurée le 1er janvier 1993, qui, selon le professeur Chouard, ne prévoit pas d'essais cliniques.

Est-ce à dire que pendant trente-cinq ans les chirurgiens ont utilisé *une technique expérimentale* en la présentant comme une thérapeutique avérée ? C'est l'un des arguments des défenseurs de la langue des signes. Dans leur lettre au comité d'éthique, ils estiment que *« l'implant cochléaire est plus issu des progrès technologiques permettant d'introduire un corps étranger sans effets majeurs d'intolérance et capable de délivrer des informations sous forme de stimuli électriques, qu'un progrès décisif dans la connaissance des mécanismes fondamentaux de l'audition »*.

Les vingt signataires insistent également sur le caractère irréversible de l'opération, qui exclut selon eux *« toute possibilité d'utilisation ultérieure de résidus acoustiques, dans les cas où les cochlées ne sont pas totalement inopérantes »*. Dénonçant la *« variété »* des indications et l'absence de *« protocoles d'expérimentation »* de cette technique, ils ajoutent qu'*« il n'existe aucune donnée solidement argumentée permettant aux rééducateurs de fixer la durée de branchement de l'implant »*.

*« Un enfant implanté reste un enfant sourd »,* assurent les partisans de la langue des signes française (LSF). Contrairement aux associations les plus représentatives des personnes sourdes, ils refusent l'assimilation de la surdité au handicap ou à la maladie et militent pour la reconnaissance d'une *« identité sourde »*. L'acquisition de la langue des signes française – bannie en 1880 des établissements scolaires jusqu'à un décret du 8 octobre 1992 – au moment même où les entendants apprennent à parler leur semble le meilleur moyen d'assurer le développement et l'épanouissement de l'enfant sourd. *« Un enfant demande toujours pourquoi ceci, pourquoi cela,* explique la comédienne Emmanuelle Laborit. *Privé du langage, l'enfant sourd ne peut pas poser ces questions, il ne lui est alors pas permis de structurer sa pensée. »*

*« Il y a dix ans,* renchérit Jean Dagron, médecin audiophonologue (hôpital de Melun, Seine-et-Marne), *l'Association nationale des parents d'enfants sourds* [ANPEDA] *refusait les implants en disant « on manipule les sourds, on en fait des cobayes ». Ils sont aujourd'hui revenus sur leurs positions, séduits par la communauté médicale. »* Le docteur Dagron *« ne souhaite pas la bagarre implant-LSF. »* Il s'agit selon lui d'*« être clair sur l'objectif de l'implant : veut-on augmenter les capacités auditives de l'enfant ou garantir chez lui le développement de la fonction du langage ? »*

Toute la question est là. Dans le champ de l'oralité, l'enfant sourd appareillé ou implanté est un enfant retardé. Le professeur Chouard indique que *« plusieurs mois sont nécessaires chez le jeune enfant implanté avant d'assister à l'émission de mots, puis de phrases, puis d'un véritable langage »*. S'il maîtrise la langue des signes, rétorquent les minoritaires, il n'est en revanche plus qu'un enfant différent, qui s'exprime autrement. Le professeur Chouard n'est pas de cet avis. Selon lui, *« la culture sourde est une foutaise. La LSF est utile sur le plan thérapeutique, elle transforme chez certains la notion de handicap en un complexe de supériorité »*. Il invoque la durée nécessaire à la traduction du langage signé – *« une phrase de dix secondes nécessite trente à quarante secondes pour être traduite en langue des signes »* – pour assurer que la LSF n'est qu'un *« substitut incapable de véhiculer autant de pensées que le langage parlé »*. Selon le Centre de promotion sociale des adultes sourds (3), environ 1,8 million de personnes en France s'expriment actuellement en langue des signes. Elles apprécieront certainement...

**LAURENCE FOLLÉA**

(1) Christian Barral, Marc Bendayan, Annie Blum, Françoise Bourgeois-Laborit, Delphine Cantin, Annette Leven, Sigrit Claeys, Christian Cuxac, Jean Dagron, Gérard Guillot, Alexis Karacostas, Jacques Laborit, Emmanuelle Laborit, Marie-Patrice Lassauzet, André Meynard, Arlette Morel, Bernard Mottez, Bruno Moncelle, Annie Renot, Benoît Virole.

(2) *Rapport du comité d'évaluation des implants cochléaires de l'Assistance publique de Paris*, avril 1993.

(3) Centre de promotion sociale des adultes [illegible] Institut national des jeunes sourds, [illegible] 254, rue [illegible] Tél. : 43-29-24-20.

▶ ***Mal-entendre au quotidien*, de Marie-Lise Bargues, éditions Odile Jacob, 186 p., 79 F.**

▶ **« La parole des sourds, psychanalyse et surdité », *Revue du collège de psychanalystes*, nº 46-47, 216 p., 140 F. 3, rue Ernest-Cresson, 75014 Paris. Tél. : 45-39-62-12.**

# Pitié pour les baleines !

*A peine sauvés de la destruction, les cétacés sont à présent menacés par leurs admirateurs. Les spécialistes réclament une limitation des safaris-baleines*

**TENERIFE**
*de notre envoyé spécial*

« GLOBI à tribord » : le cri tombe du nid de pie d'où un matelot de l'*Anna Kristina* balaie l'horizon. Déjà, le halètement du diesel, qui pousse le vieux ketch en bois transformé en observatoire de cétacés, s'apaise. Sur le pont, une quinzaine de passagers pointent jumelles, appareils photos et caméras vers une masse sombre surmontée d'une nageoire qui fend la houle à quelques encâblures. Une autre plus modeste apparaît à son flanc. *« Une mère et son petit. Ce sont des globicéphales, ou baleines pilotes »*, commente le capitaine.

Avec son deux-mâts aux voiles rouges solidement construit au siècle dernier pour affronter la mer du Nord, cet homme bourlingue aujourd'hui autour des îles Canaries. Sa spécialité : le « whale watching », autrement dit la croisière touristique avec observation de baleines garantie. Il sait qu'il les trouvera à coup sûr dans le bras de mer de vingt-cinq kilomètres de large séparant Tenerife de La Gomera. Un paradis pour les cétacés. D'autant plus qu'y pullulent poissons, crustacés et calmars. C'est une sorte d'escale de ravitaillement pour les baleines et les cachalots (*Physeter macrocephalus*) en migration. Des tribus de dauphins *(Tursiops truncatus)* et des familles de globicéphales *(Globicephala macrorhynchus)* s'y sont établies à demeure. On estime la colonie des baleines pilotes à trois cents individus.

Ces mammifères sont à la fois pacifiques et sauvages. Mesurant de quatre à huit mètres de long et pesant de une à trois tonnes, ils ont de gros appétits. Un mâle peut manger jusqu'à trente kilos de poissons et de calmars chaque nuit. Restant en apnée pendant cinq à dix minutes, ils pourchassent leurs proies. Puis remontent pour souffler avant de replonger encore. Le jour venu, ils s'installent en surface, se réoxygènent et somnolent, toujours en famille. De très près, on peut les entendre siffler, gazouiller ou ronfler selon l'humeur du moment. Ils se laissent approcher et, même, témoignent d'une certaine curiosité à l'égard de leurs visiteurs. *Pour mieux voir*, ils se tiennent verticalement, la tête hors de l'eau et l'œil pointu. Mais à la saison des amours, les grands mâles, qui sont polygames et veulent s'entourer d'un harem, deviennent fort batailleurs. Ils foncent sur *leurs rivaux et les font reculer front* contre front. Les pêcheurs relatent qu'au temps où ils cherchaient à les capturer, il leur arrivait d'être *« attaqués »* par le patriarche du groupe, dont l'âge pouvait atteindre cinquante ans.

### Une armada disparate

L'intérêt d'une telle attraction naturelle ne pouvait échapper aux habitants de Tenerife, qui, à 70 %, vivent aujourd'hui du tourisme. Une quarantaine de compagnies proposent des promenades aux baleines. Vieux chalutiers gréés de fausses voiles et grimés en caravelles, vedettes rapides, zodiacs en caoutchouc, une armada disparate transporte des cargaisons de vacanciers vers les zones de repos des cétacés.

Les responsables canariens commencent à se préoccuper des dégâts causés à leur archipel par ce tourisme débridé. Deux spécialistes de la faune, Roberto Lopez et Vidal Mortal, ont étudié l'impact des safaris nautiques sur la population des cétacés de Tenerife (1). Parmi les menaces directes, on connaissait déjà les hélices qui peuvent provoquer de profondes blessures, les détritus qui empoisonnent, les sacs plastiques qui provoquent occlusion et asphyxie chez les jeunes, les vibrations à haute fréquence des moteurs hors-bord qui les traumatisent.

Mais les chercheurs ont observé des modifications de comportement plus préoccupantes à long terme. Pressés de trop près par les curieux, les adultes, et surtout les mères accompagnées de leurs petits, manifestent leur irritation en frappant l'eau de la queue et des nageoires. Approchés par les nombreux plongeurs, les mammifères marins plongent rapidement et lâchent d'abondantes défécations. Lorsqu'ils se voient environnés de bateaux, ils augmentent leur temps de plongée non pour chasser, mais pour préserver leur tranquillité. La multiplication des apnées qui s'ensuit ne va-t-elle pas modifier leur cycle respiratoire ? Traversés par des navigateurs sans scrupule, les groupes familiaux sont de plus en plus souvent fragmentés, ce qui risque de bouleverser les structures sociales très fortes de ces animaux grégaires. Finalement, à force d'être dérangés durant leurs heures de repos, les baleines pilotes ne vont-elles pas modifier leur rythme de vie, à l'instar de nombreuses espèces terrestres, devenues nocturnes sous la pression humaine ? Mais trouveront-elles alors, en suffisance, la nourriture qui leur est nécessaire ? Pour l'instant, ce ne sont qu'hypothèses. Mais l'écologie montre que de minimes ruptures d'équilibre peuvent avoir des répercussions insoupçonnables, allant jusqu'à la disparition d'une espèce.

Les Canaries ne sont que le plus récent avatar d'un phénomène plus ancien. Lancé en Californie dans les années 50, le *whale watching* s'est répandu un peu partout. Un guide datant de 1984 indiquait déjà trente-deux ports d'embarquement aux Etats-Unis et quinze au Canada. Sont également touchés le Mexique, les îles Hawaï, les Caraïbes, les Bermudes, les Galapagos et les côtes d'Amérique du sud. On pratique encore l'observation maritime des cétacés en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Sri Lanka. La province du Québec achète des pages dans les plus grands journaux français (y compris *Le Monde)* pour que l'on vienne observer les baleines dans l'estuaire du Saint-Laurent. Des voyagistes parisiens vendent des safaris dans les lagons mexicains de Basse Californie.

Les exploits des militants de Greenpeace s'interposant entre les harpons et leur cible, les campagnes d'opinion aboutissant au moratoire de 1986 sur la chasse, la démocratisation de la navigation en mer et le comportement même des mammifères marins qui se laissent approcher : tous ces phénomènes ont transformé l'observation scientifique en un éco-tourisme industrialisé. Jean-Philippe Beau, responsable de l'association Europe conservation, estime que le nombre des clients des multiples organisateurs de visites en mer s'élève à dix millions par an.

### Écosystème contre éco-tourisme

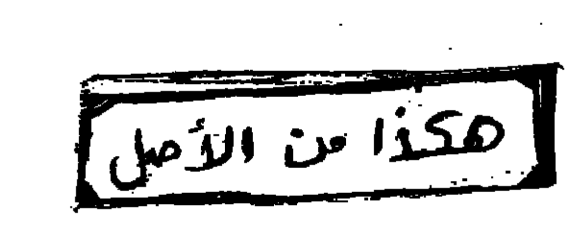
On est en train de comprendre que, pour sauver des espèces, il ne suffit pas de les soustraire aux convoitises des chasseurs. Il faut aussi préserver l'écosystème dont elles font partie. Jusqu'à présent, les défenseurs des baleines présentaient l'éco-tourisme comme un substitut économique à la chasse. Depuis plusieurs années, les services des pêches américains et canadiens publient des recommandations à destination des *whale watchers* : aborder lentement et obliquement les groupes d'animaux, ne pas les approcher à moins de 100 mètres, naviguer parallèlement à leur route, éviter tout changement brusque de direction et, en toutes circonstances, laisser le moteur au ralenti de manière à signaler sa présence. Aux plongeurs, on demande de ne pas toucher les cétacés. Mais ce ne sont là que conseils dépourvus de sanctions. La mer est à tout le monde et reste un espace de liberté.

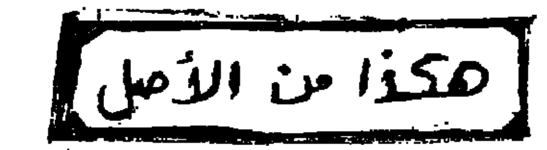
Pour le réglementer, il faut en passer par la délimitation de réserves dans les eaux territoriales. C'est ce que font les autorités américaines et canadiennes. Exemple : dans la réserve de Robson Bight, en Colombie britannique, il est interdit d'approcher les épaulards à moins de 300 mètres sans autorisation. Même précaution pour les bélougas du Saint-Laurent. Dans la baie de Fundy, au Nouveau-Brunswick, la vitesse d'observation des baleines noires est limitée à quatre nœuds. Aux Canaries, le gouvernement espagnol et les responsables locaux étudient les moyens de « limiter les dégâts » : création d'une réserve entre Tenerife et La Gomera, limitation des licences de promenades en mer, règles de navigation et d'approche, contrôle par la garde civile. C'est également un « sanctuaire » que dix pays, dont la France, proposent de délimiter dans l'Antarctique. Plus près de nous, en Méditerranée, la France et l'Italie ont signé en mars 1993 un accord de principe prévoyant la création d'une vaste réserve délimitée par Bonifacio, Gênes et Toulon. Elle permettrait de « gérer » les 1 000 baleines et les 20 000 dauphins qui, estime-t-on, y croisent chaque année.

Pour concilier l'observation des mammifères marins et les intérêts du tourisme avec la conservation des espèces, on applique donc au large, avec plus de cent ans de retard et des difficultés accrues, la solution adoptée pour la terre ferme : le parc national. Entre l'incarcération dans les delphinariums et les périls de la totale liberté, les cétacés devront accepter demain la tutelle bienveillante des gardes-maritimes.

**MARC AMBROISE-RENDU**

(1) *« Estudio del impacto que provoca el trafico maritimo... »*, Gabinete de estudios faunisticos, Tenerife, 1994, 34 pages.




هكذا من الأصل

LA CLOTURE DU FESTIVAL DE CANNES

# Politique fiction

On avait remarqué la faible présence, cette année, de la délégation américaine en compétition, c'est tout de même un film venu des Etats-Unis, *le Grand Saut*, des frères Coen, qui avait ouvert les festivités, et un autre, *Serial Mother* de John Waters qui les a clôt. Juste après qu'un antre film américain se soit adjugé la récompense suprême. En attribuant sa palme d'or à *Pulp Fiction*, de Quentin Tarantino, lors de la cérémonie de clôture lundi 23 mai, le jury présidé par Clint Eastwood et « vice-présidé » par Catherine Deneuve a renoué avec *une habitude établie au tournant* des années 80-90, avant d'être, en apparence, écornée ces deux dernières années.

Comme *Sexe, mensonges et vidéo* en 1989, comme *Sailor et Lula* en 1990, comme *Barton Fink* en 1991, mais plus encore que ces titres-là, le lauréat de cette année concilie les atouts d'un savoir-faire américain souvent prêt aux facilités aguicheuses et un label culturel fourni par une production indépendainte des majors. Cette fois, une désinvolture quelque peu arrogante, faite d'une accumulation de bons mots, de vedettes et de scènes-choc, passe, semble-t-il, pour le fin du fin de la mise en scène. Force est de constater que le Festival, quelle que soit la composition de ses jurys successifs, trouve le plus souvent la même réponse au casse-tête qu'il constitue naturellement par son côté « attrape-tout », rançon de son *statut de première manifestation* cinématographique mondiale.

Au terme de la soirée animée par une Jeanne Moreau toute caparaçonnée d'or et de bonne volonté, l'ensemble du palmarès disait ainsi à sa manière ce que disent toutes les remises de récompenses dans l'auditorium Lumière du « bunker » : que, douze jours durant, plusieurs histoires se racontent simultanément sur la Croisette, selon que l'on est auteur, producteur, cinéphile, publicitaire... et, pour les cinéastes, selon que l'on tient déjà sa présence à Cannes pour l'accomplissement d'un rêve, ou comme le moindre des marche-pied vers d'autres types de puissance. Cette année comme les autres, du 12 au 23 mai, plusieurs festivals se sont déroulés ensembles à Cannes. Le jury se doit de donner une conclusion unique à ces scénarios différents. Le résultat est donc *presque* toujours un compromis contestable, et contesté. Mais, singulièrement cette fois-ci, l'ensemble du palmarès laisse un goût étrange de pâté de cheval et d'alouette.

### *Un choix cohérent mais bancal*

Si le prix de la mise en scène à Nanni Moretti est bien le moins, quel sens y a-t-il à attribuer un prix et demi à *Vivre ! ?* C'est trop ou pas assez pour insister sur l'absence de Zhang Yimou retenu par les autorités de Pékin, comme pour confirmer l'entrée de la Chine (en fait d'une minuscule poignée de réalisateurs chinois) dans l'arène du cinéma international. A moins que ce ne soit façon de se tenir quitte pour l'ensemble du « tiers-monde », renvoyant dans les limbes d'aussi beaux films qu'*A travers les oliviers*, de l'Iranien Kiarostami ou *Destinée*, de l'Indien Shaji Karun, tout comme *les Gens de la rizière*, du Cambodgien Rithy Pahn ou *Confusion chez Confucius*, du Taïwanais Edward Yang. La première sélection, celle des films présentée par le Festival, dessine une carte *relativement complète du cinéma* mondial ; la seconde, celle opérée entre les candidats par le jury, désigne les parties de cette carte auxquelles il est « réaliste » (au sens de la *real politic*) de s'intéresser.

Non seulement trop ou trop peu, mais franchement perverses sont les récompenses décernées à *la Reine Margot*. Ne pas distinguer le film de Patrice Chéreau aurait été dire clairement ne pas l'avoir aimé. Donner le plus modeste des prix à cette œuvre à tous égards ambitieuse est, au mieux, une bizarrerie. « Bizarrerie », restons courtois, que surpasse seulement celle d'accorder au second rôle féminin (au demeurant admirablement tenu par Virna Lisi) le prix de la meilleure actrice, quand le titre, la construction et l'interprète principale désignent Margot comme le centre même du film. Venu chercher son diplôme enrubanné, Chéreau tint à rendre à Isabelle Adjani un hommage appuyé et justicier. Et quand Virna Lisi, emportée par la tendance de tous à remercier tout le monde, se lança dans un témoignage de gratitude pour... Catherine de Médicis, il y avait un mélange d'incongruité et de justesse à saluer ainsi une aussi florentine décision.

S'ils font un palmarès bancal, les films élus par le jury dessinent pourtant un choix cohérent : celui qui privilégie le cinéma d'artifice et de fabrication, dans la reconstitution historique chez Mikhalkov, Zhang ou Chéreau – auquel on semble reprocher de n'en avoir pas fait assez –, dans le deuxième degré roublard et narcissique chez Tarantino ou Michel Blanc. Pour tout le cinéma qui accueille le monde tel qu'il est, celui qui ne choisit pas la fiction contre le documentaire, il ne reste que Moretti et son *Journal intime*.

C'est le paradoxe du cinéma que le « réalisme » politique y soit du côté de la fiction, contre la réalité. Tous les genres cinématographiques ont droit de cité au Festival de Cannes. Mais, en dépit de leurs différentes facettes nationales, ils se ressemblent de plus en plus et ressemblent de plus en plus au cinéma américain. Vainqueur finalement logique, ce dernier y règne au dernier soir.

JEAN-MICHEL FRODON

## *Le palmarès*

– Palme d'or : *Pulp Fiction*, de Quentin Tarantino.

– Grand prix du jury *ex aequo : Soleil trompeur*, de Nikita Mikhalkov, et *Vivre !*, de Zhang Yimou.

– Prix de la mise en scène : Nanni Moretti pour *Journal intime*.

– Prix d'interprétation féminine : Virna Lisi dans *la Reine Margot*.

– Prix d'interprétation masculine : Ge You dans *Vivre !*

– Prix du scénario : Michel Blanc pour *Grosse Fatigue*.

– Prix du jury : *la Reine Margot*, de Patrice Chéreau.

– Prix du court métrage : *El Heroe, de Carlos Carrera*.

– Caméra d'or : *Petits Arrangements avec les morts*, de Pascale Ferran.

– Prix de la Commission supérieure technique : Pitof, pour les effets spéciaux de *Grosse Fatigue*.

SERIAL MOTHER de John Waters présenté hors compétition

# Adorable tueuse

Un film de clôture du Festival de Cannes ni long ni ennuyeux, cela constitue déjà un événement extrêmement rare et revigorant. *Serial Mother*, de John Waters, est de ceux-là. Abandonnant ses flamants roses, ses travestis obèses, ses marginaux hyperréalistes, le plus dandy des excentriques franchit un pas dans la provocation. Proposant un film d'une santé insolente, une sorte de méthode *Montignac du meurtre en série*, il met la folie dans le pot-au-feu, la démence dans la normalité la plus policée qui soit, celle d'une famille d'Américains moyens de Baltimore, sa ville natale, décor de la plupart de ses œuvres précédentes.

*Si* sa grosse et dérangeante Divine avait joué le rôle de cette maman qui, dès qu'elle est contrariée, fronce un sourcil et tue sans hésiter pour retourner, dès l'acte fatal perpétré, à son mari aimant, à ses enfants aimés et à ses fourneaux adorés, personne n'aurait été étonné, mais le coup de génie, c'est d'avoir plongé sur le contre-emploi comme une buse sur sa proie, et d'avoir demandé à Kathleen Turner, la troublante vedette de *la Fièvre au corps* ou de *l'Honneur des Prizzi* d'être la « serial mother. » Elle s'acquitte de sa tâche avec une délectation irrésistible, rondeurs suaves, jambes superbes, blondeur convenable, elle tue, tue, et tue encore, à coups de ciseaux, à coups de tisonnier, à coups de gigot, sans se départir d'une impeccable élégance gourmande.

Elle tue pour la bonne cause, souvent pour défendre ses petits. Le prof de maths de son fils se permet-il de lui indiquer que le jeune homme devrait moins se consacrer à sa passion pour les films « gore » ? Ecrasé. Un petit ami de sa fille rondelette et légèrement nymphomane (c'est Ricky *Lake, qui était la fille de Divine* dans *Hairspray*) la largue-t-elle ? Transpercé. Ce qui est remarquable, c'est qu'il n'y a dans tout cela rien de morbide ou de malsain, si l'on excepte un léger dérapage – personne n'est parfait –, le sixième meurtre, *où le groupe de* rock féminin L7 crache de l'alcool sur un garçon déjà en train de brûler en chantant « Chambre à gaz. »...

### *Un régal de mauvaise foi*

Sinon, tout est parfaitement « clean », on ne voit pas les armes pénétrer les corps, on ne sent aucune violence, simplement cette pulsion irrésistible et aussitôt satisfaite. *Serial Mother* est l'illustration joyeuse, honnête, rigolote du passage à l'acte, une thérapie de groupe en quelque sorte. Qui n'a jamais pensé, ce type, là, qui vient de me bousculer, je voudrais qu'il meure. La plupart du temps, le mufle ne meurt pas. Avec « serial mother », voilà, c'est fait... Autour de Kathleen Turner, adorable tueuse, que sa famille ne cesse de soutenir dans l'épreuve tout en monnayant le récit de ses exploits, on retrouve quelques fidèles pouliches de l'écurie Waters, Mink Stole surtout, en voisine qui sauve sa vie mais pas sa tête, et d'autres comédiens pris à contre-pied de leurs rôles habituels, tel un des pensionnaires attitré de Woody Allen, Sam Waterston, en mari héberlué.

Le procès de la « serial mother », où elle assure elle-même sa défense, est un régal de mauvaise foi. Malgré les « preuves matérielles irréfutables » (six cadavres), il n'est pas exclu qu'elle s'en sorte, innocentée, triomphante. Si seulement une des femmes, au jury (tiens, c'est Patty Hearst), ne portait pas des chaussures blanches hors saison, on n'aurait pas à apprendre, aussitôt le verdict rendu, ce qu'un coup de téléphone veut dire. Littéralement.

DANIÈLE HEYMANN

UN CERTAIN REGARD

# Course d'obstacles

Hors leur présence à Cannes, que partagent un cinéaste français jouissant à tout le moins d'une certaine tranquillité d'esprit et un réalisateur algérien qui a dû tourner la peur au ventre dans la casbah d'Alger ? Un metteur en scène de la Guinée-Bissau qui doit pratiquement inventer le cinéma en son pays et un cinéaste américain, certes indépendant, mais qui a bénéficié de la culture et de l'expérience de l'industrie la plus puissante au monde ? Les films présentés *dans le cadre de la* section Un certain regard répondent à la question : ils ont en commun un désir de cinéma, un désir de partager avec le plus grand nombre grâce à l'originalité de la création plutôt que par l'application de recettes établies.

Curiosité plutôt que révélation, le premier film de l'Américain Lodge Kerrigan, *Clean, Shaven*, a contraint les spectateurs les plus endurcis à détourner les yeux de l'écran à plusieurs reprises. Ce portrait d'un schizophrène se situe à la frontière du cinéma expérimental et intègre des scènes d'automutilation pratiquement insoutenables : le réalisateur veut déranger et il y parvient, ses provocations nourrissent un film d'une certaine originalité sur un thème rebattu. Mais amener le public à ne pas regarder ses images, est-ce bien un but pour un cinéaste ?

Question inverse pour Merzak Allouache : lui voudrait tant montrer son film à ceux auxquels il est en priorité destiné, mais ignore si *Bab-el-Oued City* sera un jour projeté en Algérie. Qui a vu son film sait pourtant l'urgence qu'il y aurait à montrer, là-bas, ce portrait de son pays déchiré, au bord du gouffre, réalisé à la sauvette et dans le danger. Réussir dans de telles conditions un film aussi fort, aussi tonique, mais également aussi mesuré, relève de l'exploit. On y voit de jeunes Algériens écartelés entre les tentations du marché noir et les pressions intégristes, entre l'amour de leur pays et la fascination pour la France. *« Mon nom est gravé sur tous les arbres de Bobigny »*, se vante l'un d'entre eux, français de naissance mais de retour à Alger, pour faire rêver ses copains. Et ils rêvent, en effet, tandis que le réalisateur tient ferme les rênes de sa mise en scène, mosaïque de sensations, d'impressions et de vérités marquée au sceau du courage et du talent.

Pour Sana Na N'Hada, cinéaste *de la Guinée-Bissau, les choses* sont allées moins vite : six ans de préparation lui ont été nécessaires pour réaliser son projet. *Ximé* est le nom d'un petit village de brousse de la Guinée coloniale : il s'agit d'une reconstitution d'époque, menée à bien avec des moyens de fortune. L'inventivité du cinéaste pallie miraculeusement le manque d'argent et l'inorganisation de la production nationale, et permet à *Ximé*, chant d'indépendance qui n'a rien perdu de son actualité vingt-cinq ans après le départ des Portugais, d'exister comme un film venu de nulle part, la *promesse de naissances prochaines*. Portugais dépourvu de toutes velléités coloniales, Pedro Costa a installé au Cap-Vert sa *Casa de lava*. Lui aussi possède un vrai talent de cinéaste, évident dans sa manière de traiter la lumière et les sons, de donner aux plans leur durée. Le film souffre pourtant du manque d'épaisseur de son scénario, qui le conduit à une douce léthargie, à l'image de son personnage principal, plongé dans un coma profond.

Pour réaliser *l'Histoire de Xinghua*, Yin Li a sans doute bénéficié de conditions économiques plus favorables. Il lui a pourtant fallu faire preuve de beaucoup de patience et d'intelligence, et surtout d'un sens du cinéma très affûté, pour réussir à sublimer ce qui n'était *a priori* que la banale histoire d'un mariage mal assorti : quelque part au pied de la Grande Muraille, dont il est prêt à sacrifier quelques pierres pour découvrir un trésor, un paysan maltraite la femme qu'il a achetée et à laquelle il reproche de ne pas lui donner d'*enfant. La rencontre de Xinghua* avec un homme plus sensible et plus cultivé, très attaché au respect de la nature et du passé, permet au réalisateur de conduire une réflexion sur le cynisme « moderne » et la tradition, au fil d'images splendides qui savent ne jamais être décoratives. Il constitue ainsi le judicieux contrepoint de son compatriote *Back to Back, Face to Face*, de Huang Jianxin, comédie réaliste et contemporaine sur la corruption au quotidien dans une administration, présentée en clôture de la Quinzaine des réalisateurs.

### *La succession de Satyajit Ray*

Sandip Ray se heurte pour sa part à un obstacle d'un autre ordre, ni politique ni économique mais « mythologique » : il est le fils de Satyajit Ray, dont il fut longtemps le collaborateur, et qui a entièrement écrit le scénario de *Uttoran (le Voyage interrompu)*. La fluidité de l'exposition (un médecin des riches – Soumitra Chatterjee, l'acteur fétiche de Satyajit Ray – part donner une *conférence*) et *la simplicité* de la mise en situation (tandis que son chauffeur répare un pneu crevé, il découvre un homme mourant) sont dues au scénariste. Mais le réalisateur orchestre avec une bouleversante sobriété la rencontre du praticien et de la fille du malade, veuve à dix-sept ans et orpheline de mère, et tisse un subtil réseau de signes, pour établir l'évolution du médecin dans l'approche de son art et de ses responsabilités. Cinéma de haute précision, dont l'apparente modestie fait le prix.

Modestes, les films d'Olivier Assayas et André Téchiné le sont également, parce qu'ils étaient à l'origine destinés à la télévision (pour la collection « Tous les garçons et les filles de leur âge ») et qu'ils ne font appel à aucun acteur connu. Mais les deux cinéastes ont su parfaitement tirer parti de la commande et des conditions de travail. Assayas choisit de serrer au plus près les personnages de *l'Eau froide*, adolescents de la région parisienne qui *s'embrassent sur les chansons* de Leonard Cohen, volent des disques dans les supermarchés, et que leur rébellion contre la société conduit à s'installer dans une ferme de Lozère sans chauffage, sans téléphone ni électricité ni eau courante. Nous sommes en 1972 et il fait froid. D'autant plus froid qu'Assayas refuse de se laisser embarquer dans leurs rêves, dans leurs musiques et dans leur gravité. Justement parce qu'ils furent sans doute siens.

Il fait chaud, au contraire, dans *les Roseaux sauvages*, d'André Téchiné. Chaud, parce que c'est presque l'été du côté de Villeneuve-sur-Lot, parce que François doit convenir qu'il est plus attiré par son copain Serge que par son amie Maïté. Chaud des brûlures de l'Histoire, en Algérie à l'heure de l'indépendance et des « feux du désespoir » OAS. On reviendra lors de sa sortie, le 1er juin, sur la vérité et la grâce qui baignent l'un des meilleurs cinéastes français.

PASCAL MÉRIGEAU



PHOTOGRAPHIE

LE MAI DE LA PHOTO à Reims

# Eloge de la matière

REIMS
*de notre envoyé spécial*

Hors des sentiers battus, le Mai de la photo de Reims continue son chemin, sans déroger à ses principes monacaux : des expositions sérieuses, de doctes commissaires, une ribambelle d'auteurs peu connus, des thèmes souvent austères. A chaque cuvée, on se dit que Reims va mettre un peu d'eau dans son champagne, et proposer quelques rendez-vous un brin plus spectaculaires, à l'image des festivals qui fleurent bon les vancances : Arles et Cahors.

Reims, sacrifier au spectacle ? Allons-donc ! Ici, on pense, on « colloque » , on « thématise ». Il suffit de lire les intitulés des treize expositions : « Corps transparents », « Mémoire de la matière », « Paysages de l'apparence », « La tentation de la troisième dimension »... C'est donc naturellement à Reims que se retrouvent les défenseurs du courant esthétique le plus aride de la photographie d'aujourd'hui – mais qui a ses fans : la photographie comme matière. Matière du tirage, matières données à voir sur l'image et que justement l'œil ne « voit » pas : traces de lumière ; dépôts abstraits ; susbstances glauques, molles, sèches ou mouillées, élégantes ou repoussantes. Des traces éphémères d'un réel oublié. Une photographie de l'abstraction, à l'opposé du document.

*Quelques galeristes* – Michèle Chomette parfois, Jean-Pierre Lambert souvent, mais aussi Jean-Claude Lemagny, (Bibliothèque nationale) – défendent une photographie qui *« possède un langage autre que celui de la représentation »* (Jean-Pierre Lambert). Un des emblèmes de cette « photo *comme matière* » est Riwan Tromeur, un abstrait dont on peut également voir les dernières productions à la galerie Chomette : peintre et photographe, Tromeur photographie sans appareil, il est un inventeur astucieux de formes imaginaires, sorte de Géo-trouvetout, instigateur d'idées qui s'emboîtent et dont lui seul semble ne pas perdre le fil.

Un double danger guette cette photographie sans prise avec le monde extérieur : le formalisme et le décoratif. Des photographes préoccupés par la matière, échappent pourtant à ces écueils : Humberto Rivas, par exemple, présent dans la section « paysage » de ce Mai de la photo, et qui, par ses tirages sombres et son travail sur la lumière, confère une magie à des lieux apparemment anodins.

Mais il faut également saluer, à Reims, des expositions comme celle qu'a concoctée J.-S. Cartier, Français de New-York, qui a rassemblé des travaux de paysagistes américains ayant opéré en Europe. Des auteurs marqués par le lyrisme (David Avison), une indéniable volonté de plaire (Brian Rose), d'intriguer (Marilyn Bridges) ou d'en mettre « plein la vue » (Lynn Geesaman). A l'américaine, diront les puristes dédaigneux. Un bol d'air frais qui fait du bien.

MICHEL GUERRIN

▶ *Mai de la photo de Reims*. Tél. : 26-40-22-23. Jusqu'au 5 juin. Catalogue, 100 F.

▶ « Hors jeux, coups francs » , de Riwan Tromeur, Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, 75003, Paris. Tél. : 42-78-05-62. Jusqu'au 28 mai.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



**CULTURE**

**MUSIQUES**

Werner Schroeter monte « Tosca » à l'Opéra-Bastille

# Le point suprême de l'émotion

On connaît en France Werner Schroeter, cinéaste flamboyant de la nouvelle vague allemande aux côtés de Rainer Fassbinder. Il a été la star d'un underground artisanal – généralement sur commande d'une télévision qui, à cette époque, sous l'impulsion d'Alexander Klüge, se voulait le creuset de l'avant-garde (*la Mort de Maria Malibran, le Roi des roses, Flocon d'or,* tourné pendant un Festival d'Avignon). Il est l'auteur de productions directement destinées aux sorties en salles (*Palerme, le Règne de Naples, le Jour des idiots* avec Carole Bouquet, *Malina* avec Isabelle Huppert). Toujours pour la télévision, il a tourné des sortes de documentaires très subjectifs, sur le monde (*De l'Argentine*) sur le théâtre (le *Méphisto,* d'Ariane Mnouchkine, *Répétition générale,* à propos du Festival de Nancy 1980).

Le seul spectacle de Werner Schroeter présenté en France l'a d'ailleurs été au Festival de Nancy : *Salomé,* d'Oscar Wilde. Magdalena Montezuma y jouait un Hérode au crâne lisse, sur des escaliers blancs qui, à la fin, se couvraient de rouge sang. De la pièce, Werner Schroeter avait déjà tiré un film, tourné au Liban dans les ruines de Baalbeck. Et c'est à partir de ce film que lui ont été proposées des mises en scène d'opéra. *« Tout le monde,* dit-il, *a bien compris que j'aime énormément le mélodrame. Le point suprême de l'émotion. L'opéra. »*


D.R.

Il a souvent raconté que son intérêt pour les arts s'est révélé en écoutant chanter Maria Callas à la radio, quand il avait quatorze ans. Pourtant son premier opéra a été *Lohengrin, « comme un conte de fées funèbre ».* Sa seule incursion chez Wagner, avec plus tard *Wagner und* à Düsseldorf, sorte de collage recomposé sur des textes de Peter Weiss, pamphlet contre la violence. Le reste s'est enchaîné à un rythme frénétique, Werner Schroeter est un boulimique de travail. *« Je fais environ trois mises en scène de théâtre pour une d'opéra, le dernier a été* Werther *à Bonn, mais j'ai aussi monté* les Soldats, *de Zimmermann. Je suis ouvert à toute forme de musicalité. On m'a proposé* Tosca. *C'est le mélodrame idéal. L'histoire se passe dans une société insupportable, la musique n'est pas révolutionnaire, mais raconte le drame avec une riche palette de couleurs, comme* Pelléas et Mélisande, *et en plus, elle est belle.*

### « Je ne vais jamais contre l'œuvre »

*» La mise en scène s'est élaborée au long des répétitions. J'avais bien entendu une conception de départ, que le travail avec les chanteurs a fait évoluer. D'autant que j'ai trois Scarpia, deux Tosca, une Russe et une Américaine, donc formées à des écoles différentes. Je dois m'adapter aux personnalités, c'est très complexe... Les caractères demeurent, ils sont dessinés par Puccini avec précision. Le fait que Tosca soit une chanteuse n'est pas important. Je la vois catholique, naïve, dotée d'un fort tempérament. Politiquement, elle se trouve dans une situation trop difficile pour elle, à laquelle elle réagit maladroitement, de sorte qu'elle devient une collaboratrice involontaire du totalitarisme. Scarpia est un arriviste, un instrument du régime...*

*» La dramaturgie de Puccini est remarquable. Elle est condensée, ne s'attarde pas hors du sujet. La musique construit les rapports entre les personnages. Tout ce qui reste à faire, c'est à donner corps aux caractères, avec une petite touche de couleur inhabituelle, des motivations nouvelles. Comme par exemple de dire que Scarpia est obsédé par sa passion. Il aime farouchement, sincèrement Tosca. Brutalement, oui. Parce que amour et cruauté vont de pair, très souvent. Je ne prends pas de position critique, je ne vais jamais contre l'œuvre. Les seuls qui puissent le faire sont les compositeurs, quand ils décident de paraphraser ou de pasticher une musique. Sinon ça ne fonctionne pas. »*

**COLETTE GODARD**

## Grand angle

Trois annulations successives de la première (initialement prévue pour le 13 mai) ; une représentation furtive, lundi 23 mai, jour férié, avant une nouvelle grève annoncée pour le 25 ; le tout sur fond d'agitation syndicale dure et de menaces de *« fermeture de fait »* de la Bastille émanant de la direction. Cette *Tosca* avait déjà connu bien des épreuves avant d'arriver au combat. Mais l'opéra est une sorte de phénix, on croit ses forces consumées et il renaît comme si de rien n'était, pour peu qu'on lui donne des musiciens, des machinistes, des éclairagistes et un public.

Tout ce monde était à son poste, lundi. Et, sortant d'une si longue attente, chacun s'est moqué d'apprendre que des *« modifications d'éclairages »* seraient apportées à la mise en scène de Werner Schroeter et aux décors d'Alberte Barsacq (également dessinatrice des costumes) en raison d'une *« captation télévisée ».* Puccini, enfin ! Tel était le mot d'ordre. Et Puccini vint. Les nerfs au calme, sans larmes. Mais solidement tenu par un bon batteur de mesure, le chef grec Spiros Argiris (accueilli à la fin par de sérieuses huées : pourquoi tant de hargne ?). Les accès de violence et les déplacements de perspective qu'y met un Riccardo Muti dans un récent enregistrement n'y étaient certes pas. Mais on sentait la délectation de l'Orchestre de l'Opéra, « swinguant » dans les contre-temps du premier acte, prévenant les *rubatos* les plus alanguis et les brusques changements du binaire au ternaire, vaincu par cette partition de grand « pro » du mélo.

Non, ce n'était pas l'Ukrainien Viacheslav Polozov qui chantait Cavaradossi lundi (*le Monde* daté 22-23 mai) mais le Letton Serguei Larin, ténor à la solide complexion que l'on a entendu dans l'enregistrement de *Lady Macbeth* dirigé par Chung. Il ne pousse pas trop son si bémol ni son contre-ut au premier acte et meurt avec des *pianissimos* assez somptueux. Ensuite viendront, dans le rôle du héros, Placido Domingo (pour trois représentations), Neil Rosenshein (un soir seulement) puis Giacomo Aragall. Spécialité maison, le mystère de ces changements de distribution est insondable.

Serguei Leiferkus, qui fut un comte fatigué sur cette même scène dans l'une des innombrables reprises des *Noces de Figaro,* campe un Scarpia froid comme un glaçon (Alain Fondary le remplacera bientôt). Carole Vaness, beauté très américaine, reste de bout en bout cette Tosca bonne fille et dévote qu'elle était déjà au disque. La jalousie ? La honte ? Le désir de tuer son vil persécuteur ? Au spectateur d'en imaginer les ravages intérieurs, quand la voix (ample et souple, au demeurant) garde son quant à soi. Vaness s'agite beaucoup dans la douleur là où Callas gardait une immobilité de fauve prêt à mordre.

Sorti vainqueur d'une *Luisa Miller,* de Verdi, autrement périlleuse à Amsterdam, Werner Schroeter – il s'en explique ci-dessus – n'a à aucun moment voulu ridiculiser le mélo. Il n'a pas voulu non plus tricher avec les dimensions du plateau de la Bastille. Il a donc inscrit dans cet espace gigantesque, ponctué de quelques éléments de décors surdimensionnés, une action (adaptée d'une pièce de Victorien Sardou) plutôt destinée par nature aux gros plans bien cadrés et aux mimiques lourdes de sens du cinéma muet. Il y a de belles images, comme cette chute de l'ange immense suspendu dans la nuit du crime ou la corneille battant des ailes sur l'épaule du petit berger. Mais il y a aussi pas mal de déplacements inutiles (Cavaradossi courant dans la chapelle à l'acte 1) et d'épisodes rajoutés (les soldats éméchés du troisième acte), simplement pour meubler le plateau.

Sainte, mère ou putain, on sent bien que Schroeter a tenté de décliner une idée à partir du personnage composite de Tosca, femme pieuse, actrice joueuse, amoureuse capable de tuer. Mais la démonstration tourne court, peut-être parce qu'elle est montrée de trop loin, prise en grand angle, sans que jamais l'objectif de la mise en scène « fasse le point ».

**ANNE REY**

**▶ Prochaines représentations : les 25, 27, 30 mai et les 3, 6, 8, 11, 13, 17 juin (un préavis de grève a été déposé par les syndicats pour le 25). Tél. : 43-43-96-96 et 44-73-13-00.**

**▶ A écouter : *Tosca,* de Puccini, avec Carol Vaness, Guiseppe Giacomini, Giorgio Zancanaro, Orchestre de Philadelphie, Riccardo Muti, direction : 1 coffret de 2 CD Philips.**

## La mort du guitariste Joe Pass

**Le guitariste de jazz Joe Pass est mort à Los Angeles le 23 mai. Il était âgé de soixante-cinq ans.**

Extraordinaire virtuose, mélodiste accompli, Joe Pass (né à New-Brunswick, New-Jersey, le 13 janvier 1929), de son vrai nom Joseph Anthony Jacob Passalaqua, est une sorte de complément naturel de l'autre guitariste d'époque, Jim Hall, et une autre manière de traiter l'instrument que celle de Kenny Burrell. Sa carrière en soliste aura été plutôt tardive, mais grâce à son association avec Norman Granz (des Jazz at the Philarmonic aux disques Pablo), on le verra sur les plus grandes scènes avec les plus grands musiciens et chanteuses, toujours l'air discret et malicieux.

Comme tous les guitaristes modernes sa révélation vient du génial et météorique Charlie Christian (1916-1942), sa référence est Wes Montgomery (1925-1968), son rêve est celui de Django Reinhardt (1910-1953). Il a poussé ce rêve assez loin, commençant par fonder dans les années 50 un quintette analogue à celui du Hot Club de France (guitares, violon et contrebasse) et enregistrant, en 1964, *For Django,* juste après son premier disque personnel *Catch Me.*

Il sort alors d'une double initiation redoutable : la plongée à New-York dans le be-bop (Bud Powell, Charlie Parker) et un « dialogue » soutenu d'une douzaine d'années avec les toxiques dont il parlait plus tard comme un savant soulagé. Son retour prendra des airs d'émancipation et d'anachronisme, comme celui d'un guitariste qui aurait voyagé dans le temps.

Il participe à quelques enregistrements, se fait remarquer aux côtés du pianiste Arnold Ross (*The Sound of Synanon* pour Pacific) devient un accompagnateur de studio recherché (Les Mc Cann, Gerald Wilson), intègre le quintette de George Shearing et, signe qui ne trompe pas, est demandé par Frank Sinatra et Ella Fitzgerald. Sa carrière personnelle aura dès lors la présence et la singulière couleur d'un style qui aurait survécu à la période d'après be-bop et de contestation radicale, pour retrouver au début des années 70, avec un phrasé et un goût étrangement hors du temps, les messagers de l'autre époque du jazz : Count Basie, Duke Ellington et Oscar Peterson.

**FRANCIS MARMANDE**

**Claudio Abbado au Cirque d'hiver.** – A l'invitation de la Cité de la musique de La Villette, Claudio Abbado et l'Orchestre des jeunes Gustav-Mahler se produiront à Paris, lundi 25 juillet, à 20 heures au Cirque d'hiver-Bouglione, à Paris. Ils interpréteront la *Huitième Symphonie,* de Dvorak et le *Cinquième Concerto pour piano,* de Beethoven. L'Italien Andrea Lucchesini sera leur soliste. Ce jeune pianiste vient de remporter le premier prix décerné par l'Académie de Sienne.

**▶ Renseignements, tél. : 44-84-44-84, FNAC et 3615 FNAC. 90 F et 120 F.**

## CULTURE

### THÉÂTRE

LE PRINCE DE HOMBOURG par la Comédie-Française à Mogador

# Kleist, avec détachement

Il n'est pas en Allemagne une pièce plus mystérieuse, plus inconséquente, que *le Prince de Hombourg*, de Kleist. Lorsqu'il en annonce l'envoi à son éditeur, Kleist la nomme *« un drame* patriotique *à bien des égards »* (il souligne *« patriotique »*). Il est en pleine crise. Sa haine de Napoléon est devenue une idée fixe. Il est allé trouver l'empereur Frédéric-Guillaume et il a obtenu de lui d'être réintégré dans l'armée (il en avait démissionné dix ans plus tôt). Il veut aller faire le coup de feu contre les armées françaises, mais il ne trouve pas l'argent pour acheter un uniforme, et par ailleurs il voit que Frédéric-Guillaume va s'entendre avec Napoléon. Il écrit *le Prince de Hombourg* pour l'en dissuader.

Rien n'est jamais simple, avec Kleist. Il est suicidaire. Prétendant faire du *Prince de Hombourg* un cri patriotique et un appel aux armes, il semble que Kleist cherche l'échec à tout prix.

Il choisit, pour base de la pièce, un fait historique qui est presque sacré pour ses compatriotes, car c'est à la suite de cette victoire que l'électorat de Brandebourg allait devenir la Prusse : la bataille de Fehrbellin, gagnée sur les Suédois. Que fait Kleist ? Il montre un maréchal qui dicte à ses officiers, avant la bataille, le plan des opérations. Or cela se fait dans un grand désordre, la dictée est sans cesse coupée par des choses insignifiantes, c'est risible.

Plus désinvolte encore et bouffonne est la scène de la bataille elle-même. Les officiers supérieurs, qui observent les choses d'une hauteur, voient mal, suivent mal, il y a des confusions, le prince de Hombourg qui dirige la cavalerie désobéit aux ordres du maréchal qu'il n'avait d'ailleurs qu'à peine entendus, il est contré par un officier, il le fait désarmer et arrêter, un colonel qui « supervise » l'action emboîte le pas à l'acte de désobéissance du prince de Hombourg, tout cela très vite, comme par caprice ou au hasard, au mépris de la discipline, de la raison, de la maîtrise de soi.

Lorsque le prince de Hombourg sera à son tour désarmé et interné, puis condamné à mort pour sa désobéissance lors du combat de Fehrbellin, sa première réaction sera de trembler, de pleurer, de demander grâce. Tout cela étant pure invention de la part de Kleist, car la conduite des armées et de leurs chefs, à Fehrbellin, en particulier celle du prince de Hombourg, avait été normale. C'est-à-dire que tout le monde, à Berlin, depuis Frédéric-Guillaume jusqu'au dernier des officiers, en passant par les éditeurs, directeurs de théâtre, etc., fut profondément heurté par cette pièce. Sa poésie, ses splendeurs, l'émotion de ses ténèbres, n'allaient être admis que plus tard, lorsque l'éloignement du temps permettrait de faire la part des choses.

#### L'attente d'un regard

Un metteur en scène renommé en Allemagne, Alexander Lang (*le Monde* du 20 mai), a été invité, par notre Comédie-Française, à venir diriger ici *le Prince de Hombourg*. Il présente une soirée charmante, aérée, couleurs fines, belle humeur, avec nombreux jeux de scène de détail, biscuits et moka servis aux combattants, femmes du monde venues s'asseoir, par curiosité, aux premières lignes, soldats transportant, dans le feu de l'action, des chevaux à bascule d'un buisson à un autre, comédien nous jouant trois fois un même monologue sur trois tons différents (comme un élève à l'exercice ou Aznavour chantant trois fois *J'aime Paris au mois de mai* devant des Arméniens fous de joie).

C'est une mise en scène qui folâtre entre la parodie, la plaisanterie, le « détachement-système » comme disait Ionesco, le dandysme, la poudre aux yeux, et l'illusionnisme, tout cela avec savoir-faire et sourire. A qui pouvait attendre d'un metteur en scène allemand des lumières, ou tout au moins un regard attentif, sur la conscience de Kleist et sur son imaginaire créateur, il faudra attendre.

Les comédiens du Français, Thierry Hancisse (Hombourg), Michel Favory (le Grand Electeur), Catherine Samie (une dame d'honneur - figurante muette qui fait du tricot sans doute parce que les Parques sont des fileuses), et leurs camarades, n'ont pas l'habitude de bâcler le travail, mais ils sont comme les soldats de Fehrbellin revus et corrigés par Kleist, ils vont un peu à l'aventure de par la volonté du maréchal Alexander Lang, qui d'ailleurs est connu pour se montrer doux et souriant, dans l'action.

Les décors, essentiellement d'immenses horizons de ciels orageux ou bleu fixe, sont de toute beauté (Marcel Keller, qui a fait aussi des costumes de beaucoup d'esprit). Alexander Lang a bien fait, aussi, de donner une part sensible aux chants et à la musique (de Michel Frantz) : la musique avait été, pour Kleist, un secours. Il a même écrit ces mots étranges : *« J'ai, depuis ma jeunesse la plus lointaine, lié aux sons les idées d'ensemble que me donnait l'acte d'écrire. Je pense que la basse continue implique les idées essentielles permettant de concevoir l'art d'écrire. »*

MICHEL COURNOT

**▶ Comédie-Française au Théâtre Mogador, 25, rue de Mogador, 75009 Paris. Métro : Chaussée-d'Antin. Tél. : 40-15-00-15. Du lundi au samedi à 20 heures. Dimanche à 15 heures. De 50 F à 190 F.**

### PATRIMOINE

L'opération « Visitez un jardin en France »

# Des monuments vivants

Les 4 et 5 juin sera lancée la campagne « Visitez un jardin en France ». Plusieurs ministères (culture, environnement, équipement, agriculture) s'associent à cette opération qui, pour la septième année consécutive, permettra au public de visiter de nombreux parcs et jardins, publics ou privés. Le ministre de la culture, Jacques Toubon, en a profité pour se rendre aux Tuileries, en cours de rénovation.

La trame que nous connaissons est celle de Le Nôtre. Autour de l'arc de triomphe du Carrousel, les flèches de buis taillés de Jacques Wirtz sont en train d'être plantées. La terrasse de Ieoh Ming Pei, qui efface le calamiteux souterrain de l'avenue du Général-Lemonnier, est quasiment achevée. Son dessin est un peu lourd – les rampes d'accès en particulier et les balustrades –, mais elle s'ouvre agréablement sur les anciens jardins réservés et le grand carré, rénovés avec sensibilité et bon sens par Louis Benech et Pascal Cribier. Une première tranche de plantations a été entreprise (il faut changer 30 % des 2 600 arbres). En 1995, il faudra s'attaquer aux bosquets. Les travaux devraient s'achever vers 1997 ou 1998 : cela dépendra de la célérité avec laquelle les crédits seront débloqués. Mais aussi des surprises, bonnes ou mauvaises, que rencontrent les paysagistes.

Car la réalisation d'un jardin ne repose pas exclusivement sur un concept abstrait, comme l'imaginent de trop nombreux architectes confrontés au dessin d'un parc. Ici, on joue d'abord avec une matière vivante, donc évolutive. Ces évidences sont trop souvent méconnues par ceux qui sont chargés de suivre ces programmes verts. L'aménagement de la terrasse des Feuillants, aux Tuileries en est un exemple frappant. Les professionnels des jardins expliquent avec une belle unanimité que l'affermage de cet espace à des activités commerciales – aux forains par exemple – qui nécessitent le passage de véhicules lourds est préjudiciable à la santé de l'ensemble des Tuileries. Pourtant, le ministère de la culture tout entier – à commencer par Jacques Toubon lui-même – et les fonctionnaires de l'Etablissement public du Grand Louvre sont totalement imperméables à de tels arguments. Ils ne voient là qu'arguties maniaques ou passéistes.

C'est qu'en France l'art des jardins est oublié depuis trop longtemps. Les efforts d'une petite minorité n'ont pas encore porté leurs fruits. Puissent ces journées de juin contribuer à revivifier une culture en jachère.

E. de R.

**▶ On peut se procurer le dépliant donnant la liste des cent quatre-vingt-dix jardins ouverts dans les préfectures et dans les offices du tourisme (à Paris, 127, Champs-Elysées ; au parc de Bagatelle ; au Muséum d'histoire naturelle). Minitel : 3615 VMF et 3615 Paris.**



## COMMUNICATION

Polémique autour d'un éventuel entretien avec MM. Kohl et Mitterrand sur ARTE

# M. Clément juge les journalistes allemands plus « vigilants » que leurs confrères français

Mardi 31 mai, pour célébrer la centième émission du magazine « Transit » et le deuxième anniversaire d'ARTE, la chaîne culturelle franco-allemande a prévu un entretien avec le président de la République, François Mitterrand, et le chancelier allemand, Helmut Kohl. Mais les déclarations faites vendredi 20 mai au quotidien *Süddeutsche Zeitung* par le président d'ARTE, Jérôme Clément, pourraient remettre en cause la venue de M. Kohl à cette invitation, actuellement *« en négociation »*. Et créer des relations difficiles entre le président d'ARTE et les journalistes de « Transit » et du journal télévisé d'ARTE, « 8 1/2 ».

Le journal munichois écrit que, *« dans la bonne vieille tradition française »*, M. Clément avait proposé à la Chancellerie, à Bonn, des noms de journalistes allemands susceptibles de mener l'entretien avec Daniel Leconte, directeur adjoint de l'information d'ARTE. La Chancellerie a récusé l'un d'entre eux (Ulrich Wickert, longtemps correspondant en France de la télévision allemande ARD) et proposé celui de Günter Nonnenmacher, éditeur de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Devant ce que le journal allemand appelle les *« remous provoqués chez le partenaire allemand d'ARTE »*, la présidence de la chaîne franco-allemande a finalement indiqué que ce serait Peter Wien, directeur de l'information d'ARTE, qui co-animerait le double entretien.

Le quotidien de Munich retourne le fer dans la plaie, en reprochant à M. Clément de *« ne pas s'être familiarisé avec les habitudes des Allemands »* et en lui précisant *« que négocier avec la Chancellerie pour choisir un journaliste heurtait les règles du jeu de l'indépendance du journalisme en Allemagne »*. *« Je ne connais pas encore suffisamment bien le système allemand pour savoir comment des chaînes de télévision et des journalistes doivent se comporter face à la Chancellerie »*, répond M. Clément, qui fait remarquer au passage que c'est sa première interview à un journal allemand depuis qu'il a été nommé à la présidence d'ARTE. *« En tout cas, en France, il est tout à fait normal de discuter avec l'Elysée du choix du journaliste qui pose des question »*, poursuit M. Clément, qui assure *« qu'il n'a jamais été question de se laisser imposer le journaliste allemand par la Chancellerie »*, et que seule l'absence momentanée pour maladie de M. Wien avait contraint la chaîne à chercher une *« alternative »*.

Le président d'ARTE conclut toutefois, en réponse à une question de la *Süddeutsche Zeitung* sur les différences entre audiovisuel allemand et français, *« que les médias français sont indépendants. Simplement, les relations qu'entretiennent les journalistes avec le pouvoir politique, mais également avec le monde culturel, sont tout autres, elles sont beaucoup plus étroites (...). Les règles journalistiques sont plus strictes en Allemagne. Peut-être dans ce domaine ne sommes nous pas assez vigilants en France »*.

#### Indignation au sein de la rédaction

Ces déclarations ont déclenché *« l'indignation »* au sein des équipes de « Transit » et du journal télévisé d'ARTE. *« Contrairement à ce qu'affirme M. Clément, les journalistes n'entretiennent pas de relations « beaucoup plus étroites » avec le monde politique et culturel que les journalistes allemands. Ils sont aussi indépendants et vigilants que leurs confrères allemands »*, ont indiqué, immédiatement, dans un communiqué du 20 mai, les rédacteurs d'ARTE. Ces derniers estiment que les *« propos tenus par M. Clément sont injurieux et inadmissibles pour la presse française et pour les collaborateurs d'ARTE »* et qu'ils traduisent *« sa méconnaissance des devoirs et obligations des journalistes, de tous les journalistes »*. M. Clément nous a précisé que « l'entretien s'était fait, en allemand, dans des conditions difficiles », et a regretté « ne pas avoir assez peser ses mots ». « Je voulais simplement dire que, dans le domaine culturel que je connais bien, il est impossible pour un éditeur ou un auteur de déjeuner avec un journaliste allemand, ce qui est courant en France. »

Y.-M. L.

La rivalité dans l'audiovisuel français

# Jean-Pierre Elkabbach veut poursuivre son action en justice contre TF 1

Le conflit opposant France-Télévision et TF 1 à propos de la retransmission de la Coupe du monde de football, qui démarre le 17 juin, connaît un regain de tension. La chaîne privée et le service public s'opposent sur le *partage des retransmissions* des cinquante-deux matchs de la compétition. Après l'échec, vendredi 20 mai, de la tentative de conciliation entre TF 1 et France-Télévision qui a amené Alain Lecabarats, juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, à se déclarer incompétent, Jean-Pierre Elkabbach, président de France-Télévision, a annoncé son intention de poursuivre son action en justice.

M. Elkabbach reproche à TF 1 de ne pas respecter un accord égalitaire, conclu, selon France-Télévision, à Las Vegas en *décembre dernier lors du tirage* au sort des rencontres de la Coupe du monde. Cet accord, qualifié par TF 1 de *« simples discussions informelles menées par des journalistes sans pouvoir de décision »*, attribuait aux trois chaînes (TF 1, France 2 et France 3) un tiers des retransmissions chacune. Un partage que refuse la chaîne privée.

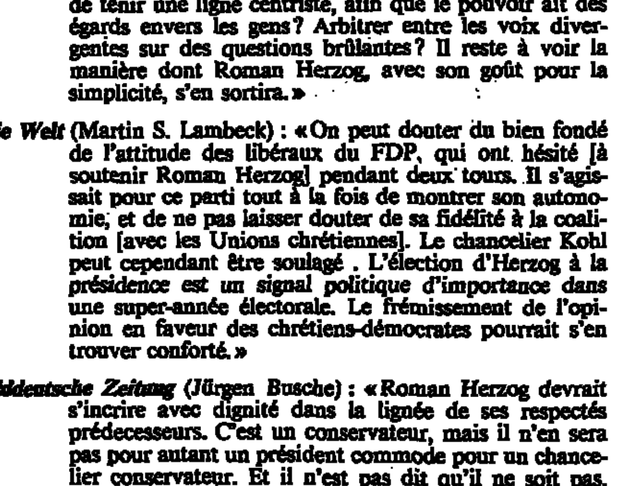
#### « En finir avec la guerre et la haine

Jean-Claude Dassier, directeur des opérations spéciales de TF 1, propose *une répartition* qui accorderait trente-deux matchs à France-Télévision et vingt à la Une. France-Télévision conteste ce découpage qui attribue à TF 1 la part du lion – treize pour TF 1 contre onze pour France 2 et France 3 – pour les retransmission, des rencontres jouées à 22 heures.

Faute d'accord entre les deux parties, TF 1 menace de choisir seule ses retransmissions sans exclure *des doubles diffusions*. Jean-Pierre Elkabbach a réitéré sa volonté d'en finir avec *« la guerre et la haine »* entre France Télévision et TF 1, et souhaite une réponse de Patrick Le Lay, PDG de TF 1. Faute d'un *« appel »* de ce dernier avant le 15 juin, M. Elkabbach s'adressera directement à Martin Bouygues, PDG du groupe Bouygues et *actionnaire principal* de TF 1.

**BBC : grève de vingt-quatre heures des journalistes. –** La moitié des journalistes de la BBC se sont mis en grève, mardi 24 mai, pour protester contre leurs salaires et leurs conditions de travail. Le matin du mardi 24, BBC 1 diffusait un service minimum, et d'autres perturbations étaient attendues, notamment sur Radio 5 Live, nouvelle station de sports et d'info en continu. Cette grève – la première qui touche la radio-télévision britannique depuis quatre ans –, pourrait être reconduite vendredi 27 mai puis durant les deux semaines à venir.

### DANS LA PRESSE

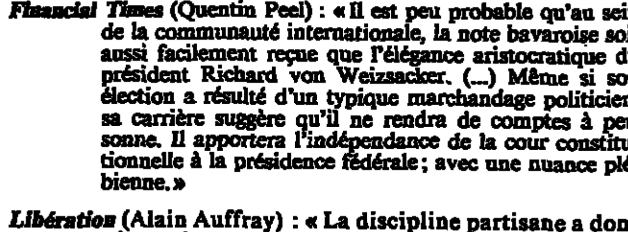


# L'élection présidentielle allemande

***Frankfurter Allgemeine Zeitung*** (Karl Friedrich Fromme) : « On peut difficilement répondre à la question de savoir si l'élection de Roman Herzog à la présidence fédérale a amené l'homme le plus qualifié pour cette fonction, car celle-ci est difficile à définir. Etre aimable avec tous le monde, pour que l'Etat paraisse aimable ? Ou bien exhorter les gouvernants, dont le devoir est de décider de tenir une ligne centriste, afin que le pouvoir ait des égards envers les gens ? Arbitrer entre les voix divergentes sur des questions brûlantes ? Il reste à voir la manière dont Roman Herzog, avec son goût pour la simplicité, s'en sortira. »

***Die Welt*** (Martin S. Lambeck) : « On peut douter du bien fondé de l'attitude des libéraux du FDP, qui ont hésité [à soutenir Roman Herzog] pendant deux tours. Il s'agissait pour ce parti tout à la fois de montrer son autonomie, et de ne pas laisser douter de sa fidélité à la coalition [avec les Unions chrétiennes]. Le chancelier Kohl peut cependant être soulagé . L'élection d'Herzog à la présidence est un signal politique d'importance dans une super-année électorale. Le frémissement de l'opinion en faveur des chrétiens-démocrates pourrait s'en trouver conforté. »

***Süddeutsche Zeitung*** (Jürgen Busche) : « Roman Herzog devrait s'incrire avec dignité dans la lignée de ses respectés prédecesseurs. C'est un conservateur, mais il n'en sera pas pour autant un président commode pour un chancelier conservateur. Et il n'est pas dit qu'il ne soit pas, après Karl Carstens, le deuxième président fédéral à devoir s'accomoder d'un chancelier social-démocrate. »



***Financial Times*** (Quentin Peel) : « Il est peu probable qu'au sein de la communauté internationale, la note bavaroise soit aussi facilement reçue que l'élégance aristocratique du président Richard von Weizsacker. (...) Même si son élection a résulté d'un typique marchandage politicien, sa carrière suggère qu'il ne rendra de comptes à personne. Il apportera l'indépendance de la cour constitutionnelle à la présidence fédérale ; avec une nuance plébienne. »

***Libération*** (Alain Auffray) : « La discipline partisane a donc triomphé, y compris dans les rangs de la CDU est-allemande (...). Si ces velléités d'indépendance ou de mouvement de mauvaise humeur ont finalement été abandonnées, c'est aussi que la santé de la coalition gouvernementale est depuis ces dernières semaines beaucoup moins précaire qu'on avait pu le croire. (...) Pour les politologues, ce net redressement est à mettre au compte de la reprise et de l'optimisme qui gagne peu à peu dans la société. »

***Europe 1*** (Alain Duhamel) : « D'une certaine façon, Helmut Kohl se trouve dans la même situation qu'Édouard Balladur, c'est-à-dire que ses chances de l'emporter aux prochaines élections sont directement proportionnelles à la croissance dans son pays, et à sa capacité à transformer cela en espérance sociale. »



هكذا من الأصل



Après le refus du ministère de la culture de permettre l'aménagement d'une place

# Le maire de Saint-Denis menace de remettre en question les engagements pris sur le Grand Stade

*Une polémique digne de Clochemerle va-t-elle remettre en question le projet du Grand Stade? Oui, si l'on en croit Patrick Braouezec, le maire (PC) de la ville de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), où doit être implanté l'équipement nécessaire à l'organisation de la Coupe du* monde de football en 1998. M. Braouezec n'accepte pas les termes d'une lettre du ministre de la culture, en date du 11 avril et dans laquelle, selon lui, Jacques Toubon revient sur l'engagement des précédents gouvernements de mettre à la disposition de la ville 900 mètres carrés du domaine de l'Etat, situés près de la célèbre basilique. Le maire de Saint-Denis en appelle à l'opinion, fait circuler une pétition dans sa ville et demande à M. Toubon de revenir sur sa décision.

M. Braouezec avait demandé une audience au ministre de la culture, le 7 octobre 1993, *«pour envisager les moyens de surmonter les derniers obstacles»* dans la rénovation du centre-ville. Il venait d'apprendre que la direction du patrimoine avait remis en question un projet de convention sur l'aménagement des abords de la basilique. Dans sa réponse, le ministre de la culture présente le bâtiment comme *«une des merveilles de l'Occident»*, que l'on ne peut toucher *«qu'avec défiance et respect»*. M. Toubon demande, à cette occasion, à M. Braouezec de *«bien vouloir se réjouir de voir cet édifice insigne retrouver son identité et son intégrité, pour mieux (...) participer ainsi au développement culturel et économique des collectivités riveraines»*.

### *Quinze années de négociations*

Cette brutale fin de non-recevoir est à l'origine de la colère du maire de Saint-Denis. *«Cette polémique avec le gouvernement met un nuage sur notre coopération à propos du Grand Stade*, explique M. Braouezec. *Nous avons signé, à ce sujet, un protocole d'accord, qui a amené chaque partenaire à prendre des engagements. Pour l'instant, tout se passe bien avec les représentants de l'Etat, mais quand on voit que des promesses faites il y a une dizaine d'années ne sont pas respectées, cela nous semble de mauvais augure pour la suite. Le climat de confiance et de respect mutuel, nécessaire à la réussite de la Coupe du monde de football en 1998, n'est plus assuré.»*

La ville de Saint-Denis estime avoir pris toutes les précautions nécessaires pour mener à bien la rénovation d'un centre-ville marqué par l'Histoire, des Mérovingiens aux rois de France. Le plan d'aménagement de la ZAC Basilique, la plus grande opération de réhabilitation d'habitat insalubre en France, avait été élaboré et arrêté, en 1981, d'un commun accord entre la ville et les services de l'Etat.

Depuis, toutes les phases de l'opération ont été approuvées par une commission réunissant la direction du patrimoine pour le ministère de culture et celle de l'architecture pour le ministère de l'équipement. Trois directeurs du patrimoine successifs ont participé aux négociations sur l'aménagement des abords de la basilique. Celles-ci ont abouti à un projet de convention qui a été signé le 19 mars 1993 à Bobigny, dans la préfecture de Seine-Saint-Denis.

L'aménagement du centre de Saint-Denis concerne 13 hectares autour d'un enchaînement de places. Celles des Deux-Pichets et du Caquet doivent constituer un triptyque avec la place Pierre-de-Montreuil, qui reste à aménager, devant la façade nord et le chevet de la basilique. Autour de cette place, tous les bâtiments ont déjà été reconstruits. L'annexe de la mairie et des logements sociaux se dressent, ainsi, à quelques mètres des vénérables murs. Au pied du portail de la Rosace, une petite moitié de la place Pierre-de-Montreuil est constituée par un jardin bordé d'un muret et surmonté d'une grille. C'est ce terrain qui devait être mis à disposition de la ville.

Le ministre de la culture affirme que ce jardin clos doit être maintenu, car il est *«seul à même de garantir la tranquillité des offices»*. La municipalité de Saint-Denis répond que l'*«espace végétal»*, étudié par l'architecte Pierre Triboulet, respecte le chevet de la basilique. Elle ajoute que ce projet reprend les limites de l'ancienne nécropole mérovingienne et qu'il retrouve le dessin du Moyen Age avec l'emplacement de sept chapelles et de la rotonde des Valois.

### *Une grille classée déplacée*

Ces arguments n'ont jamais convaincu Maryvonne de Saint-Pulgent, qui s'est rendue plusieurs fois sur le site depuis qu'elle est devenue directrice du patrimoine en juillet 1993. *«Cet aménagement*, dit-elle, *entraînerait la destruction – ou le déplacement, ce qui revient au même – d'une grille classée monument historique, car conçue par Viollet-le-Duc et réalisée par un de ses élèves. Il est hors de question qu'un ministre de la culture accorde une telle autorisation. La basilique est un monument majeur sur lequel l'Etat a une responsabilité particulière. Nous allons proposer d'autres aménagements, car cet endroit n'a jamais été traité comme il le mérite.»*

Les goûts de Mme de Saint-Pulgent ne sont manifestement pas ceux d'une municipalité dont les choix ont pourtant toujours été acceptés par les représentants de l'Etat en Seine-Saint-Denis. Les élus de Saint-Denis ont opposé l'architecture de Jacques Bardet et d'Henri Gaudin aux splendeurs du gothique. Cette confrontation ne tourne pas, selon Mme de Saint-Pulgent, à l'avantage de l'architecture contemporaine, mais la directrice du patrimoine a choisi d'appuyer l'argumentation soumise au ministre sur les failles de la procédure utilisée par Jean-Pierre Duport.

Directeur de l'architecture et de l'urbanisme de 1981 à 1987, l'actuel préfet du département de Seine-Saint-Denis présidait la commission interministérielle qui supervisait l'aménagement de la ZAC du centre-ville. Il avait soutenu le projet de la mairie de Saint-Denis après avoir obtenu l'accord de la section «abords» de la commission supérieure des monuments historiques, alors que, rappelle M. Toubon dans sa lettre du 11 avril, c'est auprès de la section «travaux» que M. Duport aurait dû solliciter un avis.

Alors que le Père Jacques Midy, le curé de la cathédrale, souhaite que les projets négociés depuis plusieurs années soient menés à leur terme, le maire de Saint-Denis engage avec le ministère de la culture un bras-de-fer dont l'enjeu dépasse largement l'enceinte de la basilique. Le premier ministre pourrait ainsi être amené à rendre son arbitrage pour mettre un terme à une polémique qui, selon le maire de Saint-Denis, risque d'ébranler le projet du Grand Stade.

CHRISTOPHE DE CHENAY

## REPÈRES

### ÉDUCATION

#### Les écoles de l'intégration

Dans les écoles élémentaires parisiennes, le nombre des élèves a baissé, en quinze ans, de quatre-vingt-douze mille à quatre-vingt mille, mais la proportion des enfants d'origine étrangère a progressé de 24,5 % à 46,2 %. C'est ce qu'indique une étude de la commission diocésaine Justice à Paris. Ses rédacteurs soulignent *«la charge et la responsabilité qui pèsent sur les enseignants affectés dans les écoles à forte densité étrangère»*. Ces établissements sont principalement situés dans le dix-huitième (76,9 % d'écoliers d'origine étrangère), le deuxième et le dixième arrondissements (plus de 70 %), ainsi que dans le onzième (68,8 %). Cependant, même dans certains quartiers considérés comme bourgeois, la densité des enfants n'étant pas d'origine française est élevée : 49,4 % dans le seizième et 52,2 % dans le huitième. La commission diocésaine rappelle le rôle capital que joue l'école dans le processus d'intégration des immigrés, mais ne cache pas les difficultés de l'entreprise : grande diversité d'origine, faible maîtrise de la langue française, manque d'appui des parents.

### CIRCULATION

#### Le dix-septième refuse les couloirs de bus

Pour libérer les autobus parisiens des encombrements, accroître leur vitesse et les rendre plus attractifs pour les voyageurs, on a imaginé les couloirs réservés. Après un démarrage rapide, il y a quelques années, la formule s'est enlisée (139 kilomètres, actuellement, alors que la RATP en demandait bien davantage). Pressées par la RATP, la ville et la préfecture de police tentent d'aménager quelques nouveaux tronçons. C'était compter sans les commerçants, toujours opposés aux couloirs parce qu'ils chassent les voitures en stationnement. Dans le dix-septième arrondissement, ils ont convaincu la majorité des élus locaux. Ceux-ci viennent de refuser la création d'une voie réservée rue de Courcelles. On a privilégié des véhicules privés immobiles, au détriment des transports en commun en mouvement.

# ÉCONOMIE

Le débat sur la diminution de l'impôt et la relance de la politique de l'emploi

**Avant la clôture du budget 1995, le gouvernement n'a pas encore tranché entre allégement des charges sociales et baisse des impôts pour relancer la politique de l'emploi. Les tenants de la baisse des charges bénéficient de forts relais tant au Parlement qu'au gouvernement.**

**■ NOUVEAU CIP. Michel Giraud, dans un entretien à la *Tribune Desfossés*, déclare qu'il veut aller *« plus vite et plus loin »* dans la baisse des charges. Après le retrait du CIP, le ministre du travail annonce aussi la mise en place, à l'automne, d'un nouveau dispositif d'insertion concernant les jeunes non qualifiés.**

## Michel Giraud préconise « la baisse des charges sociales »

Dans le cadre du débat qui agite le gouvernement actuel, entre baisse des charges et baisse des impôts pour favoriser l'emploi, Michel Giraud, ministre du travail, plaide, dans un entretien publié mardi 24 mai par *la Tribune-Desfossés*, en faveur de l'allégement des charges sociales. *« Nous avons engagé d'abord dans la loi du 27 juillet [1993] et ensuite dans la loi quinquennale une démarche d'allégement des charges qui pèsent sur le travail. La loi du 27 juillet 1993 transfère sur le budget de l'Etat les cotisations familiales pesant sur les salaires inférieurs à 1,2 fois le SMIC. La loi quinquennale amplifie progressivement cet allégement pour les salariés rémunérés jusqu'à 1,6 fois le SMIC. Il en coûtera, en année pleine, 40 milliards, ce qui représente un effort considérable. »*. *« Faut-il aller plus loin et plus vite ?* se demande M. Giraud. *J'y suis tout à fait favorable, la seule réserve étant liée à nos capacités budgétaires. Il est exclu d'accélérer cette réforme en aggravant les prélèvements obligatoires ou en réduisant le pouvoir d'achat des ménages. Je ne suis favorable ni à une augmentation de la CSG ni à un relèvement de la TVA. Personnellement, je plaide pour qu'une partie du produit du retour de la croissance soit affectée à une accélération de l'allégement des charges. »*

Sur la revalorisation du SMIC au 1[er] juillet, Michel Giraud laisse entrevoir que le gouvernement pourrait ne pas y souscrire. *« Depuis vingt ans, dans l'arbitrage entre les salaires et l'emploi, on a tendance à favoriser le salaire au détriment de l'emploi. Aujourd'hui, il convient de poursuivre la voie dans laquelle nous nous sommes engagés, en favorisant l'emploi. »*

Dans *les Echos* du 24 mai, Gilles de Robien, député et maire (UDF-PR) d'Amiens, préconise *« la baisse des charges sociales pesant sur les salariés. Il est de plus en plus vital pour que les entreprises embauchent de transférer au budget de l'Etat une part importante des charges salariales qui grèvent le coût du travail, y compris les cotisations-chômage, qui paralysent très fort la création d'emplois. Mais il faut à tout prix avoir des garanties en matière de créations d'emplois. La baisse ne doit pas être un cadeau pour les entreprises »*. Dans le même quotidien, Philippe Auberger, rapporteur (RPR) du budget à l'Assemblée nationale, *« n'écarte aucune des deux hypothèses, l'une, la baisse de l'impôt, ayant un effet conjoncturel immédiat, l'autre, la baisse des charges, ayant un effet structurel. Si l'on peut dégager une marge de manœuvre de 30 milliards de francs, on doit pouvoir mener à un niveau significatif un effort dans ces deux directions »*.

### COMMENTAIRE

## L'autre option

ABAISSER l'impôt ou alléger les charges sociales ? Dans le débat qui s'est ouvert à l'occasion de la préparation du buget 1995, le balancier passe de l'une à l'autre de ces propositions, depuis plus d'une semaine, au sein du gouvernement comme dans les rangs de la majorité parlementaire. Avec, pour l'heure, un avantage pour la baisse des charges sociales censées diminuer le coût du travail et, donc, de favoriser l'emploi, tandis que la diminution de l'impôt ressemblerait trop à un cadeau offert à une fraction de l'électorat au détriment des autres. La prise de position de Michel Giraud, ministre du travail, dans un entretien accordé à *la Tribune-Desfossés* du mardi 24 mai *(lire ci-dessus)*, montre bien dans quel sens le premier ministre pourrait arbitrer.

Depuis le temps qu'on s'accorde à dire que le poids des prélèvements obligatoires demeure trop élevé en France, en comparaison d'autres pays occidentaux où le coût de la main-d'œuvre n'est pourtant pas si différent, on comprend que le sujet revienne à la surface. Surtout à quelques mois de l'élection présidentielle, quand il s'agit de doper une reprise qui s'amorce et d'en tirer les bénéfices optimaux en matière d'emploi. D'autant que pratiquement tous les experts estiment que c'est notamment en intervenant sur les charges sociales qu'une politique peut freiner l'augmentation du chômage, voire le réduire sensiblement.

A bon droit, le ministre du travail rappelle d'ailleurs que le gouvernement Balladur s'est déjà engagé dans cette voie, dès son arrivée aux affaires. La loi du 27 juillet 1993 a transféré sur le budget de l'Etat les cotisations familiales des *salaires inférieurs à 1,2 fois le* SMIC. La loi quinquennale sur l'emploi prévoit de porter cet allègement, d'ici cinq ans, à 1,6 fois le SMIC, et il en coûtera 40 milliards de francs en année pleine.

Mais, si les effets d'une telle mesure sont incontestables, la vraie question reste celle de son financement, à propos de laquelle les divergences se multiplient. Faut-il qu'elle soit prise en charge par le budget, au risque de creuser encore davantage le déficit ? Vaut-il mieux augmenter la CSG (contribution sociale généralisée), et ainsi alourdir la pression fiscale, ou relever la TVA, et, dès lors, toucher au pouvoir d'achat des ménages ? Dans une formule sibylline, M. Giraud préconise pour sa part l'utilisation *« d'une partie du produit du retour à la croissance »*.

Subsidiairement, une deuxième interrogation porte sur le champ d'application d'une baisse des *charges sociales. M. Balladur et* son équipe ont privilégié jusqu'à présent les bas salaires, sous le prétexte que ceux-ci souffraient plus de la situation actuelle que les autres catégories. Mais cela peut introduire des effets de seuil préjudiciables à la cohésion sociale. A l'inverse, de nombreux observateurs préféreraient une exonération portant sur les premiers 1 000 ou 2 000 francs de tout salaire, en référence à une proposition qui avait été en son temps formulée par Bernard Brunhes dans son rapport pour le XI[e] Plan, et jamais vraiment discutée depuis.

*Au-delà des aspects purement* techniques, à quoi semble se limiter la discussion actuelle, il est possible d'envisager une autre option, qui entraînerait une véritable révolution. Dès lors que l'assurance-maladie couvre pratiquement toute la population, que la politique familiale ne saurait se restreindre à l'effort contributif des employeurs et des salariés, et que l'ampleur du chômage dépasse les capacités des seuls cotisants à l'assurance-chômage, ne faudrait-il pas passer d'une assiette basée sur la masse salariale à une fiscalisation ? D'une certaine *façon, ce sont de telles options que* Philippe Séguin défend, dans chacun des coups de boutoir qu'il donne périodiquement depuis juin 1993. Il y aurait matière à débat démocratique pour un choix de société. Si ce n'est, comme le préconise le président de l'Assemblée nationale, à référendum.

**ALAIN LEBAUBE**



Faute de dispositif d'aide aux jeunes en difficulté

## Le gouvernement cherche une alternative au CIP

Dans un entretien à *la Tribune Desfossés* du mardi 24 mai, Michel Giraud évoque un dispositif *« première marche »* pour les jeunes les moins formés *« qui ne devrait être ni le contrat d'orientation, ni le CIP, ni l'aide au premier emploi »*. Il s'agit, pour le ministre du travail, de trouver une issue à une situation qui dure depuis deux ans. Elliptiques, puisqu'ils ne permettent pas de définir la forme que pourrait prendre cette *« première marche »* d'insertion professionnelle pour les jeunes les plus en difficulté, les propos de M. Giraud ont le mérite d'indiquer une problématique. Ou de signaler une impasse dont il faudra bien sortir, après l'échec du CIP (contrat d'insertion professionnelle).

Dans l'ensemble des dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes, il manque en effet, depuis maintenant deux ans, un moyen d'intervention adapté au « premier niveau », le plus délicat et, évidemment, celui qui pose le plus de problèmes par rapport au chômage. Ils sont environ 200 000 de moins de vingt-cinq ans, *« fragilisés par leur absence complète de bagage »*, ainsi que le souligne le ministre, qui sont écartés du mar*ché du travail, et qui* ne peuvent espérer y accéder sans l'appui d'une mesure.

Or les anciens moyens soit se sont révélés inefficaces, soit ont disparu à la suite de l'alternance politique. A cause de trop nombreux abus, il avait fallu supprimer le SIVP (stage d'insertion à la vie professionnelle) qui, à son plus haut rendement, accueillait plus de 100 000 jeunes dans des conditions discutables. Plus tard, en 1992, celui-ci avait été remplacé par le contrat d'orientation, qui, pour éviter les errements passés, était soumis à davantage de contraintes et, dès lors, n'attirait guère les employeurs. En 1993, pour la première année pleine, le nombre de contrats signés ne dépassait pas les 4 400 et ils plafonnent autour de 400 par mois depuis le début de 1994.

### Une voie étroite

L'exo-jeunes, mise en place par Martine Aubry, et destinée grosso-modo au même public, connut un franc succès et fut même accusée de cannibalisme *sur les contrats d'orientation*. Mais le gouvernement Balladur avait décidé de sa suppression pour le 1[er] janvier et il fallut que se déclenche la bataille autour de ce qui restera comme « le SMIC-jeunes » pour que son maintien soit temporairement décidé, en l'attente de l'instauration de l'aide au premier emploi (1 000 francs par mois pendant dix-huit mois, 2 000 jusqu'au 1[er] octobre), qui, pour sa part, ne permet d'ailleurs pas de différenciation selon les différents publics jeunes. Même l'ambitieux programme PAQUE (préparation active à la qualification et à l'emploi), lancé par M[me] Aubry, et qui s'adressait bien à ces jeunes en difficulté, n'a pas survécu. Le dispositif a été arrêté en avril.

A la recherche, donc, d'un produit de substitution au malheureux CIP, Michel Giraud a été amené à s'en remettre aux partenaires sociaux qui avaient été à l'origine de la création de la filière de formation en alternance, dont le contrat d'orientation. Ses appels pressants à une négociation sur ce sujet remontent à la fin de l'année et ont été renouvelés par une lettre en date du 7 avril. Mais ils n'auront pas été couronnés de succès, jusqu'à présent. Syndicats et patronat, donnant l'impression de traîner des pieds, se sont trouvés au bord de la rupture début mai, et ne prévoient pas de déboucher avant le mois de juillet.

D'où l'initiative de M. Giraud, qui annonce qu'il fera des propositions dans le projet de loi sur la formation professionnelle qu'il envisage pour la session d'automne, *« si les partenaires sociaux ne se mettent pas d'accord »*. Pour autant, sa formulation reste vague quand il propose une « première marche » qui ne serait ni le contrat d'orientation, ni le CIP, ni l'aide au premier emploi. *« Il faut éviter la configuration de l'an passé »*, *« le vocabulaire est limité »*, note-t-on prudemment à Matignon, où l'on admet que la voie est étroite. La solution, en effet, passerait par un système de tutorat qui a été unanimement décrié dans l'épisode du CIP ou par une exo-jeunes plus large qui ressemblerait à un aveu. Et, pourtant, il faut trouver une issue pour les jeunes les moins formés...

**A. Le.**

Invité par M. Rabin à apporter « aides et conseils » aux Palestiniens

## Le CNPF noue le dialogue avec Israël

**Le chef du gouvernement israélien, Itzhak Rabin, a reçu, lundi 23 mai à Jérusalem, une délégation du CNPF conduite par son président François Périgot. Il s'agit de la première visite du président du patronat français en Israël. Jusqu'ici, pour ne pas nuire aux intérêts économiques français dans les pays arabes, l'organisation patronale avait soigneusement évité toute visite dans l'Etat juif.**

**JÉRUSALEM**

*de notre envoyé spécial*

Qu'attend des entreprises françaises un premier ministre israélien engagé dans un processus de paix délicat ? *« En priorité qu'elles apportent aides et conseils aux Palestiniens »*, a répondu, entre autres, Itzhak Rabin à l'issue de la rencontre qu'il a eue, lundi 23 mai à la Knesset – le Parlement israélien –, avec une délégation du CNPF conduite par son président, François Périgot.

La petite phrase dit bien le peu de crédit accordé par le chef du gouvernement travailliste aux Palestiniens et à leur capacité à s'autogouverner. M. Rabin n'a d'ailleurs pas caché à ses visiteurs la méfiance – c'est le moins qu'on puisse dire – qu'il a envers Yasser Arafat, le chef de l'OLP qui, a-t-il observé, est *« un homme qui n'a pas la moindre expérience de ce qu'est la vie d'une communauté, de ses besoins essentiels : emploi, alimentation, éducation, logement, santé* [et] *qui n'a jamais eu de comptes à rendre sur une quelconque gestion financière »*. De là, selon lui, les interrogations des pays donateurs sur la capacité des responsables palestiniens à bien gérer l'aide promise par la communauté internationale.

### Bonne santé

Renvoyer les firmes françaises vers les Palestiniens, c'était sans doute aussi, dans la bouche du chef du gouvernement, un moyen – diplomatique – de souligner le dépit de l'Etat juif envers toutes les sociétés européennes (et japonaises) qui, des années durant, ont boycotté Israël de crainte de déplaire aux pays arabes (notamment aux pétromonarchies du Golfe) et, maintenant que le contexte politique change, s'efforcent de redresser la barre.

Le fait est que Paris s'est soigneusement tenu à l'écard du marché israélien et de ses quelque cinq millions de consommateurs. A peine une demi-douzaine de groupes français ont pignon sur rue par le biais de filiales (contre près de 70 filiales de firmes israéliennes dans l'Hexagone) ; et la France, quatrième puissance exportatrice mondiale, n'est que le septième fournisseur de l'Etat juif, loin derrière des pays comme l'Italie et la Belgique.

Au-delà des perspectives ouvertes par le processus de paix, un autre facteur plaide en faveur d'un regain d'attention des entreprises françaises pour Israël : l'économie de l'Etat juif. Exception faite du chômage, qui touche encore près de 10 % de la population active, elle affiche une solide bonne santé après avoir frôlé la catastrophe en 1985, *« l'année zéro de l'économie israélienne »*. L'inflation (plus de 400 % au milieu de la décennie précédente) a été ramenée à 10 %. La croissance économique dépasse celle de la population, pourtant grossie par l'afflux des immigrés de l'ex-URSS. Le déficit budgétaire est minime. Et si la balance commerciale continue à afficher un déficit chronique, l'aide américaine, les réparations versées par l'Allemagne et les dons de la diaspora juive viennent en compenser en grande partie les effets.

### Absence de coopération régionale

Lancée dans le milieu des années 80 par la coalition gouvernementale travailliste-Likoud, la libéralisation de l'économie va être poursuivie, a répété à ses interlocuteurs français M. Rabin. C'est en particulier vrai du programme de privatisation que le premier ministre souhaite voir accélérer *« au maximum »*. Mais cette continuité ira de pair avec une *« réorientation des priorités nationales »*. En clair, le chef du gouvernement travailliste ne veut pas consacrer aux territoires occupés (hors Jérusalem), et à la minorité de juifs qui y vivent, autant d'argent que ses prédécesseurs de droite. Il entend réserver les deniers publics *« à l'éducation, à la poursuite de la lutte contre le chômage et à l'amélioration des infrastructures, notamment dans le secteur des transports »*.

Autoroute à péage nord-sud longue de plusieurs centaines de kilomètres, ligne de chemin de fer en direction du désert du Néguev, centrales thermiques, usines chimiques... Les responsables israéliens n'ont pas manqué de rappeler au CNPF les projets industriels dont la réalisation nécessitera le concours de firmes étrangères invitées, du coup, par M. Rabin à créer des coentreprises *(joint-ventures)* avec les firmes locales. Et à oublier le boycottage lancé par les pays arabes.

Ces pays arabes avec lesquels le premier ministre ne croit pas qu'Israël pourra nouer des relations économiques étroites avant longtemps. Témoin, l'Egypte, qui reste un partenaire mineur de l'Etat juif en dépit d'une paix vieille de quinze ans. *« Entre les Arabes et nous*, a fait observer, fataliste, M. Rabin, *il existe une animosité si profonde, une telle suspiscion... Pourtant, les projets de coopération ne manqueraient pas. »*

**JEAN-PIERRE TUQUOI**

## REPÈRES

### EUROPE

#### Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, *demande une pause*

Dans un discours prononcé lundi 23 mai à Helsinki, le président de la Bundesbank, Hans *Tietmeyer, s'est déclaré favorable* à une *« pause »* durant laquelle *« tout ce qui a été décidé jusqu'à présent pourrait être réalisé et consolidé »*. Le processus d'intégration dans lequel se sont engagés les pays membres de l'Union européenne doit se faire suivant des *« vitesses différenciées »* et dans le cadre d'une Europe composée de *« cercles concentriques »* représentant chacun un degré d'intégration. *« Le danger est grand de voir une union monétaire engagée en dépit des réalités économiques déboucher sur une inflation ou sur un échec »*, a-t-il ajouté avant d'insister pour que priorité absolue soit donnée aux critères de convergence, qui passent avant le respect du calendrier. Pour M. Tietmeyer, la probabilité selon laquelle la majorité des Etats membres de l'Union européenne pourront être prêts fin 1996 pour la troisième étape *« n'est à l'heure actuelle pas très grande »*.

### SYNDICATS

#### Dieter Schulte nouveau président du DGB

Un responsable du syndicat de la métallurgie allemande IG-Metall, Dieter Schulte, a été désigné, dimanche 22 mai, pour présider la confédération des syndicats allemands (DGB), en remplacement de Heinz-Werner Meyer décédé (*le Monde* du 11 mai). M. Schulte a été choisi à Berlin par le directoire du DGB, avec 13 voix pour et 5 contre, a précisé le chef du syndicat de la chimie IG-Chemie, Hermann Rappe. En revanche, le directoire a rejeté la candidature d'une femme, Ursula Engelen-Keufer, vice-présidente du DGB, proposée par le syndicat de l'imprimerie et des médias, IG-Medien.

هكذا من الأصل



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

A travers un contrat d'objectif portant sur trois ans

# Gaz de France poursuivra son internationalisation et son désendettement

Gaz de France et les pouvoirs publics devaient signer, mardi 24 mai, un contrat d'objectif pour les trois ans à venir (1994-1996) fixant à l'entreprise publique ses orientations stratégiques tant à l'intérieur du pays qu'hors des frontières. Cette démarche poursuit celle engagée pour la période 1991-1993. Ce deuxième contrat triennal s'organise autour de cinq axes : les approvisionnements, la qualité, la croissance, le progrès social et les moyens financiers.

*« La diversification des sources et voies d'acheminement du gaz naturel demeure un enjeu majeur de la politique d'approvisionnement. Toutes les possibilités seront explorées pour assurer sa mise en œuvre »*, indique le document, en confirmant *« le développement d'une politique internationale de prise de participation dans l'aval gazier »*. Cette politique menée par le directeur général, Pierre Gadonneix, depuis plusieurs années, rejoint aussi les préoccupations du nouveau président de Gaz de France, Loïk Le Floch-Prigent. Estimant qu'en matière d'énergie *« les dix prochaines années seront des années gazières »*, celui-ci annonçait, lors de ses premières déclarations, que la firme publique devait devenir un véritable opérateur mondial (*le Monde* du 1er décembre 1993).

### Réduire les coûts

Au chapitre de la qualité figurent l'amélioration du service à la clientèle, les relations avec les collectivités territoriales et aussi le respect de l'environnement. Concernant le secteur de l'énergie et des services, Gaz de France entend se développer dans l'équipement des logements neufs. Au moins la moitié des habitations construites dans une zone desservie seront équipées d'un chauffage au gaz en 1996. Des efforts seront faits également vers le carburant automobile et dans la climatisation.

Au niveau social, l'entreprise publique devra *« concilier la performance collective et la satisfaction des personnes »* tout en étant un *« acteur de la solidarité nationale »*, voie dans laquelle GdF est engagée depuis plusieurs mois avec Electricité de France. Enfin, au niveau financier, la firme devra poursuivre la réduction de son endettement, qu'elle avait entreprise avec le premier contrat triennal. *« L'objectif sera de disposer au 31 décembre 1996 d'une dette d'emprunt, nette de l'impôt sur les sociétés, inférieure au montant des capitaux propres. »* Le désendettement sur cette période sera de 8,4 milliards de francs. L'entreprise devra, dans le même temps, réduire ses coûts pour pouvoir répercuter ces baisses chez le consommateur.

D. G.

Après un accord de raison entre Elf Aquitaine et la Treuhand

# La construction de la raffinerie de Leuna est engagée

**Les travaux de construction de la nouvelle raffinerie de Leuna, qui seront réalisés par le français Elf Aquitaine et l'allemand Thyssen, devaient débuter mardi 25 mai. Ce jour-là, Helmut Kohl, chancelier de la République fédérale, d'Allemagne et Philippe Jaffré, président de la compagnie pétrolière française, devaient poser ensemble la première pierre de cette unité. Une manière de sceller une réconciliation et de mettre un terme à un bras de fer qui a failli peser sur les relations entre les deux pays.**

Lundi 28 mars, après trois mois de crise, un accord intervient entre Elf Aquitaine et la Treuhandanstalt, l'organisme chargé des privatisations dans l'ex-Allemagne de l'Est. La nouvelle raffinerie de Leuna sera construite et chacun des partenaires a obtenu gain de cause.

Présentée comme *« l'investissement franco-allemand le plus significatif depuis 1945 »*, lors son annonce voici deux ans, la construction d'une nouvelle raffinerie à Leuna aurait pu devenir l'un des contentieux les plus importants entre les deux pays. En 1992, Elf Aquitaine s'engage à construire avec l'allemand Thyssen une raffinerie d'une capacité de 10 millions de tonnes dans l'ex-Allemagne de l'Est en échange de l'obtention du réseau de stations-service Minol.

### La stupeur des Allemands

Un tel projet est évalué à *« plus de 6 milliards de deutschemarks »* (près de 20 milliards de francs) et permet d'assurer de 6 000 à 10 000 emplois. Rapidement, cette opération est considérée comme l'une des plus ambitieuses, mais aussi l'une des plus risquées menées par Loïk Le Floch-Prigent, alors président d'Elf. Aucune installation de ce type n'a été mise en service sur le Vieux Continent depuis une génération et les capacités de raffinage sont excédentaires. Mais le pari est logique pour détenir, d'ici à la fin du siècle, 8 % du plus important marché d'Europe et pour prendre pied à l'est.

L'importance de l'engagement financier pour Elf, qui a la charge des deux tiers des dépenses, conduit le nouveau président du groupe pétrolier, Philippe Jaffré, à reconsidérer cet investissement. Et ce d'autant plus que la compagnie française restera seule ensuite pour exploiter les installations, Thyssen ayant décidé de se retirer une fois l'usine construite. A la stupeur des Allemands, l'entreprise française dénonçait le contrat en ne débutant pas les travaux comme prévu le 28 février. La pression alors montait outre-Rhin. Le ministre de l'économie, Günter Rexrodt, rappelait qu'il n'était pas question pour un partenaire, fût-il étranger, de renier sa signature. Du côté de la Treuhand, des menaces de toutes sortes étaient brandies. Quant à Helmut Kohl, il demandait aux pouvoirs publics français de l'aider à faire revenir Elf à de meilleurs sentiments. Officiellement, entendait-on alors dans les ministères parisiens, la conduite des négociations est du seul ressort d'Elf Aquitaine, l'entreprise étant entre-temps passée du secteur public au privé.

Finalement, un accord de raison est intervenu en avril. Elf n'est pas parvenu à être minoritaire avec moins d'un tiers de l'investissement. En réduisant notablement sa part, il reste le premier acteur mais réussi à y impliquer un partenaire allemand à capitaux publics, le chimiste Buna. *« Une manière d'éviter qu'on nous demande n'importe quoi »*, affirme-t-on au siège de la compagnie. Quant à Helmut Kohl, même avec une raffinerie de taille plus modeste, il peut annoncer le maintien d'emplois dans une zone sinistrée d'Allemagne.

DOMINIQUE GALLOIS

Un protocole signé avec le comité d'entreprise de la Cellulose du Pin

# Cascades et Tembec étudient la reprise de l'usine de Tartas

Deux papetiers canadiens, Cascades et Tembec, étudient une reprise conjointe, à 50-50, de l'usine de la Cellulose du Pin, à Tartas (Landes). Les deux groupes ont signé, vendredi 20 mai, un protocole d'accord avec le comité d'entreprise de l'usine, qui emploie 298 personnes et dont la fermeture avait été annoncée par sa maison mère, le groupe Saint-Gobain.

Qualifié *d'« inespéré »* par un syndicaliste, ce protocole est principalement axé sur le volet social. Il prévoit le maintien de 229 des 298 emplois du site, ainsi que la reprise de 22 salariés d'ABVN, une filiale spécialisée dans le traitement des résidus de cuisson. L'usine de Tartas serait reprise au 30 juin, poursuivant sans interruption sa production de pâte « fluff » (utilisée pour les couches pour bébés et les protections féminines). Mais sa production serait étendue à de nouvelles activités, la pâte à papier et la pâte à « dessouder » employée dans certains textiles artificiels. Enfin, une importante scierie serait créée à proximité de l'usine de Tartas *« dans les deux ans »*, selon un reponsable.

Cascades et Tembec devraient donner une réponse définitive d'ici à quinze jours, après avoir discuté avec les pouvoirs publics des modalités de reprise et après avoir reçu les conclusions d'une analyse technique sur la durée de vie de la chaudière de l'usine, chaudière dont le coût s'élèverait, selon un syndicaliste, à 300 ou 400 millions de francs.

P.-A. G.



ÉTRANGER

Washington ayant sensiblement réduit ses demandes

# Le dialogue américano-japonais sur le différend commercial semble progresser

**Après cinq jours de laborieuses négociations à Washington, les Etats-Unis et le Japon étaient sur le point, mardi 24 mai, d'arriver à un accord sur la reprise de leurs négociations commerciales interrompues depuis février. Le résultat des entretiens devait être rendu public mardi, après une ultime séance de pourparlers pour « finaliser » un accord sur le principal différend qui oppose les deux premières puissances commerciales mondiales : comment mesurer les progrès accomplis dans l'ouverture du marché japonais aux produits et services étrangers, en l'espèce américains ?**

WASHINGTON

*de notre correspondant*

Les Etats-Unis semblent avoir fait les plus grandes concessions. En février encore, ils campaient sur une position très ferme : des critères chiffrés, quantitatifs, devaient permettre de juger avec précision les progrès réalisés par les exportateurs américains dans quatre domaines particuliers : assurances, pièces détachées automobiles, marchés publics pour les équipements téléphoniques et le matériel médical.

Faute d'un tel système, expliquait l'administration Clinton, les éternelles négociations sur la réduction du déficit que les Etats-Unis enregistrent dans leurs échanges avec le Japon resteront vaines, comme elles l'ont été jusqu'à présent : au fil des ans, le « trou » n'a cessé de se creuser pour atteindre les 60 milliards de dollars en 1993, et augmenter encore, selon les derniers chiffres du commerce extérieur. Les Japonais ont rejeté avec force cette exigence. La formule suggérée par l'administration, ont-ils avancé, relève plus du *commerce dirigé* » (*managed trade*) que du libre-échange (*free trade*). Elle revient à déterminer à l'avance des parts de marché automatiques pour les exportateurs américains.

### « Des objectifs globaux »

Les Japonais paraissent avoir réussi à faire changer d'avis l'obstiné Mickey Kantor, le représentant de M. Clinton pour les négociations commerciales. Aux termes de l'accord qui se dessinait lundi soir 23 mai, les Japonais accepteraient des *« objectifs globaux, généraux »*, mais non chiffrés, en matière d'ouverture de leur marché. Les Etats-Unis en reviendraient à une précédente tactique : insister auprès des Japonais pour qu'ils mettent en place une vigoureuse politique de relance, qui devrait stimuler leurs importations en provenance d'Amérique. Si un tel accord se confirmait, il constituerait un revirement de la part de l'administration Clinton. Jusqu'à présent, celle-ci n'avait tenté que la manière forte dans cette négociation avec Tokyo : exigence de ces fameux critères chiffrés, politique d'affaiblissement du dollar, réactivation de la section 301 de la législation commerciale américaine permettant aux Etats-Unis de prendre des sanctions unilatérales contre le Japon.

Le changement d'attitude des Etats-Unis peut s'expliquer de plusieurs manières. L'administration ne veut pas déstabiliser le nouveau gouvernement japonais, celui de Tsutomo Hata, qui ne dispose que d'une majorité chancelante au Parlement. Les Etats-Unis se sont trouvés très isolés en Asie – mais aussi auprès de leurs alliés européens – dans leur volonté d'imposer des critères chiffrés au Japon. Le blocage de ces négociations commerciales ajoutait à un « malaise » général enregistré par les Etats-Unis dans leurs relations avec l'Asie. L'heure serait à l'apaisement. Et l'administration s'apprêterait à renouveler le 3 juin la clause de la nation la plus favorisée (1) à la Chine, quelle que soit la situation des droits de l'homme dans ce pays. Enfin, dans la difficile partie de bras de fer avec la Corée du Nord, pour faire renoncer ce pays à l'arme nucléaire, Washington a besoin de l'appui et de Tokyo et de Pékin.

ALAIN FRACHON

(1) La clause de la nation la plus favorisée est une disposition fondamentale du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) : elle consiste pour chaque pays à étendre à tous les pays contractants les avantages douaniers qu'il accorde à un pays tiers.

Selon des chiffres encore provisoires

# La masse monétaire a de nouveau augmenté en Allemagne

La masse monétaire M3 a encore augmenté en Allemagne de 15,8 % en avril en taux annualisé, selon les chiffres provisoires publiés mardi 24 mai par la Bundesbank, qui comparent la masse monétaire du mois à celle de la moyenne du dernier trimestre de 1993. Les observateurs s'attendaient pourtant à un recul de la progression de M3. En mars, la croissance de M3 avait atteint 15,4 %.

La Bundesbank a lancé par ailleurs, toujours mardi 24 mai, un appel d'offres pour des prises en pension à 14 jours à taux variable. La semaine dernière, l'institut d'émission avait abaissé son taux minimum de prise en pension de 5,35 % à 5,23 %.

Devant la hausse des prix des matières premières

# Remontée des taux obligataires américains

L'accalmie aura été de courte durée. Une envolée des prix des matières premières a ravivé aux Etats-Unis les craintes de l'inflation et provoqué une remontée assez nette des taux à long terme. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence du marché obligataire américain, est remonté, lundi 23 mai, à 7,43 % contre 7,30 % vendredi soir.

La forte hausse de l'indice du Commodity Research Bureau (CRB) qui mesure l'évolution des prix des matières premières, les incertitudes sur les prochaines adjudications du Trésor américain et la faiblesse du dollar ont fait basculer le marché obligataire. Le CRB s'est inscrit à 238,36 points en hausse de 4,67 points. Il s'agit de sa plus forte progression en une séance depuis le 6 juillet 1983. Cet indice se retrouve aujourd'hui à son plus haut niveau depuis octobre 1990.

*« La hausse des prix des matières premières nous indique qu'il y a un danger d'inflation »*, a commenté Michael Metz, responsable chez Oppenheimer. Cela pourrait encourager, selon lui, la Réserve fédérale à relever encore une fois ses taux directeurs.

VIE DES ENTREPRISES

L'expansion des groupes suisses aux Etats-Unis

# Sandoz (pharmacie) va acheter Gerber (alimentation) pour 22 milliards de francs

**Le géant suisse du médicament Sandoz a annoncé, *lundi 23 mai*, qu'il allait acquérir Gerber Products, le *numéro un américain* de l'alimentation pour bébés. Sandoz paiera en liquide 3,7 milliards de dollars (22 milliards de francs), un prix jugé très élevé à Wall *Street*. Sandoz veut, avec cette opération, renforcer sa présence aux Etats-Unis et particulièrement dans un secteur, l'agroalimentaire, qui continue à croître fortement dans le monde. Les petits pots Gerber vont, de leur *côté, pouvoir disposer des* moyens nécessaires à leur expansion en dehors des Etats-Unis.**

NEW-YORK

*de notre correspondant*

Il y avait eu, au milieu des années 80, aux Etats-Unis, une marée japonaise, des achats massifs d'entreprises par des investisseurs nippons. Il y a eu ensuite, à la fin des années 80, quelques vagues françaises et allemandes. Y aurait-il aujourd'hui une déferlante suisse ? Trois semaines après l'annonce de l'achat de Syntex, une entreprise pharmaceutique californienne, par le groupe helvétique Roche pour 5,3 milliards de dollars (32 milliards de francs) (*le Monde* du 4 mai), Sandoz, le géant suisse du médicament a annoncé, lundi 23 mai à Detroit, l'acquisition de Gerber, le numéro un américain de l'alimentation pour bébés, pour un montant de 3,7 milliards de dollars (22 milliards de francs). Négociée depuis *plusieurs mois*, l'*opération répond* en fait à une logique industrielle pour chacune des deux sociétés.

### *Complémentarités dans la distribution*

En excellente santé financière, le groupe *pharmaceutique suisse* Sandoz (un chiffre d'affaires de 60 milliards de francs en 1993, des profits de plus de 7 milliards) cherchait à se diversifier sectoriellement et géographiquement. Il souhaitait en particulier renforcer ses positions sur le marché agroalimentaire mondial, un marché en croissance régulière. Déjà présent avec les produits Ovaltine, les boissons pour sportifs Isotar et les pains Wasa, Sandoz va, avec l'acquisition de Gerber Products, multiplier par deux ses ventes dans ce secteur. Le chiffre d'affaires actuel de Gerber est en effet équivalent à celui de l'ensemble de l'alimentaire de Sandoz (1,2 milliard de dollars).

Le géant suisse renforce en même temps sa présence sur le marché américain. *« La position de Gerber en Amérique du Nord va conforter notre base de travail ici »*, a expliqué lundi Rolf Schweitzer, président de Sandoz Ltd. *« Je ne serais pas surpris que Sandoz achète encore une entreprise pharmaceutique américaine avant la fin de l'année »*, estimait cependant lundi David Talbot, un analyste de Arnhold et Bleichroeder après l'annonce de l'achat de Gerber.

Créée en 1927 dans le Michigan, Gerber Products, aujourd'hui numéro un américain de l'alimentation pour enfants, était, de son côté, à la recherche d'un acheteur industriel susceptible de l'aider financièrement dans son développement. Malgré *une forte notoriété*, *Gerber reste* en effet une entreprise très nationale. Elle occupe 70 % du marché américain. Celui-ci représente plus de 89 % du chiffre d'affaires total de Gerber. Très dépendant donc de l'Amérique du Nord, le fabricant de petits pots risquait de souffrir de l'essoufflement du marché. Avec Sandoz, *« Gerber va pouvoir profiter des occasions* (d'achat d'autres entreprises du secteur alimentaire) *qui se présenteront, mais aussi et surtout développer ses ventes à l'étranger »*, a expliqué à l'agence de presse Reuter Alfred Piergallini, président de Gerber. Sandoz pourra utiliser le réseau de Gerber sur le marché nord-américain. Sandoz compte *pour sa part* s'appuyer sur les produits de Gerber pour contrer en Europe ses concurrents Nestlé et Heinz.

Comme dans le cas du rachat de *Syntex par Roche*, *le groupe* suisse Sandoz accepte de payer cher sa cible, Gerber. Le prix résulte d'une procédure d'enchères privées qu'a menée la direction du fabricant américain. Très désireux de l'emporter et souhaitant sans doute aussi profiter *de l'actuelle faiblesse du dollar*, Sandoz a mis la barre très haut. Il propose d'acheter l'action à 53 dollars l'unité. Elle cotait moins de 35 dollars vendredi. L'annonce de l'achat a propulsé lundi soir le titre au-dessus de 50 dollars à Wall Street. C'est *« un prix fair-play »* pour les actionnaires, a commenté le patron de Gerber.

ERIK IZRAELEWICZ

## CHIFFRES ET MOUVEMENTS

### PRIVATISATIONS

**GENERAL ELECTRIC acquiert 69 % de Nuovo Pignone.**– General Electric a acquis 69 % de la société de l'ENI Nuovo Pignone (turbines à gaz), *conformément* à un accord conclu le 22 décembre 1993, a annoncé lundi 23 mai le holding public italien ENI. 99 834 302 actions de Nuovo Pignone, société cotée en Bourse, sont passées de l'ENI à General Electric, au prix *fixé* contractuellement de 7 000 *lires* (environ 25 francs) l'action, augmentée des intérêts. Nuovo Pignone est l'une des premières entreprises publiques privatisées par le précédent gouvernement de Carlo Azeglio Ciampi, et la seule à avoir été cédée à un investisseur étranger, à la suite d'un appel d'offres. General Electric prépare une offre d'achat pour les 31 % restants et transférera d'ici à la fin de l'année à des partenaires minoritaires une partie des 69 % acquis, a *précisé par ailleurs un communiqué* de la société américaine à Milan.

***LINEA AEREA NACIONAL* : l'Etat chilien a décidé de vendre sa participation.** – L'Etat chilien a décidé de vendre prochainement au secteur privé ses 23,83 % du capital de la compagnie aérienne Linea Aerea Nacional (LAN), a annoncé, lundi 23 mai, la Société de déve*loppement de la production*, *qui* est l'organe de contrôle de l'actionnariat public. L'actionnaire principal de Linea Aerea est le groupe familial chilien Cueto-Hirmas (62 %). L'entreprise chilienne Aeropasur détient 11,59 %, la Compania de aceros del Pacifico 2 %, et le reste est *partagé entre divers* investisseurs privés. Cette vente de LAN constitue la première privatisation effectuée par le gouvernement du président Eduardo Frei depuis sa prise de fonctions en mars. Les prochaines privatisations, selon le programme gouvernemental, concerneront la Empresa *maritima* (compagnie maritime) et la Empresa de electricidad del Norte Grande (électricité).

### CRISE

**ALITALIA réduira son personnel de 3 000 à 3 500 personnes d'ici à 1997.** – La compagnie aérienne italienne Alitalia va *réduire son personnel de 3 000* à 3 500 personnes d'ici à 1997, a-t-on appris lundi 23 mai de sources syndicales à Rome. Alitalia avait annoncé récemment, dans le cadre de son plan de restructuration, qu'elle entendait réduire les coûts du travail de 20 %, ce qui représentait, selon les calculs effectués, une réduction d'environ 4 000 postes de travail. La direction et les syndicats se sont réunis lundi au siège de la société à Rome pour discuter du plan. La direction a confirmé *ses* projets de réduction de 1 570 emplois d'ici à 1994-95, parmi les personnels au sol. (AFP).

**BAHLSEN va fermer à la mi *1995 une usine à Nîmes.*** – Bahlsen-France, notamment spécialisé dans la production de biscuits et produits divers pour l'apéritif, envisage la fermeture vers la mi-1995 de son usine de Nîmes, dans le Gard, qui emploie 31 personnes et produit 1 900 tonnes de produits divers (pop-corn, *etc.*), *a indiqué*, vendredi 20 mai, la direction du groupe. Bahlsen a décidé de rendre publique bien à l'avance cette nouvelle et d'informer le comité d'entreprise de ce projet pour permettre dès à présent la mise en place des mesures nécessaires à la reconversion des personnes concernées. Selon la direction, sous réserve de l'acceptation par le personnel de mesures de mobilité vers d'autres sites, de la conversion de certains dans d'autres unités logistiques et avec quelques départs en préretraite, il n'y aurait pas de *« licenciements secs »*.

### TRANSFERT

**TÉLECTRONICS quitte Châtellerault *(Vienne) pour Denver, aux* Etats-Unis.** – Le groupe australo-américain Télectronics s'apprête à déplacer sa production de stimulateurs cardiaques de Châtellerault (Vienne) vers Denver (Etats-Unis). Le personnel fera les frais de l'opé*ration puisque* 37 *postes de travail* sur 53 seront supprimés. Télectronics, filiale de Pacific-Dunlop, dont le siège est à Melbourne, comptait jusqu'à présent quatre sites de production dans le monde : Miami (principale usine avec 500 personnes), Denver (usine pilote avec 300 personnes et centre de recherche sur la bradycardie), Sydney (usine de produits antitachycardiques, avec 300 personnes) et Châtellerault, qui produisait annuellement 5 000 stimulateurs cardiaques. Selon la direction parisienne, le transfert aux Etats-Unis est justifié par l'absence à Châtellerault des nouvelles technologies utilisées pour les dernières générations d'appareils. Plutôt que d'investir en France, le groupe pré*fère se replier outre-Atlantique*, où il dispose des technologies nécessaires. En conséquence, 37 licenciements vont intervenir à Châtellerault ; cependant, après intervention de Mme Cresson, maire de la ville, le site devrait conserver une quinzaine de salariés chargés *de l'emballage*, de la maintenance et du service clientèle.

### INVESTISSEMENT

***BAT va investir 40 millions de* dollars dans une usine en Russie.** –Le groupe britannique de tabac et d'assurance BAT a annoncé, vendredi 20 mai, qu'il allait prendre une participation « majoritaire » dans l'usine de cigarettes de Saratov, en Russie, dans laquelle il prévoit d'*investir initialement 40 mil*lions de dollars en trois ans (220 millions de francs). L'usine, située à 700 kilomètres au sud-est de Moscou, produit actuellement cinq milliards de cigarettes par an. Les investissements de BAT devraient lui permettre de doubler sa production et d'en *améliorer la qualité*, a indiqué le groupe britannique.

En dépit des pertes de ses filiales

### British Airways a accru de 63 % son bénéfice au cours du dernier exercice

La compagnie aérienne British Airways a annoncé, lundi 23 mai, un bénéfice imposable de 301 millions de livres (2,55 milliards de francs) pour l'exercice *1993-1994* clos en mars, en hausse de 63 % sur celui de l'exercice précédent. Ce chiffre est conforme aux prévisions des analystes. Le chiffre d'affaires a augmenté de 13 %, à 6,3 milliards de livres contre 5,57 milliards, tan*dis que le nombre de passagers* a progressé de 8,9 % pour atteindre 30,6 millions.

Selon son président, Sir Colin Marshall, les résultats financiers *« démontrent les importants progrès réalisés l'an dernier malgré les pressions concurrentielles qui se sont accrues. BA est désormais très bien placé pour bénéficier pleinement de la reprise économique mondiale et de la libéralisation graduelle du transport aérien »*. La croissance des résultats est due avant tout aux mesures de réduction de coûts et aux efforts de promotion, notamment pour la première classe et le Concorde, a-t-il précisé. Les alliances passées avec d'autres *compagnies*, *comme l'américaine* USAir, la française TAT, l'allemande Deutsche BA et l'australienne Quantas, ont également permis d'accroître le chiffre d'affaires et *les* économies d'échelle. *Les* pertes liées à ces filiales ont d'ailleurs reculé à 6 millions de livres contre 11 millions l'année précédente. Cependant, USAir, la cinquième compagnie américaine, dont BA possède 24,6 % du capital, a vu ses résultats *« fortement affectés »* par les pressions de la concurrence aux Etats-Unis, a précisé Sir Colin. – *(AFP.)*





MARCHÉS FINANCIERS

## ETATS-UNIS

### La SEC veut moraliser la profession de courtier

Le président de la Security and Exchange Commission (SEC, gendarme des marchés financiers), Arthur Levitt, a annoncé le 19 mai qu'il préparait un plan pour assainir les rangs des courtiers américains.

*« Les courtiers malhonnêtes doivent être éjectés de la profession pour de bon*, a déclaré M. Levitt devant l'Association nationale des courtiers. *Nous mettrons la pression non seulement sur les courtiers malhonnêtes, mais aussi sur des superviseurs complaisants. »* Il faut *« renforcer la formation de façon à ce que les courtiers connaissent bien les marchés, les produits qu'ils vendent, les réglementations, et les nouveaux développements sur les marchés »*.

La SEC vient juste de terminer une enquête sur les neuf premières firmes *de courtage* américaines et un quart des 161 succursales examinées a fait l'objet de rappels à l'ordre. L'an dernier, *Prudential Securities avait payé* une amende de 370 millions de dollars, soit 2,1 milliards de francs – la plus forte jamais *enregistrée* – sur plaintes d'actionnaires contre des pratiques illicites.

Le système n'est pas menacé, mais la profession doit mettre de l'ordre, a indiqué M. Levitt *citant la rotation très* élevée des personnels. *« Les sommes payées pour attirer les courtiers d'une firme à l'autre sont troublantes »*, a-t-il conclu en appelant la profession à se ressaisir.

### NEW-YORK, 23 mai ▼ Victime des taux

Après sept séances consécutives de hausse, Wall Street a terminé la séance du lundi 23 mai sur une baisse, victime à la fois d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme et de prises de bénéfices. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 742,41, en baisse de 23,94 points (– 0,64 %). Quelque 249 millions de titres ont été échangés. Les baisses ont dépassé les hausses (1 219 contre 904).

La remontée des taux obligataires est liée à de nouvelles craintes inflationnistes provoquées par une envolée des prix des matières premières.

Le taux d'intérêt sur les bons du Tré*sor à 30 ans, principale référence du* marché obligataire, est remonté à 7,43 % contre 7,30 % vendredi soir. *Enfin, Wall Street a subi des prises de* bénéfices après sept séances consécutives de hausse et après l'expiration *mensuelle*, vendredi, de plusieurs options liées aux indices boursiers.

| VALEURS | Cours du 20 mai | Cours du 23 mai |
|---|---|---|
| Alcoa | 71 3/8 | 70 5/8 |
| Allied Signal Inc. | 34 7/8 | 34 1/2 |
| American Express | 30 1/4 | 29 1/2 |
| ATT | 58 3/4 | 55 7/8 |
| Bethlehem Steel | 18 3/4 | 18 1/2 |
| Boeing | 44 1/4 | 43 7/8 |
| Caterpillar Inc. | 110 1/8 | 110 1/2 |
| Chevron | 88 3/4 | 88 7/8 |
| Coca-Cola | 40 7/8 | 40 1/2 |
| Disney Corp. | 43 1/8 | 42 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 61 5/8 | 61 1/2 |
| Eastman Kodak | 45 1/2 | 47 |
| Exxon | 62 1/8 | 61 3/4 |
| General Electric | 47 5/8 | 46 7/8 |
| General Motors | 55 3/8 | 54 1/2 |
| Goodyear Tyre | 37 5/8 | 37 3/4 |
| IBM | 62 3/8 | 61 3/4 |
| International Paper | 69 3/8 | 68 5/8 |
| McDonnell Douglas | 119 | 119 1/4 |
| Merck and Co. | 30 1/4 | 30 1/8 |
| Minnesota Mining | 51 3/4 | 51 1/8 |
| Morgan (J.P.) | 65 3/8 | 65 |
| Philip Morris | 53 3/4 | 55 1/4 |
| Procter & Gamble | 55 3/4 | 55 |
| Sears Roeb. and Co. | 50 7/8 | 50 |
| Texaco | 64 1/4 | 63 7/8 |
| Union Carbide | 27 1/2 | 27 3/4 |
| United Tech. | 64 | 63 3/4 |
| Westinghouse El. | 12 1/2 | 12 1/2 |
| Woolworth | 16 1/4 | 16 |

### LONDRES, 23 mai ▼ Repli

La Bourse de Londres a perdu du *terrain, lundi 23 mai en fin de séance*, dans le sillage de la baisse de Wall Street. L'indice Footsie s'est inscrit en clôture en *baisse de 18,9 points (0,6 %)* à 3 108,4 points et certains fonds d'Etat ont perdu plus de trois quarts de point. Le volume d'activité a été faible en raison de la fermeture de nombreuses places européennes pour la Pentecôte : 417,1 millions de titres échangés contre 703,4 millions vendredi.

L'indice Footsie, qui avait légèrement réduit ses pertes initiales dans la matinée, après l'annonce d'un déficit commercial britannique hors Union *européenne inférieur aux prévisions* en avril (566 millions de livres contre 686 en mars), s'est replié en fin de *séance*.

| VALEURS | Cours du 20 mai | Cours du 23 mai |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,99 | 5,93 |
| BP | 3,93 | 3,96 |
| BTR | 3,99 | 3,95 |
| Cadbury | 4,99 | 4,93 |
| Glaxo | 5,40 | 5,45 |
| GUS | 6,11 | 6,12 |
| ICI | 8,23 | 8,19 |
| Reuters | 4,85 | 4,77 |
| RTZ | 8,70 | 8,66 |
| Shell | 7,38 | 7,35 |
| Unilever | 10,06 | 9,99 |

### TOKYO, 24 mai ▲ Proche des plus hauts

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du mardi 24 mai sur une nouvelle hausse. Des ajustements de positions en fin d'après-midi ont toutefois réduit en grande partie les gains initiaux et empêché le Nikkei d'inscrire un plus haut de l'année en clôture. *L'indice Nikkei a gagné en fin de journée* 53,41 points (+ 0,3 %) à 20 622,12 points. Il avait touché en séance 20 748,75 points, à comparer à un plus haut de l'année en clôture de 20 677,77 points, le 16 mars. Les valeurs japonaises ont notamment bénéficié de l'annonce, lundi, par un responsable de l'administration américaine qu'un accord entre le Japon et les Etats-Unis sur leur différend commercial était *« probable »*.

| VALEURS | Cours du 23 mai | Cours du 24 mai |
|---|---|---|
| Bridgestone | 1540 | 1550 |
| Canon | 1710 | 1700 |
| Fuji Bank | 2400 | 2390 |
| Honda Motors | 1780 | 1820 |
| Matsushita Electric | 1730 | 1750 |
| Mitsubishi Heavy | 714 | 716 |
| Sony Corp. | 5990 | 5940 |
| Toyota Motors | 2030 | 2090 |

## CHANGES

### Dollar : 5,6375

*Mardi 24 mai, le* deutschemark ouvrait en hausse à 3,4223 francs sur le marché des changes parisien, contre *3,4199* francs vendredi 20 en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar faiblissait à *5,6375* francs, contre 5,6445 francs vendredi soir (cours Bdf).

| FRANCFORT | 20 mai | 24 mai |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6537 | 1,6470 |
| **TOKYO** | 23 mai | 24 mai |
| Dollar (en yens) | 104,30 | 104,47 |

### MARCHÉ MONÉTAIRE

(effet privés)

| | |
|---|---|
| Paris (24 mai) | 5 9/16%-5 11/16% |
| New-York (23 mai) | 41/4% |

## BOURSES

### PARIS

| | 20 mai | 23 mai |
|---|---|---|
| *(SBF, base 1000 : 31-12-87)* | | |
| Indice CAC 40 | 2155,43 | clos |
| *(SBF, base 1000 : 31-12-90)* | | |
| Indice SBF 120 | 1480,46 | clos |
| Indice SBF 250 | 1432,82 | clos |

### NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

| | 20 mai | 23 mai |
|---|---|---|
| Industrielles | 3766,35 | 3742,41 |

### LONDRES *(indice « Financial Times »)*

| | 20 mai | 23 mai |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 3127,30 | 3108,40 |
| 30 valeurs | 2472,80 | 2459,60 |

### FRANCFORT

| | 20 mai | 23 mai |
|---|---|---|
| Dax | 2249,65 | clos |

### TOKYO

| | 23 mai | 24 mai |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 20568,71 | 20622,12 |
| Indice général | 1654,21 | 1655,62 |

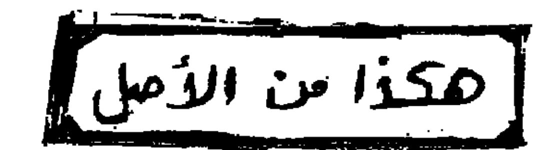
## MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS COMPTANT | | COURS TERME TROIS MOIS | |
|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E.U. | 5,6380 | 5,6400 | 5,6533 | 5,6573 |
| Yen (100) | 5,4050 | 5,4122 | 5,4534 | 5,4630 |
| Ecu | 6,5823 | 6,5876 | 6,5730 | 6,5824 |
| Deutschemark | 3,4186 | 3,4209 | 3,4220 | 3,4258 |
| Franc suisse | 3,9957 | 4,0000 | 4,0102 | 4,0166 |
| Lire italienne (1000) | 3,5431 | 3,5467 | 3,5258 | 3,5314 |
| Livre sterling | 8,4851 | 8,4911 | 8,4957 | 8,5053 |
| Peseta (100) | 4,1474 | 4,1505 | 4,1252 | 4,1305 |

## TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS | | TROIS MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E.U. | 4 3/16 | 4 5/16 | 4 7/16 | 4 9/16 | 4 13/16 | 4 15/16 |
| Yen (100) | 2 0/0 | 2 1/8 | 2 1/16 | 2 3/16 | 2 1/8 | 2 1/4 |
| Ecu | 6 5/16 | 6 7/16 | 6 1/16 | 6 3/16 | 5 15/16 | 6 1/16 |
| Deutschemark | 5 1/4 | 5 3/8 | 5 1/8 | 5 1/4 | 5 1/8 | 5 1/4 |
| Franc suisse | 4 1/8 | 4 1/4 | 4 0/0 | 4 1/8 | 4 0/0 | 4 1/8 |
| Lire italienne (1000) | 7 7/16 | 7 11/16 | 7 7/16 | 7 11/16 | 7 9/16 | 7 13/16 |
| Livre sterling | 5 0/0 | 5 1/8 | 5 1/8 | 5 1/4 | 5 1/4 | 5 3/8 |
| Peseta (100) | 7 9/16 | 7 13/16 | 7 9/16 | 7 13/16 | 7 1/2 | 8 3/4 |
| Franc français | 5 9/16 | 5 11/16 | 5 1/2 | 5 5/8 | 5 1/2 | 7 5/8 |

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





## MARCHÉS FINANCIERS

# BOURSE DE PARIS DU 24 MAI

Liquidation : 24 mai
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : -1,10 % (2131,74)

## Règlement mensuel

| Montant coupon(1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|
| 147,28 | EDF-GDF 3% | 6200 | 6250 | +0,81 |
| 65,23 | B.N.P. (T.P) | 1048 | 1041 | -0,38 |
| 60,28 | Cr.Lyonnais(T.P.) | 1033 | 1032 | -0,10 |
| 95,07 | Renault (T.P.) | 2331 | 2330 | -0,04 |
| 101,18 | Rhone Poulenc(T.P) | 2300 | 2272 | -1,22 |
| 90,14 | Saint Gobain(T.P.) | 1229 | 1225 | -0,33 |
| 82,24 | Thomson S.A (T.P) | 1145 | 1125 | -1,75 |
| 18 | Accor 1 | 759 | 755 | -0,53 |
| 14 | Air Liquide 1 | 822 | 815 | -0,85 |
| 14,50 | Alcatel Alsthom 1 | 662 | 648 | -2,11 |
| 10 | Alcatel Cable 1 | 612 | 609 | -0,49 |
| 13 | Alspi 1 | 396,90 | 392 | -1,23 |
| — | AGF-Ass.Gen.France | 527 | 523 | -0,76 |
| 23 | Axa 1 | 1385 | 1358 | -1,95 |
| 22,01 | Bail Invest. 1 | 904 | 905 | +0,11 |
| 30 | Bazcaire (Cie) 1 | 599 | 590 | -1,50 |
| 18 | Bque Colbert CI# | 153 | 152 | -0,65 |
| 10 | Bazar Hot. Ville 2 | 739 | 715 | -3,25 |
| 15 | Burger (M) 2 | 1201 | 1200 | -0,08 |
| 15 | Bertrand Faure 2 | 461,20 | 484 | +4,94 |
| 10 | BIC 1 | 1280 | 1229 | -1,07 |
| 4 | BIS 1 | 345 | 328 | -4,93 |
| — | B.N.P. 1 | 289 | 287,20 | -0,87 |
| 22 | Bollore Techno.1 | 362 | 358 | -1,06 |
| 61 | Bongrain 1 | 3235 | 3220 | -0,46 |
| 5,50 | Bon Marché (Au) 1 | 807 | 817 | |

## Comptant (sélection)

### Obligations

### Actions

### Étrangères

## Hors-cote (sélection)

## Second marché (sélection)

## Sicav (sélection) 20 mai

| Sicav | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Elcash | 82437,55 | 82437,55 ◊ |
| Emergence Poste | 112,18 | 108,91 |
| Energie | 387,58 | 370,39 |
| Eparcic | 4248,60 | 4248,60 |
| Eparcourt-Sicav | 4093,85 | 4082,94 |
| Epargne-Unie | 1580,83 | 1527,83 |
| Ecil Cash capi | 9275,74 | 9275,74 ◆ |
| Euroo Solidarité | 1216,72 | 1204,67 |
| Eurocic Leaders | 1363,77 | 1324,05 |
| Eurodyn | 1533,48 | 1496,06 |
| Oblicic-Régions | 1189,24 | 1151,56 |
| Oblifutur | 3437 | 3372,91 |
| Oblig. tres caté. | 210,69 | 207,58 |
| Oblilion | 1698,96 | 1682,14 |
| Oblisécurité Sicav | 15208,35 | 15208,35 |
| Oblitys | 527,05 | 519,28 |
| Oraction | 1668,94 | 1620,23 |
| Patrimoine Retraite | 264,34 | 259,16 |
| Parvalor | 687,58 | 654,47 |
| Valorg | 2371,52 | 2389,15 ◆ |
| Valrea! | 82364,24 | 82333,07 ◆ |
| Winterthur St-Honoré | 263,71 | 251,75 |

## Marché des Changes

| Cours indicatifs | Cours préc. | Cours 20/05 | Cours des billets achat | Cours des billets vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats Unis (1 usd) | 5,6638 | 5,6445 | 5,50 | 6 |
| Ecu | 6,5965 | 6,5890 | — | — |
| Allemagne (100 dm) | 342,3200 | 341,9900 | 330 | 353 |
| Belgique (100 F) | 16,6430 | 16,6150 | 16,15 | 17,15 |
| Pays-Bas (100 fl) | 305,0900 | 304,8000 | 294 | 315 |
| Italie (1000 lires) | 3,5755 | 3,5670 | 3,35 | 3,80 |
| Danemark (100 krd) | 87,4300 | 87,4500 | 83 | 91 |
| Irlande (1 iep) | 8,3985 | 8,3885 | 8 | 8,75 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,5405 | 8,5250 | 8,20 | 9 |
| Grèce (100 drachmes) | 2,3000 | 2,2885 | 2,10 | 2,65 |
| Suisse (100 f) | 401,5900 | 400,8900 | 389 | 411 |
| Suède (100 krs) | 73,7300 | 73,5200 | 70 | 79 |
| Norvège (100 k) | 79,0700 | 79,0300 | 76 | 84 |
| Autriche (100 sch) | 48,6730 | 48,6280 | 47,20 | 50,20 |
| Espagne (100 pes) | 4,1520 | 4,1375 | 3,90 | 4,45 |
| Portugal (100 esc) | 3,3150 | 3,3050 | 3,05 | 3,80 |
| Canada (1 $ can) | 4,1180 | 4,1096 | 3,85 | 4,40 |
| Japon (100 yens) | 5,4858 | 5,4092 | 5,27 | 5,82 |

## Marché libre de l'or

| Monnaies et devises | Cours préc. | Cours 20/05 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 69700 | 69100 |
| Or fin (en lingot) | 70100 | 69600 |
| Napoléon (20f) | 405 | 400 |
| Pièce Fr (10 f) | 306 | — |
| Pièce Suisse (20 f) | 404 | 401 |
| Pièce Latine (20 f) | 403 | 399 |
| Souverain | 511 | 502 |
| Pièce 20 dollars | 2505 | 2505 |
| Pièce 10 dollars | 1350 | 1300 |
| Pièce 5 dollars | 700 | — |
| Pièce 50 pesos | 2595 | 2605 |
| Pièce 10 florins | 419 | 414 |



## Matif (Marché à terme international de France)
20 mai 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 265 719

| Cours | Juin 94 | Sept. 94 | Déc. 94 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 121,58 | 120,66 | 119,98 |
| Précédent | — | — | 120,28 |

CAC 40 A TERME
Volume : 18 897

| Cours | Mai 94 | Juin 94 | Juillet 94 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 2154 | 2139 | 2146,50 |
| Précédent | 2166 | 2149 | 2146,50 |

### RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

### ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux U = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Na = Nantes

### SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◊ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

# CARNET

## Anniversaires de naissance

– Tu es venue remplir notre vie de tes rires, de tes joies, de tes chagrins, de tes câlins depuis dix ans,

**Anaïs.**

Maman,
Papa,
*Marine « le petit bouchon »,*
t'aiment tendrement et te souhaitent un heureux anniversaire.

---

– Neuilly-sur-Seine, le 24 mai 1994.

**Olivia et Isabelle,**
**Philippe et Arnauld**
**et Hugo**

te souhaitent

**Papa et Paddy,**

un très joyeux anniversaire.

## Décès

– Mme Marie-Thérèse Bénichou,
son épouse,
M. André-Pierre Bénichou,
*Le docteur Paule Bénichou,*
Les docteurs Marie et Marc Bénichou,
ses enfants,
Adeline, Pierre et Lambert Bénichou,
ses *petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Albert (Bob) BÉNICHOU,**
ancien du 1er bataillon de choc,
*colonel (h) des troupes de marine,*
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
fondateur de
la Manual Therapy Association (MTA)
et de la Maison de la thérapie manuelle (MTM),

survenu le 2 mai 1994, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'*inhumation dans le caveau de famille,* a eu lieu le 5 mai, dans l'intimité de ses proches, à Langogne (Lozère).

Une messe du souvenir sera célébrée le vendredi 17 juin, à 16 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, à Paris-7e.

30, rue Vauthier,
92100 Boulogne-sur-Seine.

---

**CARNET DU MONDE**
**Télécopieur :**
**45-66-77-13**
**Téléphone :**
**40-65-29-94**
**40-65-29-96**

---

– Mme Bescos,
son épouse,
Ainsi que toute la famille,
*ont la douleur de faire part du décès de*

**M. Claude BESCOS,**

survenu le 23 mai 1994.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église de Mézières-en-Brenne, mardi 24 mai, à 17 heures.

*Condoléances sur registres.*

Pas de fleurs et pas de plaques.

---

– La famille,
Et les amis de

**Alain CUNY,**

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu à Paris, le 17 mai 1994, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, à Paris-1er.

(Le Monde *du 19 mai.)*

---

– Mme Jean Guirandios,
M. et Mme Stephen Davidson,
Sarah et Sophie Davidson,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean Lucien GUIRAUDIOS,**
agrégé de l'Université,
professeur honoraire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Nîmes, le 14 mai 1994.

Les obsèques ont eu lieu le 17 mai, au cimetière protestant de Nîmes.

---

– Anne Freyer-Mauthner,
*son épouse,*
Le docteur et Mme Michel Freyer,
René Freyer,
Rose-Marie Mauthner,
Mildred Smelt-Mauthner,
Adrian, Robert, Willemÿn, Matthÿs Smelt,
ont la douleur de faire part du décès de

**Robert Percy MAUTHNER,**
éditeur diplomatique
du *Financial Times,*

survenu à Londres, *le 18 mai 1994.*

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 23 mai, à Londres.

*Un « Memorial Service » se déroulera* le 29 juin, à 12 heures, à Saint Bride's Church, Fleet Street, Londres, EC4.

32, Lansdowne Road,
Londres, W11 2LT.
24, rue de Grenelle,
75007 Paris.
24, Noord Crailoseweg,
1272 RE Huizen (Pays-Bas).

(Le Monde *du 21 mai.)*

---

– Paris. Saint-Martin-d'Hères (Isère).

*Odette Eveno,*
sa fille,
Yves Eveno,
son gendre,
et leurs enfants, Anne, Dominique, Erwan,
Claude Percherancier,
son neveu,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Marie-Louise VOSTAL,**

survenu le 17 mai 1994.

*L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale,* au crématorium de Gières (Isère).

## Remerciements

– Mme Isabelle CHAUMEIL-GUEGUEN,
*M. Jean-François CHAUMEIL,*

dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de *sympathie qui* leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur père, remercient très sincèrement les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, se sont associées à leur peine.

---

– M. et Mme René Hunot
*remercient toutes les personnes qui,* par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, se sont associées à leur grande peine lors du décès de

**Jean-Michel HUNOT,**

survenu le 14 mai 1994.

## Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 26 mai 1994, à 20 h 30. Débat ave Noël Copin (journal *la Croix*) : « Le XXIe siècle sera-t-il religieux ? »

---

– Dîner-débat organisé par Jean Elleinstein et *les Débats de La Coupole* : « Après les élections italiennes, le gouvernement Berlusconi : un changement pour l'Italie ? », avec Frederico Rampini et Bernardo Valli, *mercredi 25 mai 1994, à 20 heures,* à La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris-14e, 300 F. Renseignements et inscriptions : 43-26-08-03 ou 43-26-68-55.

---

– Pour la restauration, la restitution et la création de broderie et de tapisserie,

**Philippe CÉCILE**

*a le plaisir d'annoncer l'ouverture de* son atelier, 47-49, avenue du Docteur-Arnold-Netter, Paris-12e.

Ouvert du lundi au vendredi, de 14 heures à 19 heures. Renseignements au 44-67-92-02.

## Conférences

– Conférence « *Philosophie et pensée traditionnelle : le Maharal de Prague* », avec E. Gourévitch, P. Haddad, M. Prince, jeudi 26 mai 1994, à l'Alliance israélite universelle : 45, rue La Bruyère, Paris-9e. Tél. : 42-80-35-00 (PAF).

---

– Une soirée sur l'Egypte. – Les Amis de la Haute-Egypte (74, rue du Faubourg-Saint-Honoré Paris-8e. Tél. 42-65-67-49) organisent, le vendredi 27 mai à 19 h 30, à la mairie du Ve arrondissement (21, place du Panthéon, Paris-5e), une *conférence de* Jean Lacouture sur « Champollion ou l'amour de l'Egypte », suivie d'un buffet oriental et d'une soirée dansante. Participation aux frais : 50 F (conférence) *ou* 150 F (conférence et soirée).

## Colloques

– « L'homme, le droit des hommes, *dans la pensée religieuse », proposé par* les Nouveaux Cahiers (Alliance israélite universelle), le dimanche 29 mai 1994, à 9 h 15 et à 14 h 30, 45, rue La Bruyère, Paris-9e. Avec la participation *de Jean Greisch (Institut catholique de* Paris), Claude Birman, Mustapha Chérif, Léon Askenazi, Gilles Bernheim, R.P. Stanislas Breton, Betty Rojtman (université de Jérusalem), Alexandre Derczansky, pasteur André Dumas, docteur Alain Didier-Weill, Charles Mopsik et Gérard Israël. Réservation : 42-80-35-00, PAF.

## Soutenances de thèses

– Liliane Ennabli-Frégé soutiendra en Sorbonne Paris-IV, le samedi 28 mai 1994, à 14 heures, à l'amphithéâtre *Descartes, sa thèse de* doctorat ès lettres, intitulée : « Carthage : recherches épigraphiques et archéologiques sur une métropole chrétienne du IVe à la fin du VIIe siècle ». Directeurs André Mandouze et Luce Pietri.

---

– Le samedi 28 mai *1994, à 9 h 30,* à l'université Paris-VII (Jussieu), salle des Thèses, Margherita Leon soutiendra sa thèse de doctorat : « L'inscription du pictural chez Stendhal », faite sous la direction de Mme E. Formentelli. Les autres membres du jury sont : Mme J. Kristeva et MM. Ph. Berthier, R. Démoris, J.-L. Houdebine.

---

– M. Paul *Lignières* a obtenu le diplôme de docteur en droit avec la mention « très honorable, félicitations du jury », pour sa thèse sur : « Les cautionnements et garanties d'emprunt donnés par les collectivités locales ». Cette thèse vient d'être publiée par les éditions LITEC, 27, place Dauphine, Paris-1er.

# AGENDA

## Une association pour valoriser les « Mémoires méditerranéennes »

L'islamologue André Raymond vient de créer, à Aix-en-Provence, une association « Mémoires méditerranéennes » destinée, dans le domaine des sciences humaines et sociales, « *à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine historique de l'aire méditerranéenne, notamment par les travaux de recherche* ». Cette nouvelle association, qui reprend, et élargit, le projet non réalisé « Mémoire de la culture française en Algérie » qu'avait en particulier mis sur pied le peintre Jean de Maisonseul, il y a quelques années, se propose d'« *identifier et collecter les ouvrages et archives d'origine privée : livres et imprimés, documents personnels et familiaux, archives économiques ou associatives, documents iconographiques* ». Ces éléments, centrés au premier chef sur « L'aventure française en Méditerranée », seront conservés par le Centre des archives d'outremer (*le Monde* du 4 avril 1987) et l'Institut de recherches et d'études sur *le monde* arabe et musulman, tous deux implantés à Aix-en-Provence. L'association utilisera ce patrimoine pour des expositions, publications, conférences, etc.

▶ **Association « Mémoires méditerranéennes ». 7, avenue Pasteur, 13617 Aix-en-Provence, cedex 1 (*cotisation* 1994 : 100 F).**








**Le Monde**

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
*directeur de la rédaction*
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

*Directeur de l'information :*
Philippe Laberde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
*Edwy Plenel, Luc Rosenzweig*

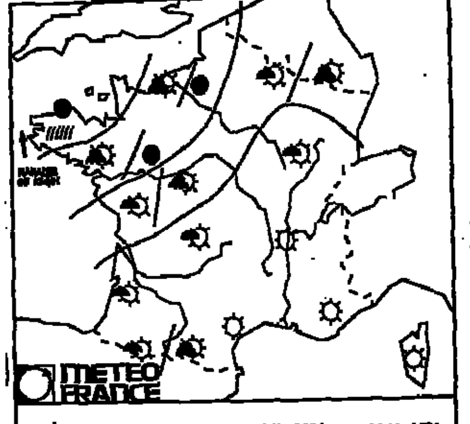
Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
*délégué auprès du directeur général*
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10


# MÉTÉOROLOGIE






| TEMPÉRATURES maxima – minima | |
|---|---|
| **FRANCE** | |
| AJACCIO | 29/17 |
| BIARRITZ | 24/13 |
| BORDEAUX | 22/15 |
| BOURGES | 21/13 |
| BREST | 17/11 |
| CAEN | 18/12 |
| CHERBOURG | 17/11 |
| CLERMONT-FER. | 20/13 |
| DIJON | 21/12 |
| GRENOBLE | 27/16 |
| LILLE | 18/ 9 |
| LIMOGES | 13/14 |
| LYON, BRON | 23/14 |
| MARSEILLE | 27/17 |
| NANCY, ESSEY | 20/ 8 |
| NANTES | 20/13 |
| NICE | 25/18 |
| PARIS-MONTS. | 21/13 |
| PAU | 23/14 |
| PERPIGNAN | 21/15 |
| POINTE-A-PITRE | 33/25 |
| RENNES | 21/13 |
| ST-ETIENNE | 23/13 |
| STRASBOURG | 20/11 |
| TOULOUSE | 23/15 |
| TOURS | 20/13 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 31/18 |
| AMSTERDAM | 14/10 |
| ATHÈNES | 33/19 |
| BANGKOK | 35/27 |
| BARCELONE | 23/15 |
| BELGRADE | 31/17 |
| BERLIN | 16/10 |
| BRUXELLES | 18/ 8 |
| COPENHAGUE | 13/ 9 |
| DAKAR | 28/20 |
| GENÈVE | 24/14 |
| ISTANBUL | 29/16 |
| JÉRUSALEM | 29/16 |
| LE CAIRE | 34/19 |
| LISBONNE | 19/11 |
| LONDRES | 16/11 |
| LOS ANGELES | 19/14 |
| LUXEMBOURG | 17/10 |
| MADRID | 22/12 |
| MARRAKECH | 30/17 |
| MEXICO | 26/12 |
| MILAN | 23/15 |
| MONTRÉAL | 22/13 |
| MOSCOU | 12/ 1 |
| NAIROBI | 25/12 |
| NEW-DELHI | 43/30 |
| NEW-YORK | 32/14 |
| PALMA-DE-MAJ. | 28/19 |
| PÉKIN | 30/18 |
| RIO-DE-JANEIRO | –/– |
| ROME | 30/21 |
| HONGKONG | 32/26 |
| SÉVILLE | 23/16 |
| SINGAPOUR | 30/25 |
| STOCKHOLM | 19/ 2 |
| SYDNEY | 21/12 |
| TOKYO | 27/19 |
| TUNIS | 41/21 |
| VARSOVIE | 22/12 |
| VENISE | 22/16 |
| VIENNE | 27/14 |

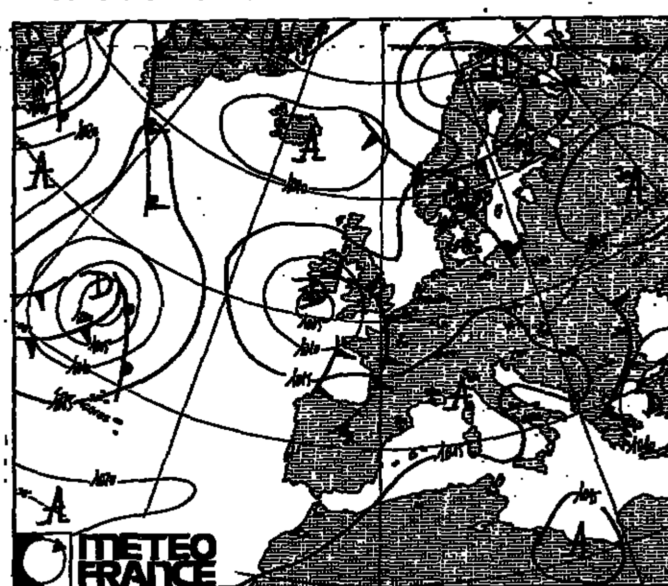
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-05-1994 à 6 heures TUC et le 24-05-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

**Mercredi : petites pluies sur le Nord-Ouest, soleil ailleurs.** – Le matin, le ciel sera encore très nuageux sur le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, Champagne-Ardenne, la Lorraine et l'Alsace. Sur le Nord-Ouest, le ciel sera couvert. Il pleuvra faiblement sur la Bretagne et la Normandie. A l'avant, le ciel se voilera.
Sur le reste du pays, la matinée sera bien ensoleillée.
Dans l'après-midi, les nuages atteindront le Nord-Pas-de-Calais tandis que des éclaircies reviendront sur la Bretagne. Près des frontières belges, le soleil l'emportera. Sur les Pyrénées, des nuages se développeront et donneront des orages. Sur le Sud-Ouest, des orages pourront éclater en fin d'après-midi.
Les températures matinales seront de l'ordre de 9 à 11 degrés en général, localement 12 à 14 degrés près de la Méditerranée.
L'après-midi, il fera 15 à 18 degrés près de la Manche et 20 à 26 degrés ailleurs du nord au sud du pays.

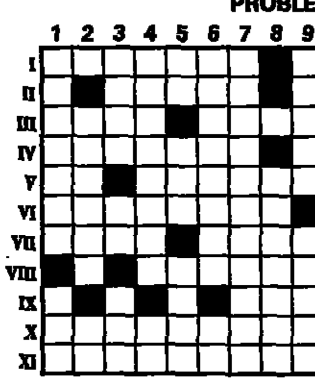
*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*

**PRÉVISIONS POUR LE 26 MAI 1994 A 0 HEURE TUC**




# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME Nº 6307**




HORIZONTALEMENT

I. Sommes qui représentent un grand prix pour certains. – *II. Affaiblit les forts, soutient les* faibles. – III. Ne quittait pas ses *sabots pour dormir.* Colora. – IV. Se donna un mal de chien *pour arriver à ses fins.* – V. Morceau de bois. Contrariera la nature. – VI. Front... Fuyant. – VII. Objet de salon. Ménagères à la maison. – VIII. Comble nos aspirations en les satisfaisant. – IX. Rire coupé. – X. Ne tient pas tête. – XI. Changeas d'Etat.

VERTICALEMENT

1. Ce que fit Lamartine en revoyant le lac. Est condamné à une perpétuelle indigence. – 2. *Une personne dont on ne se* sépare qu'avec peine. Bras coupé. – 3. Fut à l'origine de nombreuses histoires gauloises. En attente. D'un auxiliaire. – 4. En France. Quelque chose d'épatant. – 5. Pronom. Sigle. Donna éventuellement les moyens pour tenir. – 6. Il emprunte *des voies souterraines* pour gagner sa place au soleil. Abréviation. – 7. Elles permettent à certains chefs d'entreprise de joindre l'utile à l'agréable. – 8. Ne laissera pas épars. – 9. Manqua d'humilité. Est sec.

**Solution du problème nº 6306**

*Horizontalement*

I. Artère. UL. – II. Sottise. – III. Ré. Anes. – IV. It. Eugène. – V. Cal. Reste I. – VI. Ugine. – VII. *Léa. Muets.* – VIII. As. Lierre. – IX. Oie. Eon. – X. Race. Is. – XI. Estropiée.

*Verticalement*

1. Auriculaire. 2. Etages. As. – 3. TS. Lia. Oct. – 4. Eole. Lier. – 5. RT. Urémie. – 6. Etage. Ue. NP. – 7. Inespéré. – 8. Usent. Troie. – 9. *Lésée.* Sensé.

**GUY BROUTY**



هكذا من الأصل

## MARDI 24 MAI

### TF 1

14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.05). Invité : Richard Chamberlain.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.50 Cinéma : Recherche Susan, désespérément. ■ Film américain de Susan Seidelman (1986). Avec Madonna, Rosanna Arquette, Aidan Quinn.
22.35 Tiercé.
22.40 Divertissement : Ciné gags.
22.50 Série : Columbo. Au-delà de la folie, d'Alf Kjellin, avec Peter Falk, José Ferrer.
1.05 Journal et Météo.
1.15 Magazine : Reportages. Mauritanie express, le train du désert, de Bertrand Aguirre et Jean-François Monnet (rediff.).

### FRANCE 2

13.50 Sport : Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, Elections européennes avec Philippe Herzog et Brice Lalonde, l'Image du jour à Roland-Garros, Météo et Journal des courses.
21.05 Cinéma : Pas de problème. ■ Film français de Georges Lautner (1974). Avec Miou-Miou, Jean Lefebvre, Bernard Menez.
22.50 ▶ Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Familles nombreuses : quand on aime, on ne compte pas. Reportages : 20 à table, de Jérôme Caza et Frédéric Convert ; Famille d'Eliane, de Catherine Hume et Stéphane Chaput ; Les sextuplés, de Dominique Rouch et Pierre Evrard.
0.05 Journal, Météo et Côté court.
0.30 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.40 Sport : Tennis. Internationaux de France à Roland-Garros : le match du jour (rediff.).

### FRANCE 3

13.55 Jeu : Télétennis (et à 17.30).
14.05 Série : La croisière s'amuse (et à 15.05).
14.55 Flash tennis (et à 15.55, 17.35, 18.20).
16.05 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Œuvres complètes, d'Antoine de Saint-Exupéry : Album Saint-Exupéry de La Pléiade.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Magazine : Côté court.
20.35 Tout le sport.
20.50 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers. Finale du Master des juniors.
22.10 Journal et Météo.
22.40 Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. L'Italie de Mussolini, de Patrick Le Gall. Invité : Pierre Milza, historien.
23.35 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.05 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.45 Musique : Musicale graffiti. *Symphonie n° 7*, de Beethoven, par l'Orchestre d'Amsterdam, dir. : Carlos Kleiber.

### CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Louis, enfant roi. ■■ Film français de Roger Planchon (1992). Avec Carmen Maura, Maxime Mansion, Paolo Graziosi.
16.15 Cinéma : Tango. ■ Film français de Patrice Leconte (1992). Avec Philippe Noiret, Richard Bohringer, Thierry Lhermitte.
17.40 Magazine : Dis Jérôme ? Présenté par Jérôme Bonaldi (rediff.).
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Fatale. ■ Film français de Louis Malle (1992). Avec Jeremy Irons, Juliette Binoche, Miranda Richardson. *Une mise en scène qui manque de flamme et d'orages.*
22.20 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Agaguk. ■ Film français de Jacques Dorfmann (1992). Avec Lou Diamond Phillips, Toshiro Mifune, Jennifer Tilly. *Western polaire.*
0.17 Pin-up.
0.20 Cinéma : Fiorile. ■■ Film franco-italien de Paolo et Vittorio Taviani (1993). Avec Claudio Bigagli, Galatea Ranzi, Michael Vartan (v.o.).

### ARTE

19.00 Série : Voisins. De Victor Kemer, avec Gadi Yaghil, Ofra Weingarten (v.o.).
19.30 Documentaire : La Mort d'un démocrate. De Nick Read.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. 3 à 0 pour l'Allemagne : les relations franco-allemandes vues à travers le ballon rond. Invités : Just Fontaine, Henri Michel ; Reportages : La tragédie française, de Hans Blickensdörfer ; Le triomphe allemand, de Jean-Philippe Réthacker et Jacques Thibert ; Les adieux à la Côte d'Azur ; Un Allemand en Aquitaine ; La faute de Séville ; Les fans de coupe ; Et la jeunesse ?
21.45 ▶ Soirée théâtre : Friedrich Dürrenmatt.
21.46 Documentaire : Le monde est un asile de fous. De Roman Brodmann. *Dürrenmatt au travail pendant les répétitions* d'Achterloo IV *en 1988.*
22.35 Théâtre : Achterloo IV. Pièce de Friedrich Dürrenmatt, mise en scène de l'auteur, avec Kurt Beck, Helmut Lohner, Charlotte Kerr (135 min).

### M 6

13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado. Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop. Emission présentée par Yves Noël et Laura Marine.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon.
20.50 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Un amour de parfum. Témoin. Avec Dean Cain et Teri Hatcher.
22.40 Série : Amicalement vôtre. Des secrets plein la tête. Quelqu'un dans mon genre. Avec Roger Moore et Tony Curtis.
0.15 Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Mes années clip. Présenté par Charlotte Valandrey. Stars.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
21.32 Grand angle. La *Naie Presse*, 1934-1994, histoire d'un journal juif et communiste (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le péril et l'exil – Algérie, aller-retour (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean Frémon (l'île des morts).
0.50 Musique : Coda. Satie (2).

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 mars à Radio-France) : Œuvres de Vinao, par Frances Lynch, soprano.
23.07 Ainsi la nuit. Fantasiestücke pour clarinette et piano en la bémol majeur op. 73, de Schumann ; Sextuor pour piano et vents, de Poulenc.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de route, par Philippe Carles. Patrick Scheyder.

## IMAGES

### Palmes

IL paraît que cette année la cuvée cinématographique du Festival de Cannes n'était pas aussi pétillante que la précédente et que le jury, en manque d'enthousiasme, a beaucoup hésité avant d'accorder ses récompenses suprêmes. C'est sans doute pour cela que les journaux télévisés ont accordé à la conclusion de ce non-événement encore plus d'intérêt que d'habitude. Il leur fallait certainement assurer un retour d'investissement après avoir exhibé sur la Croisette tant de leurs stars sans se soucier de la concurrence déloyale infligée aux pauvres starlettes en voie de disparition. Le nombrilisme audimatique a désormais ses raisons télégéniques que la raison commerciale ne méconnaît pas.

Sans parler des obsèques de Jacky Kennedy-Onassis, étrangement réduites à quelques images brèves, presque anonymes, après avoir été annoncées à grands coups de violon, parce que peut-être jugées trop sobres par nos montreurs de spectacles, sans parler non plus des horreurs en provenance du Rwanda, filmées en live mais déjà banalisées, sans parler même de l'étreinte franco-bosniaque échangée par Bernard-Henri Lévy et Alija Izetbegovic, pourtant bien mise en scène, il y avait pourtant de quoi, ce lundi soir, sur nos écrans, justifier l'octroi de palmes qui ne soient pas de bois.

Il faut complimenter France 2 pour avoir osé programmer une série consacrée à un sujet aussi éculé et aussi controversé que la Bible. L'Abraham avaleur de poussière et rongé de doutes qu'incarne Richard Harris dans le premier épisode de cette série qu'on annonce monumentale campe un berger qu'on a envie de suivre parce que, lui, au moins, même s'il avance dans le désert sans savoir où il va, il ne marche pas en regardant son nombril.

Compte tenu des moyens limités mis à la disposition des concepteurs de ce nouveau feuilleton, le pire n'est pas à exclure pour la suite, mais, pour l'instant, le compliment s'adresse également aux scénaristes et aux réalisateurs qui ont pris le parti de la discrétion chaque fois qu'il s'agit de faire retentir à l'écran la voix de l'Eternel s'adressant à l'humanité en direct pour la première fois. On échappe miraculeusement aux messages célestes en faveur des pâtes fraîches chères à Don Camillo.

Mais faut-il vraiment supprimer tous les effets spéciaux quand on prétend vulgariser les mystères bibliques ? Le passionnant documentaire qu'ARTE a consacré à la découverte de l'« Homme des glaces » effectuée en septembre 1991 dans les neiges des Alpes et aux suites scientifiques de cette fabuleuse trouvaille préhistorique invite, au contraire, à ne pas les exclure lorsqu'on enquête sur ce terrain. Est-ce vraiment un hasard si l'édifiante découverte de cette momie vieille de plus de cinq mille ans a eu lieu à notre époque ? Quels enseignements les générations précédentes auraient-elles pu en tirer sans le renfort intelligent de l'ordinateur ? Abraham confirmerait qu'il n'est pas metteur en scène plus malin que Dieu.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## MERCREDI 25 MAI

### TF 1

6.00 Série : Mésaventures
6.28 Météo (et à 6.58, 7.13).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.15 Club mini.
7.30 Disney Club mercredi.
8.55 Club Dorothée matin.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.40 Série : Agence tous risques.
14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! (et à 23.35). Invitée : Alexandra Kazan.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.30).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Spécial patinage, à New-York. Avec Philippe Candeloro, Surya Bonaly, Paul et Isabelle Duchesney, Tonton David, Laura Pausini, Janet Jackson.
22.25 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Mon père était GI à la Libération, de Thierry Fournet et Jean-Claude Fontan.
23.20 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Présenté par Alain Weiller. Jules Coulon, de Moulinex.
0.35 Journal et Météo.
0.45 Téléfilm : *Le Vignoble des maudits* (1re partie).
1.45 TF 1 nuit (et à 2.45, 3.15, 3.55, 4.25).
1.50 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.25, 5.10). Des faisans, des lièvres et des jolis perdreaux ; La chasse aux grouses ; Au clair de la lune, nature sous influence.
4.00 Série : Côté cœur.
4.35 Musique.

### FRANCE 2

5.45 Dessin animé.
5.55 Divertissement : Rien à cirer (rediff.).
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Télévisator 2. Présenté par Cyril Drevet. Jeux vidéo et dessins animés.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide. Animé par Patrice Laffont.
12.25 Magazine : C'est tout Coffe.
12.55 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Sport : Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, l'Image du jour à Roland-Garros, Journal des courses et Météo.
21.00 ▶ Téléfilm : Le garçon qui ne dormait pas. De Michaël Perrotta, avec Elizabeth Bourgine, Serge Moati.



22.40 ▶ Première ligne. Portrait de famille : le Paris des Auvergnats, documentaire de Jean-Pierre Beaurenaut. Texte dit par Pierre Santini.
23.35 Journal, Météo et Côté court.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
01.10 Court métrage : Histoires courtes. John, de Roberto Garzelli avec Heinz Meyer, Alexandra Stewart, Tommy Buson.
1.35 Sport : Tennis. Internationaux de France à Roland-Garros : le match du jour (rediff.).
3.05 Emissions religieuses (rediff.).
4.10 24 heures d'info.
4.25 Dessin animé.
4.30 Magazine : Bas les masques (rediff.).

### FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.05 Les Minikeums. Invité : MC Solaar. Les Koalous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Jeu : les Mondes fantastiques ; Widget ; Fantômette ; Bravo la famille.
11.00 Sport : Tennis (et à 12.05, 13.00). Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
12.00 Flash d'informations.
12.30 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.55 Jeu : Télétennis (et à 17.30).
14.05 Série : Bizarre, bizarre.
14.35 Flash tennis (et à 16.40, 17.35, 18.20).
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.50 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Mémoires de Monte-Cristo*, de François Taillandier.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Magazine : Côté court.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Handicapés : vivre après l'accident. Invités : le professeur Olivier Dizien, responsable du service de rééducation de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches ; le docteur Marc Maury, vice-président de l'Association des paralysés de France ; Hélène Chardonneraux, assistance sociale de l'Association des paralysés de France à Nanterre ; François Koch *(la Vie après l'accident)*.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

### CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.30* —

6.59 Pin-up.
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.30 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.

— *En clair jusqu'à 8.15* —

7.50 Ça cartoon.
8.15 Surprises.
8.35 Cinéma : Agaguk. ■ Film français de Jacques Dorfmann (1992). Avec Lou Diamond Phillips, Toshiro Mifune, Jennifer Tilly. *La vie, les mœurs et les mythes des Inuits dans les années 30.*
10.25 Flash d'informations.
10.30 Le Journal du cinéma.
10.35 Cinéma : Roulez jeunesse ! ■ Film français de Jacques Fansten (1992). Avec Jean Carmet, Daniel Gélin, Blanchette Brunoy. *La solitude des jeunes défavorisés et des vieillards mis à part de la société.*

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.29 Pin-up.
12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Série animée : Léa et Gaspard.
14.35 Documentaire : Le Temps des méduses. D'Andy Byatt.
14.55 Surprises.
15.05 Téléfilm : Cher Daddy. *De Michael Miller, avec Patrick Duffy, Kate Mulgrew.*
16.40 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 9. Décors et trompe-l'œil, de Lise Romanoff et Steven Rocha.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.



— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi. Polanski en tournage.
21.00 Cinéma : L'Arme parfaite. □ Film américain de Mark DiSalle (1991). Avec Jeff Speakman, John Dye, Mako.
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Reservoir Dogs. ■■ Film américain de Quentin Tarantino (1992). Avec Harvey Keitel, Tim Roth, Michael Madsen (v.o.). *Violent, sauvage. Une mise en scène survoltée et des acteurs exceptionnels.*
0.02 Pin-up.
0.05 Cinéma : Hyènes. ■ Film sénégalo-helvético-français de Djibril Diop Mambety (1992). Avec Mansour Diouf, Ami Diakhate, Mahouredia Gueye (v.o.). *Adaptation libre d'une pièce de Friedrich Dürrenmatt.*
1.50 Documentaire : Le Big Bang et les origines de la vie.
2.40 Surprises.

### ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Série : Slapstick. Le thème : Roméos de bazar. Le film : Brom et Juliette, de Hal Roach, avec Charley Chase et Oliver Hardy (rediff.).
17.25 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Les relations franco-allemandes vues à travers le ballon rond (rediff.).
18.45 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Le Nigéria (rediff.).
19.00 Série : Le Petit Vampire. De Christian Görlitz, avec Jan Steilen, Matthias Ruschke.
19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Les nouvelles musiques des aborigènes d'Australie ; ZZ Top ; Chine, musicothérapie ; Accoules-Sax ; les Residents ; Ethiopie, la musique de l'antiquité ; Orchestre Aragon ; Billy Ze Kick.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musique : La Truite. De Franz Schubert. Avec Daniel Barenboïm, piano, Itzhak Perlman, violon, Pinchas Zukerman, alto, Jacqueline Du Pré, violoncelle, Zubin Mehta, contrebasse.
21.35 Documentaire : Grand amour, grande souffrance. Franz Peter Schubert (1797-1828). Avec Vladimir Ashkenazy, piano, Andreas Schmidt, baryton, Michael Sanderling, violoncelle, Antje Weithaas, violon, le Peterson Quartett, l'Orchestre et les chœurs de la Radio bavaroise, dir. Wolfgang Sawallisch.
23.00 Cinéma : Aniki Bobo. ■■ Film portugais de Manoel De Oliveira (1941). Avec Nascimento Fernandes, Fernanda Matos, Horacio Silva (v.o.).
0.10 Court métrage : Arène. De Nicolas Cruche (22 min).

### M6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.55).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins de Christophe (et à 8.05).
9.05 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.20, 6.00).
11.05 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.05 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 M 6 Kid.
16.00 Magazine : E = M 6.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.45, 5.10). Patrick Bruel ; Alain Souchon ; M-People ; Manu Dibango.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.10).
20.45 Téléfilm : Péchés de jeunesse. De Peter Hunt, avec Barbara Carrera, Anthony Geary.
22.35 Téléfilm : Evasion. De Jacek Gasiorowski, avec Pascale Rocard, Barbara Rudnik.
0.05 Magazine : Emotions.
0.35 Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions. Made in France ; Saint-Bernard de l'air ; Les Enquêtes de Capital ; Mirage ; Culture rock.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Langue et toi.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 1993, Année internationale des peuples autochtones.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le péril et l'exil – Algérie, aller-retour (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Claude Habib (Pensées sur la prostitution).
0.50 Musique : Coda. Satie (3).

### FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct de l'Opéra de Paris-Bastille) : Tosca, de Puccini, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Paris-Bastille, dir. Seiji Ozawa ; sol. : Carol Vaness, Placido Domingo, Alain Fondary, Philippe Fourcade, Michel Trempont.
23.07 Ainsi la nuit. Trio pour piano, violon, violoncelle en ut majeur, de Sibelius ; Etudes-tableaux op. 33 et op. 39, de Rachmaninov.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Quartette de Didier Levallet, contrebasse, avec Chris Biscoe, saxophone et clarinette, Vincent Courtois, villoncelle, Simon Goubert, batterie. La rétrospective : François Jeanneau, saxophone.

**TRAVERSES** — PIERRE GEORGES

## L'éditorialiste et la petite voleuse

ON ne tire pas, non plus, sur les corbillards. Pour l'avoir oublié, un éditorialiste du *Daily Pilot* d'Orange, en Californie, vient d'être dégradé sur le front des troupes. *Le Monde*, qui rapportait cette histoire hier, indiquait que Matt Coker, le puni, avait été muté d'autorité aux affaires culturelles de son journal comme rédacteur en chef.

Le châtiment laisse rêveur. Le crime encore plus. Quelle abomination, quel outrage de plume avait donc commis Matt le dingue? Rien, si ce n'est de donner son opinion sur les tombereaux d'éloges, les larmes de crocodile, les obsèques quasi nationales qui saluèrent la mémoire et accompagnèrent la dépouille mortelle de Richard Nixon.

Eh quoi, écrivit-il, en substance, pour qui nous prend-on? Voilà qu'un *« menteur paranoïaque, nuisible aux Etats-Unis »*, en redevient, à titre posthume, le président exemplaire. Bref, Matt Coker, qui n'écrit pas avec le dos de son portable, écorcha, morts et vifs, tout son monde. Y compris la presse, *« qui, après avoir facilité sa chute, couvrait maintenant d'éloges larmoyants cet homme misérable »*.

Il paraît qu'il y eut du mécontentement et, pis, du désabonnement. Cela plaît rarement en haut lieu. Il n'empêche. Matt Coker avait le droit de penser ce qu'il a écrit. Ou d'écrire ce qu'il pensait. Et le spectacle de l'amicale des présidents des Etats-Unis, celui en exercice et les trois retraités, au garde-à-vous, la main sur le cœur, pendant l'hymne à Nixon, avait de quoi surprendre, à tout le moins. Si la mort vaut absolution, elle n'autorise pas obligatoirement les trous de mémoire.

*Ou, alors, il faut accorder aux* vivants ce que l'on concède aux défunts, le pardon et la tranquillité. Alors qu'à Roland-Garros commence la grande quinzaine de l'ocre, une gamine en est absente, car désormais privée de ses droits tennistiques. Jennifer Capriati, enfant prodige de la balle, a fauté. Lourdement, gravement.

*Il y a six mois, pour son* Noël, cette gamine riche à millions de dollars avait volé dans une boutique une sorte de bague de pacotille à 10 dollars. Un vrai joli larcin de petite fille riche. A l'époque, la nouvelle de ce vol du siècle avait fait le tour du monde par le biais des agences de presse. *« Jennifer est une voleuse, Jennifer est une voleuse »*, chantonnait le village planétaire.

Et voici qu'elle a récidivé et que la patrouille l'a surprise en train de têter un joint. *« Jennifer est une droguée, Jennifer est une droguée. »* La petite a été punie encore. Les sponsors lui ont retiré leur confiance, c'est-à-dire leurs dollars. Elle a été chassée du couvent des oiselles, des petites filles de marbre. Et la honte de sa conduite retombe sur la tête de ses parents, qui avaient fait un si beau placement.

## L'ESSENTIEL



Le numéro du « Monde » daté mardi 24 mai 1994 a été tiré à 394 025 exemplaires

# La corruption dans l'ombre du socialisme espagnol

## Après l'avalanche des scandales, les citoyens de gauche se sentent trahis, le régime est déconsidéré, mais les institutions démocratiques ont bien réagi

**MADRID**

*de notre correspondant*

Tout en haut à gauche des billets de 2000 pesetas figure une signature, au-dessus de l'inscription « Banque d'Espagne ». Ce paraphe, celui du gouverneur, valide, en principe, pour le détenteur de ce morceau de papier, le montant qui y est porté. Or ce gouverneur, *Mariano Rubio*, vient de passer plus de deux semaines en prison, sous le grave soupçon d'avoir profité de ses fonctions pour amasser de l'argent et d'en avoir fait gagner facilement à ses amis. Ce fait, rappelé régulièrement par les Espagnols, illustre parfaitement l'état de choc dans lequel se trouve la société. *« Même le gouverneur ! Décidément, le pays fout le camp. »*

Atterrée, l'Espagne suit comme un mauvais feuilleton les événements qui, en l'espace d'un mois, ont donné l'impression à beaucoup qu'ils vivaient, ni plus ni moins, dans une *« république bananière »*. *« C'est vraiment comme un film*, s'offusque Concha. *Un film à suspense où chacun se demande quelle nouvelle affaire, quel nouveau scandale va apporter le lendemain. »* L'Espagne tout entière n'en est pas revenue : celui qui, pendant huit ans, a orienté la politique financière de la nation est aujourd'hui derrière les barreaux, et le patron, pendant sept ans, de la Guardia civil, cette institution respectée, équivalent de la gendarmerie, aussi appelée du terme significatif de *Benemérita*, est en fuite, avec les polices de trente-deux nations à ses trousses.

### Et sous le franquisme?

*« Que vergüenza ! »* (quelle honte!) : tel est le sentiment le plus communément partagé par des citoyens qui se demandent quelle opinion les autres, les voisins, les amis vont avoir de leur pays, alors qu'ils croyaient avoir définitivement gagné leur passeport de respectabilité internationale. Comme partout, il y a des traficotages, de l'argent noir, des petites combines; mais de là à ce que les plus importantes institutions de l'Etat soient atteintes, les Espagnols en sont consternés.

Beaucoup sont convaincus que ce qui a été partiellement dévoilé n'est que la manifestation extérieure d'une véritable gangrène, qui s'est développée à une vitesse vertigineuse à la fin des années quatre-vingt, les années de l'opulence : *« Que l'on fasse sortir toute la merde une bonne fois pour toutes, afin que l'on sache si la moelle est atteinte et s'il faut tout recommencer avant qu'il ne soit définitivement trop tard »*. Le refrain se fait rengaine. Et chaque fois, à ce propos, la question revient : y a-t-il, aujourd'hui, plus ou moins de corruption qu'à l'époque du franquisme?

La question ne peut que rester sans réponse. *« Tout se faisait, rien ne se savait »* à cette époque où les médias étaient contrôlés, l'opinion muselée et le pouvoir sans garde-fou. Côté socialiste, on se complaît à souligner que le pouvoir avait été payé grassement par les bénéficiaires de l'ouverture économique de la fin du franquisme. Dans les rangs de la droite, on met en avant l'emprise alors tatillonne de l'Etat pour démontrer qu'il était impossible aux profiteurs d'agir en toute quiétude. Qui sait?

### Le règne des « suceurs d'argent »

La presse a joué un rôle déterminant dans le dévoilement des scandales actuels, ce dont aucun Espagnol ne se plaint. Au contraire, le pays lui en est reconnaissant à un double titre : parce que c'est un gage de la démocratie et parce que c'est une démonstration de sa valeur. *« Enfin on a l'impression d'exister aux yeux des confrères européens »*, revendique un confrère. *Diario 16, El Mundo, El Pais*, dans leur style, avec leur propre rigueur, ont levé des lièvres qui continuent de courir. Personne n'y trouve à redire. *« Si ça se trouve, sans les révélations de la presse, Luis Roldan serait toujours à la tête de la Guardia civil, pour le plus grand bénéfice de ses œuvres personnelles »*, comme l'a fait remarquer un quidam à la radio.

C'est plutôt chez l'électeur de base du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) – celui pour qui socialisme rimait avec moralisme, pour qui l'arrivée de la gauche au pouvoir signifiait une revanche sur *« l'empire du fric »* – que cela fait mal : *comment a-t-on pu en arriver* à ce point? Pourquoi rien n'a-t-il été fait contre ces *« suceurs d'argent »*, alors qu'on ne pouvait pas ne pas savoir? Tels sont les deux leitmotive de militants désabusés et, surtout, meurtris par le sentiment d'avoir été trahis au profit de *« manœuvriers »*.

*« Personne ne me fera croire que les agissements de Roldan, de Rubio et de certainement beaucoup d'autres n'étaient pas connus par le pouvoir. De deux choses l'une, il s'agit soit d'incompétence, soit de complicité ou de concussion »*, dit en s'énervant Rafael. Cet étudiant estime que, dans ces conditions, il ne faut plus s'étonner de la désaffection de la jeunesse envers la politique. Un autre plaisante sur la fameuse photo de la *tortilla* (omelette), ce cliché pris en Andalousie lors de la renaissance du mouvement socialiste et sur lequel sont rassemblés une bonne partie des dirigeants actuels du pays, autour de Felipe Gonzalez et Alfonso Guerra : *« Ils avaient déjà commencé à se partager la* tortilla *»*, constate-t-il, quelque peu amer.

Pour les Espagnols, il est indéniable qu'il y a eu un laisser-faire coupable de la part des autorités, même si ceux qui accusent les principaux dirigeants de s'être directement enrichis grâce au pouvoir sont plutôt rares. Le reproche est davantage de n'avoir pas surveillé d'assez près tous ceux qui se sont trouvé des accointances avec les socialistes et d'avoir fermé les yeux sur les dérives manifestes engendrées par une longue présence au gouvernement. Il n'empêche. *« Je me rappelle que lors de la victoire du PSOE, en octobre 1982, la télévision a montré les appartements où vivaient tous les nouveaux ministres afin de nous prouver que c'était des gens comme nous. Je ne pense pas qu'on le ferait de nouveau »*, résume en deux phrases Pablo, dont le grand drame est de se sentir floué, trahi. *« Ils ont dilapidé le patrimoine moral de la gauche, et cela est impardonnable »*, souligne tristement Antonia en se demandant si le fait de rester aux commandes trop longtemps n'engendre pas inévitablement l'arrogance, la certitude de l'impunité et finalement la corruption.

Toutes opinions politiques confondues, les Espagnols pardonnent difficilement à Felipe Gonzalez, dont l'intégrité n'est jamais mise en cause, de n'avoir pas su se *rendre compte de ce glissement* progressif qui jette le discrédit sur le régime et le pays. *« La plupart des fonctionnaires de l'État sont des gens honorables »*, a souligné le président du gouvernement, afin de démontrer qu'on est encore loin de la corruption généralisée, une idée que la droite tente de répandre. L'ère du soupçon est arrivée, quel que soit le châtiment pour ceux qui se sont fait prendre.

L'orgueil national est à tel point blessé que certains se prennent à rêver d'une nouvelle poigne de fer pour pouvoir mettre au pas tous ces *« traficoteurs »*. *« Franco avait du bon »*, n'hésitent pas à dire quelques-uns, qui ne sont pas tous des nostalgiques. L'ordre régnait au moins et l'économie fonctionnait. *« La démonstration est une nouvelle fois faite que nous ne sommes pas capables de nous autodiscipliner, que nous ne sommes pas encore mûrs pour une démocratie libérale »*, se lamente un pessimiste. Et pourtant!

A l'occasion de ces scandales à répétition, l'Espagne donne un bel exemple de sa maturité démocratique. Certes, le PSOE n'a pas toujours réagi avec la diligence que l'on était en droit d'attendre, pour élucider certaines affaires; le gouvernement a rarement permis qu'il soit possible d'aller au fond des choses. Néanmoins, le Congrès des députés a offert à plusieurs reprises le spectacle réconfortant de débats sérieux, d'un haut niveau, où les choses étaient dites sans détour. Tel fut, notamment, le cas du débat sur l'état de la nation le 19 avril, ou de la comparution de Mariano Rubio devant la commission de l'économie le 15 avril.

### Une démocratie bien assise

Les travaux de la commission parlementaire chargée d'examiner comment Luis Roldan a utilisé ses fonctions pour se constituer un patrimoine immobilier et approvisionner ses comptes en banque ont été exemplaires. Deux ministres en exercice et deux anciens ministres se sont démis de leurs fonctions afin de payer le prix de la responsabilité politique et des erreurs commises par le régime. Cet exemple pourrait utilement être médité par d'autres démocraties européennes.

*Ce n'est évidemment pas sous le* règne de Franco qu'il aurait été permis d'assister à l'immense chahut organisé le 28 avril par plus de dix mille jeunes à Valence, lors d'un discours de Baltasar Garzon, numéro deux du ministère de l'intérieur, aujourd'hui démissionnaire, qui, en compagnie du socialiste Joan Lerma, président de la communauté autonome valencienne, se sont fait proprement insulter en tant que représentants d'un système symbolisant la corruption. Il aurait été encore moins toléré qu'un groupe de protestataires, sans doute proche de l'opposition de droite, s'en prenne vendredi dernier à M. Gonzalez, à l'occasion du 150e anniversaire de la création de la Guardia civil, aux cris de *« voleur, escroc, démission! »*.

Autant de démonstrations, autant de preuves qui attestent du sentiment de défiance, d'amertume des Espagnols à l'égard d'un pouvoir en crise mais qui, parallèlement, illustrent la bonne santé d'une démocratie encore *« jeune »*, comme l'a souligné la semaine dernière M. Gonzalez, mais désormais bien assise. Cela compte aussi.

**MICHEL BOLE-RICHARD**

**Près de Madrid**

### Un ingénieur militaire tué dans un attentat à la voiture piégée

Un ingénieur militaire a été tué, lundi 23 mai près de Madrid, dans un attentat à la voiture piégée attribué par la police à l'organisation séparatiste basque ETA, qui avait déjà commis plusieurs attentats contre le domicile de l'officier, âgé de quarante-sept ans et père de quatre enfants.

Depuis quatre mois, l'ETA n'avait revendiqué aucune action dans la capitale.

Cet attentat survient alors que l'ETA a envoyé à de nombreux hommes d'affaires et industriels madrilènes une lettre exigeant le versement d'un *« impôt révolutionnaire »* fixé entre 50 millions et 100 millions de pesetas (entre 2 et 4 millions de francs), selon des informations révélées à la fin de la semaine dernière par la presse et confirmées par le ministre de la justice et de l'intérieur, Juan Alberto Belloch. – *(AFP.)*

## EN BREF

**SÉISME : fortes secousses dans la région de Taïwan.** – *Un puissant tremblement de* terre s'est produit, mardi 24 mai à 6 heures (heure française), aux environs de Taïwan. Selon l'Institut de physique du globe (IPG) de Strasbourg, cette secousse, la quatrième d'importance enregistrée dans la région depuis lundi 23, a duré quelques dizaines de secondes et atteint une magnitude de 7,6 degrés sur l'échelle ouverte de Richter. D'après les services météorologiques de Taïwan, son épicentre était situé à une profondeur de 2,5 kilomètres sous la mer, à environ 100 kilomètres à l'est de la ville côtière de Hualien. On ne signalait ni victime ni dégâts dans la matinée de mardi. *(AFP, UPI.)*

**VAUCLUSE : M. Deroudilhe quitte son poste de maire du Pontet.** – Président (div.d.) du conseil général du Vaucluse, Régis Deroudilhe, âgé de quatre-vingt-trois ans, s'est démis de ses fonctions de maire du Pontet, après trente-cinq ans de mandat municipal. M. Deroudilhe, qui a adressé un courrier à chacun de ses administrés, entend se consacrer *« pleinement à la lourde charge qui lui incombe à la tête de l'exécutif départemental »*. Le nouveau maire sera élu le 25 mai.



هكذا من الأصل

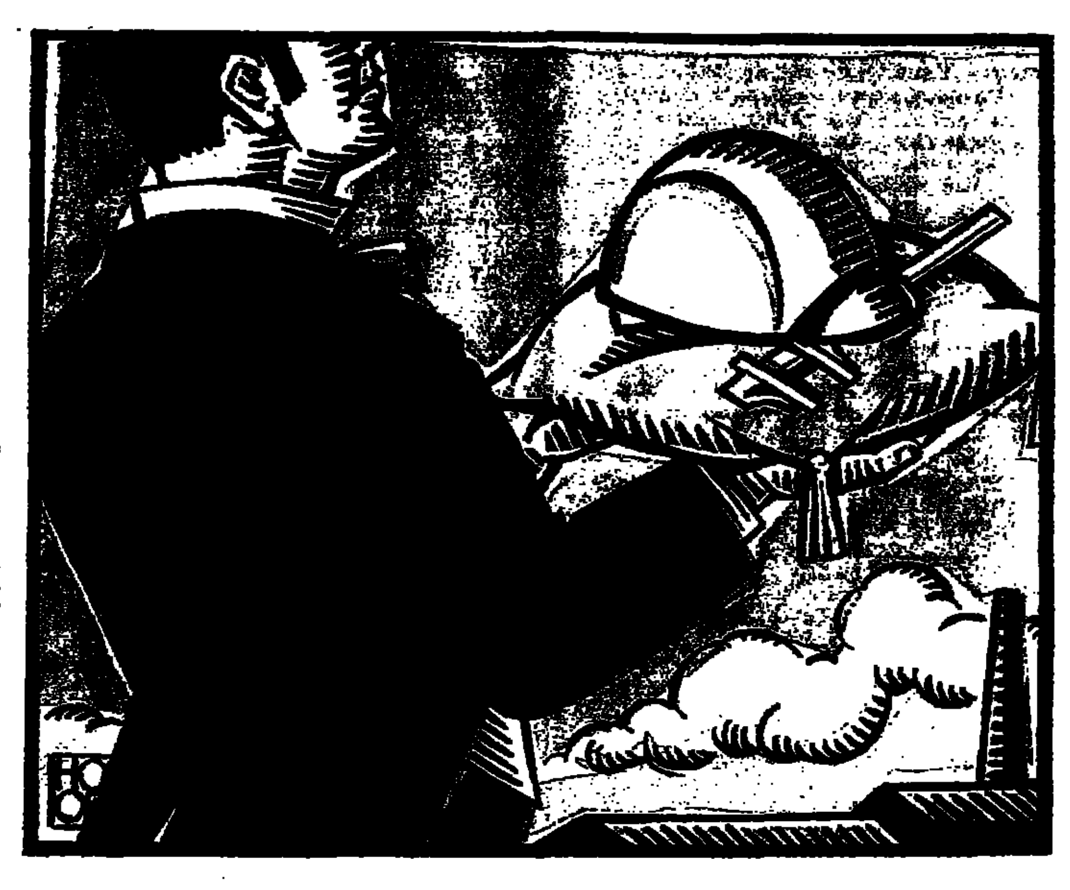
هكذا من الأصل



Le Monde
INITIATIVES

# L'aristocratie ouvrière

*Vieux de 70 ans, le concours des Meilleurs Ouvriers de France distingue les grands professionnels. Il reste d'une surprenante actualité parce qu'il célèbre la qualité*



FOIN des clichés, les « meilleurs ouvriers de France » ne correspondent pas à une tradition éculée, voire ringarde. Au contraire même, puisqu'ils représentent ce qui se fait de mieux dans les métiers manuels et que, d'une surprenante modernité, leur quête de l'excellence professionnelle se confond parfaitement avec les préceptes actuels de la qualité totale. Dans la foulée, on pourrait aller jusqu'à prétendre qu'ils sont l'association idéale entre la performance individuelle et l'adaptation économique au marché.

D'abord, il faut tordre le cou à une idée fausse. Non, les « meilleurs ouvriers de France » – MOF, dans le jargon – ne sont pas une invention pétainiste. Ce concours, qui se tient tous les trois ans, existe depuis 1924. Il est donc né sous la III[e] République et, justement, a connu une interruption entre 1939 et 1949. Ensuite, il ne se limite pas aux seuls charcutiers et pâtissiers qui arborent leur diplôme dans leur vitrine, ou aux chefs cuisiniers qui plastronnent en blanc sur les photos, le ruban tricolore autour du cou. Cent vingt-quatre métiers y participent, qui vont des plus artistiques, bien sûr, et figurent au premier rang des professions artisanales, mais s'étendent aussi à l'industrie et à la mécanique. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la RATP, Renault et quelques autres possèdent des bataillons de cette élite, dont l'Aérospatiale fait le meilleur usage sur les technologies de pointe.

S'il s'agit sans nul doute d'une confrérie, sa finalité est des plus honorables, qui solennise l'appartenance au petit corps des bons entre les bons. Chaque lauréat le répète à satiété : la reconnaissance par les pairs, membres du jury, vaut davantage que la célébration des toques par le guide Michelin ou Gault et Millau, entre autres classements. Il y entre moins de subjectivité et, surtout, la distinction crée des devoirs, dont le moindre n'est pas l'ardente obligation de transmettre son savoir-faire à de plus jeunes instruits par un maître de l'art et portés par l'exemple.

Directeur général du groupe ESSEC, Jean-Pierre Boisivon, le nouveau président du comité d'organisation du concours qui vient de vivre sa dix-neuvième édition, ne tarit pas d'éloges sur cet étrange milieu qu'il a découvert. Lui, *a priori* si éloigné, observe que les MOF font preuve de talents qui, bien souvent, manquent encore à l'entreprise moderne, ou, encore, constate avec émerveillement que les qualités qu'ils mettent en œuvre sont terriblement actuelles, de celles qui font la différence face à la concurrence. D'ailleurs, un quart d'entre eux exportent leur production, les deux tiers font des créations, et un tiers dirige une entreprise. Sous le rituel, se cache une ascèse. Accéder au titre de « meilleur ouvrier de France » consacre l'effort de toute une vie de travail pour se rapprocher de l'idéal. En général, ils y parviennent sur le tard, vers trente-cinq ou quarante ans, à la différence des forts en thème.

Leur « œuvre » devient l'accomplissement d'un parcours, et leur offre l'occasion de se frotter aux collègues, de rivaliser dans la performance au plus haut niveau. Ce qui leur permet d'atteindre cette perfection qui restera leur marque, sans que jamais, prétendent les uns et les autres, ils « ne prennent la grosse tête ». Tant de sacrifices consentis ne sauraient aller sans une certaine humilité.

IL leur faut d'ailleurs beaucoup de courage pour se lancer dans l'aventure. Profitant d'une position déjà assise, pour la plupart, ils acceptent de se remetre en cause pour se prouver à eux-mêmes quelque chose. Certains font de l'objectif un pari, capables de jouer leur réputation, pourtant consacrée, dans une compétition à l'issue forcément hypothétique. A cet égard, le cas de Dominique Toulousy, grand chef toqué de Toulouse, revient toujours comme le symbole de ce risque accepté pour se dépasser.

Mais la réussite va de pair avec cette ultime consécration. Personnelle, d'abord, puisqu'elle témoigne de la parfaite maîtrise d'un métier. *« On découvre la lumière »*, proclame l'un d'entre eux, exalté. Professionnelle, ensuite, puisque les retombées économiques sont considérables. Un artisan, ainsi reconnu, pourra développer son entreprise et partir à la conquête de nouveaux marchés. Au Japon, relève-t-on avec ironie, les « meilleurs ouvriers de France » sont autrement célébrés qu'en France. Paul Bocuse, et pas seulement sur son nom, attire la télévision NHK au concours, quand France 3 répugne à se déplacer.

C'est que cette aristocratie du travail manuel sait utiliser son excellence pour développer une authentique stratégie de marketing. Les MOF se valorisent avec la détention du titre. Ils deviennent les ambassadeurs d'un métier, se servent de leur distinction pour mener des opérations de promotion, ou sont utilisés par des marques grand public pour des actions publicitaires. Manifestement, à la suite du chef de Collonges la Rouge, les cuisiniers sont passés experts dans cette technique qui repousse toujours les frontières de la renommée de la gastronomie française. Un exemple que d'autres professions pourraient suivre.

Mais, si les MOF personnalisent au mieux la promotion de la qualité ou l'expertise, ils éprouvent cependant des difficultés à sortir de leurs domaines d'excellence, ceux de l'artisanat au sens large. Ce mode de distinction s'intègre moins bien aux métiers de l'industrie, sauf exception, où il serait pourtant utile. Il ne permet pas non plus, pour l'instant, de reconnaître la valeur d'une équipe ou du travail collectif.

**Alain Lebaube**

# La voie royale

*La reconnaissance par les pairs est une consécration pour chaque métier*

« APRÈS *avoir passé tous mes examens, CAP, brevet de compagnon, brevet de maîtrise,* raconte Christian Vabret, boulanger, fils de boulanger à Aurillac, *j'ai pensé que le moment était venu de commencer à me frotter à mes collègues en me présentant aux concours régionaux.* » Son ardeur ne s'y use pas : en 1982, à vingt-huit ans, il se risque au concours de meilleur ouvrier de France et en revient avec une médaille d'argent. Un beau succès pour un professionnel très jeune : n'est-ce pas vers trente-cinq-quarante ans qu'habituellement on devient meilleur ouvrier de France ? Très vite, il se remet en piste pour le concours suivant : encore deux années d'effort intensif pour maîtriser toutes les finesses du métier, et le voilà médaille d'or en 1986.

C'est la consécration. Indiscutable. Mais tout aussi fortement, comme le dit un autre MOF – cuisinier, celui-là –, c'est être projeté dans une deuxième phase de sa vie, si du moins on en accepte le défi : tournée vers la profession, vers la promotion de la qualité, de l'excellence, au sein de cette dernière. *« Depuis longtemps je pensais qu'il fallait créer une école de boulangerie dans notre région. Grâce à mon diplôme, mes collègues m'ont fait confiance : ils ont soutenu mon projet, et j'ai pu obtenir les fonds nécessaires. »*

Sous son impulsion, les MOF de la boulangerie vont se regrouper en une *« équipe de France »* qui animera cette école et se lancera dans un gros effort de modernisation du métier. L'« équipe » créera également en 1992 une coupe du monde de la boulangerie à laquelle participeront des pays aussi divers que l'Espagne, le Japon, la Suisse, les Etats-Unis... *« Vu de l'étranger, le titre de meilleur ouvrier de France a une aura fabuleuse ! »* s'émerveille le boulanger d'Aurillac. *« On découvre la lumière »*, ajoute-t-il en pensant au formidable élargissement apporté à son univers personnel.

C'est chez les cuisiniers que le titre montre le plus nettement son importance comme voie royale de la reconnaissance par les pairs. La plupart des « grands » l'ont. Quelqu'un comme Dominique Toulousy, restaurateur à Toulouse, n'a pas hésité à se lancer dans l'aventure, alors que ses talents étaient déjà reconnus dans les milieux de la gastronomie : *« Un pari un peu fou*, admet-il, *quand on a deux étoiles au Michelin, 18/20 dans le Gault-Millau, qu'on fait partie des Bonnes Tables de France... »* Cinq ans de travail acharné ne lui ont pas paru de trop pour faire vraiment partie d'une sorte de famille qu'il voit comme l'héritière de la tradition compagnonnique.

## Des centaines d'heures de soutien bénévole

*Le cas de la cuisine* frappe parce que le grand public a d'autres références : celles des guides gastronomiques. Mais l'importance du titre de MOF n'est pas moins grande dans des métiers comme la coiffure, la couture, la pâtisserie... La vraie différence à souligner est ailleurs : certains métiers prennent en charge collectivement la sélection et la préparation de leurs candidats aux concours. Et dans cette démarche, c'est un sens de la responsabilité commune à l'égard du métier et de son devenir que les aînés entretiennent entre eux (en même temps que de solides amitiés) et qu'ils développent chez les jeunes en leur consacrant des centaines d'heures de soutien bénévole. Nicolas Roche, coiffeur à Calais, lauréat à vingt-quatre ans du dernier concours, témoigne de la force de cette démarche. Dès la prochaine session du concours, il compte être à son tour formateur bénévole.

En revanche, c'est à travers une démarche solitaire que Jérôme Boutteçon, qui vient d'obtenir à vingt-neuf ans l'incroyable note de 20/20 en marqueterie, s'est présenté et c'est dans la solitude qu'il veut continuer à travailler dans son village natal du Doubs, même si son succès lui vaut aujourd'hui un afflux de propositions.

**Marie-Claude Betbeder**







# Ouvrier-ambassadeur de l'entreprise

*Outre la promotion individuelle qu'il induit, le « titre » peut servir à la stratégie de certaines sociétés*

Une femme « meilleur ouvrier de France » dans une entreprise du bâtiment (peinture-ravalement-décoration-sol), milieu machiste par excellence, l'occasion était trop belle ! Dès qu'il prit connaissance que Delphine Auschitzki, vingt-huit ans, peintre en décors, était lauréate du 19e concours (1993-1994), le service communication de l'entreprise Trouvé saisit l'occasion au vol. *« En interne, nous accordons une large place à l'événement dans notre journal d'entreprise*, explique Isabelle Vernat, responsable du service. *En externe, nous avons immédiatement rédigé un communiqué en direction de la presse spécialisée. »*

*« Nous n'avons nullement téléguidé l'opération*, assure quant à lui Gérard Trouvé, PDG de l'entreprise qui porte son nom. *Le chef-d'œuvre de Delphine* (un décor peint en trompe-l'œil figurant boiseries et cheminée de style dix-huitième siècle) *lui est totalement personnel. Elle l'a réalisé en dehors de ses heures de travail. Il reste que l'image de l'entreprise en sort grandie. »*

## Un outil de marketing

Les exemples peuvent être multipliés d'entreprises qui ont su valoriser le titre obtenu de haute lutte par l'un de leurs ouvriers salariés, l'exemple du bâtiment restant cependant exceptionnel. Ce sont bien évidemment les secteurs de l'agroalimentaire et de l'industrie du luxe qui peuvent se prévaloir du titre de meilleur ouvrier de France comme outil de marketing.

William Saurin ne s'y est pas trompé qui sait faire valoir dans les linéaires des grandes surfaces, outre la célébrité, le titre de meilleur ouvrier (1976) et la signature de Paul Bocuse. Une signature que l'on retrouve par ailleurs « au cul » des bus parisiens pour le compte de la chaîne Bistrots romains.

Une société comme Davigel, filiale du groupe Nestlé (2 milliards de francs de chiffre d'affaires et 1 000 produits), cherchait-elle à mieux faire connaître ses produits surgelés bruts auprès des professionnels de la grande comme de la moyenne restauration ? Voilà qu'elle a fait appel à une grande toque, Pierre Portier, meilleur ouvrier en 1979. Une cuisine-laboratoire lui est confiée à Dieppe. Véritable *missi dominici* de la société et ambassadeur du surgelé, il sillonne aussi la France et l'étranger, joue de son réseau de relations et de sa crédibilité auprès de ses collègues restaurateurs. *« Sa mission est d'adapter des produits venus du monde entier à la gastronomie française après les avoir testés »*, explique sans fard le responsable de la communication chez Davigel.

Chez Prolainat, une PME de cent personnes spécialisée dans la fabrication de gâteaux et crèmes surgelées à Aubiers (Gers), c'est à Philippe Urraca, meilleur ouvrier et pâtissier gersois, que l'on fait appel pour *« ajouter un « plus » à la qualité organoleptique des produits »*, comme le dit Luc Jeanpierre, directeur commercial. *« Nous l'avons intégré à mi-temps à notre équipe de recherche-développement. Philippe Urraca a découvert la rigueur du monde industriel. A nous qui raisonnions en termes de molécules, il a apporté la finesse artisanale, les « trucs » du métier qui font toute la différence. »* De même l'artisan pâtissier est-il en contact avec les distributeurs (Casino, Auchan...) et la clientèle de la société. Il s'agit d'une véritable stratégie. Ces échanges ne font-ils pas l'économie de coûteuses campagnes publicitaires, comme l'affirme le directeur commercial ?

## « Une ancienne idée »

L'industrie du luxe, d'Hermès à Baccarat en passant par Dior ou Givenchy, a toujours tiré argument et mis en évidence le travail fait main. Elle a bien l'intention de faire de la signature de l'artisan *« une véritable stratégie marketing »*, comme le dit Christian Blanckaert, président du Comité Colbert : *« Le titre est une ancienne idée que l'on a laissé vieillir. Le paradoxe apparent est qu'il corresponde à la modernité, c'est-à-dire aux concepts d'excellence et de qualité totale. C'est le produit signé qui fait la crédibilité de la marque. »*

Commentaire de Jean-Pierre Boisivon, président du comité du concours (et directeur général du groupe ESSEC) : *« Une société moderne se doit de reconnaître la pluralité des excellences. Sinon, elle sera handicapée dans la compétition internationale. »*

**Jean Menanteau**

# Conserver l'esprit du compagnonnage

*Les MOF ne sont pas l'apanage unique de l'artisanat. A l'Aérospatiale et à la RATP, on en compte aussi*

ILS ont beau construire les avions du XXIe siècle, l'esprit de compagnonnage *fait encore intimement* partie de la culture des salariés d'Aérospatiale. Comme en témoigne leur réussite et leur forte participation à chaque édition du Concours des meilleurs ouvriers de France. Cette année encore, sur vingt-neuf candidats présentés par le constructeur aéronautique, vingt-deux ont été primés dans des disciplines aussi diverses que la dinanderie d'art, la plasturgie, la chaudronnerie, etc. Comme leurs aînés, les « chefs-d'œuvre » de ces lauréats seront bientôt exposés dans le hall d'accueil de la direction générale d'Aérospatiale à Paris, tandis qu'eux-mêmes, entourés de leur famille, se verront spécialement adoubés par le président du groupe, Louis Gallois. Les plus chanceux d'entre eux, à l'instar de l'unique représentante féminine de la promotion Aérospatiale 1994, s'enorgueilleront plus tard d'avoir été salués à cette occasion par le président de la République en personne.

*« Au sein de l'entreprise, les lauréats du concours constituent une véritable caste ! »*, s'exclame, un brin admiratif, René Chabod, directeur général délégué aux ressources humaines d'Aérospatiale. *« Conscients d'appartenir à une élite, ils se reconnaissent entre eux et sont reconnus par leurs pairs. »* En interne, ces lauréats pourront assurément prétendre à un meilleur déroulement de carrière. Certains d'entre eux se verront même proposer de transmettre leurs savoir-faire aux élèves des deux lycées professionnels privés du groupe. Point n'est besoin en revanche de transformer ces réussites individuelles en outils de promotion à l'extérieur de la « famille Aérospatiale ». *« Cela serait mal vu »*, confirme M. Chabod.

Ce culte du travail bien fait n'a en effet rien d'anecdotique. *« La recherche de la plus grande sécurité et de la qualité dans la fabrication de nos appareils rend indispensable ce souci de la perfection »*, explique René Chabod. Et *« quelle que soit l'évolution technique, nos salariés auront toujours besoin de posséder les tours de main et les connaissances de base indispensables dans les métiers traditionnels de la métallurgie »*, estime M. Chabod. De fait, aucune machine numérique ne remplacera jamais l'oreille d'un « choumac » – comme on appelle les chaudronniers dans la maison –, habitué à tester la qualité des pales d'une hélice au son du marteau.

A chaque Concours des meilleurs ouvriers de France, les différentes unités du groupe (Marignane, Toulouse, Tarbes, Le Bourget) sont donc invitées à présenter leurs meilleurs éléments. Même si la participation au concours demeure en principe une démarche individuelle de la part du candidat, les hiérarchies doivent en pratique également s'impliquer. Ne serait-ce que pour créer un climat propice à la réussite au concours, dispenser des conseils aux candidats, leur assurer la matière première nécessaire au chef-d'œuvre, aménager les horaires de travail, etc. *« On s'aperçoit au fil du temps que cette implication de la hiérarchie est indispensable pour perpétrer la tradition du concours »*, constate René Chabod en observant, non sans regrets et quelque inquiétude, que les ateliers de Toulouse n'ont plus présenté de candidats depuis déjà deux concours.

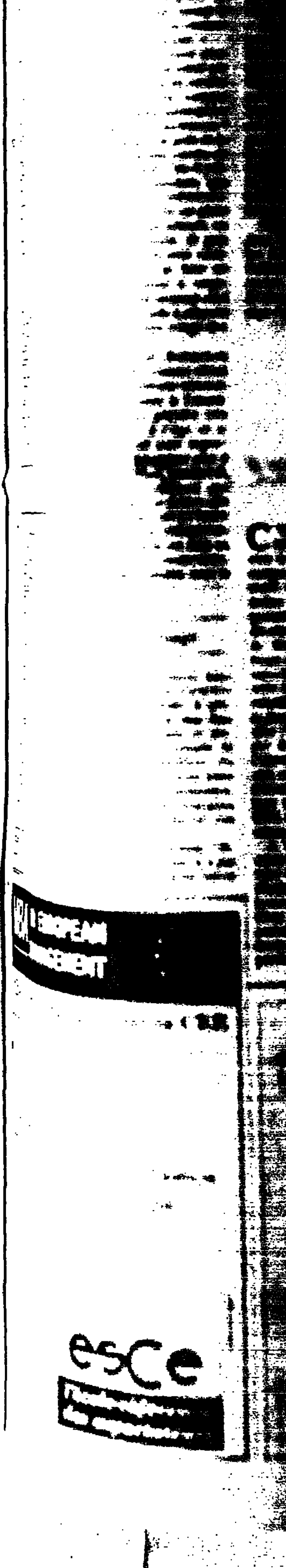
La participation au concours a également tendance à diminuer à la RATP, alors que, depuis 1965, quelque cent vingts ouvriers des ateliers de maintenance de la Régie se sont vu attribuer le titre de « meilleur ouvrier de France ». Cette année encore, seuls une trentaine d'ouvriers se sont inscrits (au lieu d'une cinquantaine dans les années 70), une douzaine seulement allant jusqu'au bout de leur ouvrage. Principale motivation de ces courageux, la possibilité d'accéder plus rapidement à un poste de maîtrise. *« Comme tout marche ici à l'ancienneté, la réussite à ce concours permet à un jeune de la maison de brûler les étapes et d'évoluer plus rapidement dans l'entreprise »*, confirme Bernard Duruel, lauréat de l'épreuve en 1972, aujourd'hui responsable de l'organisation des visites de la Régie.

## La quête de la perfection

Mais contrairement à Aérospatiale, à la RATP, ce concours reste d'abord et avant tout l'affaire des ouvriers. Jusqu'en 1975, l'organisation de la participation à cette épreuve était du reste confiée aux ateliers de maintenance d'autobus de Championnet. *« Dans ces ateliers, on travaille beaucoup à la main*, rappelle Bernard Duruel, *et toutes les corporations de métier sont représentées : sellier, ferblantier, chaudronnier, etc. »* Soucieuse toutefois d'éviter que ne se développe une forme de « paternalisme d'atelier » non exempt de favoritisme, la direction de la RATP s'est toutefois sentie tenue de réglementer à partir de 1975 les conditions de participation et de reconnaissance interne d'une éventuelle récompense, tout en fournissant la matière première aux chefs-d'œuvre et en autorisant l'utilisation des ateliers le samedi. Mais l'engagement de la RATP s'arrête là. *« Nous courons bien sûr le risque de voir des gens qui ne soient pas utilisés au mieux de leurs compétences*, reconnaît Christian Leterreur, responsable de l'unité promotion sociale et concours de la RATP, *mais on ne peut pas nous en vouloir. »* Ce désintérêt relatif n'empêche pas les ouvriers récompensés de se sentir reconnus, par-delà les petites jalousies des collègues, comme de bons professionnels.

Qu'elle soit le fruit d'une histoire ou de la quête d'une perfection, la participation au Concours des meilleurs ouvriers de France reste toutefois marginale dans ces grandes entreprises industrielles : seuls 15 % des candidats en sont issus. Soucieux de maintenir et développer leur notoriété, les organisateurs du concours se demandent, en particulier, si cette récompense d'un ouvrage individuel correspond bien à la réalité du travail observée dans ces milieux industriels. Les prochaines éditions du concours récompenseront-elles le chef-d'œuvre de la « meilleure équipe de France » ? Les discussions ont commencé.

**Valérie Devillechabrolle**



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Qu'est-ce qui fait courir les chefs ?

*Etre lauréat, c'est avant tout promouvoir les valeurs morales et servir d'exemple*

QU'A-T-IL voulu prouver, ou se prouver, Dominique Toulousy, quarante-deux ans, l'heureux propriétaire des Jardins de l'Opéra, place du Capitole à Toulouse, lorsqu'il se présenta au dernier concours ? Chef réputé et averti (trois étoiles au guide Michelin), voici qu'avec cinq cent cinquante autres candidats il se remettait en cause. Avec un turbot cuit sur plat, une selle de chevreuil, une tarte tatin à l'ancienne. Cela sous l'œil vigilant de Georges Troisgros, président du jury, meilleur ouvrier, et grande toque.

*« J'ai décroché le titre*, confie aujourd'hui Dominique Toulousy, *après avoir échoué il y a trois ans. Pourquoi ai-je concouru ? Sans doute pour me prouver quelque chose à moi-même. Sans doute encore à la recherche de l'excellence au sein de la profession. »*

C'est bien le besoin de surpassement de soi-même qui a conduit ce chef, dans la maturité de l'âge et de son art, à prendre des risques. Et à gagner : *« Le jour du concours, lorsque vous faites vos préparations, il faut posséder un entraînement qui correspond à celui d'un sportif de haut niveau. Vous n'êtes jamais sûr de la réussite à 100 %. »*

Il confie encore que la *« valeur d'exemple »* n'est pas étrangère à sa détermination. Et que s'il s'est présenté, c'est aussi parce que le titre crée une émulation. Surtout auprès des jeunes de sa brigade (douze cuisiniers) sur lesquels le titre rejailli peu ou prou. Former les jeunes par l'exemple est pour lui capital : *« Autrement, ce serait confier cè soin aux mauvais, ce qui serait grave. »*

## Bête à concours

Comme le dit en aparté Joël Robuchon, l'un des grands parmi les grands de la profession, vice-président du concours Cuisine-restauration, *« c'est maintenant que Toulousy va devoir justifier son titre. Précisément par le message qu'il porte vis-à-vis des plus jeunes cuisiniers »*.

A entendre ces chefs brillants, et arrivés, l'aspect pragmatique des choses, à savoir l'impact du titre sur le parcours professionnel, au sens d'éventuelles retombées commerciales, serait secondaire en comparaison des valeurs morales qu'il induit. Aussi le restaurateur toulousain estime-t-il qu'un tiers seulement des candidats au concours aurait *« une idée derrière la tête »*. Traduisez : incluent la course d'obstacles que représente la multitude de prix, médailles, trophées, coupes et concours, dans une stratégie de carrière. Enfin on ne connaît pas, dans la profession, de meilleur ouvrier au chômage.

Joël Robuchon, quarante-neuf ans, aujourd'hui au faîte de sa gloire (trois étoiles Michelin, quatre toques Gault-Millau) fut, quant à lui, une bête à concours : dix-neuf concours internationaux en cinq ans entre 1969 et 1974 et dix-neuf médailles emportées haut la main. En prime, le MOF qu'il décroche en 1976. Des missions, démonstrations, festivals de la cuisine française aux Etats-Unis, Canada, Japon, Brésil et en Europe. Un tour de France qu'il effectue comme compagnon en 1966 durant lequel il fait sienne la devise : *« L'homme doit se réaliser par la qualité de son travail. »*

Qu'est-ce qui a fait courir ainsi ce fils de maçon poitevin passé par le petit séminaire, entré en cuisine à l'âge de quinze ans comme apprenti sans vocation particulière et qui rêvait de devenir architecte ?

Entre autres choses, le goût de la découverte : *« Il y a une cuisine de terre, de mer et du ciel »* dit-il joliment à propos des produits que nous apportent ces éléments. Autant donc les découvrir sur place par le voyage. Ce qu'ailleurs on appellerait de la mobilité. Et puis le souci, lorsqu'on est petit cuisinier de province, de se faire un nom. Ce qu'il réalise à vingt-huit ans lorsqu'il est nommé chef de cuisine du Concorde-Lafayette à la tête de quatre-vingt-dix cuisiniers.

Aujourd'hui, Joël Robuchon considère, lui aussi, comme chose capitale, voire comme une mission, de former des jeunes à l'excellence : *« Il faut les prendre très jeunes*, affirme-t-il. *A l'âge où le coup de gueule est sans importance, ce qu'ils n'acceptent plus à vingt et un ans. »* Mais, ajoute-t-il, *« ils s'accrochent tellement que c'est moi qui les pousse dehors afin qu'il aillent prendre l'air à l'heure de la coupure ! »* Il est vrai que travailler chez Robuchon est déjà en soi une manière de consécration, une référence indiscutable dans le métier.

## Servir son image

A entendre les cuisiniers, leurs collègues pâtissiers auraient davantage d'opportunités à promouvoir leur titre à des fins d'ascension commerciale et personnelle. Bien que l'exemple de Paul Bocuse (président du concours) indique qu'il a su jouer de tous les leviers (communication, promotions de marques commerciales) pour servir son image.

Lauréat 1993 en pâtisserie, Olivier Bajart, vingt-huit ans, n'a pas attendu d'être nommé pour suivre la filière des concours (départementaux, régionaux, nationaux, coupes du monde) parallèlement au travail qu'il effectue dans la pâtisserie familiale de Poitiers. Des concours certes, mais qui permettent aussi de tisser un précieux réseau de relations.

*« Les sollicitations ont commencé à pleuvoir le jour où je suis devenu meilleur ouvrier de France. »* Demandes des professionnels pour effectuer des démonstrations dans le domaine sucré, mais aussi de la Confédération nationale de la pâtisserie française. Ce printemps, celle-ci l'envoie au Japon – Tokyo et Osaka – afin d'assurer la promotion de produits français tels qu'alcools, chocolats, purées de fruits, pâte de noisettes, de pistaches, etc. Olivier Bajart dit *« avoir été impressionné par l'accueil que lui ont réservé les Japonais, pays où le titre de MOF est mieux connu qu'en France »* et par les débouchés qui existent pour la pâtisserie tricolore. Enfin, il lui fut même demandé de présider le jury du concours du meilleur ouvrier japonais.... en produits français.

Songe-t-il un jour à marcher dans le pays du Soleil-Levant sur les traces de Lenôtre, Daloyau, Pelletier ou Fauchon ? *« J'y pense certes, mais sans me presser. D'abord, j'entends asseoir davantage l'entreprise familiale. »*

**J. M.**

# D'amour et de bois, de père en fils

UN R, un D, un E et un M enlacés : c'est le sigle des Ateliers Sanson, formé par les initiales de Raymond, le père, *ébéniste, aujourd'hui retraité*, et de Dominique et Eric, ses fils, ébénistes marqueteurs, tous trois meilleurs ouvriers de France. Etabli depuis 1957 dans le village de Saint-Aubin-le-Vertueux (Eure), Raymond, artisan modeste, fabriquait des chambres à coucher et des salons pour les villageois. Ses fils ont choisi une autre voie : ils produisent des coffrets en marqueterie et des écrins pour des rois, des princes et autres sultans dont ils ne connaissent pas toujours le nom et qu'ils ne rencontreront sans doute jamais.

*« Si l'on avait continué à travailler comme papa, on n'en vivrait pas,* estiment Eric et Dominique. *Il y a trop de concurrence. »* Les deux frères ont grandi au milieu des établis, des ciseaux à bois, des râpes et des presses. Dès l'âge de cinq ans, Dominique accompagne son père dans ses livraisons et, à sept ans, pour l'empêcher d'embêter ses sœurs, on le met à l'atelier où il bricole, assis sur une caisse à outils. En 1971, Dominique envisage d'entrer à l'école Boulle, à Paris. Une mini-révolution dans la famille. *« Boulle, ce n'est pas pour nous et puis Paris, c'est l'aventure »,* lui avait répondu son père. Finalement, Dominique entre dans cette école et apprend la ciselure. Premiers émerveillements. *« Notre professeur avait travaillé pour le shah d'Iran,* se souvient-il. *On ouvrait de grands yeux. »* Diplômé en 1975, il rejoint son père à l'atelier, *« parce qu'il y avait du travail ».* Un an plus tard, son père devient lui-même meilleur ouvrier de France. Mais, en 1981, Dominique adopte le statut d'« artiste libre » afin de réaliser des maquettes en bois, de flacons, téléphones, chaises, etc., que lui commandent des designers industriels.

## Commande du Sénat américain

Pendant son temps libre, Eric, qui à son tour étudie à l'école Boulle, – mais en marqueterie –, vient travailler aux côtés de son frère. *« L'intérêt pour nous était de gagner des sous afin d'agrandir l'atelier »,* explique Dominique. Inséparables, complices, complémentaires et dévorés par une même passion, les deux frères s'imaginent un avenir doré. *« On était fougueux, on rêvait tout haut »,* disent-ils. De quoi ? *« De refaire, en style contemporain, le bureau de Louis XV du château de Versailles qui marque l'apogée de notre profession. »* En 1982, Dominique est meilleur ouvrier de France. Il n'a que vingt-six ans. Il réalise, pour ce concours, un semainier-écritoire en bois de rose, bois de violette et citronnier, avec incrustations de métal. Neuf cents heures de travail.

Mais en 1985, quand les deux frères reprennent l'atelier de leur père, ils n'ont encore aucun client. Alors, ils font de la restauration, agrandissent les locaux, s'entraînent sur des travaux d'études. En 1988, première commande, pour un roi dont ils taisent le nom, car ce type de clientèle tient à la discrétion des artisans. Puis d'autres clients arrivent, parfois des particuliers qui s'offrent un coup de folie.

En 1990, Eric est meilleur ouvrier de France. Il n'a que vingt-neuf ans. Sa réalisation : un tableau majestueux en marqueterie qui représente des *« bestioles »*, mi-libellules, mi-sauterelles, et des fleurs. Il utilise de la peau de galuchat, de l'os bleuté, du sycomore, du poirier, de la nacre, de l'ébène verte, etc. Neuf cent cinquante heures de travail. 1992 : le couronnement. Le Sénat américain leur commande un coffret à cigares, décoré d'une carte des Etats-Unis et du sceau du président Clinton, qui recevra ce présent lors de son investiture. Pour autant, les deux frères affirment qu'ils n'ont pas la *« grosse tête ». « On fuit un peu le monde, on n'est pas des grands bavards. Notre vie tourne à 99 % autour de notre travail, de notre passion. On ne prend jamais de vacances parce qu'on ne peut pas se permettre de refuser une commande. »* Leur père, qu'ils surnomment *« le chef »*, est toujours à leurs côtés, *« fier et content ». « Quand on demande un conseil au chef, on ne discute pas. »*

**Francine Aizicovici**

# Un symbole républicain

*En 1925, la IIIe République créait le titre de Meilleur Ouvrier de France*

C'EST au cœur de la IIIe République, entre les deux guerres, sous la présidence de Gaston Doumergue, le 31 janvier 1925 exactement, que, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris, cent quarante-quatre lauréats se sont vu décerner pour la première fois le titre de Meilleur Ouvrier de France. Etape ultime des Expositions nationales du travail, la distribution solennelle des récompenses symbolise la volonté républicaine *« d'améliorer la formation professionnelle, de fortifier l'esprit corporatif, de développer le goût et l'attachement de l'Ouvrier et de l'Artisan à leur travail, etc. »* Depuis cette date, dix-huit éditions, à raison d'une tous les trois ans, avec un arrêt de 1939 à 1949, se sont déroulées. La dix-neuvième couvre les années 1991-1994.

A l'origine de cette reconnaissance nationale de l'artisanat et de la mise sur le devant de la scène des Meilleurs Ouvriers de France, se trouve le travail d'un homme, Lucien Klotz (1876-1946), critique d'art et journaliste. Artisan des lois sur les droits d'auteur aux artistes, la propriété scientifique et la protection des modèles de couture, il fut l'inlassable propagateur de « l'idée MOF ».

Dans les colonnes du *Matin*, il multiplia avant-guerre les campagnes de presse. Ces quelques lignes parues en 1913 résument sa démarche : *« Les métiers d'art traversent une crise angoissante. Quelles sont les causes de cette crise ? La plus sérieuse, c'est le marasme de l'apprentissage. Il n'y a plus d'émulation, la production manuelle est anonyme. Le remède existe. Il faut rendre sa personnalité à l'ouvrier. Que l'auteur d'un fauteuil, d'une table, d'une serrure ait l'espoir de recevoir les plus hautes récompenses. »*

## Un diplôme d'Etat

Son travail de sensibilisation en faveur du travail manuel trouva des appuis auprès de plusieurs présidents de chambres syndicales (bijouterie-joaillerie-orfèvrerie, ameublement et textile), et finit par porter ses fruits, avec la décision prise par le gouvernement, en 1920, de créer une grande Exposition du travail où serait désigné chaque année le « Meilleur ouvrier de France. »

Mais c'est en 1932 seulement que fut créée la médaille officielle qui sera par la suite remise à tous les lauréats par le comité, après chaque exposition. Cet insigne consiste en une médaille de bronze et émail portée au cou par une cravate aux couleurs nationales. Sa remise va de pair avec l'obtention du titre officiel « Un des meilleurs ouvriers de France » sanctionné par un diplôme d'Etat.

Dans la foulée, pour préserver la mémoire des MOF et assurer un lien entre les lauréats, la Société des meilleurs ouvriers de France fut constituée en association loi de 1901. Créée à l'initiative de René Petit, menuisier-ébeniste, MOF 1927, l'association – reconnue d'utilité publique en 1952 – s'est donné comme ambition d'être au monde du travail ce que l'Académie française est au monde de la culture. Pour être membre, il faut avoir reçu le précieux diplôme. Elle compte aujourd'hui plus de 1 800 membres, groupant plus de 200 métiers.

Le début des années 80 a marqué un cap difficile pour les MOF. Aux problèmes structurels et financiers, est venue s'ajouter une remise en cause en profondeur de l'organisation de leur concours. Face à l'évolution des métiers et à l'émergence des techniques nouvelles, la pertinence même de la démarche poursuivie par les MOF était l'objet de critiques. Grâce au soutien des anciens lauréats, et aussi au retour de la crise qui a redonné une nouvelle jeunesse aux métiers manuels et aux valeurs de l'apprentissage, le concours des MOF a retrouvé un certain lustre.

**Alain Beuve-Méry**

DOSSIER

# La récompense du travail au quotidien

## Exercer son métier avec toujours plus de plaisir

SES parents pensaient en faire un couvreur. Pourquoi pas, d'ailleurs ?... Gérard Berranger n'a pas été un adolescent révolté. Il n'avait pas d'idées préconçues, surtout concernant son avenir professionnel. Mais couvreur ? Tout de même, non, il ne le sentait pas. Du coup, et sans qu'il se souvienne comment, le lycée technique où il était élève lui a accordé une dérogation pour entrer en apprentissage de charcutier-traiteur. Un hasard total. Aucun atavisme familial, aucun amour démesuré pour la bonne chère ; ce Nantais aux yeux clairs, grand, plutôt mince, en tout cas sans embonpoint, tout juste quarante ans, revendique plutôt le droit à être un M. Tout-le-monde, un charcutier comme la France en compte par centaines.

Sa modestie ne réussira pas à l'emporter sur son côté bosseur ni sur sa créativité, qui trouve à s'exprimer entièrement dans l'art de réaliser et de décorer un plat. Il faut l'entendre, par exemple, commenter les photos des trois pièces, des chefs-d'œuvre, qui lui ont permis, l'année dernière, d'être jugé par ses pairs comme l'un des huit meilleurs ouvriers de France (MOF) en charcuterie-traiteur : *« Les traits noirs, ici ? Ce sont des fils de truffe. » « Là, c'est la ballottine de saumon en suprême où l'une des difficultés majeures consistait à préparer simultanément des produits dont les temps de cuisson sont totalement différents. »* Il parlerait des heures. Du concours réussi, mais aussi de ses outils d'artisan aux noms barbares pour les non-initiés ou encore des principes sur lesquels il ne transigera jamais et qu'il énonce fiévreusement : *« Une tête de cochon réussie, c'est une tête de cochon avec les oreilles bien droites. La présenter autrement, c'est une grosse bêtise... »*

Etre MOF, c'est la consécration, bien sûr. Il avait déjà gagné beaucoup d'autres concours, tous ceux d'ailleurs auxquels il s'était présenté. Mais celui-là, c'est forcément le dernier, rien ne lui est supérieur. Aujourd'hui, il est salarié dans la plus grande charcuterie-traiteur de France, Au porcelet rose, peut-être plus connue, dans le milieu, comme la maison Siozade, du nom de sa fondatrice.

Joliment implantée à Sceaux, à quelques kilomètres de Paris, l'établissement est une pépinière de MOF, l'une des étapes recommandées du Tour de France informel que réalisent les jeunes apprentis à la recherche de nouveaux savoirs. Gérard Berranger n'a pas dérogé à la règle, a cotoyé les notables de la profession, apprenant la maîtrise des produits dans chaque région et dans chaque ville : Nantes, Chinon, Troyes, Saint-Germain-en-Laye et beaucoup d'autres.

### Les fruits de la persévérance

A Sceaux, il travaille sous l'œil admiratif du patron, Jean Brivet, avec qui il partage l'amour du métier. Ils en discutent tous les deux, lors de la corvée d'épluchage des légumes à laquelle ni l'un ni l'autre n'imagineraient se soustraire sous prétexte de leur réussite respective. *« Faire dans la parade, c'est pas notre genre »*, disent-ils presque en cœur. *« D'ailleurs,* s'empresse d'ajouter Jean Brivet, *prendre la grosse tête ne mène pas très loin. Si Gérard a été récompensé, c'est en raison des heures et des heures de travail qu'il a passées en cuisine, à apprendre aux uns et à montrer aux autres, les plus jeunes. »* Avec cette persévérance qui relèverait presque de l'obsession.

Les week-ends sont rares, les lectures essentiellement professionnelles, et les dernières vacances qu'il s'est accordées, c'était juste avant le concours : quatre semaines passées en cuisine, au Porcelet rose, où il a pu répéter les recettes, les gestes mêmes, précisément, minute par minute, ceux qu'il allait devoir répéter dans le stress du grand jour. La récompense était à ce prix là, celle d'un métier devenu une passion.

**Marie-Béatrice Baudet**



RENDEZ-VOUS

ÉCHOS

### Progression de l'emploi des cadres en avril

■ Le marché de l'emploi des cadres a continué de s'améliorer en avril, avec 2 664 postes offerts par voie de presse (données brutes), indique l'indicateur mensuel de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Ce chiffre est toutefois en retrait par rapport à une offre de 3 251 emplois en mars. Sur un an, le nombre d'emplois proposés a progressé de 12 %. Au cours du premier trimestre 1994, la hausse est de 14 %, comparée à la même période de 1993, précise l'APEC. Mais *« la situation ne s'améliore que lentement »*.
▶ **APEC, 51, boulevard Brune 75014 Paris, tél : (1) 40-52-20-00.**

### Les mutations sociologiques et leurs conséquences pour l'entreprise

■ Dans le cadre du thème « quelle entreprise pour quelle société ? », le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) aborde comme troisième axe de réflexion les mutations technologiques et leurs conséquences pour l'entreprise. Cette réflexion devrait se conclure lors du congrès national du CJD, qui se tiendra à Biarritz les 2, 3 et 4 juin 1994. Parmi les intervenants de cette journée seront présents Yannick Bonnet, Michel Crozier, et Patrick Delgrave pour le versant « mutations technologiques », Dominique Fauconnier, Gérard Nadot, Xavier Roiret et Claude Henrion pour traiter des « conséquences pour l'entreprise ».
▶ **CJD, 13, rue Duroc, 75007 Paris, tél. : (1) 47-83-42-28.**

TRIBUNE

# Des comptes qui tuent l'emploi

par Claude Cambus

SUR la crise de l'emploi, la réflexion avance, mais toutes ses causes n'ont pas encore été identifiées. Depuis longtemps, on a séparé causes conjoncturelles et causes structurelles. Le conjoncturel, c'est la croissance trop faible. Le structurel a d'abord été assimilé à l'inadéquation entre les qualifications recherchées et celles qui étaient offertes. Mais la montée du chômage des qualifiés a démontré que l'essentiel devrait être ailleurs.

Aujourd'hui, beaucoup d'analyses sont concentrées sur le coût du travail non qualifié. C'est la « logique coréenne » ; notre main d'œuvre n'est pas compétitive avec les nouveaux pays industriels, réduisons son prix pour gagner en compétitivité. C'est illusoire par rapport à la réalité de l'enjeu. On a pu voir dans tel ou tel reportage les efforts que les habitants de ces pays sont prêts à accomplir et les conditions de vie qu'ils sont prêts à endurer pour améliorer leur sort à terme.

Cette logique trouve cependant un certain écho dans le raisonnement économique : si l'on abaisse le coût des emplois, à demande solvable inchangée, il s'en créera davantage. En demandant que les ménages puissent déduire de leur revenu imposable – et soient ainsi assimilés à des entreprises – les salaires et charges des personnes employées à domicile, nous n'avons rien fait d'autre. On oublie, au passage, de resituer une solution dans l'ensemble du système auquel elle appartient pour en mesurer les effets induits. Dans le cas présent, à trop vouloir réduire le coût du travail non qualifié par diminution des charges, on va déséquilibrer les systèmes de protection sociale et, en fin de compte, charger plus qu'ils ne le sont aujourd'hui, ou bien les emplois qualifiés, ou bien les revenus du travail qualifié. Car la protection sociale doit être préservée : elle conditionne aussi des emplois.

Des raisons structurelles, il y en a d'autres, à commencer par la productivité à outrance. Les activités de services sont rarement en situation de concurrence sauvage avec des pays en développement. Pourtant, on y fait la même course à la productivité que dans les secteurs industriels exposés. Dans un service public à statut, on a même inventé l'expression « chômeur interne » pour les salariés dont l'emploi est réputé non utile.

Il y a aussi le fait que tout n'est pas compté dans la préparation d'un choix. Les dirigeants d'entreprise n'hésitent pas à dire, en privé, que l'investissement le plus rentable est aujourd'hui le licenciement. C'est ce qui résulte d'une approche partielle du problème. Un emploi est évalué à son coût comptable interne, par exemple 200 000 francs par an. Mais un emploi en moins, c'est un chômeur en plus et, pour un chômeur, la collectivité supporte 140 000 francs par an. Il faudrait donc, par le biais des règles comptables, comme cela existe pour l'évaluation des stocks par exemple, obliger les décideurs à intégrer les coûts reportés sur la collectivité quand il s'agit de suppression d'emploi.

A l'inverse, ce mode de calcul montre que le coût « économique » d'un emploi créé n'est que de 60 000 francs par an dans l'exemple qui précède. Cela ouvre des horizons nouveaux pour toutes les activités de l'environnement familial, dont on dit qu'elles ne rencontrent pas la demande solvable qui pourrait les faire développer. C'est à l'Etat de faire fonctionner le circuit financier entre le coût du chômage évité (140 000 francs), la participation demandée à la collectivité locale et à la personne bénéficiaire du service (60 000 francs), et le revenu réel de cet emploi créé, soit 200 000 francs.

Mais il n'y a pas que ce type de problème comptable à résoudre. Plus fondamentalement, c'est le plan comptable de 1982 qui doit être corrigé de ses défauts. Conçu apparemment par des fiscalistes, il ne donne que des indications partielles sur la santé économique d'une entreprise. Quant à la place de l'homme dans l'entreprise, il donne carrément des indications inverses de la réalité. Former les salariés augmente les charges, dégrade le compte de résultats, et en définitive, pénalise le bilan ; les licencier améliore les dits résultats et le bilan. Donc, l'entreprise qui s'enrichit en compétences s'appauvrit financièrement, et réciproquement. C'est la traduction d'une logique financière, peut-être celle des actionnaires, mais certainement pas d'une logique entrepreneuriale.

La dernière recette contre le chômage, le référendum, veut faire appel à la responsabilité des citoyens. C'est méconnaître que, derrière le chômage, il y a souvent une réalité sociale dramatique qui empêche les parents de transmettre à leurs enfants les valeurs de responsabilité. Sans responsabilité, il n'y a point de démocratie. Les banlieues des grandes villes nous le rappellent avec insistance.

C'est pourquoi il me paraît urgent de poser ces problèmes d'« instruments » pour sortir des blocages actuels. Au-delà du plan comptable, c'est la philosophie de la comptabilité qui est en cause : est-ce que l'homme et la femme ont plus de valeur qu'aucun autre facteur de l'entreprise ? Tant que nous ne répondrons pas unanimement « oui », il y aura du chômage dans notre pays et en Europe.

▶ **Claude Cambus est conseiller économique et social, président de l'UNCM/CGC, administrateur d'EDF.**

Le Monde

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, *Isabelle Tsaïdi*
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

**ABONNEMENTS**

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
TÉL. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

| TARIF | FRANCE | SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS | Autres pays Voie normale y compris CEE avion |
|---|---|---|---|
| 3 mois | 536 F | 572 F | 790 F |
| 6 mois | 1 038 F | 1 123 F | 1 560 F |
| 1 an | 1 890 F | 2 086 F | 2 960 F |

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
*Pour vous abonner,* renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

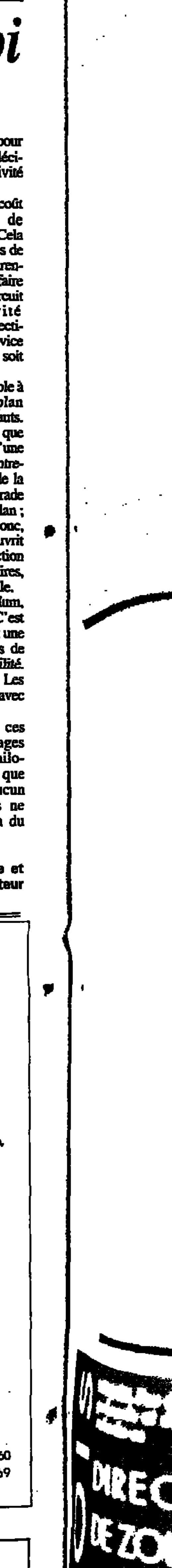
« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre *départ en indiquant votre numéro d'abonné.*

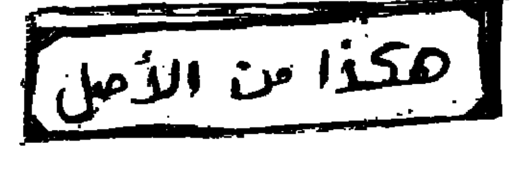
BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 — PP. Paris RP

**Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐**
Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________
*Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.*







# CARRIÈRES INTERNATIONALES

## LES INGENIEURS DE L'INNOVATION




**Leader du Conseil et de l'Ingénierie en Hautes technologies, ALTRAN est le partenaire privilégié des grands groupes industriels dans la maîtrise des techniques de pointe. Avec 1300 ingénieurs consultants, ALTRAN joue un rôle majeur dans les transferts de technologies par ses actions simultanées dans les principaux secteurs économiques.**

## Ingénieurs Grandes Ecoles

Motivés par la coordination de projets, la maîtrise d'oeuvre, l'expertise et le conseil dans :

**Les Secteurs**

- Télécommunications, Téléphonie
- Energie (nucléaire, pétrole...)
- Transport (ferroviaire, automobile...)
- Aéronautique, Espace, Défense
- Banque, Assurance, Finance

**Les Métiers**

- Electronique (analogique, numérique, ASIC, Traitement du signal...)
- Radiotéléphonie mobile, transmission, commutation, gestion des réseaux
- Acoustique, Vibrations, Thermique
- Automatique, Fiabilité, CAO, CFAO, ...
- Logiciel temps réel, Génie logiciel...
- Systèmes d'information



Merci d'adresser votre C.V en rappelant la référence LM/05
à Jean-Michel MARTIN
ALTRAN - 58 Bd Gouvion St CYR - 75858 PARIS Cedex 17

PARIS - TOULOUSE - RENNES - LYON - AIX - BRUXELLES - MADRID

---

## Chef de projets
### Vannes antipollution automobile

labinal

*17 000 personnes, 9 Divisions, 42 filiales étrangères, exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique. Sa Division FILTRAUTO, un des leaders européens dans son domaine, recherche pour sa Branche PURFLUX un :*

*Rendant compte au responsable Recherche et Développement, vous êtes en relation permanente avec les constructeurs automobiles et l'ensemble des services de la Direction Industrielle de la Branche.*

***Votre objectif :***

- ***garantir** la réussite des projets en termes de coûts, délais et performances.*

***Vos missions :***

- *définir le **cahier des charges** définitif répondant aux besoins des constructeurs et aux spécifications internes;*
- *rédiger et documenter le **planning** de développement directeur des projets ;*
- *assurer le suivi **critique** des étapes d'industrialisation des produits ;*
- *concevoir les plans de validation et de qualification des nouveaux produits en liaison étroite avec la **Qualité.***

*Agé d'environ 30 ans, Ingénieur **Mécanicien** spécialisé dans les **moteurs** (ENSPM), vous possédez une première expérience réussie de la fonction chez un **équipementier automobile.** Autonome, synthétique et innovateur, vous êtes un homme ouvert aux contacts et parlez couramment **l'anglais.***

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,** sous référence **9415,** 7 rue de Monceau, 75008 Paris.*

MEDIA SYSTEM




Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

---




## ENTREZ AU COEUR DE L'AUTOMOBILE

Filiale du Groupe International UTC (178 000 personnes), notre société développe, en collaboration avec les constructeurs automobiles, des SYSTEMES de DISTRIBUTION ELECTRIQUE. Forts de plus de 8 000 personnes et de 24 sites industriels en Europe, nous intensifions le développement de notre centre technique en France et recherchons un

## INGENIEUR NOUVEAUX PROJETS
Paris Ouest (92)

*Missions et Responsabilités*

Sous la responsabilité de notre Directeur Marketing et Commercial, vous prenez globalement en charge des projets de nouveaux véhicules jusqu'à la production en série. Vous assurez la coordination commerciale et technique entre les clients, notre BE et nos usines en Europe. Vous êtes attentif à la rentabilité des projets en cours. Par ailleurs, vous vous attachez à développer notre volume d'affaires en recherchant de nouvelles consultations auprès des constructeurs et de leurs équipementiers.

*Profil et Offre*

Jeune Ingénieur en Mécanique ou Electrotechnique (30 ans environ), vous bénéficiez d'une première expérience, de préférence dans le secteur automobile. Vous visez aujourd'hui des responsabilités polyvalentes alliant technique, gestion, contacts et management d'affaires. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable, l'espagnol serait apprécié. Votre réussite, votre investissement personnel et votre mobilité vous ouvriront des perspectives d'évolution en France ou à l'étranger, dans le cadre du développement de notre Groupe en Europe.

**Les entretiens avec la société auront lieu le jeudi 9 juin 1994.**

PREMIERE Ligne

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 2879 à notre Conseil : **PREMIERE LIGNE** - 31, avenue du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE
Fax : 41 41 00 15.

---

# SECTEURS

Production - Informa

---

## QUALITÉ LOGICIEL, L'EXIGENCE ET LA COMPÉTENCE D'UN VRAI PATRON

Notre entreprise appartenant à un groupe français de notoriété internationale est spécialisée dans les domaines de l'informatique industrielle et des techniques avancées.

A la tête d'une équipe d'une dizaine d'ingénieurs, vous assurez la qualité de tous les logiciels nécessaires au fonctionnement des différents systèmes et produits développés par la Division dans le cadre de grands projets industriels (réseaux, systèmes de communication...). Vous participez à la définition des ajustements méthodologiques nécessaires en matière de logiciels ainsi qu'à la mise en œuvre des méthodes de travail de l'ensemble des développeurs de logiciel de la Division. Vos interlocuteurs sont multiples : clients, chefs de projet, responsables chargés d'affaires, responsables logiciel, direction des achats, fournisseurs et vos homologues des autres unités de notre Groupe. De formation ingénieur électronicien avec spécialisation informatique, vous possédez au moins 10 ans d'expérience du développement logiciel en milieu industriel, une expérience du *management des hommes dans l'environnement informatique* et des connaissances sur les outils, méthodes et milieux Qualité.

Vous êtes familiarisé avec les systèmes (matériel + logiciel). La pratique de la langue anglaise est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 599/M à notre conseil *SCALENE Ressources Humaines* 8 rue Saint Philippe du Roule 75008 PARIS

CURRICULUM

---




**INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER, 1200 personnes en FRANCE et OUTRE-MER. Nous recrutons pour nos Centres de Brest et de Boulogne-sur-Mer**

**■ INGENIEUR GESTION DE DONNEES SCIENTIFIQUES / BREST** Réf/IGDS 0594

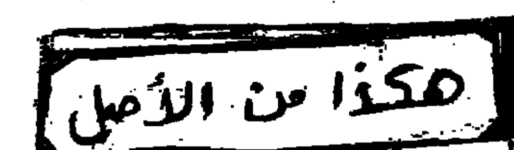
De formation supérieure (Bac+4 minimum), avec une première expérience en matière de gestion de données scientifiques, vous avez une double compétence en Océanographie et en Informatique. Vous participerez aux contrôles de Qualité et à la gestion opérationnelle de bases de données hydrologiques dans le cadre de projets internationaux. Maîtrise de la langue anglaise.

**■ INGENIEUR ELECTRONICIEN / BREST** Réf/IE 0594

Jeune Ingénieur électronicien, vous avez de bonnes connaissances en électronique faible consommation, architectures de traitement numérique du signal, motorisations électriques de faible puissance. Vous aurez pour mission : la prise en charge de spécifications, de conception de matériels et instruments sous-marins, le suivi de sous-traitance, l'intégration et les essais. Première expérience souhaitée.

**■ INGENIEUR INFORMATICIEN LOGICIEL / BREST** Réf/IIL 0594

Vous avez une à deux années d'expérience et des connaissances spécifiques : UNIX, C, OSF, MOTIF, SGBD ORACLE et des méthodes de développement logiciel SA/SD. Vous participerez à l'écriture, la mise au point, la validation et la maintenance de logiciels d'exploitation et contribuerez à l'évolution du système d'exploitation actuel pour prendre en compte les données du satellite ERS2 qui sera mis en orbite début 95.



هكذا من الأصل



# SECTEU DE POINTE

*- Haute technologie*




Implanté dans un cadre naturel en limite d'Ile de France, le nouveau site industriel, doté des moyens technologiques des plus performants du Groupe NORINCO, privilégie l'environnement et la qualité de vie.

Notre groupe, spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de dispositifs de couverture et de fermeture pour VRD, chambres, fosses, etc..., présent en France et en Europe sur tous les grands chantiers du bâtiment et des travaux publics (TGV, Eurodisneyland, Télécom, Tunnel sous la Manche,...), réalise un CA supérieur à 500 MF dont 25% à l'export au travers de ses filiales à l'étranger.

Déjà certifié ISO 9001, nous vous proposons pour piloter notre système Assurance Qualité de devenir notre

## DIRECTEUR ASSURANCE QUALITÉ

Ingénieur de formation, vous vous êtes spécialisé en fonderie. Homme de dialogue, votre dynamisme et votre sens du relationnel vous permettent d'influer sur le développement de l'entreprise dans la communication avec notre clientèle.

Vos qualités d'animation vous permettent également de faire évoluer en les fédérant les ressources internes de l'Entreprise.

Parfaitement bilingue ANGLAIS, l'expérience professionnelle acquise dans un poste similaire est un atout supplémentaire.

**Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. D/AQ à notre DRH, Claude MOCCATTI, BP1, 60149 SAINT-CREPIN IBOUVILLERS ou taper 3617 code TELECV + réf. DAQ**

LRW




Pour rendre les cadres vraiment supérieurs, Microsoft Consulting Services donne des ailes à la technologie.

Dans un monde de plus en plus concurrentiel, les entreprises qui réussissent sont celles qui utilisent au mieux l'information. Pour répondre aux besoins des grandes organisations et assister les partenaires de Microsoft, les consultants de Microsoft Consulting Services conçoivent et mettent en œuvre des solutions à la pointe des technologies logicielles.

Aujourd'hui, nous renforçons cette équipe, en recrutant :

### CONSULTANTS SENIORS

De formation ingénieur ou équivalent, vous avez une expérience de 7 à 10 ans (systèmes d'informations, développement d'applications, négociation, vente et conduite de projet auprès de grands comptes) dans un cabinet conseil, chez un constructeur ou une SSII.

Votre mission : conseiller et concevoir des solutions globales pour faciliter l'intégration de nos produits dans les systèmes d'information de nos clients.

### CONSULTANTS RESEAUX OU WINDOWS

De formation ingénieur ou équivalent, vous avez 5 ans d'expérience dans le développement, le conseil et la conduite de projet.

Une expertise reconnue dans les domaines des réseaux (Lan Manager, Windows NT Advanced Server : messageries...) ou en environnement Windows (développement en C++, méthode objet...) est indispensable.

Pour tous ces postes, votre enthousiasme pour les nouvelles technologies et votre maîtrise de l'anglais seront les ailes de votre réussite.

*Tous ces postes sont basés aux Ulis (91). Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 259 à : Microsoft France - Direction des Ressources Humaines - 18, avenue du Québec - 91957 LES ULIS Cedex.*

**LES LOGICIELS QUI DONNENT DES AILES.**



SILICOMP

**" VIVEZ LA PASSION EN TEMPS RÉEL "**

*GROUPE SILICOMP, est la holding de PERIPHERIQUE ASSISTANCE, SILICOMP INGENIERIE et GEX INFORMATIQUE. Passionnés d'informatique Temps Réel et Industrielle, venez nous rejoindre pour développer notre stratégie d'intégration, notre savoir-faire et nos produits. Nos postes sont à pourvoir à • PARIS • GRENOBLE • TOULON • FERNEY VOLTAIRE. Nous recherchons des*

## Ingénieurs Grandes Ecoles

*(Groupe I), ayant l'expertise dans au moins l'un des domaines suivants : UNIX, C++, méthodes objets, Télécommunications, ATM, LYNX, WINDOWS, X11 MOTIF.*

*Vous êtes :*

***■ Ingénieur de réalisation ■ Ingénieur analyste confirmé ■ Ingénieur chef de projet***

*Merci de bien vouloir adresser votre candidature à : GROUPE SILICOMP - 195 rue Lavoisier BP 1 - 38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN.*

ORC

MER

***"Sous la mer vous cherchez le passé, vous allez découvrir le futur."***
**Jean COCTEAU.**

### ■ INGENIEUR INFORMATICIEN / BREST — Réf/SIG 0594

**Spécialisé en Systèmes d'Information Géographique**

Vous avez une expérience de la conduite d'un projet informatique complet dans le domaine des S.I.G. et maîtrisez UNIX, C, WINDOWS, le génie logiciel et la programmation objet. Chef de projet technique, votre mission sera de : définir les spécifications S.I.G. côtiers et marins, concevoir des maquettes informatiques, assurer les développements logiciels et suivre les sous-traitances industrielles. De bonnes connaissances en graphique, bases de données et imagerie sont nécessaires.

### ■ OCEANOGRAPHE PHYSICIEN / BREST — Réf/OP 0594

**Circulation océanique et altimétrie**

Vous avez un Doctorat en océanographie physique, une bonne compréhension de la dynamique océanique et des compétences en traitement du signal. Vous aurez pour mission d'élaborer et de conduire un programme de recherche (dans un cadre international) utilisant des données altimétriques obtenues par satellite dans le but de déterminer la circulation générale océanique et sa variabilité.

### ■ CADRE MODELISATION / BREST — Réf/CM 0594

**Bioaccumulation des contaminants**

Titulaire d'un Doctorat en biologie ou en chimie, vous êtes formé à la modélisation chimique et/ou biologique. Vous prendrez en charge des recherches sur la bioaccumulation de différents contaminants. Une pratique de la modélisation et une expérience en matière d'analyse des contaminants dans les tissus biologiques sont souhaitées.

### ■ CHARGE D'ETUDES D'AMENAGEMENT / PORT-EN-BESSIN — Ref/CEA 0594

Vous êtes titulaire d'un Doctorat ou d'un diplôme d'Ingénieur en génie sanitaire, avec de préférence une expérience en recherche-développement, des connaissances en océanographie et une pratique du traitement statistique des données. Vous serez Responsable d'études concernant l'amélioration de la qualité des eaux littorales.

Pour les 6 premiers postes envoyez vos lettre, CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi à IFREMER - Centre de Brest - Service du Personnel - BP 70 - 29280 PLOUZANE.

Pour le dernier poste envoyez vos lettre, CV et prétentions en précisant la référence à IFREMER Centre de Boulogne-sur-Mer - Service du personnel - 150, quai Gambetta - BP 699 62321 BOULOGNE-SUR-MER

RIRO RECC CARRIERES

***Génie chimique***

## INGENIEUR RESPONSABLE DES VENTES

***Europe du Sud***

Au sein d'une filiale d'un Groupe industriel de tout premier plan, nous recherchons notre **Responsable des ventes** pour la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal (pour ces trois derniers pays, il animera des agents).

Rattaché au Directeur de cette filiale, il mènera complètement les affaires depuis les premiers contacts clients jusqu'à l'assistance au service-après-vente. Il participera à l'élaboration des plans annuels de ventes et collaborera étroitement avec les services technique et qualité pour l'évolution des produits.

La réussite dans ce poste implique :

- une formation ingénieur grande école généraliste ou génie chimique
- environ 3 ans d'expérience technique (procédés ou travaux neufs) dans les domaines pétrole, pétrochimie ou chimie
- au minimum 5 ans d'expérience vente de biens d'équipements, de préférence dans le même domaine d'activité
- de solides qualités d'autonomie, d'initiative et bien évidemment de sens commercial
- une réelle maîtrise de l'anglais.

Poste banlieue Nord-Ouest de Paris.

Ecrire sous réf.
21B 2681 4M
Discrétion absolue




71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

# SECTEURS DE POINTE











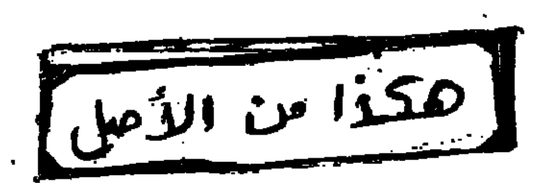

***Retrouvez la rubrique***

**SECTEURS DE POINTE**

**Page X**





هكذا من الأصل





# SECTEUR PUBLIC



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

*Premier organisme de recherche européen, recrute par concours*

## 182 INGÉNIEURS

**55 INGÉNIEURS DE RECHERCHE**
(doctorat - diplôme d'ingénieur - université - grandes écoles...)

**127 INGÉNIEURS D'ÉTUDES**
(diplôme d'ingénieur - licence - maîtrise...)

Pour tout renseignement concernant les métiers, lieux de travail et formalités d'inscription, composez le 3614 CNRS

Date de limite de retrait des dossiers : 9 juin 1994
Date limite de dépôt des dossiers : 10 juin 1994

---

**Agence d'Urbanisme**
**recrute**

**1 INGÉNIEUR-ARCHITECTE**

compétences en aménagement urbain
conception VRD et dossiers opérationnels

**1 ARCHITECTE-PAYSAGISTE**

concepteur de talent, bonnes connaissances des milieux

Recrutement : sélection sur dossier/épreuves imposée et libre/entretien jury
Rémunération selon capacités. Envoyer dossier de candidature à :
**AGENCE D'URBANISME AGGLOMÉRATION TOURS**
**3, rue des Minimes – 37032 TOURS CEDEX TÉL. : 47-21-66-65**

---

AIX-EN-PROVENCE




La municipalité d'Aix-en-Provence a décidé de faire renaître l'un des symboles de son patrimoine : ses thermes. Cette opération s'inscrit dans un vaste schéma de développement engagé par la ville.
Afin de conduire à bien la réalisation, l'aménagement et la gestion de ce nouveau complexe thermal dont l'ouverture est prévue en juin 1995, la ville recherche le

## Directeur des thermes

Dans un premier temps, en étroite collaboration avec l'administration municipale et l'ensemble des acteurs impliqués dans ce projet (urbanistes, architectes, médecins), vous définissez les équipements thermaux de l'établissement public et vous préparerez l'ouverture future par des actions de marketing et de communication.
Nous souhaitons rencontrer un professionnel du thermalisme et du tourisme de santé, justifiant d'une réelle expertise dans la conception et la direction de ce type d'établissement (en France ou à l'étranger). Gestionnaire rigoureux, manager efficace, doté de qualités de communication et de diplomatie, vous êtes le garant de la réussite de ce projet ambitieux. La pratique de l'anglais serait appréciée.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, et photo et prétentions) sous réf. 34061 à notre conseil ONOMA, 6 place Jeanne-d'Arc 13100 Aix-en-Provence. Confidentialité assurée.*





---

*Le C.F.P.A.B., association loi 1901 et ASFO par son statut associatif, son accord cadre et son Conseil de Perfectionnement paritaire applique les règles régissant les ASFO (Association de Formation). Conformément à ces règles, nous organisons et proposons à nos adhérents des actions de formation :*
*- enseignement privé à distance préparant au C.A.P. et au B.P. et bientôt au B.T.S. des professions immobilières,*
*- stages de formation de différents niveaux.*
*Nos formations sont également accessibles aux cabinets non adhérents ainsi qu'à divers professionnels de l'immobilier. Nous recherchons notre*

## DIRECTEUR PEDAGOGIQUE

Poste à mi-temps

Vous justifiez outre des diplômes, titres et références exigés pour enseigner dans notre type d'organisme (CAPES, CAPLP2, CAPET) d'une expérience professionnelle de cinq années en tant qu'enseignant. Toutefois le recteur peut dispenser de cette dernière condition toute personne justifiant de diplômes, titres et références supérieurs à ceux normalement exigés (décret N° 72.1218 du 22 décembre 1972 - J.O. 29 décembre 1972).

Vous serez chargé :
• du choix de nouveaux enseignants,
• [illegible] de la mise en place de [illegible] aux programmes [illegible] enseignement,
• [illegible] l'adéquation de [illegible] programmes,
• des relations avec l'administration et l'académie.

[illegible] la responsabilité du développement de l'activité de l'école par la recherche et la mise en place de nouvelles méthodes d'enseignement pouvant faire appel aux [illegible] par la promotion de modules d'enseignement [illegible] professionnels exerçant en province.

[illegible] contacts, vos qualités de rigueur, d'adap[illegible] pour le secteur de l'immobilier sont indispensables pour réussir à ce poste.

Pour ce poste à pourvoir rapidement, merci d'envoyer votre dossier de candidature (C.V., références [illegible] détaillées) au C.F.P.A.B., 53, rue du Rocher 75008 Paris.

cfpab
Centre de Formation Professionnelle des Administrateurs de Biens

---

***INRIA Lorraine***
***Institut national de recherche en informatique et automatique***

recrute par concours externe

***1 ingénieur de recherche***

**Fonctions :**
Participation à l'équipe système du site de Nancy : réseau Unix et machines parallèles

**Profil :**
Très haute compétence en informatique et en calcul haute performance, aptitude au travail en équipe

***Retrait des dossiers avant le 3 juin 1994***
***Dépôt des dossiers avant le 6 juin 1994***

Contact informatique : M. QUÉRÉ (83-59-30-38)
Renseignements administratifs : Mme VILLIÉRAS (83-59-30-10)
615, rue du Jardin-Botanique. B. P. 101
F54602 Villers-lès-Nancy Cedex

---

## CITÉ DE LA MUSIQUE - MUSÉE DE LA MUSIQUE

**Le Musée de la Musique**, situé à la Villette au sein de la Cité de la Musique, conserve une importante collection instrumentale et dispose d'un centre de documentation, d'un service culturel, d'un laboratoire de conservation et de restauration ainsi que d'un amphithéâtre.

**Il recherche pour renforcer ses équipes en vue de l'ouverture au public en 1995 :**

**- 3 conservateurs**
Grande ouverture d'esprit pour s'intégrer dans un projet novateur.

**- 1 ingénieur** pour diriger le laboratoire.
Ingénieur Arts et Métiers ou assimilé, avec formation informatique, notamment dans le domaine de la numérisation des objets et ayant quelques années d'espérience d'encadrement d'une équipe (35 ans minimum).

Pour ces deux postes, une disponibilité rapide est souhaitée.

**Envoyer CV manuscrit à M. France CALAS, conservateur général, Musée de la Musique, 223, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.**
Pour tous renseignements, s'adresser au **44-84-46-20.**

---

# LES DIRIGEANTS

*Direction Générale*
*Direction Générale Adjointe - Secrétaire Général*

---

**IMPORTANT GROUPE D'INGÉNIERIE ET DE CONSEIL, À VOCATION NATIONALE ET INTERNATIONALE,**
**recherche pour sa filiale "Etudes et Conseil", son futur**

## Directeur Général

**CONSULTANT DE TRES HAUT NIVEAU INTELLECTUEL**, à 30/35 ans, vous aurez à prendre, sous l'autorité du *Président, la direction d'une entité de 40* personnes environ, spécialisée dans les études et le conseil aux administrations et collectivités locales. Spécialiste reconnu de la socio-économie du développement local et de l'approche spatiale des problèmes d'aménagement, vous devez nécessairement avoir une mentalité de développeur, d'animateur d'équipe et de gestionnaire rigoureux.
*Le* poste peut convenir soit à un consultant confirmé, soit à un architecte urbaniste de très haut niveau ayant une approche pluridisciplinaire des problèmes de la ville.
Lieu de travail : Région Parisienne. Déplacements fréquents.
Salaire brut annuel : environ 400 KF.

Merci d'adresser lettre, CV et photo, à Media System, 6 Impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, en mentionnant sur l'enveloppe la réf. 776.

MEDIA SYSTEM

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ**
CHERCHE
**POUR LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE SON DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**
**de nationalité guinéenne**

Diplômé d'une grande école (ingénieur ou gestion-commerce), vous avez cinq ans minimum d'expérience en management et gestion de projet de développement en Afrique ainsi que de bonnes notions de commerce international.
Sous l'autorité du Directeur Général, vous superviserez les activités de production, de gestion financière et administrative de la société. Connaissance de l'anglais appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions à :
SEPIA International – 14, avenue Gustave-Eiffel
78182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex (France)
Tél. : (33-1) 30-96-49-37 – Fax : (33-1) 30-96-49-99

---

**Six mois pour apprendre le métier et l'entreprise avant d'en prendre la présidence opérationnelle**

**1,2 MF +**

Ce groupe industriel réalise 1,5 Milliard de C.A. dans l'industrie lourde.

Le président souhaite confier les commandes de ce *groupe dont* le siège se trouve dans le SUD-EST de la France et comprenant plusieurs usines à un manager expérimenté ayant de fortes capacités à coordonner, fédérer les énergies.

La quarantaine, diplômé d'une grande école d'ingénieur type Centrale puis du CPA ou de l'INSEAD, il a coiffé l'industriel, le commercial et la gestion et a une forte personnalité pour prendre les rênes d'une entreprise où l'empreinte du président est réelle.

La plus grande confidentialité est assurée.

Ecrire sous référence 3228 à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE cedex, qui transmettra.

# SECTEURS DE POINTE

## Dans le monde des systèmes d'information, certains pensent que compétences de haut niveau et technologies d'avant-garde suffisent à faire la différence. Ils oublient les Hommes. C'est en cela qu'Olivetti est différent.

**Olivetti Services : une nouvelle philosophie du Traitement de l'Information.**

Spécialiste des différentes prestations informatiques (hardware, software et services), Olivetti est aujourd'hui un acteur majeur sur les principaux marchés : Banque, Distribution, Service Public,... C'est pour anticiper les besoins toujours croissants des entreprises en matière de gestion de systèmes qu'Olivetti s'engage et étend son offre dans le domaine des services, en particulier dans celui du **Facilities Management.**

C'est pourquoi, dans l'Europe entière, Olivetti est à la recherche de nouveaux talents. Pour ses clients, pour une meilleure écoute, pour encore plus de disponibilité...

Ambitieux et doté d'une réelle force de proposition, vous allez de l'avant en toutes circonstances. Vous aimez progresser en équipe et participer à l'évolution d'une offre technologique. Olivetti saura vous démontrer qu'il est possible de s'affirmer professionnellement au sein d'un groupe international sans renoncer pour autant à sa créativité personnelle.

**ngénieurs d' ffaire**

Vous maîtrisez les techniques de vente de services et de Facilities Management en environnement grand compte. Nous vous proposons de contribuer au développement de nos marchés auprès d'une clientèle exigeante et de qualité.

**ngénieurs echnico- ommerciaux**

Vous alliez de solides compétences commerciales à une spécialité technique dans les domaines UNIX, Novell ou Microsoft. Vous participez à la définition et à l'évolution de notre offre en qualité d'interface privilégiée auprès de notre force de vente.

**hefs de rojet**

Vous maîtrisez les méthodes de conception et de conduite de projet (Merise, SADT, SDM/S...) et êtes familier des démarches qualité (ISO 9000). Votre expérience reconnue dans la coordination d'équipe s'appuie sur de bonnes facultés d'analyse, une aptitude à la résolution de problèmes et une rigueur professionnelle. Nous vous confions la gestion de projets ambitieux.

**Si les challenges vous intéressent, faites parvenir votre résumé de carrière à Olivetti France - DRH - Cx 69 - 92047 Paris La Défense, en précisant le poste choisi et sous réf. LM.**

**olivetti**

**Et l'informatique vous accompagne**

---

## Responsable Méthodes




**Nous sommes leader européen et à la pointe de la technologie dans le chauffage et le conditionnement d'air destinés aux véhicules automobiles. Pour satisfaire nos clients constructeurs européens, américains, japonais, nous avons conçu un système de production et une stratégie d'implication, d'innovation, de partenariat, qui visent à atteindre la Qualité Totale.**

**Pour démarrer une activité de production de compresseurs en France en Joint Venture avec la société japonaise Seiko Seiki, nous recherchons un Responsable Méthodes.**

**Après une période de formation d'un an au Japon, sous la responsabilité du Directeur d'usine, vous serez responsable de la conception et mise en place des lignes d'usinage et d'assemblage des compresseurs, pour le site français, des actions de réduction des coûts et d'obtention de la Qualité Totale concernant les méthodes de production. Le candidat idéal est un Ingénieur mécanique, bilingue anglais, avec une expérience réussie d'Ingénieur, ou, Responsable Méthodes, en production de grande série de produits de haute précision.**

**Prêt à travailler dans un domaine compétitif, en appliquant les méthodes japonaises et le système de production Valeo, mobile, vous êtes ouvert à des expériences professionnelles internationales.**

**Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature sous la réf. RDB 10 à VALEO THERMIQUE HABITACLE - 8 rue Louis Lormand - BP 13 - 78321 LA VERRIERE Cedex**

*Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.*




L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

OSC

---




[illegible]

**recrute par concours sur titres et travaux dans les spécialités et sites ci-après :**

## 1 Directeur de Recherche de 2e Classe

**Diplômes exigés : Doctorat, Ingénieur ou Travaux Équivalents**

**Expérience demandée**

- Automatique - Informatique Industrielle : Villeneuve d'Ascq

## 4 Chargés de Recherche de 2e Classe

**Diplômes exigés : Doctorat, Ingénieur ou Travaux Équivalents**

**Condition d'âge :** 32 ans au plus au 31 décembre 1994

- Vision Artificielle : Arcueil
- Socio-Économie des Transports et de l'Aménagement : Villeneuve d'Ascq
- Ergonomie - Cognisciences : Bron
- Intelligence Artificielle - Informatique : Arcueil

Les dossiers de candidature doivent être demandés par écrit au
**Service des Relations Humaines de l'INRETS**
2, avenue du Général Malleret-Joinville
94114 ARCUEIL CEDEX

***La date limite de retrait des dossiers de candidature est fixée au 1er juin 1994.***

---

**GRANDE BANQUE INTERNATIONALE**
RECHERCHE POUR SA DIVISION ORGANISATION

## Consultants Seniors en organisation

Votre mission :
- conduire ou encadrer des missions d'amélioration des performances des entités du Siège et de refonte des grands processus transversaux de la Banque,
- contribuer, en appui des Directions utilisatrices, à la définition et à la mise en oeuvre de grands projets informatiques,
- assurer un appui méthodologique aux utilisateurs visant, par un transfert de compétences, à optimiser la conduite de leurs projets informatiques ou d'organisation,
- concevoir, développer et diffuser des outils et méthodes de diagnostic permettant de développer l'autonomie des directions utilisatrices.

Diplômé de l'enseignement supérieur (école d'ingénieur ou de commerce), vous justifiez d'une solide expérience en cabinet de conseil (5 à 6 ans) qui vous a permis de vous familiariser avec le milieu bancaire.

La taille de notre groupe vous ouvrira des perspectives d'évolution au sein de *nos différentes directions.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions), sous référence 63482, à EURO RSCG CARRIERES - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra. Merci de ne pas téléphoner.

EURO RSCG CARRIERES

---

## Un Consultant Senior




**Filiale du Groupe SOFRESID recherche pour développer ses activités Sûreté/Environnement, un Consultant Senior,** dont le rôle commercial sera de développer de grands comptes clients - Pétrole - Chimie - Energie. A partir du portefeuille client existant, il devra piloter les actions commerciales en s'appuyant sur les compétences internes de la Société. *Un portefeuille déjà constitué pourrait* être un atout. Ses compétences en études de sûreté, conseil en environnement ou études de filières déchets lui permettront aussi de mener des missions dans ces domaines.

**Rigueur - Dynamisme - Sens des contacts humains. 5 à 10 ans d'expérience - Anglais courant - mobilité.**

**Des perspectives commerciales portant sur les autres activités de la Société peuvent être envisagées.**

**Merci d'adresser lettre manuscrite + CV s/réf. SM 05 à SOFRESID - Direction des Relations Sociales - 59 rue de la République 93513 MONTREUIL CEDEX.**

GROUPE SOFRESID

OSC

---

## Ingénieur de Production Débutant

Centrale, Arts et métiers...

Filiale industrielle (650 personnes) d'un important groupe français, nous bénéficions d'une avance technologique qui nous place au premier rang européen sur nos marchés. Nous proposons à un jeune ingénieur de rejoindre l'un de nos sites pour y développer son potentiel.

Démarrant par des études d'amélioration des coûts de production dans tous les secteurs de la fabrication (ateliers, logistique, maintenance...), vous proposerez et mettrez en oeuvre des actions correctrices.

Vous vous formerez ainsi à notre technologie, à l'organisation de l'usine et à son environnement dans le groupe.

Ce poste évolutif s'adresse à un ingénieur généraliste, doué *de bonnes qualités de communication* et motivé par une carrière opérationnelle dans l'industrie.

Le poste est basé à une centaine de kilomètres au nord de Paris.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. 49898 à Media System, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

# LE MONDE DES CADRES

# LE MONDE DES CADRES

Etablissement public à vocation financière basé à Paris, intervenant dans les pays en voie de développement, recherche pour son centre de formation :

## 2 cadres expérimentés

qui seront chargés d'assurer les enseignements dans les domaines suivants :

– **Analyse financière d'entreprise, diagnostic *d'entreprise, redressement d'entreprise.***

– **Analyse financière et économique de projets d'investissement, analyse de filières.**

Ces domaines d'intervention sont définis de manière générale. Leurs limites pourront être adaptées en fonction *des profils respectifs de chacun des candidats* retenus. Les cours sont dispensés à l'attention de cadres supérieurs originaires des pays dans lesquels intervient notre établissement.

Outre une solide formation économique et financière requise pour l'ensemble des postes à pourvoir, une bonne connaissance de la micro-informatique est souhaitée. Connaissance de l'anglais nécessaire et du portugais appréciée.

Les candidats devront en outre faire preuve de :

– une large ouverture d'esprit pour les problèmes de développement ;

– une motivation certaine pour la formation et des compétences en matière d'animation de groupes ;

– une compétence en matière de conception, d'organisation et de suivi de modules ou cycles de formations ;

– une aptitude à travailler en équipe et à développer des relations avec l'extérieur.

Ecrire sous référence n° 8767 au Monde Publicité, 133, avenue des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08.




Le développement de nos activités en approche directe dans des secteurs très variés ; banque, finances, luxe, pharmacie, grande distribution, collectivités locales... nous conduit à intégrer une nouvelle Chargée de Recherche.

L'identification, l'approche des candidats et la prise de rendez-vous sont vos missions principales.

Mais nous vous proposons aussi de gérer les candidatures que nous recevons, les stagiaires que nous intégrons et les relations avec les écoles.

De formation supérieure, vive, curieuse d'esprit, vous possédez une première expérience qui a permis de développer votre aisance dans les contacts et votre culture économique.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. 12/262B à Bernard Krief Ressources Humaines 26, rue de la Baume - 75008 PARIS.



BERNARD KRIEF RESSOURCES HUMAINES
Washington Moscou Bruxelles Paris




Poursuivant le développement de ses activités d'enseignement et de recherche, le **Groupe ESC Nantes Atlantique** prépare son plan stratégique 1995-2000 et renforce son équipe. Dans cette perspective, il ouvre de nouveaux postes d'

**ENSEIGNANTS-CHERCHEURS CONFIRMES EN GESTION**

*présentant un très bon potentiel académique (doctorat) et une expérience diversifiée en entreprise et à l'international dans les principaux domaines du management (marketing, finance, stratégie, GRH/sociologie des organisations).*

Les dossiers de candidatures sont à adresser à :
Serge HENAFF, Directeur délégué

**GROUPE ESC NANTES ATLANTIQUE**
8, route de la Jonelière - BP 72
44003 Nantes cedex 01

*Grand laboratoire pharmaceutique, leader mondial dans son activité cherche son*

## ▶ *Responsable des opérations de magasinage emballage et expédition*

*Il dirige une équipe de 30 p. qui traitent annuellement 50 000 commandes expédiées dans le monde entier.*
*La qualité, la rigueur, le bon sens et l'adaptabilité sont les maîtres-mots de cette fonction.*
*7 à 10 ans d'expérience à une fonction similaire, une formation supérieure en logistique sont indispensables.*
*La connaissance de l'industrie pharmaceutique et la pratique de l'anglais sont appréciées.*
*Poste basé dans la région lyonnaise.*
*Réponse aux candidats retenus sous 15 jours.*
*Ecrire sous réf. 707 LM à Geneviève CROUZET*
*ARTEMIS CONSEILS - 21 rue François Garcin - 69003 LYON.*

OPQCM - Membre de SYNTEC




LYON - PARIS

■ **SCP Avocats - Paris (Parc Monceau)**
**(2 associés, 2 collaborateurs), spécialisée fiscalité et sociétés recherche en vue d'une association un**

## AVOCAT FISCALISTE
## confirmé

■ De formation ENI, vous possédez une dizaine d'années d'expérience incluant si possible la direction d'un bureau fiduciaire. Si vous désirez orienter votre carrière en vue d'une prise de participation,

■ adressez votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo) sous réf.1386MO à **LBW**, 51/59 rue Ledru Rollin, 94853 Ivry sur Seine cedex qui transmettra.

# LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

*Marketing et encadrement commercial*

**HPF** - *une société du groupe* **ascom**

HPF, filiale du groupe suisse ASCOM (17 000 personnes), possède un savoir-faire reconnu dans la conception et la fabrication de terminaux téléphoniques et multimédias haut de gamme.
*Notre société de 500 personnes recherche, pour son* siège de Haute-Savoie :

## Chef produit

Reportant au Directeur Marketing, il assure la responsabilité produits d'une gamme de terminaux multimédias, de type téléphone, fax, répondeur.

Il mène à bien les études de marché, analyse la concurrence, élabore les cahiers des charges, anime les projets et apporte son soutien à la force de vente.

Il est également le garant de la fiabilité des business plans dont il assure la définition et suit la mise en oeuvre.

Cette opportunité s'adresse à un ingénieur justifiant d'une formation commerciale complémentaire et d'une expérience marketing confirmée acquise dans le domaine des télécommunications.

Anglais courant indispensable.

Ecrire avec CV et prétentions à HPF - Direction des Relations Humaines - BP 29 - 74131 BONNEVILLE cedex.




groupe industriel en très forte croissance (CA 200 MF dont 35% à l'export) spécialisé dans le transfert et le dosage de fluides sur des marchés diversifiés.
Nous recherchons pour notre filiale DELASCO *un*

**Technico-Commercial Export**

Après une période de formation à *nos produits et à nos techniques*, il assurera le développement et le suivi de la clientèle du secteur géographique qui lui sera confié.

Ce poste, basé près de PARIS requiert à 30 ans environ :

■ Une solide formation technique (BAC+2 Mécanique ou équivalent) avec une expérience dans l'exportation de produits industriels.

■ La maîtrise de l'Anglais et si possible de l'Allemand.

■ Une disponibilité pour de fréquents déplacements.

Merci d'adresser
CV, lettre manuscrite,
photo et prétentions à :
**PCM POMPES**
17, rue Ernest Laval
92170 VANVES.

MEDIA SYSTEM

# Salmson

## Chef produit

***Leader en France et à l'étranger sur la plupart de nos marchés, nous sommes l'un des grands fabricants de pompes pour le bâtiment, du domestique à l'industriel.***

Rattaché au responsable marketing produits, vous prenez en charge une gamme en plein développement aux plans :
• définition et élaboration de produits nouveaux • propositions stratégiques adaptées • évolutions de produits existants • étude de la concurrence, suivi des ventes • mise en place de plans et budgets...

Vous êtes en fait le véritable animateur d'une gamme au plan mondial, en relation avec les différents acteurs des marchés concernés tant en interne qu'en externe.

Ingénieur/ESC, votre expérience d'environ 5 à 7 ans du marketing opérationnel industriel sur des marchés proches des nôtres (sanitaire, robinetterie, équipement technique de bâtiment...), vous permet d'être aujourd'hui un professionnel crédible.

Vous avez par ailleurs, si possible, déjà vendu sur le terrain en France ou à l'export. Vous pratiquez au moins l'anglais.

Merci d'adresser votre canditature sous la réf. C267 R à Olivier Chaumette. *OC Conseil*, 3 rue E&A Peugeot, Tour Corosa, 92500 Rueil-Malmaison.



# ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

PARIS OUEST - Quartier Porte Maillot - GROUPE INTERNATIONAL DE CONSEIL DE GRANDE NOTORIETE cherche pour renforcer sa Direction Juridique Interne

## JURISTE D'ENTREPRISE H/F

[illegible] de constituer et de suivre des dossiers contentieux juridiques dans le domaine de la responsabilité civile des conseils, de l'immobilier et de l'assurance.

Pour ce poste autonome et évolutif qui suppose une grande disponibilité pour se déplacer, il est nécessaire d'avoir une formation de base niveau minimum de la Maîtrise. Une [illegible] juridique serait un atout particulièrement apprécié.

Ecrire avec C.V. et prétentions à notre Conseil Madame D'ORNANT que nous avons chargée d'instruire cette recherche en toute confidentialité.
FIDAL PARIS 47, rue de Villiers 92200 NEUILLY SUR SEINE.

FIDAL

---

*Important Groupe Industriel français mais présent dans une dizaine de pays étrangers, leader dans son domaine d'activité, recherche pour sa Direction financière et comptable*

## un spécialiste consolidation

Auprès du responsable de la consolidation des Sociétés du Groupe, il se verra confier la supervision et la consolidation des comptes d'un ensemble de filiales étrangères du Groupe.

Pour ce poste, situé au siège du Groupe au sud ouest de Paris, il est nécessaire de pouvoir faire valoir :

- une formation comptable de niveau supérieur
- une première expérience significative de ce métier
- la pratique des langues anglaise et allemande.

Merci d'adresser votre C.V. à notre Agence conseil **Médianove** 42, rue Camille Desmoulins 94230 Cachan sous réf.SC ou saisissez directement votre CV sur 3617 FLASHCV code SC

Médianove

---

**Importante Caisse de Retraite de Cadres crée pour son Institution de Prévoyance la fonction de**

## Responsable de la Gestion des Contrats

Agé d'environ 30 ans, vous avez une formation supérieure (de type École Supérieure de Commerce ou de Gestion) complétée par une expérience d'environ 4 ans à un poste similaire dans les assurances.

Vous aurez en charge le suivi des contrats maladie et prévoyance, l'animation d'une équipe d'environ 30 personnes que vous aurez à former dans le cadre d'un changement de système informatique. Vous interviendrez également dans la mise en place et le contrôle de procédures et aurez pour mission de faire évoluer le Service vers la gestion des prestations.

Rémunération motivante. Votre progression sera liée à l'évolution de l'Institution de Prévoyance et de la Caisse de Retraite.

Poste basé en proche banlieue nord-ouest.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 229/B à notre conseil PSYNERGIE, 2 rue Saint Thomas d'Aquin, 75007 Paris.




LBW

---

## Juriste Fiscaliste

Association de gestion agréée en pleine expansion, notre vocation est de conseiller nos adhérents en matière de fiscalité.

Rapportant au Président, vous prendrez en charge de façon autonome des dossiers diversifiés de droit fiscal, et vous serez l'interlocuteur privilégié de nos adhérents.

Titulaire d'une maîtrise de droit option fiscalité, vous avez une première expérience de 3 à 5 ans en tant que fiscaliste.

Pour une première rencontre, merci d'envoyer votre dossier, sous référence 2195 à Claude Jacquemain - CURSUS CONSEIL - 21, rue Vivienne 75002 PARIS.




Carré Turenne

---

*VOUS ETES AUJOURD'HUI*

## *CONSULTANT*

*OU*

## *CHEF DE PROJET*

*ORGANISATION / INFORMATIQUE / AUDIT...*

*A 28-35 ans, vous possédez une solide expérience en Entreprise, SSII, cabinet d'audit ou de conseil en organisation. Vous êtes familiarisé à : • la dimension conseil • la relation commerciale • le management de projets ou de missions.*

*Votre expérience vous a aussi révélé l'importance de la composante humaine : les hommes font la différence ! Cette conviction, nous vous proposons de la mettre en pratique en aidant les Dirigeants d'Entreprise à : • mieux choisir • mieux développer • mieux organiser... leurs hommes.*

*Nous vous proposons un véritable changement de carrière, en vous assurant dans un premier temps une formation d'une année à notre métier et à nos méthodes.*

*Groupe d'origine suédoise, leader eu Europe (400 consultants, 65 bureaux dans 14 pays), MERCURI URVAL a développé depuis 25 ans une méthodologie unique dans l'ÉVALUATION des hommes et des organisations.*

*Venez rejoindre une équipe de 30 consultants en France, aux origines très variées : ingénieurs, officiers, managers, responsables du secteur privé ou public...*

*Nous renforçons aujourd'hui nos bureaux de **PARIS, LYON, TOULOUSE** et **STRASBOURG**.*

*Pour en savoir plus, merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle, en précisant la région choisie, à MERCURI URVAL*
*14 bis, rue Daru, 75378 Paris Cedex 08,*
*sous la réf. 59.1139/LM, portée sur lettre et enveloppe.*

Mercuri Urval

---

**Cabinet d'avocats français recherche un :**

## Collaborateur en Droit Immobilier

**Paris**

Au sein de l'équipe droit immobilier du Cabinet, vous interviendrez auprès d'une clientèle de sociétés françaises ou étrangères (Banques, Promoteurs, Constructeurs, Compagnies d'Assurances,...) en matière de conseil ou de contentieux.

Agé d'environ 35 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, ...), vous avez une expérience d'au moins 8 ans en droit immobilier acquise au sein d'un cabinet d'affaires en entreprise du secteur immobilier ou chez un Notaire.

Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Contactez **Christophe Duchatellier** au 47. 57. 24. 24 ou adressez lettre manuscrite + CV + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal** 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex, sous réf. : CD10214 MO.

MP

**Michael Page Tax & Legal**
*Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal*

---

***Cette importante société de distribution spécialisée, basée en métropole Lilloise souhaite s'adjoindre les compétences d'un***

## Juriste d'entreprise

**A 30 ans environ,** de formation maîtrise **droit des affaires**, DESS juriste d'entreprise et IEP, vous avez pour référence 3 à 5 ans d'expérience acquise en entreprise de préférence dans le secteur commerce/distribution.

**Vous mettez votre savoir** faire au service d'une stratégie d'entreprise dynamique et prenez en charge l'organisation juridique de son expansion (fusion, acquisition, rachat...) et le suivi des structures existantes.

**Autonome et diplomate,** vous êtes autant un homme de contact qu'un homme de dossier et vous intégrez bien dans votre réflexion la culture de l'entreprise.

**Merci d'adresser votre** dossier (CV, lettre, photo) sous réf. 938M à notre Conseil




MEDIAPA

---

**Cabinet Conseil en Stratégie et Management souhaite intégrer pour accompagner son développement continu**

## 2 DIRECTEURS DE PROJET
### en Stratégie - Management

Vous voulez valoriser et développer vos savoir-faire en vous impliquant au sein d'une équipe pluridisciplinaire en stratégie, management, organisation, marketing et communication, reconnue pour la qualité et l'efficacité durable de ses interventions, son éthique, l'originalité de ses approches et son implication.

Nous souhaitons intégrer deux véritables professionnels du conseil qui auront à concevoir, diriger et/ou intervenir dans des missions complexes auprès d'entreprises performantes.

Vous disposez comme nous, de compétences reconnues, (double, triple formation, voire... plus) d'une autorité naturelle, d'une image forte, d'un portefeuille clientèle à la hauteur de vos ambitions, d'un enthousiasme et d'un esprit d'entrepreneur.

Si vous répondez à ces critères et que ce challenge vous intéresse, nous serons heureux de vous faire partager nos valeurs et participer à notre développement.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo et prét.) à : **Développement et Management des Hommes et des Entreprises.**




29, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS

---

***Un poste évolutif dans un laboratoire pharmaceutique réputé...***

La filiale française (CA 1,2 MdF, près de 1000 personnes) d'un Groupe Pharmaceutique mondial recherche, pour assister son Directeur des Ressources Humaines, un jeune professionnel RH à potentiel pour tenir le poste de

## RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Deux volets principaux composent sa fonction :

- d'une part, pour l'ensemble de l'entreprise, il sera chargé de la politique générale des rémunérations et de la communication interne.
- d'autre part, pour le personnel du siège et celui d'une Division (près de 400 p. en tout), il assurera la gestion complète RH : description de fonctions, recrutements, formation, évaluation des postes, classification, appréciation...

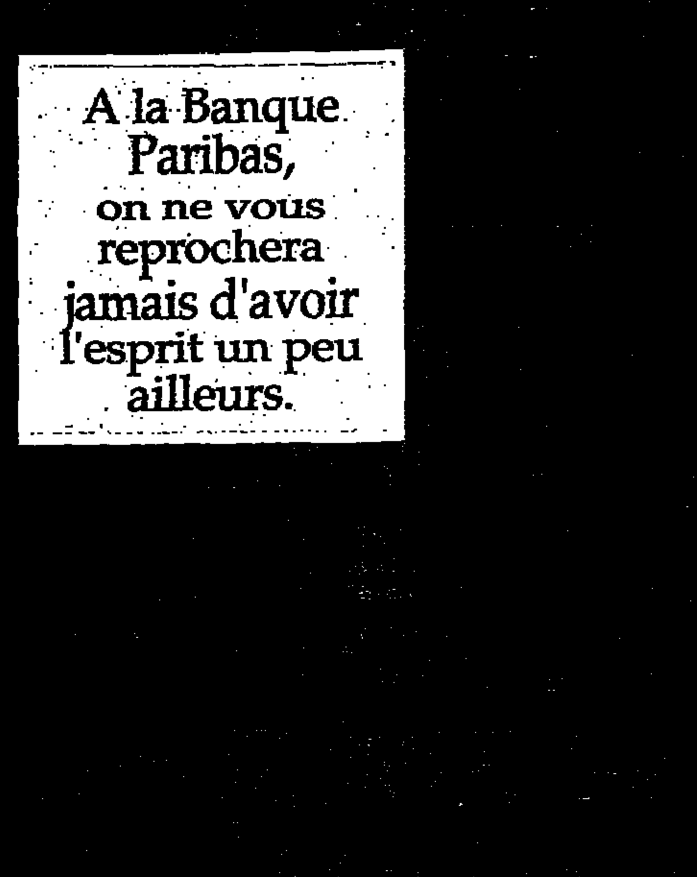
Une bonne connaissance de la langue anglaise serait un atout appréciable.

Le poste est situé en proche banlieue parisienne.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la réf. RH/M à Raymond POULAIN
**RPC - 28, rue du Docteur Finlay - 75015 PARIS**



# ADMINISTRATION DES ENTREPRISES




## JEUNES DIPLOMÉS

**POLYTECHNIQUE, MINES, PONTS ET CHAUSSEES, CENTRALE, TELECOM, HEC, ESSEC, ESCP, ESC LYON, SCIENCES PO.**

Banque d'affaires internationale présente dans près de 60 pays, la Banque Paribas est un acteur majeur dans les techniques bancaires et financières de pointe. Cette performance s'appuie notamment sur une maîtrise informatique développée au plan mondial.

Jeunes diplômés grandes écoles de commerce, ou scientifiques (pour ces derniers, une double formation commerciale est appréciée), au-delà de votre formation, c'est votre personnalité qui fera la différence.

A la Banque Paribas, votre réussite est liée essentiellement à vos qualités d'ouverture d'esprit, de créativité, de combativité et de sens critique.

Votre évolution sera soutenue par une politique active de mobilité.

Vous découvrirez alors, comme les 9200 collaborateurs de la Banque dont 6 000 exercent leur métier hors de France, qu'avoir l'esprit un peu ailleurs, c'est s'ouvrir à une progression sans frontières, qu'elles soient professionnelles, culturelles ou géographiques.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Banque Paribas - Philippe Guérin - Direction des Ressources Humaines - BP 141 - 75078 PARIS Cedex 02.

MEDIAPA

BANQUE PARIBAS




Le Groupe Bertrand Faure, leader européen dans la conception et la fabrication du siège pour l'automobile, recherche pour la Direction Contrôle de gestion de ses activités en France (4 Milliards de F de CA, 12 sites, 5500 salariés) située en région parisienne sud

## l'Adjoint au responsable comptabilité générale Réf ARC

Il assistera ce dernier dans le pilotage de la comptabilité décentralisée au niveau des 12 sites, s'assurera du respect des procédures mais aura aussi pour mission de les faire évoluer, veillera à l'application des règles fiscales et saura anticiper les problèmes éventuels.

Ce poste s'adresse à un professionnel de la comptabilité de formation supérieure (ESC et/ ou DESCF) pouvant faire état d'une expérience significative, si possible dans le domaine de l'audit. Il aura bien entendu aussi de solides connaissances en matière de fiscalité.

## Son «credit manager» Réf CM

En charge d'une petite équipe de 5 personnes, il aura pour mission d'apprécier et gérer le risque client, de sécuriser et d'assurer le recouvrement des créances.

*Ce poste requiert lui aussi une formation comptable de niveau supérieur*, une expérience de 5 années dans un poste similaire et la pratique de l'anglais

Pour ces deux postes, merci d'adresser votre dossier de candidature avec lettre manuscrite et photo à B.F.A.- DRH BP 213 91882 MASSY CEDEX

ou saisissez directement votre CV sur 3617 FLASHCV puis la réf. du poste choisi.

Medianove




Société industrielle plurinationale, ELF SANOFI est présente dans trois secteurs d'activités : Santé Humaine, Cosmétologie et Parfums, Bio-activités.
Avec 43,4 milliards de CA, elle doit sa réussite à la richesse de ses 39 000 collaborateurs, répartis dans 100 pays : des hommes et des femmes animés par le *même esprit d'ouverture sur le monde, un sens* aigu du dialogue et la capacité à anticiper, créer, adapter, réaliser,...

## Fiscaliste Généraliste
### Paris

Au sein d'une équipe de quatre fiscalistes, vous apporterez votre expertise en matière de fiscalité française et ponctuellement européenne dans le traitement des dossiers fiscaux du Groupe. Véritable conseil interne auprès des filiales et des directions opérationnelles, vous interviendrez dans la réalisation d'études et l'optimisation des montages fiscaux liés aux activités et au développement de SANOFI. Vous assurerez le suivi des dossiers de contentieux fiscal.

[illegible] diplômé de l'ENI, vous avez complété votre formation par un DESS de fiscalité, un diplôme de gestion et/ou de sciences politiques ESCP. Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise. Votre solide expérience (8 ans minimum), *au sein de l'Administration fiscale et d'une* grande entreprise, fait de vous un professionnel confirmé et reconnu en matière de fiscalité française et européenne. Disponible et rigoureux, votre sens de l'écoute et de l'analyse vous permettront de régler des situations variées en *apportant des solutions innovantes et pertinentes à chacun de* vos interlocuteurs.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous réf. 1647/FB, à nos conseils Grégoire BERTIN ou Frédéric FOUCARD - NORMAN PARSONS 6, rue Paul Baudry- 75008 PARIS - Tél. : 42 89 09 17.

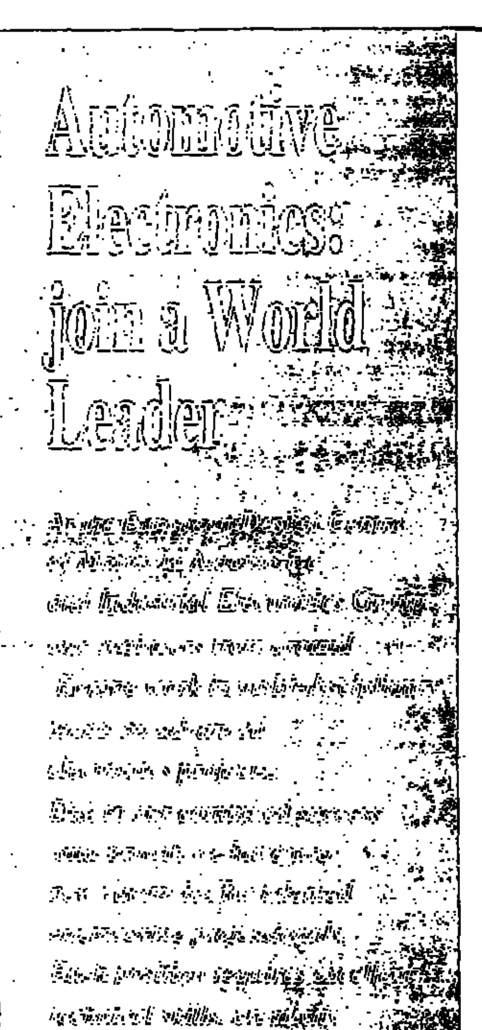
EURO RSCG CARRIERES



## CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec 1 ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES




**E N G L A N D**

### Mechanical Engineer
(Ref ME/MOT/LM)

To undertake mechanical design on CAD and to interface with manufacturers, suppliers and customers. You should have a degree in mechanical engineering and at least three years' relevant experience in light in engineering - preferably electronics or automotive. Knowledge of die-casting is important, ideally combined with plastic moulding and sheet-metal in high volume manufacturing.

### Senior PCB Layout Designer
(Ref PCB/MOT/LM)

To make layout designs of printed circuit or rigid/flex boards from circuit diagrams. You need an electronic engineering qualification and five+ years's experience of designing layouts for analogue/digital circuits using CAD. An understanding of Flex and of PCB technology would be useful.

*We pay competitive salaries and can offer good benefits and a relocation package. The centre is based in a village approximately mid-way between London and Cambridge.*

*If you have the experience we seek, we would like to receive your curriculum vitae, written in English, and giving full details of work and projects you have undertaken.*

*Please quote the appropriate reference and send your application to our consultants, Deborah Mc Govern or Henk Riethoff at Cambridge Recruitment Consultants, 11 King's Parade, Cambridge, CB2 1SJ, England. Tel 19 44 223 311316, Fax 19 44 223 316152.*




*This recruitment advertisment is published in Il Corriere della Sera.*

## Accompagner les transformations dans le secteur distribution - pétrole

Le fort développement du Groupe Peat Marwick Consultants nous conduit à rechercher des consultants pour renforcer notre filiale IS - Installation et Systèmes - spécialisée dans la mise en place de progiciels verticaux.

Vous avez acquis une expérience réussie de 3 à 5 ans dans la distribution de produits pétroliers ou gaziers dans les domaines logistique, financier ou commercial.

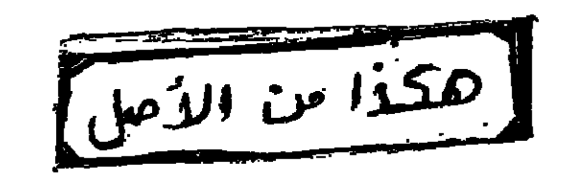
Vous pourrez enrichir votre expérience au sein de nos équipes en participant à des missions de mise en place de systèmes d'information, d'organisation dans le but d'améliorer la performance des entreprises de distribution de petrole et de gaz.

Peat Marwick Consultants, par la variété de ses interventions et par son environnement international, vous offre de réelles perspectives d'évolution.

Mary-Ann COLOMBINI vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence 931-86 à Peat Marwick Consultants Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 Paris La Défense

*Membre du réseau mondial KPMG, Peat Marwick Consultants réunit plus de 200 professionnels autour d'une même passion : accompagner les entreprises françaises et étrangères dans leur évolution.*

ORC




Peat Marwick Consultants
Passionnés de résultats

هكذا من الأصل